DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE - N° 12813 - 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 9 AVRIL 1986

Le tiers-monde victime du pétrole

L'idée a toujours prévalu que la baisse des cours du pétrole, si elle mettait à mal l'économie de quelques rares pays producteurs – on cite en général le Mexique, le Nigéria, l'Indonésie et le Venezuela, – était globalement positive pour les Etats du tiers-monde. Telle est encore la thèse que vient de défendre M. James Baker, secrétaire américain au Trésor, à la veille des travaux de printemps du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, deux institutions qui sont au cœur du dispositif international de règlement des 1 000 milliards de dollars de dette des pays pauvres. « Il y a dans l'ensemble, a-t-il déclaré, nettement plus d'avantages que de dommages pour ces pays dans la baisse du prix du brut. »

Pourquoi faut-il dans ces conditions que les Etats du Sud réunis dans le groupe dit des Vingt-Quatre s'inquiètent ce 8 avril à Washington d'un effondrement des cours de l'or noir qui va venir gonfler selon eux le flux net des capitaux des pays pauvres vers les pays riches et compromettre à la fois le redressement financier et la croissance dans le tiers-monde ?

C'est que les idées reçues ne sont pas forcément les meilleures. Sans doute certains Etats du Sud – les nouveaux pays industrialisés d'Asie, l'Inde et le Brésil par exemple – bénéficient-ils comme les nationsdéveloppées du bon marché de l'énergie. Mais pris dans son ensemble le tiers-monde est perdant. C'est du moins ce que souligne une étude du Bulletin économique de la banque Paribas, peu suspecte de tiers-mondisme abusif.

« Les gains réalisés par les pays en voie de développement (PVD) importateurs nets de pétrole ne compenseront pas les pertes enregistrées par les PVD pétroliers », écrit donc celle-ci, ajoutant : « 1 dollar de baisse par baril représente une réduction de 7,3 milliards de dollars des exportations des producteurs mais seulement 1,8 milliard de dollars d'économie pour les PVD importateurs. »

Les Etats du Sud ont quelques raisons de ne pas se réjouir du cadeau pétrolier fait aux pays industrialisés et de l'accentuation de la croissance économique qui devrait en résulter. En effet, contre toute attente, les trois années de croissance qui ont suivi la récession de 1982 n'ont permis aucun redressement du cours des matières premières, source essentielle de revenus pour les pays endettés.

Dollar et pétrole vont ainsi hanter les réunions de Washington, et avec eux le spectre d'une crise financière internationale dont on avait pourtant espéré naguère qu'elle était écartée. Et l'on peut en voir le symbole dans un Mexique au bord d'une seconde faillite, après avoir, en 1982, donné lieu aux premières mesures d'urgence de la communauté internationale. Les pays industrialisés devraient avoir d'autant plus à cœur de trouver une solution à l'endettement que la nouvelle distribution de la richesse qui découle de l'évolution des cours du billet vert et de l'or noir leur est, une fois de plus, très largement favorable.

LE MESSAGE DU CHEF DE L'ÉTAT ET LES SUITES DE LA DÉVALUATION

M. Mitterrand se démarque de la politique de M. Chirac

M. Mitterrand adresse, ce mardi 8 avril, un « message » au Parlement qui devait être lu par MM. Chaban-Delmas et Poher. Dans ce texte, le chef de l'Etat s'efforce une nouvelle fois de distinguer ses choix et son rôle de ceux d'un gouvernement qu'il a nommé mais qui n'est pas le sien.

M. Jacques Chirac devait engager le lendemain la responsabilité de son gouvernement sur une déclaration de politique générale suivie d'un vote. Aussitôt après devaient être déposés sur le bureau de l'Assemblée nationale les deux projets de loi d'habilitation autorisant le gouvernement à légiférer par ordonnances en matière économique et sociale et rétablissant le scrutin majoritaire.

La parole est à M. Mitterrand : par son message au Parlement, le président s'adresse directement au pays, pour la deuxième fois seulement depuis les élections législatives du 16 mars. *« Lui c'est lui, moi c'est moi »* : l'un de ses proches définit ainsi l'état d'esprit de M. Mitterrand, et la teneur d'un message que le chef de l'Etat terminait de rédiger mardi matin, quelques heures avant qu'il ne soit lu par MM. Chaban-Delmas à l'Assemblée nationale et Poher au Sénat.

Cette formule – lui c'est lui, moi c'est moi – utilisée naguère par M. Fabius, alors tout nouveau premier ministre, afin de distinguer sa personnalité de celle du président de la République, dont on le soupçonnait de n'être que l'ombre portée a, aujourd'hui, une signification plus profonde. Il s'agit, pour M. Mitterrand, de bien faire comprendre que la politique du gouvernement n'est pas la sienne, et que le gouvernement de M. Chirac n'est pas le sien. Si le chef de l'Etat en est encore à énoncer une telle évidence, c'est que la *« volonté commune de placer au-dessus de tout l'intérêt national »*, selon les termes de son allocution télévisée du 17 mars, masque les contours de la nouvelle donne institutionnelle et politique.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 8.)

Les syndicats de fonctionnaires font preuve de modération

Le gouvernement n'exclut pas l'application d'une clause de sauvegarde pour maintenir le pouvoir d'achat des traitements de la fonction publique en cas de dérapage des prix. Sans doute cela explique-t-il la modération des syndicats qui, à l'exception de la CGT, n'ont pas réagi vigoureusement au gel des salaires dans le secteur public.

Le gouvernement met au point la loi de finances rectificative qui sera soumise au conseil des ministres de la semaine prochaine et comprendra des dépenses nouvelles (Renault, chantiers navals, fonds pour l'emploi), des dispositions concernant l'épargne et 15 milliards de francs d'économies. Il s'apprête aussi à réclamer à Bruxelles la suppression totale des montants compensatoires.

(Lire nos informations page 35.)



UN ARTICLE DE L'ANCIEN MINISTRE DE LA DÉFENSE

L'avenir de la dissuasion

par CHARLES HERNU

Les nouvelles propositions de désarmement du secrétaire général du PCUS, M. Mikhaïl Gorbatchev, peuvent être considérées comme un hommage – *fût-il indirect et involontaire* – à la force de dissuasion française. Car, au-delà de l'objectif final de désarmement nucléaire et complet qui est à la fois un « attrape-pacifiste » et un moyen de prendre au bond la balle de l'IDS américaine, on voit aisément que l'objectif immédiat, pour ne pas dire prioritaire, est d'empêcher la modernisation en cours des forces nucléaires françaises et britanniques.

Certes, M. Gorbatchev est suffisamment habile pour donner à ses propositions l'aspect de la nouveauté. Le paquet est mieux ficelé, l'étiquette a été changée, mais le contenu du flacon demeure identique. Il s'agit de faire croire à l'opinion publique que, si un accord de réduction sur les armes nucléaires n'est pas possible, c'est parce que Français et Britanniques refusent de laisser en l'état leurs propres forces de dissuasion.

Une telle présentation est bien sûr inacceptable. Il est d'abord piquant de noter que les Soviétiques s'inquiètent beaucoup plus de ce que peut penser l'opinion publique mondiale que la leur. Mais cela semble être une donnée de leur régime. Il est surtout inadmissible de présenter l'accroissement des arsenaux français et britanniques comme un pas vers le surarmement. Au vu de la taille des arsenaux soviétiques et américains, une telle approche pourrait être la traduction nucléaire du slogan *« Faites payer les pauvres ! »*

La modernisation de notre force nucléaire n'est pas guidée par un quelconque souci de supériorité (de toute façon hors de notre portée).

Le but de notre force de dissuasion est d'assurer notre sécurité et de contribuer à la paix en Europe et dans le monde. Or il ne nous est pas possible de regarder passivement les Soviétiques et les Américains progresser, à la fois quantitativement et qualitativement. La nonchalance, en la matière, est l'acceptation de redevenir une puissance non nucléaire. Il nous faut, au contraire, conserver un rapport du faible au fort crédible. Tel est l'objectif de la modernisation de nos forces nucléaires, prévue notamment dans la loi de programmation militaire adoptée par le Parlement en 1983.

L'an dernier est entré en service *l'Inflexible*, notre sixième sous-marin nucléaire lance engins, le premier à être doté de 16 missiles à 6 têtes M4, faisant ainsi plus que doubler la capacité de notre force océanique stratégique. Tous nos sous-marins, sauf le premier, *le Redoutable*, seront d'ici à 1992 équipés de M4. En 1994, entrera en service un SNLE de nouvelle génération, destiné à remplacer *le Redoutable*. Ainsi, en un peu plus de dix ans, le nombre de charges nucléaires passera d'une centaine à 500.

Les 18 silos du plateau d'Albion ont été durcis et équipés de fusées mégatonniques S-3, ce qui leur permettra de rester opérationnels jusqu'à la fin du siècle. Enfin, dès l'an prochain, 18 Mirage IV seront équipés de fusées ASMP (air-sol moyenne portée) qui réduiront considérablement leur vulnérabilité jusqu'à la fin de leur vie opérationnelle vers 1995.

(Lire la suite page 10.)

LES DEUX CENTS ANS DE L'ACADÉMIE SUÉDOISE

Les « inventeurs » des Nobel de littérature

De notre correspondant

Stockholm. – L'Académie suédoise vient de célébrer son deux centième anniversaire. La cérémonie s'est déroulée dans la salle des réunions solennelles des « dix-huit », au deuxième étage de la Maison de la Bourse à Stockholm, près du château royal, en présence du roi Carl XVI Gustav, de la reine Silvia et de quelque cinq cents invités (dont Maurice Rheims de l'Académie française, qui a fait cadeau à ses collègues d'une édition du dictionnaire, et de Carlo Alberto Mastrelli de l'Accademia della Crusca, la plus vieille académie du monde).

Le rituel immuable des rares réunions publiques de l'Académie n'a pas été modifié, bien entendu, pour la circonstance. Les Immortels, quinze hommes en habit noir et deux femmes, ont fait leur entrée deux par deux et salué le roi avant de gagner leurs fauteuils numérotés, disposés autour d'une longue et austère table rectangulaire. Un seul était absent, le poète Lars Forsell qui, la veille, au château, avant un concert de musique gustavienne, avait tenu à rendre hommage à tous les grands noms de la littérature suédoise qui n'avaient jamais été admis au sein de la prestigieuse assemblée pour diverses raisons, pas toujours très nobles...

Devant chaque siège : une bougie, un grand verre d'eau plate, un mince bloc de papier et un crayon noir. Pendant leurs délibérations, les académiciens ne se contentent pas de prendre des notes. Souvent, ils dessinent, et leurs gribouillages, soigneusement collectionnés, sont ensuite exposés (actuellement à la galerie Thiel à Stockholm). Après quelques discours sur les premiers pas de l'Académie, son rôle et son travail, hier et aujourd'hui, le beau monde s'est retrouvé à la salle des Glaces du Grand Hôtel pour assister à un « divertissement littéraire ».

C'est le 5 avril 1786 que le roi Gustav III préside la première réunion de cette Académie, dont il avait définitivement fixé les statuts le 20 mars.

ALAIN DEBOVE.

(Lire la suite page 15.)

débats

DROITS DE L'HOMME

Pour la première fois dans son histoire, la France a un secrétaire d'Etat chargé des « droits de l'homme ». Gérard Israël propose un certain nombre d'initiatives au nouveau gouvernement. C'est à l'ONU que s'adresse Gabriel Peronnet. Il ne doute pas que notre pays pourrait influencer son action dans le bon sens.

Le faux principe de la non-ingérence

L'ancienne majorité a fait sauter de nombreux blocages. Il faut maintenant multiplier les actions concrètes.

par GÉRARD ISRAËL (*)

QUELLE politique des droits de l'homme pour le gouvernement ? La question se pose avec d'autant plus d'intérêt que la France va avoir, pour la première fois dans son histoire, un secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de ce « dossier ». Les libertés, leur défense, ne sont pas le propre de tel ou tel école ou parti. Il est donc légitime de reconnaître à chacun son propre mérite.

Indéniablement, en *quelques* années, sous l'impulsion de M. Mitterrand, la France a su prévoir, en matière de droits de l'homme, des dispositions conformes à l'attente des Français et répondre à l'image que l'on se fait souvent de notre pays dans le monde entier ; autoriser les Français à introduire des recours individuels auprès des instances internationales (Conseil de l'Europe et ONU) fut une décision difficile, quand on connaît notre orgueil national, et qui fut prise.

Renoncer au monopole de la radiodiffusion, s'engager internationalement à ne pas appliquer la peine capitale, tenter, malgré le terrorisme et l'insécurité, de donner aux citoyens et aux immigrés des garanties de liberté en matière de contrôle d'identité furent des initiatives salutaires.

De même, sur un plan plus politique, l'évocation, sous les lambris du Kremlin, du cas Sakharov, lors d'un discours officiel du président de la République, ou le durcissement de notre position anti-apartheid en Afrique du Sud, imité aujourd'hui par les Etats-Unis, sont à saluer comme des positions courageuses parce que certaines d'entre elles ne sont pas toujours conformes à l'intérêt économique de la France. Il faut l'écrire : l'ancienne majorité a fait sauter de nombreux blocages.

Aujourd'hui, vis-à-vis du tiers-monde, alors qu'on se plaît à reconnaître notamment l'amitié des pays africains envers la France, ne convient-il pas de lancer l'idée d'une consultation permanente dans le domaine des droits de l'homme, entre les pays francophones et la France, pour « passer en revue » *les* problèmes et les difficultés qui peuvent aussi bien exister en Afrique qu'en France même ? Nul doute qu'un échange d'observations sur, par exemple, la situation des travailleurs africains immigrés en France pourrait permettre à notre pays de poser, à son tour, certaines questions sur la pratique des droits de l'homme en Afrique. Les sommets franco-africains ne sauraient rester uniquement voués à l'économie et à la défense de notre langue (commune).

De même, vis-à-vis de l'URSS et des pays de l'Est, une meilleure intégration de la défense des droits de l'homme dans les négociations économiques ou stratégiques donnerait de la hauteur aux interventions françaises et ne ferait plus apparaître le discours sur les droits de l'homme comme une rhétorique à usage moral. Le fascisme ordinaire au Chili ne mérite pas seulement la condamnation française, il rend nécessaire une politique économique sans concessions à l'égard de ce pays.

Le gouvernement, et d'abord son chef, doit avoir la responsabilité de coordonner ces initiatives, d'en proposer de nouvelles et de veiller à ce que chaque département ministériel ait le souci constant des libertés, au-delà de la technicité et de l'efficacité. Cela est spécialement vrai pour le ministère de l'intérieur, qui doit notamment rassurer les immigrés (les « travailleurs-hôtes », comme disent les Allemands) face aux thèses du Front national.

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, qui n'a pas hésité à remettre *coram populo* à M. Gorbatchev, en visite à l'Hôtel de Ville, une liste de prisonniers de conscience victimes du régime soviétique, détient quelques titres pour démontrer que le respect des droits de l'homme est l'affaire de tous les Français, des responsables en particulier, et non pas seulement des autorités morales ou spirituelles.

De plus, un gouvernement soucieux de ses responsabilités internationales ne saurait se contenter d'interventions de type humanitaire. Les organisations non gouvernementales (Amnesty International, Médecins sans frontières, Ligue des droits de l'homme, etc.) peuvent jouer, dans ce domaine, un rôle important. Mais seuls les représentants de l'Etat peuvent mettre en œuvre une politique véritable des droits de l'homme, c'est-à-dire des actions concrètes intégrées dans le contexte international, mettant en jeu (bouleversant) les schémas traditionnels et avant tout le faux principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui.

La France peut être ce grand pays dont l'image habite l'inconscient des opprimés.

(*) Membre du conseil de présidence du Mouvement solidarité participation (MSP), ancien député européen.

L'ONU doit être plus vigilante

La France a des idées pour mieux défendre les libertés fondamentales.

par GABRIEL PERONNET (*)

DANS sa définition première, la notion de droits de l'homme est d'abord le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne humaine, qui comprend bien entendu la liberté de penser, de se déplacer, sans risque d'arrestation, de détention ou d'exil. Il n'y a pas de compromis possible sur ces libertés essentielles.

La communauté internationale doit s'attacher en priorité à ce que soient promus les droits fondamentaux de la personne humaine que sont les droits civils et politiques ; elle doit également défendre les droit économiques, sociaux et culturels. Tous ces droits sont importants, indivisibles.

Il va de soi que la liberté individuelle ne peut s'accomplir pleinement lorsque règnent l'ignorance, la sous-alimentation, le sous-développement, le chômage ou l'absence de protection contre la maladie, et qu'il existe une unité en profondeur entre les droits de protection de la personne et les droits de sa promotion sociale, économique et culturelle. Mais on ne peut conditionner la satisfaction des droits des individus à la réalisation de droits collectifs dont la définition est souvent incertaine.

Depuis quarante ans, l'Organisation des Nations unies a accompli une œuvre normative remarquable, puisque, de la Déclaration universelle des droits de l'homme à la Convention contre la torture, plus de soixante instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme ont été adoptés. Pourtant, la comparaison entre ces documents internationaux qui engagent théoriquement les Etats membres de l'Organisation et la réalité telle qu'elle est vécue quotidiennement par ceux qui subissent la violence, et relatée par tant d'informations, de rapports et de témoignages directs incontestables, fait apparaître encore un trop grand décalage.

Les hommes et les femmes qu'on torture ou qu'on assassine parce qu'ils ne pensent pas selon la norme, les êtres opprimés pour le seul motif qu'ils sont simplement différents sur le plan politique, racial ou religieux, les manquements au respect des libertés fondamentales de l'homme dont nous recevons le témoignage quotidien, doivent exhorter la communauté internationale à réagir et à agir.

Le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et l'application intégrale de la Déclaration universelle des droits de l'homme constituent toujours l'objectif commun et permanent à atteindre.

L'action doit être menée avec vigilance et en permanence par les gouvernements, les citoyens, les organisations non gouvernementales et les organisations internationales.

Pour sa part, l'Organisation des Nations unies a l'obligation de veiller à l'application des dispositions contenues dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans les pactes relatifs à ces mêmes droits qui la complètent. Il lui incombe de prendre les mesures adé*quates pour répondre* à toutes les violations des droits de l'homme, quel qu'en soit le type et où qu'elles se produisent dans le monde. Il y a des situations qu'aucune raison d'Etat ne saurait justifier, et devant lesquelles la communauté internationale ne peut se taire.

Un droit et un devoir

Il est, en outre, légitime que soit évoquée au sein de l'Organisation des Nations unies la situation des droits de l'homme dans les Etats membres. Certains pays le contestent en se retranchant derrière le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures. Mais ils oublient qu'ils sont engagés par la Charte qu'ils ont accepté de respecter le jour où ils ont adhéré à l'Organisation, et qu'ils sont liés par les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme qu'ils ont ratifiés. Il ne s'agit donc pas seulement d'un droit pour l'Organisation des Nations unies de se saisir des atteintes aux droits de l'homme dans certains pays, mais d'un devoir. Elle doit se montrer vigilante, exigeante quand il s'agit du respect des droits et libertés qui figurent dans la Charte elle-même.

La voie menant à des résultats concrets est étroite et difficile. Il ne s'agit pas seulement de mieux faire respecter dans le monde les droits fondamentaux de la personne humaine ; il faut aussi résister aux entreprises de ceux qui cherchent à subordonner à des valeurs concurrentes les principes universels sur lesquels sont fondées les sociétés démocratiques et pluralistes, tout en acceptant les ajustements légitimes qui s'imposent en ce qui concerne les droits économiques, sociaux et culturels.

Quels que soient les obstacles, il faut agir de façon résolue et persévérante, tout en étant conscient qu'il s'agit là d'un domaine où prédominent encore l'idéologie et la politique au détriment de la morale et du droit.

La France a pris, tout au long de *l'année 1985, au sein de l'Organisa*tion des Nations unies et sur le plan national, un certain nombre d'initiatives importantes dans le domaine des droits de l'homme qui ont eu pour effet d'être suivies par d'autres pays.

Elle a souhaité notamment qu'aboutisse le projet de création d'un haut commissaire de l'ONU aux droits de l'homme qui, par une action permanente et continue, pourrait contribuer de manière efficace à assurer une meilleure protection et défense des droits de l'homme dans le monde.

Elle a également lancé l'idée de la constitution d'un corps d'observateurs qui pourraient intervenir avec l'accord des Etats concernés, en particulier à l'occasion des procès susceptibles de mettre en cause les droits de l'homme.

En cette année 1986, qui marquera le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la voix de la France doit s'élever à nouveau partout où les libertés fondamentales de l'homme sont menacées ou violées.

La condition humaine est une et universelle. Une seule atteinte contre une personne humaine est une atteinte contre toutes les autres.

(*) Ancien ministre, président de l'Association française pour les Nations unies.

LU

LES MOUVEMENTS NÈGRES EN FRANCE, 1919-1939, de Philippe Dewitte

Le temps des colonies

LA préhistoire de la décolonisation des pays africains est encore mal connue. Le soudain renversement des valeurs qui a fait évoluer les esprits de la bonne conscience coloniale des IIIe et IVe Républiques à la sympathie pour les luttes de libération a souvent empêché d'apercevoir les prémisses de ce cheminement. En s'intéressant aux mouvements nègres en France dans l'entre-deux-guerres, Philippe Dewitte éclaire bien des aspects ignorés et bouscule bien des idées reçues.

Il montre ainsi comment naissent, dès le lendemain de la première guerre mondiale, qui a rompu l'isolement des peuples colonisés et créé une « dette de sang » de la métropole à leur égard, des organisations qui défendent la dignité des « nègres », tandis que leur image se transforme peu à peu, passant du mythe du sauvage proche de l'animalité à celui du grand enfant. La plupart de ces pionniers sont en faveur de l'assimilation, qu'encouragent par exemple le premier congrès panafricain, en 1919, à Paris, les écrits du romancier antillais René Maran ou des journaux comme *l'Action coloniale, le Libéré, les Continents*. Une minorité s'engage aux côtés du Parti communiste, à travers l'Union intercoloniale, qui sèmera des germes pour l'avenir.

1926 marque le début d'une nouvelle étape, avec la création du Comité de défense de la race nègre, par Lamine Senghor, puis l'action de Garan Kouyaté, son successeur : les militants noirs tentent de s'affranchir de la tutelle des partis métropolitains et développent des thèmes culturels qui annoncent les recherches sur l'« identité nègre ».

Dans les années 30 enfin, que l'auteur baptise « l'âge d'or des intellectuels », la réflexion s'approfondit, les mentalités changent de part et d'autre, *la Revue du monde noir* débat de la « conscience de race », avant que *le Cri des nègres* n'appuie le combat anti-impérialiste et que les « nationalistes nègres » n'en viennent à rejeter en bloc le monde des Blancs.

Ce rapide résumé ne saurait rendre compte de la richesse d'un livre toujours vivant et clair, quoique abondamment documenté, qui analyse avec beaucoup de finesse les multiples facettes de ce long mouvement d'émancipation (notamment ses liens complexes avec l'Internationale communiste) et qui retrouve, à travers la réflexion sur la « nation nègre », des questions redevenues d'actualité, une fois passée la période des indépendances nationales.

THOMAS FERENCZI.

★ Editions L'Harmattan, collection « Racines du présent », 416 p., 160 F.

COURRIER DES LECTEURS

Et la raison d'Etat ?

On ne peut douter de la bonne foi du docteur Malhuret, secrétaire d'Etat, chargé des droits de l'homme (innovation spectaculaire de l'actuel gouvernement). Droits de l'homme à l'extérieur de l'Hexagone, droits de l'homme à l'intérieur, belle mission ! Le bon sens cependant suggère que le docteur Malhuret témoigne de quelque naïveté.

Comment imaginer, en effet, un gouvernement – de gauche ou de droite – en démocratie même – qui, dans son action quotidienne, sous la pression de « circonstances d'Etat », ne soit pas amené, à l'extérieur, à tolérer, voire parfois encourager à certaines violations des droits de l'homme et, à l'intérieur comme à l'extérieur, à les pratiquer lui-même ?

A chaque responsable alors du pouvoir d'Etat, ministres, parlementaires, etc., de veiller à ce que ces violations au-dehors comme au-dedans soient le plus rares possible. L'hommage rendu par le docteur Malhuret à François Mitterrand prouve que cette vigilance existe. La défense des droits de l'homme ne peut être valablement assumée que par des hommes et des femmes indépendants (autant que faire se peut) de toute raison d'Etat (...).

JULIETTE VENTRE *(Montpellier)*.

Sur une faute de français de M. Bourgeade

J'ai lu avec intérêt la lettre par laquelle M. Pierre Bourgeade a signalé aux Français la grave omission d'une négation dans le message que M. le président de la République adressait récemment à M. Laurent Fabius (*le Monde* du 27 mars).

M. Pierre Bourgeade estime que la faute de français dont M. François Mitterrand s'est rendu coupable doit nous conduire à modifier totalement le sens que nous accordions à tort à sa lettre. En vérité, le président ne souhaiterait nullement retrouver M. Fabius aux affaires.

Je me permettrai de souligner que M. Pierre Bourgeade a fait allusion à une « faute d'inattention » de M. Mitterrand. Il n'est point de faute d'inattention, mais il existe en revanche des fautes d'attention.

Comment croire qu'un homme aussi averti que M. Pierre Bourgeade se soit abandonné involontairement à une telle erreur ?

J'en déduis que M. Bourgeade a voulu à son tour nous laisser entendre qu'il fallait comprendre de sa lettre le contraire de ce qu'elle voulait exprimer.

ALAIN DECAUX, *de l'Académie française*.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

LES RELATIONS ENTRE L'URSS ET LES ÉTATS-UNIS

MM. George Shultz et Edouard Chevardnadze vont se rencontrer en mai à Washington

De notre correspondant

Washington. – Les relations soviéto-américaines paraissent entrer cette semaine dans une phase nouvelle, mais encore très mouvante. Elles sont, en effet, simultanément marquées, premièrement, par l'affirmation d'une volonté commune de contacts au plus haut niveau ; deuxièmement, par un manque de perspectives d'accords sur la réduction des armements et, troisièmement, par une claire détermination des Etats-Unis à regagner du terrain sur l'URSS, non pas certes dans son empire européen, mais aux quatre coins du tiers-monde.

En soi, aucun de ces trois éléments n'est nouveau, pas même le dernier, puisque M. Reagan est fondé à invoquer la politique des anciens présidents Truman et Kennedy pour contrer militairement l'influence soviétique. La combinaison de ces trois éléments, en revanche, n'a pas eu de précédent ni du temps de la guerre froide (on s'opposait durement mais sans planifier de rencontres régulières), ni durant la détente (on se voyait, sur fond de Vietnam, puis de recul américain, mais pour signer des accords), ni, bien sûr, pendant les cinq années de point mort et d'invectives réciproques qui, après 1979, avaient suivi (sous M. Carter comme sous M. Reagan) l'invation de l'Afghanistan.

On peut douter, et c'est d'ailleurs le cas de beaucoup au département d'Etat, que les dirigeants des deux pays puissent très longtemps continuer à se ménager et à protester de leur désir de se rencontrer alors qu'ils n'arrivent à se mettre d'accord que sur des échanges culturels ou des réouvertures de lignes aériennes. Pour les deux parties, cette situation a peut-être pourtant plus d'avantages que d'inconvénients. Le fait est, en tout cas, qu'après les quatre mois d'atermoiements soviétiques qui avaient suivi le sommet de Genève, les conversations de haut niveau reprennent maintenant entre les deux capitales.

On reparle d'un sommet

Tout récemment nommé secrétaire du comité central et revenu faire ses adieux à Washington, où il était ambassadeur depuis près d'un quart de siècle, M. Dobrynine devait être reçu, ce mardi 8 avril, par le président américain. Des rumeurs le disent porteur d'un message du numéro un soviétique, mais la certitude est que seront bientôt annoncés des entretiens, le mois prochain aux Etats-Unis, entre MM. Shultz et Chevardnadze, les chefs des deux diplomaties. La possibilité qu'un nouveau sommet, comme prévu à Genève, se tienne avant la fin de l'année aux Etats-Unis reprend ainsi consistance.

Ne serait-ce que pour des raisons de calendrier, l'objectif sera dur à tenir, car M. Reagan n'entend pas devoir sacrifier ses vacances d'août à cause des retards provoqués par les Soviétiques. D'ici à la mi-juillet, le délai paraît court, et septembre et octobre sont exclus par Washington en raison de la campagne pour les élections parlementaires de novembre. Le rendez-vous peut donc encore être aisément manqué, mais le Kremlin a multiplié, ces derniers jours, les déclarations encourageantes, et l'optimisme, dont les responsables du département d'Etat ne s'étaient jamais vraiment départis, en a été visiblement conforté.

Or, sur le fond des dossiers, rien d'essentiel n'a pourtant progressé depuis que, en pleine campagne pour sa réélection, M. Reagan avait, en septembre 1984, rouvert le dialogue avec Moscou en recevant M. Gromyko, alors tout-puissant ministre des affaires étrangères soviétique. Les deux superpuissances ont renvoyé des négociateurs à Genève en les chargeant de rechercher des accords non plus seulement sur les armes stratégiques et de moyenne portée, mais aussi (comme le voulait l'URSS) sur les armes spatiales, encore qu'aucun compromis ne soit esquissé.

> *Le dialogue soviéto-américain reprend, mais les divergences restent profondes entre les Deux Grands. Moscou insiste sur la réduction des armements, tandis que Washington souhaite des négociations sur les conflits régionaux.*

En fait, on aurait même plutôt régressé. Washington ne paraît plus évoluer vers des concessions sur l'Initiative de défense stratégique (la « guerre des étoiles »), alors que, début novembre, on n'hésitait pas au département d'Etat à parler officieusement d'une possible limitation des essais liés aux recherches sur l'IDS en échange de concessions soviétiques sur les armes nucléaires offensives. C'était l'époque où les partisans d'un accord de réduction des armements pensaient que la dynamique du dialogue ferait évoluer la Maison Blanche.

Ce temps est révolu et, côté soviétique, les choses n'ont pas évolué non plus vers l'assouplissement. Alors que M. Gorbatchev avait effectivement laissé entrevoir avant Genève les premiers jalons d'un compromis, il paraît aujourd'hui préférer les effets de propagande à un véritable travail de rapprochement. Tout se passe comme s'il avait été déçu ou critiqué (ou les deux) de n'avoir pas obtenu, au sommet de novembre, un seul geste de M. Reagan sur l'IDS, et comme s'il essayait donc, par opinions publiques interposées, de faire pression sur le président américain en se présentant comme un homme de paix, tout en laissant planer la menace d'une interruption du processus entamé à Genève.

Les négociateurs soviétiques, à en croire au moins les Américains, ont en conséquence campé à Genève sur leurs positions, tandis que M. Gorbatchev en appelait avec fracas, de Moscou, tantôt à l'élimination de toutes les armes nucléaires d'ici à l'an 2000, tantôt à un sommet impromptu sur l'arrêt des tests nucléaires. Quant à ses propositions sur les missiles de moyenne portée, on les croirait étudiées pour ne laisser le choix aux Etats-Unis qu'entre un refus et de sérieuses difficultés avec la Chine et le Japon, qui resteraient visés, et la France et la Grande-Bretagne, qui devraient renoncer à la modernisation de leurs propres forces.

Changement de climat à Washington

A moyen terme, cette tactique peut avoir des résultats qu'il serait erroné de sous-estimer puisqu'elle tend à donner de l'URSS l'image d'un pays multipliant les initiatives et les propositions de paix, alors que l'intransigeance et l'immobilisme deviendraient américains. Dans l'immédiat pourtant, et aux Etat-Unis en tout cas, ces habiletés n'ont connu qu'un complet fiasco, car le climat politique de Washington a, entre l'avant et l'après-Genève, évolué du tout au tout sur plusieurs points fondamentaux.

Autant, d'abord, l'opinion américaine tenait rigueur à M. Reagan de ne pas avoir eu de contacts avec les dirigeants soviétiques, autant elle est maintenant rassurée depuis le sommet de Genève et fait donc globalement confiance au président pour le détail des conversations. On se parle et on se sourit, c'est l'essentiel. Le Congrès, quant à lui, n'est pas empressé de se faire l'avocat de concessions à Moscou, alors qu'il est déjà accusé de mollesse face à l'ennemi quand il veut réduire les dépenses militaires et tente de s'opposer à la politique de déstabilisation des sandinistes au Nicaragua.

Cette première évolution en a amplifié une autre. Au moment même où, au sein du gouvernement, les partisans d'une relance du contrôle des armements perdaient, vis-à-vis de M. Reagan, le puissant argument de la pression de l'opinion publique, ils perdaient aussi l'un de leurs principaux avocats, M. McFarlane, qui quittait son poste de conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale. Entre le Pentagone qui ne croit nullement aux vertus du contrôle des armements et le département d'Etat qui le considère indispensable, M. McFarlane avait été l'homme par lequel la balance avait penché en faveur de M. Shultz. A son départ, le rapport de forces s'est infléchi car son successeur, l'amiral Poindexter, a notoirement moins d'intérêt pour les sommets.

Troisième évolution, la plus fondamentale peut-être, le succès des coups de pouce américains aux transitions pacifiques aux Philippines et en Haïti, a donné à M. Reagan une assurance que peu de présidents avant lui ont connue. Le paradoxe est qu'il ne s'est jamais beaucoup soucié de ce qui se passait à Port-au-Prince, qu'il a systématiquement eu un train de retard sur l'évolution de la situation à Manille, et que l'entier mérite de ces deux affaires revient au département d'Etat. Mais là n'est pas le problème. Bénéficiaire des applaudissements, M. Reagan se sent totalement justifié et libre d'aller maintenant de l'avant dans ce qui est à ses yeux fondamental : le soutien aux mouvements de guérilla anticommunistes qui s'opposent de par le monde à des régimes proches de Moscou.

La victoire qu'il est en passe de remporter au Congrès sur l'aide aux « contras » antisandinistes valide de fait son analyse de la situation. Et si, parallèlement, Washington est désormais si prompt à envoyer des hélicoptères à la frontière du Nicaragua, si on y parle très ouvertement de fournir des conseillers militaires aux « contras » et d'un renforcement des sections opérationnelles de la CIA, si la résistance afghane et les hommes de M. Savimbi, en Angola, ont commencé à recevoir des missiles anti-aériens portables, c'est que, nuances mises à part, le soutien aux guérillas antisoviétiques fait virtuellement l'unanimité au sein du gouvernement.

Un véritable « activisme »

Le républicain classique qu'est M. Shultz y est même nettement plus favorable que ses adversaires les plus acharnés, les néo-conservateurs du cabinet de M. Weinberger. Seuls les militaires, les derniers à se remettre du Vietnam, marquent de véritables réticences que ne partagent pas M. Poindexter et ses collaborateurs, partisans bien connus par ailleurs, comme M. Shultz, et contrairement à M. Weinberger, de réponses militaires au terrorisme. C'est ainsi que, alors que le Congrès et la presse libérale sont sans voix, règne à Washington un *« activisme »*. (le mot s'emploie dans les couloirs du département d'Etat) qui a, *de facto*, relégué les relations bilatérales avec l'Union soviétique au second rang des préoccupations de politique étrangère.

Ce qui compte le plus, ce sont les problèmes de sécurité régionale auxquels doit être donnée *« une place de premier plan sur l'agenda des relations soviéto-américaines »*, comme le dit le long document récemment envoyé par M. Reagan au Congrès pour réactualiser la formulation de sa politique étrangère. Ce texte exprime une assurance confondante sur la force de la *« révolution démocratique »* de par le monde et la faiblesse politique, interne et externe, dont souffrirait aujourd'hui l'URSS.

Apparemment, M. Gorbatchev a fini, comme l'espérait le département d'Etat, par comprendre qu'il était plus que temps de rappeler que son pays existe. La préparation d'un deuxième sommet devrait contribuer à un retour aux réalités. Pour l'heure, cependant, ce que M. Reagan a à dire au dirigeant soviétique est que l'Initiative stratégique est un projet défensif qui garantira la paix mondiale et que la *« paix globale »* passe par des négociations sur l'Afghanistan, le Nicaragua, le Cambodge et l'Angola.

BERNARD GUETTA.

DES MEMBRES DE GREENPEACE ARRÊTÉS SUR LE SITE DES ESSAIS NUCLÉAIRES DANS LE NEVADA.

Las Vegas *(AFP)*. – Six membres de l'organisation Greenpeace participant à une action de protestation contre les essais nucléaires américains dans le Nevada et qui s'étaient introduits sur le site où devait se dérouler, mardi 8 avril à 17 heures (heure de Paris), une nouvelle explosion atomique, ont été arrêtés mardi matin. Deux autres militants de Greenpeace ont quitté le site après avoir pris des films et des photographies.

A Washington, des responsables du département de l'énergie avaient indiqué qu'il n'y avait *« aucune chance »* pour que les manifestants *« interrompent quelque activité que ce soit sur le site »*. La zone d'essais nucléaires dans le Nevada couvre une superficie d'environ 2 100 kilomètres carrés. Elle n'est protégée par aucune barrière, mais les points « sensibles » sont surveillés en permanence par des caméras, des hélicoptères et des patrouilles terrestres.

En 1983, quatre membres de Greenpeace avaient pénétré sur le site d'essais du Nevada. Ils avaient échappé aux recherches pendant plusieurs jours avant d'être arrêtés.

La préparation de la conférence sur les contacts entre les personnes se heurte à de vives réticences de Moscou

Berne *(AFP)*. – Les travaux préparatoires de la conférence sur les contacts entre les personnes, organisée à Berne dans le cadre de la CSCE (1), ouverts jeudi 3 avril dans la capitale suisse, commencent à s'enliser dans les discussions sur l'ordre du jour à adopter. Les Etats-Unis, et les pays occidentaux en général, souhaitent que soient abordés tous les problèmes relatifs aux contacts entre les ressortissants de l'Est et ceux de l'Ouest. Les Américains, notamment, voudraient voir aborder franchement le problème de l'émigration de l'Est vers l'Ouest, alors que les Soviétiques s'y refusent. Au cours des discussions, le délégué américain, M. Michael Novak, a fait remarquer que 10 % des Américains sont originaires des pays de l'Est, et qu'ils sont donc particulièrement sensibles à cet aspect des rapports entre les deux blocs. Argument auquel les Soviétiques répondent en affirmant qu'un tel problème relève de la souveraineté des Etats.

Par ailleurs, les Etats-Unis demandent que la plus large publicité soit faite aux travaux de cette conférence, notamment en ouvrant au public la salle des séances, alors que l'URSS, pour le moment, a déclaré qu'elle ne tolérerait la présence du public que lors de la séance inaugurale.

La conférence proprement dite s'ouvrira à Berne le 15 avril, pour se prolonger jusqu'au 26 mai. Elle sera accompagnée, dans ses premiers jours, d'une « contre-conférence », à laquelle participeront notamment M. Yves Montand et diverses personnalités connues pour leur lutte en faveur des droits de l'homme (*le Monde* du 4 avril).

(1) La conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, dont le processus a été entamé en 1975 à Helsinki, regroupe 35 pays (tous les Européens sauf l'Albanie, auxquels s'ajoutent les Etats-Unis et le Canada).

L'ATTENTAT DE BERLIN-OUEST

L'ambassadeur américain à Bonn met directement en cause la Libye

L'ambassadeur des Etats-Unis en Allemagne fédérale, M. Richard Burt, a directement mis en cause la Libye dans l'attentat commis, samedi 5 avril, contre une boîte de nuit à Berlin-Ouest, fréquentée par des soldats américains, et qui a fait deux morts. Il existe, a déclaré M. Burt à la chaîne de télévision NBC, de *« très nettes indications »* d'une implication de Tripoli dans cette action terroriste.

Les accusations de l'ambassadeur des Etats-Unis paraissent se fonder sur l'interception par les services américains de communications télégraphiques entre la Libye et l'ambassade de ce pays à Berlin-Est. Selon ABC, une autre chaîne de télévision américaine, les Etats-Unis auraient capté un message adressé par le colonel Kadhafi à la représentation diplomatique libyenne en Allemagne de l'Est et dans lequel il félicitait les auteurs de l'attentat. Ce message indiquait que la Libye *« avait connaissance des détails de l'attentat »*, a commenté un journaliste de la chaîne, et il était *« dans son essence un télégramme de félicitations pour du travail bien fait »*.

L'interception, dans les jours ayant précédé l'explosion, d'autres messages entre Tripoli et la mission libyenne à Berlin-Est avait amené les Etats-Unis, a précisé M. Burt, à entreprendre *« des discussions avec les Soviétiques et les Allemands de l'Est »* sur une possible menace terroriste. *« Nous leur avons dit que nous étions préoccupés par la possibilité d'une attaque venant du Bureau du peuple libyen »*, a-t-il ajouté. Ces contacts se sont poursuivis après l'attentat de samedi.

Adoptant un ton très ferme, M. Burt a déclaré qu'il convenait désormais de *« prendre des mesures pour exclure Kadhafi des relations politiques et diplomatiques normales »*. A ce sujet, un porte-parole du département d'Etat a confirmé, lundi 7 avril, que Washington avait appelé ses alliés en Europe à expulser les diplomates libyens qui seraient impliqués dans des actes terroristes, la Maison Blanche étudiant de son côté d'éventuelles représailles militaires contre Tripoli. A Washington, on estime que les mesures contre les missions libyennes à l'étranger *« suspectes »* pourraient aller jusqu'à leur fermeture.

Dans un communiqué diffusé à Beyrouth, le Comité de solidarité aux prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA), une organisation terroriste qui a revendiqué une série d'attentats en France, a annoncé, lundi, qu'il allait commettre des attentats en Italie. Le CSPPA réclame la libération de deux Libanais, Mme Joséphine Abdo Sarkis et M. Abdallah Mansouri, détenus depuis dix-huit mois en Italie.

D'autre part, selon l'hebdomadaire *Newsweek*, les opérations militaires américaines menées, les 24 et 25 mars dernier, contre la Libye ont été *« loin d'être un succès total »*. Citant des *« sources occidentales dignes de foi »* dans ce pays, *Newsweek* indique que les missiles américains HARM tirés par les appareils de l'US Navy contre la batterie de missiles sol-air SAM-5, près de la ville de Syrte, n'ont détruit qu'un des sept radars de surveillance de cette base. Le radar de guidage des SAM-5 n'a jamais été atteint, affirme l'hebdomadaire. – *(AFP, Reuter.)*

LE SORT DES FAUX ÉPOUX TURENGE

M. David Lange accuse M. Chirac d'avoir refusé de le recevoir à Paris

Wellington *(AFP, Reuter)*. – Le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, a assuré lundi 7 avril au cours d'un entretien avec des journalistes que son collègue français, M. Jacques Chirac, avait refusé de le recevoir à Paris, aussi longtemps que les faux époux Turenge, le commandant Maffart et le capitaine Prieur, n'auraient pas été remis en liberté par Wellington. M. Lange a redit à ce sujet que les deux agents français ne pourraient être expulsés que si Paris s'engageait à leur faire purger au moins cinq ans de leur peine (ils ont été condamnés à dix ans de prison par le tribunal d'Auckland le 22 novembre 1985).

Il a en outre jugé blessante pour son pays la menace française d'interdire l'accès du marché communautaire européen aux produits néo-zélandais. *« Nous ne sommes pas un Etat vassal qui se prostitue*, a dit M. Lange. *Nous sommes un peuple qui a le droit de gagner sa vie en accord avec les critères juridiques internationaux. Si nous devons céder à chaque menace de chantage, autant mettre la clé sous la porte. »*

M. Lange a également critiqué la réaction face au terrorisme libyen, alors qu'une indifférence relative a accueilli le sabotage du *Rainbow-Warrior*. *« On ne peut pas demander à certains de condamner le terrorisme d'Etat, et à d'autres de faire comme si cela ne s'était jamais produit »*, a-t-il estimé.

Le premier ministre néo-zélandais a en outre exprimé le sentiment que les ministres français, dans leur ensemble, avaient reçu l'instruction de n'avoir aucun contact avec Wellington, en particulier avec leurs homologues. Il a d'autre part souhaité que M. Pierre Trudeau, ancien premier ministre canadien, serve de médiateur dans la controverse actuelle entre la Nouvelle-Zélande et la France.

[A Paris, l'entourage de M. Chirac a indiqué que le premier ministre n'avait *« envoyé aucun message personnel, écrit ou verbal, à M. Lange »*, et que les relations entre les deux gouvernements *« devaient suivre les voies diplomatiques normales »*. L'ambassadeur néo-zélandais, M. McArthur, a été reçu la semaine dernière par le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond. Il ne s'agissait cependant pas, indique-t-on au Quai d'Orsay, d'une « convocation » au sens précis du mot dans le vocabulaire diplomatique, mais d'une prise de contact de courtoisie, qui ne semble avoir apporté aucun élément nouveau.]

PROCHE-ORIENT

NOUVELLES TENSIONS EN ISRAËL

Le ministre des finances défie l'autorité de M. Pérès

De notre correspondant

Jérusalem. — Le gouvernement israélien d'union nationale s'offre une nouvelle crise. Drôle de crise en vérité. Certes, comme d'habitude, le sort de la coalition au pouvoir est en jeu, six mois avant l'alternance entre Likoud et travaillistes. Mais, cette fois, la crise a été, sinon désamorcée, du moins « programmée » avant même d'atteindre un premier point d'orgue. On sait d'ores et déjà qu'elle durera plusieurs jours. L'issue fatale n'est pas exclue. Mais le délai de réflexion suffit largement à élaborer un énième compromis.

Tout commence vendredi dernier avec la publication dans le quotidien *Haaretz* d'une interview où M. It- zhak Modaï, ministre des finances et l'un des hommes-clés du Likoud, se montre vipérin envers M. Shimon Pérès, chef du gouvernement et du parti travailliste. « *Pérès*, dit M. Modaï, *ne comprend rien à l'économie. Il est par nature trop conciliant. (...) Pour venir en aide aux entreprises en difficulté, il a cambriolé le budget. (...) Il voyage beaucoup. C'est un premier ministre volant.* » Imagine-t-on pareilles amabilités ailleurs qu'en Israël ? C'en est trop pour le patient Shimon Pérès qui sort de ses gonds. Sommé de démentir ou de s'expliquer, M. Modaï ne fait ni l'un ni l'autre.

Une semaine de répit

Fort de l'appui de ses collègues travaillistes, réunis après le conseil dominical — M. Rabin, ministre de la défense, prêchant seul la prudence, — M. Pérès tranche : « *Un ministre qui n'est pas d'accord avec la politique du cabinet doit démissionner. Le gouvernement n'est pas une prison. Chacun peut le quitter à son gré.* » La responsabilité collective, il est vrai, n'a jamais été le fort des dirigeants israéliens. Mais, lors de la dernière crise qui avait mis aux prises en novembre MM. Pérès et Sharon, le premier ministre avait prévenu qu'il ne tolérerait plus d'attaques personnelles. Conscient d'avoir été un peu loin, M. Modaï tente de calmer le jeu et adresse, lundi 7 avril, une brève lettre d'excuses au premier ministre. Trop tard, semble-t-il. L'accord d'union nationale interdisant à M. Pérès de limoger un ministre du Likoud sans l'accord de son parti, la droite ne peut que serrer les rangs autour de M. Modaï en accusant les travaillistes de cherche un prétexte pour ne pas appliquer l'alternance prévue en octobre. La menace d'éclatement de la coalition gouvernementale grossit alors d'heure en heure. Déjà l'inévitable médiateur des jours de crise entre en scène. Le rôle revient, cette fois, à M. Avraham Shapira, chef du parti orthodoxe Agoudat Israel.

Mais la tension retombe soudain lundi soir, M. Pérès avait convoqué le cabinet pour lui annoncer « *le limogeage irrévocable* » de M. Modaï, mais, accédant à la demande de M. Shamir, il reporte à dimanche prochain l'annonce de sa décision. L'ouverture, mardi soir à Tel-Aviv du congrès du Parti travailliste repousse, en fait, le dénouement de la crise de près d'une semaine. Une éternité dans le contexte israélien. D'ici là, *M. Modaï est prié de remettre sa* démission. La balle est de nouveau dans le camp du Likoud.

La crise entre MM. Pérès et Modaï couvait depuis quelques temps. Après avoir fait bon ménage et réussi ensemble à vaincre l'hyper- inflation, les deux hommes s'entendaient de plus en plus mal. M. Modaï a-t-il délibérément hâté la crise ? Difficile à dire, tant ce personnage ambitieux et au parler franc est un politicien imprévisible, connu pour ses sautes d'humeur. Ayant mis en œuvre avec succès le plan d'austérité, le ministre des finances revendique aujourd'hui sa part de lauriers et tolère mal que M. Pérès en tire le principal bénéfice de la réussite gouvernementale. En outre, les deux hommes ont, en économie, des idées différentes. Social-démocrate bon teint, M. Pérès croit aux vertus de l'interventionnisme d'Etat et refuse de laisser mourir des entreprises malades du seul fait qu'elles appartiennent à la centrale syndicale Histadrout, telles la Compagnie de travaux publics Solel Boneh et la caisse d'assurance-maladie Kupat Holim. Chantre du néo-libéralisme — n'est-il pas le chef du Parti libéral associé au Hérout au sein du Likoud ? — M. Modaï reproche au premier ministre de voler au secours des « *entreprises socialistes* », oubliant un peu vite que plusieurs grosses firmes privées en difficulté profiteront aussi du pactole gouvernemental.

Première retombée de la crise : la question de l'alternance (la *rotatzia*) entre les partenaires de l'union nationale, qui devait déjà être au cœur du congrès travailliste, risque de dominer totalement ses débats. L'indiscipline de M. Modaï va bien sûr apporter de l'eau au moulin de tous les ministres, députés et cadres travaillistes qui enragent à l'idée d'abandonner la direction du gouvernement au Likoud en octobre. Tous verront là un excellent prétexte à délier le Parti travailliste de ses engagements et à provoquer des élections anticipées.

Pour M. Pérès; la partie est délicate. D'abord, en dépit des apparences, M. Modaï est un adversaire plus dangereux que M. Sharon. Il a réussi la prouesse d'être un ministre des finances très populaire. Près de 60 % des Israéliens ont de lui une opinion favorable. Ensuite, l'électorat reste foncièrement partisan de la poursuite de l'expérience en cours et risque de tenir rancune à M. Pérès s'il juge le prétexte de la rupture insuffisant. En Israël, comme ailleurs, l'opinion publique est chose très volatile. Le Likoud, qui a la majorité au sein de l'influente commission des finances de la Knesset, a d'ailleurs les moyens d'entraver la politique économique de M. Pérès. Enfin, toute campagne électorale risque de remettre en cause le fragile assainissement de l'économie.

Pris entre la combativité de ses troupes et les rigueurs de l'aventure électorale, M. Pérès affronte un dilemme. S'il avale cette nouvelle couleuvre, son autorité en sortira affaiblie. S'il tient bon jusqu'au bout, il risque de porter, aux yeux des Israéliens, la responsabilité de la crise. La difficulté du choix l'a sans doute incité à s'accorder un délai de réflexion.

J.-P. LANGELLIER.

● *Les relations diplomatiques entre l'Espagne et Israël.* — Le premier ambassadeur d'Espagne en Israël est arrivé, dimanche 6 avril, par bateau à Haïfa, où il a déclaré que Madrid espérait participer aux efforts de paix au Proche-Orient. M. Pedro Lopez Aguirrebengoa a assuré que l'Espagne — qui a décidé en janvier d'établir des relations diplomatiques avec Israël reste déterminé à entretenir les meilleurs rapports possibles, bien qu'elle ait accepté la présence d'un représentant permanent de l'OLP à Madrid. — *(Reuter.)*

La controverse sur l'heure d'été est devenue une affaire nationale

De notre correspondant

Jérusalem. — La controverse sur l'instauration de l'heure d'été en Israël *(le Monde* du 3 avril) est devenue la grande affaire nationale du moment. En refusant, vendredi 4 avril, pour des raisons religieuses de laisser avancer d'une heure les pendules, le rabbin Itzhak Peretz, ministre de l'intérieur et chef du petit parti orthodoxe séfarade Shas, a fait plus que ranimer une vieille polémique. Il a rallumé du même coup l'éternel débat entre laïcs et religieux où s'affrontent deux philosophies du judaïsme, deux visions de l'État d'Israël.

La décision du rabbin Peretz de mettre fin à l'expérience de l'heure d'été, réintroduite à titre d'essai il y a deux ans, a provoqué une levée de boucliers dans tous les secteurs d'une population largement acquise à cette pratique. Des manifestants de la gauche laïque sont allés dimanche en guise de protestation faire crépiter un arsenal de réveille-matin sous les fenêtres du ministre. Plus sérieusement, de nombreux responsables de l'économie sont résolus à ignorer le choix de M. Peretz. Le patronat et la centrale syndicale Histadrout, pour une fois d'accord, s'apprêtent à appliquer le nouvel horaire. L'armée, plusieurs ministères et les coopératives de transports publics feront de même. Aucun doute : le rabbin Peretz, ces jours-ci, est le moins populaire des ministres.

Il reproche à l'heure d'été d'entraîner chaque samedi une désacralisation du repos sabbatique et d'obliger les juifs pieux qui se rendent à la synagogue avant le travail à se lever plus tôt. L'heure d'été, rétorquent ses adversaires, réduit le nombre des accidents de la route. En se cramponnant au dogme. ajoutent-ils, M. Peretz piétine donc le plus sacré des commandements du judaïsme : sauver, quand c'est possible, des vies humaines.

Le dernier mot reviendra sans doute à M. Shimon Pérès. Le premier ministre peut légalement désaisir le rabbin du dossier ou encourager la Knesset à entraver sa décision. Il a choisi, dimanche 6 avril, de temporiser en reportant d'une semaine l'inscription de l'affaire à l'ordre du jour du cabinet. Il cherche d'évidence à ménager les milieux orthodoxes, partenaires obligés de toute coalition étroite, le jour — plus ou moins proche — où l'actuelle union nationale avec le Likoud aura vécu.

Saisie par un député, la Cour suprême pourrait, dès mercredi, imposer d'office l'heure d'été, ce qui ôterait une épine du pied de M. Pérès. Le Mouvement des droits civiques (opposition de gauche) a déposé une motion de censure à ce sujet, et le parti Shinui (centre gauche) menace de quitter la coalition.

L'affaire de l'heure d'été n'est qu'un nouvel épisode du conflit permanent entre laïcs et religieux, lequel constitue chaque jour un peu plus la principale ligne de fracture dans la société israélienne. D'un côté, il y a ceux — nettement majoritaires — qui, croyants ou non, se réclament de la pensée libérale, privilégient la tolérance, le pluralisme et la liberté de conscience. De l'autre, ceux qui exaltent l'héritage, valorisent la responsabilité collective et entendent soumettre les lois de la cité aux préceptes de la Thora. Entre les premiers et les seconds, le fossé ne cesse de s'élargir. L'intolérance croissante des extrémistes et leur prétention à régenter l'existence quotidienne de leurs compatriotes irritent une population qui, à plus de 60 %, n'est guère pratiquante.

Chaque semaine apporte son lot d'incidents à résonance religieuse. A Haïfa, ville mixte, juive et arabe, la gestion d'un funiculaire touristique vient d'être confiée, sous la pression des orthodoxes, à un avocat druze. Celui-ci joue un peu en l'occurrence le rôle du *shabbat goy*, ce voisin non juif qui venait jadis allumer le feu des familles pieuses, activité interdite aux juifs le samedi. A Petah-Tikva, petite ville proche de Tel-Aviv, des milliers d'orthodoxes ont manifesté ce week-end contre l'ouverture d'un cinéma pendant le sabbat. Quelques heures plus tôt, la police de Jérusalem avait arrêté en flagrant délit de vandalisme quatre membres de la secte intégriste et antisioniste des Gardiens de la Cité. Au cours des derniers mois, ces orthodoxes extrémistes ont incendié une quarantaine d'abribus ornés d'une publicité féminine qu'ils jugeaient licencieuse. On pourrait multiplier les exemples.

Une chose est sûre : la controverse sur l'heure d'été ne redorera pas la blason des orthodoxes. Selon un récent sondage, ceux-ci souffrent auprès du public d'une image fort médiocre. Pour un Israélien sur quatre, les « hommes en noir » sont « *opportunistes* », « *menteurs* » et « *charlatans* » ; 22 % des personnes interrogées les jugent « *extrémistes* » et « *intolérants* » ; 19 % de la population seulement — soit moins que la proportion de religieux dans le pays — ont des orthodoxes une opinion favorable.

J.-P. L.

Liban

Deux morts à la suite du raid israélien sur des positions palestiniennes près de Saïda

Deux militants palestiniens ont été tués et six autres blessés lors du raid effectué, lundi 7 avril, par l'aviation israélienne contre des positions palestiniennes à proximité de la ville de Saïda, chef-lieu du Liban du Sud (*le Monde* du 8 avril). Selon des témoins, une vingtaine de bombes de 500 kilos ont été lâchées, détruisant cinq immeubles dans le camp de réfugiés de Mieh-Mieh, au sud-est de Saïda, et une station de radio palestinienne dans la localité de Faouar (au sud de Saïda).

Selon un porte-parole militaire israélien, c'est de l'une de ces bases qu'est parti un commando de trois hommes, capturés près de la frontière israélienne le 31 mars dernier, alors qu'ils s'apprêtaient à effectuer une opération de prise d'otages en Israël. Dans un communiqué diffusé à Tunis, le comité exécutif de l'OLP a affirmé que ce raid « *ne ferait que renforcer la détermination des combattants palestiniens à intensifier la lutte armée contre l'ennemi sioniste* ».

L'opération de lundi est le troisième raid d'Israël contre des positions palestiniennes, notamment du Fath, depuis le retrait israélien de cette région en juin 1985. Elle confirme le retour en force des Palestiniens — et particulièrement des sympathisants de M. Arafat — au Liban du Sud.

D'autre part, le mouvement chiite Amal et les Palestiniens se sont mutuellement rejeté la responsabilité de la reprise des accrochages, lundi soir, autour du camp de réfugiés de Chatila, au sud de Beyrouth. Des tirs et des bombardements sporadiques sur le camp ont repris en début de soirée, en dépit d'un accord de cessez-le-feu conclu entre les belligérants durant le week-end.

Enfin, la direction du Parti communiste libanais a indiqué, lundi, qu'un de ses cadres pour la région du Liban du Sud, M. Kamel Sabbah, et un militant avaient été assassinés dimanche. Selon certaines sources, des miliciens d'Amal seraient responsables de ces assassinats. En février dernier, des dizaines de militants communistes avaient été arrêtés par Amal dans cette région, tandis que quarante-quatre autres étaient enlevés puis relâchés par le Hezbollah, le parti intégriste chiite pro-iranien. — *(AFP.)*

● *M. George Bush à Bahrein.* — Le vice-président américain est arrivé lundi 7 avril à Bahrein, deuxième étape après l'Arabie saoudite de la tournée qu'il a entreprise dans le Golfe. Il doit ensuite se rendre à Oman et au Yémen du Nord. — *(AFP.)*

AFRIQUE

Madagascar

Vente et « déportation » d'enfants

« *L'enfant n'est pas une marchandise susceptible de faire l'objet d'un échange, encore moins d'une vente.* » Cette mise au point de M. Sylvain Andrianahinoro, premier président de la Cour suprême de Madagascar, publiée dans le quotidien *Madagascar-Matin* du 15 novembre 1985, faisait suite à la découverte de plusieurs cas d'enfants vendus par leurs mères sur les marchés, notamment à Tananarive et à Antsirabé. Depuis cette date, le phénomène n'a pas, semble-t-il, été enrayé. Cette pratique va de pair avec une extrême paupérisation des campagnes malgaches, le régime du président Didier Ratsiraka n'ayant obtenu que de médiocres résultats pour remettre de l'ordre dans les circuits de production et surtout de commercialisation du riz, nourriture de base de la population. Une famine endémique et une malnutrition généralisée a provoqué un exode continu de la population rurale vers les villes, où prolifèrent les bidonvilles.

Madagascar-Matin faisait état, à la fin de l'année dernière, de l'apparition de groupes d'enfants misérables, âgés de un à dix ans, dont l'occupation principale est la mendicité. Ces enfants sont parfois porteurs d'un « *certificat officiel* » indiquant qu'« *ils sont autorisés à mendier. Les bienfaiteurs ou les personnes qui voudraient les héberger ou les adopter sont priés de se présenter, accompagnés de témoins, au bureau du fokontany* [mairie] *du président signataire du certificat.* » Derrière ces propositions d'adoption se cache souvent un véritable trafic. Le quotidien malgache rapporte que le prix d'un enfant atteint 5 000 francs malgaches (1), la transaction entre le vendeur et l'acheteur s'effectuant parfois sur la base d'une convention dûment signée entre les deux parties, voire en présence de responsables du *fokontany*.

Cette situation est directement liée à la recrudescence de la pauvreté et aux pénuries, souvent artificielles, de riz. Certains gros commerçants ou importateurs, souvent proches du pouvoir, se livrent à des trafics lucratifs consistant à détourner la production nationale et les denrées importées, qui sont revendues au marché noir. Ce *risoriso* est alors vendu au double du prix officiel.

Le prolétariat qui se créé dans les villes prend des proportions inquiétantes, notamment à Tananarive ; d'une part, les autorités s'avèrent incapables de subvenir aux besoins (nourriture et hygiène) de plusieurs centaines de personnes, d'autre part, ces regroupements de population favorisent l'insécurité. Celle-ci, en ville, s'exprime dans ces trop fameuses explosions de violence (les *rotaka)* que le pouvoir mate férocement. Dans les campagnes, les *dahalo*, bandes armées qui se livrent notamment au vol des bœufs, font régner leur loi.

Le régime du président Ratsiraka utilise des moyens à grande échelle pour tenter de « nettoyer » les villes. Selon le témoignage d'un frère franciscain de Tananarive, en février dernier, les autorités de la capitale ont « *nettoyé la ville et déporté à l'extérieur six cents personnes gênantes. Deux cents enfants de moins de six ans ont été placés dans un « centre social » à Isotry. Deux cent quarante adolescents de six à quinze ans en pleine ville, dans la cour* [de la caserne] *des pompiers de Tana, à Tsaralalana, gardés par des pompiers, dont certains armés de triques, et derrière des barrières. Les adultes ont été entassés au « kilomètre 8 », sur la route de Tamatave, dans des baraques précaires, sans nourriture et commodités. Certains sont morts, d'autres reviennent clandestinement en ville* ».

La commune a lancé un appel aux communautés religieuses pour venir en aide à ces six cents personnes, mais, selon ce témoignage, il n'y avait que cent soixante-sept enfants dans le centre social au lieu des deux cent quarante annoncés. Ce frère franciscain estime qu'il y a, de la part des autorités, une volonté de détourner à leur profit une partie des dons reçus. Ce religieux indique enfin : « *Si des soins ne sont pas donnés rapidement, il y a une volonté pure et simple de résoudre le problème par un infanticide et une solution d'extermination. Cela débarrassera la ville de ces pauvres !* »

L. Z.

(1) Un franc français vaut — officiellement — environ 91 francs malgaches.

Tunisie

Remaniement ministériel partiel

Tunis *(AFP, AP).* — Le premier ministre, M. Mohamed Mzali, a annoncé, lundi 7 avril, que le président Bourguiba avait nommé le directeur du cabinet présidentiel, M. Mansour Skhiri, comme ministre de la fonction publique et de la réforme administrative, en remplacement de M. Mezri Chekir, *« appelé à d'autres fonctions »*, qui n'ont pas été précisées. M. Skhiri, qui avait déjà rang de ministre, *« cumule ses nouvelles fonctions avec celles de ministre directeur du cabinet présidentiel »*, a précisé le premier ministre.

D'autre part, le chef de l'Etat a nommé un nouveau ministre de la jeunesse et des sports, le Dr Hamed Karoui, vice-président de la Chambre des députés, membre du bureau politique du Parti socialiste destourien (PSD, au pouvoir), en remplacement de M. Bouricha, nommé en octobre dernier.

L'irrésistible ascension de M. Mansour Skhiri

Ce remaniement vient confirmer l'importance grandissante que M. Mansour Skhiri prend depuis un peu plus d'un an dans la vie politique tunisienne et, partant, dans la course à la succession qui, au fil du temps, redouble d'intensité.

Non seulement M. Skhiri demeure au palais de Carthage, donc peut à tout moment être présent aux côtés du président Bourguiba sur lequel son influence est de plus en plus évidente, mais il a désormais — officiellement — un droit de regard direct sur les activités gouvernementales. En remplaçant M. Mezri Chekir, le plus proche collaborateur de M. Mohamed Mzali, son ami bien avant que celui-ci ne soit premier ministre, il consolide un peu plus son rôle de conseiller très privilégié du chef de l'Etat, dont il devient progressivement le principal interlocuteur.

Jusqu'ici, l'irrésistible ascension, de M. Skhiri avait été à l'origine de quelques disgrâces politiques dont celle de M. Habib Bourguiba junior fut la plus remarquée, et de plusieurs mises en accusation pour corruption ou malversations pas encore véritablement établies et apparaissant plutôt comme des règlements de comptes personnels. Aujourd'hui, à moins de trente mois du congrès du Parti socialiste destourien, même si elle ne menace pas encore directement M. Mzali en sa qualité de premier ministre, elle paraît pour le moins « rogner » sur une partie non négligeable de ses prérogatives. Elle rend en tout cas un peu plus opaque l'écran qui se tend insensiblement entre le « combattant suprême » et une large couche de la classe politique.

Maroc

Conversations « indirectes » avec le Front Polisario à l'ONU

Des conversations indirectes entre le Maroc et le Polisario sur le conflit du Sahara occidental devraient avoir lieu, mercredi 9 avril, à New-York, par l'intermédiaire du secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, et du ministre sénégalais des forces armées, M. Medoune Fall, a-t-on appris lundi 7 avril à l'ONU. L'Algérie et la Mauritanie participeront également à ces conversations à titre d'observateurs.

Le Maroc et le Front Polisario auraient accepté le principe de conversations « *de proximité* » après plusieurs mois de contacts exploratoires discrets entrepris par l'ONU et le Sénégal (qui assure la présidence en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Une délégation du Front Polisario, conduite par un membre de son comité exécutif, M. Mahfoud Ali Beiba, est arrivée lundi à New-York. De son côté, le chef de la mission marocaine au bureau des Nations unies à Genève, M. El Ghali Benhima, a démenti des informatins en provenance d'Alger selon lesquelles des représentants marocains et des membres du Front Poisario pourraient se rencontrer officiellement et directement à Genève.

En revanche, au cours des « conversations indirectes » de New-York, MM. Javier Perez de Cuellar et Medoune Fall devraient faire aux deux parties des suggestions pour un cessez-le-feu, l'organisation et les modalités d'un référendum. — *(AFP, Reuter, AP)*

AMÉRIQUES

APRÈS AVOIR JOUÉ UN ROLE DÉCISIF DANS LA CHUTE DE M. DUVALIER

L'Eglise haïtienne débordée par les revendications

De notre envoyé spécial

Port-au-Prince. — Au fond d'une petite église de la ville des Cayes, dans l'ouest du pays, Gisèle, dix-neuf ans, crie la déception de la jeunesse haïtienne : *« Vos messes ont bien changé ! Avant le départ de Jean-Claude, elles ressemblaient à des meetings. L'Eglise prêchait contre Duvalier. Maintenant qu'il a disparu, on a l'impression qu'elle n'a plus rien à dire. »*

Le Père Arris Destin accuse le coup. Il n'oublie pas qu'il y a quelques semaines, il était à la tête de la révolte des jeunes des Cayes, jusqu'au jour où le préfet l'a menacé : *« Arris, j'ai deux balles pour toi »*. Son évêque a dû le cacher pendant trois semaines. Aujourd'hui, à la jeune fille, il répond gauchement : *« Vous avez raison. Notre situation n'a pas de précédent et nous sommes obligés d'aller au jour le jour. »*

Ce face-à-face illustre la situation de malaise dans laquelle se trouve la puissante Eglise catholique en Haïti. Véritable responsable de la chute de M. Duvalier, elle hérite d'une situation historique nouvelle. Capable de dénoncer des structures d'injustice, au nom d'un rôle prophétique qu'elle revendique, voire de renverser un régime, jusqu'où peut-elle s'engager, sans se compromettre, dans la reconstruction politique, sociale, morale d'un pays ? Au-delà du simple cas d'Haïti, la question des limites de l'action politique de l'Eglise est à nouveau posée.

Chez beaucoup de prêtres, religieux ou laïcs haïtiens, le sentiment est aujourd'hui qu'elle a été prise de court par le départ de M. Duvalier et se trouve essoufflée, à court d'idées et de paroles, alors que la moitié seulement du chemin a été fait. «Bébé Doc» a disparu, mais des fondations de son régime sont encore debout ; à la joie de la libération, a succédé un climat de soupçon et de représailles ; trop longtemps muselé, le pays réclame du nouveau Conseil national de gouvernement à la fois qu'il épure toute trace du passé et satisfasse toutes ses revendications.

Un travail de sape

Le 7 février dernier, le fruit était mûr et le pouvoir à ramasser. Il ne manque pas aujourd'hui en Haïti de membres du clergé progressiste ou de simples fidèles pour regretter que l'Eglise, seule force crédible du pays, n'ait pas joué un rôle de *« suppléance provisoire »* du pouvoir.

Cela fait sourire le président de la conférence épiscopale, Mgr François Gayot. Il nous reçoit, vêtu d'une soutane aussi blanche que les murs de son évêché de Cap-Haïtien, grande ville du Nord dont les rues, tracées au cordeau, rappellent l'époque coloniale : *« L'Eglise*, dit-il, *ne restera crédible que si elle garde son indépendance et sa fonction critique. Mais pour éviter une nouvelle déstabilisation qui, cette fois, s'achèverait par un bain de sang, elle ne peut pas se désolidariser du travail fourni par la nouvelle équipe au pouvoir. »*

Même délicate à suivre, la ligne est donc tracée. Elle avait commencé non pas, comme on l'a souvent dit et écrit, avec la visite du pape à Port-au-Prince, le 9 mars 1983, mais par un travail de sape mené contre le régime Duvalier à partir de 1980, par la Conférence haïtienne des religieux, des homélies de plus en plus engagées, un long travail de « conscientisation » des jeunes et des masses populaires.

« Jusqu'alors Haïti était un patchwork. C'est l'Eglise qui en a fait un peuple unifié », dit André Le Barzic, supérieur des Pères de Saint-Jacques, premiers missionnaires français après l'indépendance du pays au XIXe siècle. Des rencontres de chrétiens, jusqu'alors cloisonnés dans leurs diocèses, ont peu à peu débouché, en décembre 1982, sur un « symposium » réunissant une centaine d'évêques, de prêtres, de religieux et de laïcs venus de tout le pays. Evénement « fondateur », sans précédent. Trois mois après, le pape ne faisait que confirmer les orientations alors définies : *« Il faut que les choses changent ici et que les pauvres se remettent à espérer. »*

Le concile des jeunes de Jérémie, en avril 1985, dans un pays où 60 % de la population ont moins de vingt ans, l'engagement politique croissant des radios chrétiennes a achevé, dit un témoin, de *« redonner une âme à une masse informe »*.

Les comptes du passé

Le pouvoir accumule les maladresses : arrestation, puis libération sous la pression, de M. Gérard Duclerville, un laïc engagé et très populaire ; mise en cause des évêques — la plupart n'avaient fait que suivre le mouvement, — qualifiés de *« communistes »* et de *« débauchés »*. Les faux pas ne font qu'accentuer le discrédit du régime.

Si l'ultime bataille, en janvier dernier, a commencé en province — Gonaïves, Jérémie, cap Haïtien, les Cayes — et a pu être coordonnée au plan national, c'est grâce aux réseaux créés, en moins de cinq ans, par une Eglise qui a joué en Haïti un rôle révolutionnaire.

Après avoir longtemps précédé le mouvement, l'Eglise semble aujourd'hui condamnée à le suivre, dans un pays qui connaît des lendemains de fête amers et est plus préoccupé de régler les comptes du passé que de préparer l'avenir.

Des guides font payer la visite de casernes de tontons macoutes incendiées et de la tombe détruite de François Duvalier à Port-au-Prince. Des haines et des rancunes se vident. Les responsables ont fui ou se terrent, et la vengeance se rabat sur les subalternes : *« Pour n'importe quel prétexte, on vous traite de macoute*, dit un prêtre. *On brûle des gens emprisonnés dans des pneus. Ou on les mutile, on leur crève les yeux. Depuis deux mois, on assiste à la montée d'une populace qui va gâcher tout le travail du peuple »*.

La hiérarchie épiscopale a fini par joindre sa voix à ceux qui réclament une commission d'enquête et une cour pour juger les duvaliéristes assassins. Mais elle prêche surtout le pardon et la réconciliation. Un langage de plus en plus mal compris. Le reproche lui est fait d'avoir perdu sa capacité à dénoncer l'actuelle anarchie, alors que, assure-t-on, elle avait les moyens de contraindre le nouveau gouvernement à des engagements concrets dans le sens d'une épuration juste, de l'instauration d'un processus démocratique et de réforme.

Car l'Eglise est également muette face à l'explosion des revendications sociales que connaît Haïti. Au séminaire Saint-Martial, qui abrite Radio-Soleil, des gens campent dans l'escalier. La radio catholique, qui avait si fortement contribué à la chute de M. Duvalier, est le principal organe de transmission des *« doléances »* dans un pays qui n'a pas encore de vrais syndicats. Aujourd'hui, un groupe de paysans du Sud est venu réclamer des terres spoliées par des hommes de main de l'ancien régime.

Sur les murs des Gonaïves s'étalent les priorités de la population : des sapeurs-pompiers, une ambulance, un bon hôpital, un stade de football, un asile pour les pauvres, des écoles et, bien sûr, du travail... Situation identique à la Cité Soleil, le plus grand bidonville de Port-au-Prince, où 100 000 personnes s'entassent sur des hectares de cabanes, de détritus et de fange. Le Père Arthur Vollen, salésien haïtien, et sœur Hélène, française, ancienne du Vietnam, voient affluer les pétitions : *« Nous ne savons plus que faire, ni quel type de ministère exercer. Nous sommes débordés. Les gens continuent de compter sur nous et de crier vive l'Eglise, mais il y a un risque énorme de choc en retour. Si le pays est déçu, c'est contre l'Eglise qu'il se retournera. »*

Lors de l'ouverture, le 7 mars dernier au stade de Port-au-Prince, de la campagne d'alphabétisation lancée par l'Eglise d'Haïti, 35 000 jeunes ont plébiscité Mgr Willy Romélus, évêque de Jérémie, personnalité charismatique dont la vigueur antiduvaliériste avait déchaîné l'enthousiasme, mais qui observe aujourd'hui une discrétion remarquée. Par comparaison, l'intervention de Mgr François Ligondé, archevêque de Port-au-Prince, lié à la famille Duvalier, avait été accueillie dans un quasi-silence.

Relativement divisée et impuissante face à la nouvelle situation politique et aux questions qui se posent dans l'immédiat, l'Eglise retrouve son imagination pour des campagnes de long terme. Reconstruire le tissu social est devenu le nouvel objectif dont elle espère qu'il sera aussi mobilisateur que le départ de M. Duvalier.

Son plan d'alphabétisation est ambitieux : il doit toucher 3 millions d'Haïtiens en cinq ans, soit la moitié de la population d'un pays dont huit habitants sur dix sont encore analphabètes. *« L'alphabétisation est la clé de voûte*, dit l'un de ses promoteurs. *Il ne s'agit pas seulement d'apprendre à lire et à écrire, mais à regarder, pour les transformer, la réalité et la vie. »* C'est grâce à l'ignorance que les Duvalier ont pu régner sans partage pendant vingt-neuf ans et grâce à l'éducation que le peuple pourra participer demain à la vie politique du pays.

L'épiscopat devait publier, le 7 avril, un nouveau document sur les conditions du rétablissement de la démocratie en Haïti. Quelle société pour demain ? Quel citoyen ? Quel homme politique ? L'Eglise a au moins gardé sa capacité de poser des questions et d'aider ceux qu'elle touche à tenter d'y répondre. Si Mgr Gayot est hostile à toute participation de prêtres à l'action gouvernementale, il est favorable à leur entrée dans le Conseil consultatif et dans la future Assemblée constituante. Alphabétisation, démocratie, développement : plus discrète aujourd'hui qu'hier, l'Eglise haïtienne n'est pas pour autant décidée à rentrer dans le rang.

HENRI TINCQ.

Le projet-pilote de la plaine des Cayes

Port-au-Prince. — Le développement est la tâche prioritaire en Haïti. Face à des situations humaines dégradantes, l'Eglise apparaît comme l'une des rares forces de recours non corrompues. C'est à elle que le gouvernement français a demandé de distribuer l'aide d'urgence de 3 000 tonnes de blé débloquée juste après le changement de régime.

L'un des projets-pilotes soutenus par l'épiscopat haïtien et par des organismes comme le Secours catholique en France et Misereor en Allemagne touche la plaine des Cayes, dans l'extrême sud-ouest du pays. Il emploie déjà près d'une centaine d'animateurs salariés et a un budget d'environ 400 000 dollars.

A des opérations traditionnelles (écoles, centres de soins, développement rural, promotion féminine, alphabétisation), ce projet joint des méthodes de participation et de conscientisation paysannes qui en font aujourd'hui une référence pour tout le pays. La région de Jérémie, où s'est rendue du 18 au 30 mars une délégation du Secours catholique français, s'en inspire.

Le projet s'appuie sur quelque trois cents groupements communautaires qui tirent des bénéfices de l'exploitation de leurs terres, moulins et silos. Les résultats sont remarquables : la plaine des Cayes (100 000 habitants) est devenue l'une des plus fertiles du pays.

Le déboisement — l'une des plaies du pays — menace cependant les sources d'eau potable et le canal d'Avezac. En alertant les autorités sur le déboisement et ses conséquences (Haïti ne compte plus que 227 hectares de forêts vierges, contre 6 280 en 1956), les responsables du projet, un prêtre français, Pierre Le Beller, et un agronome allemand, ont essuyé l'an dernier les foudres des puissances financières liées à la coupe et au commerce du bois.

Ils ont cependant réussi à faire fléchir le gouvernement, qui a interdit l'abattage du bois et les cultures par brûlis dans la zone voisine du pic Micaya.

H. T.

r l'heure d'été
ffaire nationale

Tunisie

ment ministériel partiel

e ascension de M. Mansour Skhiri

Maroc

rations « indirectes »
Front Polisario à l'ONU

A TRAVERS LE MONDE

AMÉRIQUE CENTRALE

Echec des négociations de paix

Panama. – Les ministres des affaires étrangères de treize pays d'Amérique latine ont achevé, lundi 7 février, leurs pourparlers sur la paix en Amérique centrale sans parvenir à un accord, à l'issue de trois jours d'entretiens placés sous l'égide du groupe de Contadora *(Colombie, Mexique, Venezuela et Panama)*. L'échec de cette réunion, qui avait pour objet de parvenir à un « consensus » sur le calendrier des ultimes étapes des négociations, est devenu manifeste lorsque les ministres des affaires étrangères du Honduras, du Salvador et du Costa-Rica ont brusquement quitté la salle des travaux, lundi, en rejetant la responsabilité de la rupture des conversations sur le Nicaragua, accusé par le ministre salvadorien, M. Rodolfo Castillo, de bloquer tout processus de paix par son *« intransigeance »*.

Le groupe de Contadora a lancé un ultimatum aux cinq pays d'Amérique centrale (Guatemala, Honduras, Salvador, Nicaragua et Costa-Rica) leur donnant un délai d'une semaine pour faire savoir s'ils sont prêts à mettre un terme, dans les deux prochains mois, aux négociations de paix. – *(AFP, Reuter.)*

CAMBODGE

Route stratégique sur la frontière thaïlandaise

Hanoï. – Les forces vietnamiennes au Cambodge sont en train de construire, avec l'aide de l'armée et de civils cambodgiens, une route stratégique parallèle au *« mur de défense »* bâti sur la frontière avec la Thaïlande, a révélé une série d'articles publiés ces derniers jours par le quotidien de l'armée *Quân Dôi Nhân Dân*. C'est la première fois que la presse vietnamienne évoque cette route, partie intégrante du dispositif général de défense sur la frontière.

Large de 8 mètres, bordée de chaque côté par un glacis déboisé et débroussaillé de 200 à 300 mètres de profondeur, la route longe la frontière à environ 1 kilomètre de distance, précise le journal. Entre les deux, s'insère le dispositif de défense en construction depuis deux ans : mines par *« dizaines de milliers »*, selon l'auteur du reportage, fortifications, barbelés, obstacles de bambou. Cette route est en construction par tronçons dans les régions frontalières des provinces de Battambang et de Siem Reap-Oddar-Meanchey, au nord-ouest du Cambodge, indique le journal, qui ne précise pas si des travaux similaires sont en cours dans d'autres secteurs de la frontière. – *(AFP.)*

INDONÉSIE

Un ancien ministre accusé d'avoir voulu tuer le président

Djakarta. – L'ancien ministre indonésien de l'industrie, M. Mohamad Sanusi, devait être jugé, ce mardi 8 avril, pour avoir voulu assassiner, selon l'accusation, le président Suharto en février 1983. Il avait fait une première tentative en 1982, a affirmé, samedi, un témoin lors d'un autre procès à Malang. Selon M. Fritz Willem David Frans, appelé à témoigner dans le procès d'un extrémiste musulman, M. Sanusi lui avait fait part en septembre 1982 à Jogjakarta (centre de l'île de Java) de ce complot, qui visait également le cabinet ministériel et plusieurs personnalités du GOLKAR, *le parti au pouvoir.*

M. Sanusi, âgé de soixante-cinq ans, ministre de 1966 à 1968, purge actuellement une peine de dix-neuf ans de prison pour participation à une série d'attentats visant des Chinois *(le Monde* du 17 mai 1985), qui avait fait deux morts en octobre 1984 à Djakarta. Dans le procès qui s'est ouvert ce mardi, il est accusé d'avoir voulu faire exploser la voiture du président à Djakarta, en février 1983, lors d'une cérémonie d'inauguration à laquelle il participait. – *(AFP.)*

RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

L'Eglise toujours hostile à la législation du divorce

Dublin. – Le premier ministre, M. Garrett FitzGerald, a reçu lundi 7 avril une délégation d'évêques catholiques pour s'entretenir avec eux d'un projet portant sur la législation du divorce. Après cette rencontre, le cardinal O'Fiaich, primat de toute l'Irlande, a réaffirmé l'opposition irréductible de l'Eglise à toute modification de la loi dans ce sens. L'interdiction du divorce est inscrite dans la Constitution irlandaise. Lorsqu'il est arrivé au pouvoir en 1982, M. FitzGerald avait promis de supprimer cet archaïsme, ainsi que d'autres. Les sondages indiquent qu'une majorité d'Irlandais sont désormais favorables à la légalisation du divorce et on s'attend que le premier ministre soumette cette question à référendum dans le courant de l'année. – *(AFP.)*

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Un journaliste serait mort en détention

Johannesburg. – Un journaliste sud-africain noir est mort en détention peu de temps après son arrestation, vendredi 4 avril, par la police, dans le bantoustan du Lebowa, situé dans le nord de la province du Transvaal, a annoncé, lundi 7 avril, le quotidien *The Sowetan*. Journaliste au *Lebowa Times*, Lucky Kutumela est décédé après avoir été arrêté en même temps que trois militants de l'AZAPO (Organisation du peuple azanien, branche du mouvement de la conscience noire), qui ont dû être hospitalisés. La police a confirmé la mort d'un détenu, tout en affirmant ignorer son identité et sa profession. D'autre part, un groupe de Noirs de l'ethnie panga ont tué trois Noirs en représailles à leur absence aux funérailles de plusieurs personnes tuées par les forces de l'ordre. Ce triple meurtre s'est déroulé par le « supplice du collier » (des pneus sont placés autour du cou des victimes, arrosés d'essence et enflammés).

Selon l'Institut pour les relations raciales d'Afrique du Sud, 1 416 personnes ont été tuées au cours des dix-neuf derniers mois en Afrique du Sud, dont 171 – chiffre record – pour le seul mois de mars. 36 % des morts seraient dus à des règlements de comptes politiques entre Noirs, 49 % sont imputables à la police et à l'armée, le reste résultant notamment de conflits tribaux. – *(AFP, Reuter)*.

TCHAD

M. Giraud annonce la poursuite de l'« opération Epervier »

N'Djamena. – M. André Giraud, ministre de la défense, a rencontré lundi 7 avril le président tchadien, M. Hissène Habré, à qui il a confirmé le maintien des accords de coopération militaire liant la France au Tchad. Accompagné du général Saulnier, chef d'état-major des armées, M. Giraud, premier responsable de la nouvelle majorité à se rendre au Tchad, devait visiter mardi l'ensemble du dispositif militaire français. Il a notamment déclaré qu'il n'est *« pas question de modifier l'« opération Epervier » aussi longtemps qu'elle restera justifiée et que se jouera la souveraineté d'un pays et une situation importante pour l'ensemble de l'Afrique »*. Samedi dernier, l'Agence tchadienne de presse (ATP) avait estimé que la Libye se préparerait à lancer une nouvelle offensive militaire dans le nord du Tchad pour *« laver l'affront que lui ont fait les FANT* (Forces armées nationales tchadiennes) *en annihilant son projet d'invasion »*. – *(AFP, AP.)*

EUROPE

LA CAMPAGNE CONTRE LA CORRUPTION EN URSS

« Des lois vont être promulguées contre ceux qui s'enrichissent indûment »

déclare M. Gorbatchev

De notre correspondant

Moscou. – Le mot-clé de ce printemps en URSS pourrait bien être celui de *« discipline »*. M. Gorbatchev est au pouvoir depuis un peu plus d'un an, il a énormément parlé et beaucoup souri. Rien n'a pourtant changé fondamentalement dans la vie des Soviétiques. Ceux-ci boivent peut-être un peu moins, mais ils ne travaillent pas davantage et écoutent d'une oreille distraite les propos très « volontaristes » du numéro un.

Le temps des sourires est peut-être passé. *« Je vais vous révéler un secret : des lois vont être promulguées contre ceux qui s'enrichissent indûment. Nous en avons déjà parlé au Politburo, mais vous êtes les premiers à le savoir. »* Cette petite phrase, prononcée lundi 7 avril par M. Gorbatchev, n'est sûrement pas passée inaperçue en URSS. Le secrétaire général s'adressait à un groupe de citoyens de Kouïbychev, une ville d'un million et demi d'habitants, située à 800 kilomètres de Moscou, sur le cours inférieur de la Volga. M. Gorbatchev effectuait son premier déplacement en province depuis septembre dernier. Le secrétaire général a, comme les fois précédentes, mais plus rapidement, semble-t-il, pris un bain de foule et devisé *« à bâtons rompus »* avec quelques citoyens sélectionnés de Kouïbychev.

L'idée d'une campagne contre le marché noir et les trafics en tous genres est dans l'air. La « préparation psychologique » de la population est comparable à celle qui avait précédé l'adoption des mesures contre l'alcoolisme en mai 1985. En révélant – devant les caméras de télévision – qu'une aggravation de la législation contre *« l'enrichissement indu »* était en vue, M. Gorbatchev a confirmé ces rumeurs éparses. Quelque chose se prépare, probablement davantage dans le domaine de la répression que dans celui de la prévention.

Tout s'achète

L'URSS ne pourrait vivre sans économie parallèle, et le secrétaire général ne l'ignore pas plus que ses prédécesseurs. Il veut seulement, semble-t-il, freiner le développement continu de cette dernière depuis plus de vingt ans et surtout faire disparaître certains phénomènes trop voyants.

Tout s'achète en URSS : une place à l'Université, un diplôme, un « coup de pouce » décisif sur la liste d'attente pour l'obtention d'une voiture ou d'un appartement. Il faut graisser la patte du médecin qui vous soigne, il est utile de « donner un petit quelque chose » au milicien qui vous arrête pour une infraction mineure si ce dernier donne des signes d'intérêt en ce sens.

La corruption a atteint un niveau phénoménal à Moscou et dans plusieurs républiques asiatiques. Le droit, par exemple, pour un provincial de résider dans la capitale se négocie en milliers de roubles. Il faut être pour cela adroit et rapide dans la remise des coupures sous le bureau ou dans un endroit sûr. Le tarif est connu des provinciaux candidats à l'expérience. Il varie selon les moyens de l'intéressé. Un habitant du fin fond du pays qui espère changer de vie et goûter les charmes de la capitale est prêt à payer très cher le fameux *« propousk »* (laissez-passer) délivré par la milice qui fait de lui – temporairement ou pour toujours – un résident de Moscou. Il sera peut-être inscrit fictivement sur les registres d'une usine ou d'un institut. En attendant de trouver un véritable travail rémunérateur en accord avec ses compétences, il aura « arrosé » tout le monde, depuis le milicien jusqu'au « commandant » de son immeuble (sorte de gérant-concierge) et accompli de petits travaux nécessaires à sa survie.

Ces trafics peuvent-ils disparaître ? Le doute est permis : tant a déjà été dit par tous les secrétaires généraux successifs sur *« l'éradication »* de ces *« phénomènes négatifs étrangers à notre société »*...

La campagne contre l'alcoolisme constitue cependant un précédent. Elle a provoqué une diminution de l'ivrognerie sur la voie publique et une baisse de la consommation réelle d'alcool de la population. Les mesures contre l'alcoolisme, qui datent de moins d'un an, sont cependant déjà un peu plus mollement appliquées.

En ce qui concerne *« l'enrichissement indu »*, en clair la corruption et le marché noir, il faut s'attendre à des dénonciations par le biais de lettres aux journaux, à des arrestations de « trafiquants » et sans doute à des procès. La population pénale de l'URSS est déjà d'environ quatre millions de personnes, elle devrait augmenter dans les mois qui viennent.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Yougoslavie

Les tensions au Kosovo

LES PROTESTATAIRES SERBES ONT ÉTÉ REÇUS PAR DES DIRIGEANTS DE BELGRADE

Une délégation de Serbes du Kosovo a été reçue lundi 7 avril à Belgrade par une dizaine de responsables politiques de tout niveau, devant lesquels ils ont vivement dénoncé l'attitude des dirigeants (Albanais) de la province. En dépit de la libération, samedi, de l'ingénieur Kosta Bulatovic (accusé de « diffusion de propagande hostile »), à la suite d'importantes manifestations en sa faveur de la part de plusieurs milliers de représentants de la minorité serbe du Kosovo, environ quinze cents Serbes se sont rendus dans la capitale fédérale pour faire entendre leurs doléances.

La police a d'abord tenté de les bloquer à la gare et de les faire monter dans des autocars, avant de se résoudre à les diriger vers le palais des congrès Sava, situé en face du siège du comité central de la Ligue des communistes. Après plusieurs heures d'attente, ils ont fini par être reçus par une dizaine de dirigeants, parmi lesquels le ministre de l'intérieur, M. Dobroslav Culafic, M. Lazar Mojsov, membre de la présidence collégiale de l'Etat, ainsi *que le président de la République de* Serbie, M. Ivan Stambolic.

Ce fut l'occasion pour une quarantaine de membres de la délégation serbe de décrire, dans une atmosphère *« d'émotion et d'amertume »*, selon l'expression d'un officiel, la situation au Kosovo.

M. Mojsov aurait déclaré pour sa part que les dirigeants *« étaient au courant du déchaînement du nationalisme extrême grand-albanais et d'irrédentisme »* au Kosovo, et que, *« de concert avec les citoyens d'ethnie albanaise honnêtes »*, ils allaient faire en sorte que soit assurées *« la liberté, l'égalité et la sécurité pour tous »* dans la province.

Certains membres de la délégation paraissaient, après cette longue entrevue, rassurés par les promesses reçues, tandis que d'autres se déclaraient sceptiques : *« Si rien ne change, cela va se dégrader très vite. Nous prendrons nous-mêmes les choses en main, et alors ce sera la guerre civile. »* Les autorités locales du Kosovo (où les postes de responsabilité sont détenus par des Albanais « loyalistes ») avaient tenté de s'opposer à cette « expédition » vers Belgrade, et le fait que la délégation ait été finalement reçue dans la capitale en acquiert une signification d'autant plus grande. – *(AFP, UPI.)*

● Neuf Albanais de Macédoine et du Kosovo, soupçonnés de militer dans une organisation nationaliste marxiste-léniniste albanaise, ont été inculpées « d'activité hostile à la Yougoslavie », lundi 7 avril, par le parquet de Skopje, capitale de la République yougoslave de Macédoine, a annoncé l'agence Tanjug.

Ces militants sont accusés d'avoir œuvré, entre 1978 et octobre 1985, au sein de leur organisation, à un *« changement anticonstitutionnel du système fédéral yougoslave »*. Cette organisation, toujours selon l'accusation, *« cherchait à obtenir pour la province du Kosovo le statut de république et à lui annexer les parties de la Macédoine, de la Serbie et du Montenegro où vivent des Albanais »*. – *(AFP.)*

LE SORT DE LA MINORITÉ TURQUE EN BULGARIE

Les responsables pris à leur propre jeu

Kardjali *(AFP, UPI)*. – Un très bref séjour de quelques journalistes occidentaux dans la ville de Kardjali, au sud de la Bulgarie, dans une région où vit une forte population d'origine turque, a permis de confirmer une bonne part des informations reçues au cours de l'année écoulée sur la campagne de « bulgarisation forcée » des membres de la minorité turque. La visite avait été « organisée » par les autorités bulgares elles-mêmes, qui cherchaient apparemment à se tirer de la situation inconfortable dans laquelle elles s'étaient placées. En effet, un porte-parole officiel avait affirmé devant la presse que les journalistes (présents à Sofia à l'occasion du treizième congrès du PC bulgare) pouvaient se déplacer partout à leur guise dans le pays. En fait, trois journalistes qui voulaient en conséquence se rendre à Kardjali furent contraints de rebrousser chemin par la milice (comme cela avait déjà été systématiquement le cas depuis plusieurs mois). Le porte-parole du gouvernement, interpellé à ce sujet, indique alors que de telles visites devaient faire l'objet d'une demande spéciale, qui fut naturellement aussitôt formulée, et les responsables bulgares organisèrent une brève excursion en autocar à Kardjali.

Là, les journalistes – notamment des agences AFP et UPI – purent quitter leurs accompagnateurs et parler à quelques habitants, qui leur ont raconté le déroulement de la campagne de de changement des noms des habitants d'origine turque. Selon les témoignages recueillis par l'AFP à la fin 1984 et au début 1985, les autorités se sont rendues chez les citoyens dont les noms étaient turcs pour les avertir qu'ils devraient les changer. L'occasion était le renouvellement pour toute la population des papiers d'identité et des passeports. Leurs anciens documents d'identité étaient brûlés. Les nouveaux prénoms devaient commencer par la même lettre, par exemple Youssouf était transformé en Ivan. Un nouveau nom était attribué d'office à ceux qui ne choisissaient pas.

Les habitants de Kardjali interrogés indiquent que des personnes qui refusaient ces changements *ont été envoyées en* prison dans une autre partie du pays et n'ont pas réapparu depuis cette époque. Certains font état de *« beaucoup de personnes »* tuées à coups de fusil. Selon un rapport d'Amnesty International publié la semaine dernière, cent personnes ont été tuées et deux cent cinquante arrêtées durant cette campagne dans tout le pays.

Les documents d'identité et les passeports sont indispensables pour tout acte social, par exemple pour s'inscrire à l'université. Dans les régions habitées par une forte population d'origine turque, il est désormais obligatoire de montrer son passeport en entrant dans un café ou dans un bureau de poste, selon des témoignages de personnes qui ont voyagé dans ces régions.

Les habitants de Kardjali interrogés ont aussi confirmé qu'il leur était interdit de parler turc dans les lieux publics, mais qu'ils le faisaient quand ils étaient chez eux.

Selon l'agence UPI, plusieurs personnes interrogées ont refusé de parler aux journalistes par crainte de la police. Cependant, ceux qui acceptaient de répondre ont confirmé qu'il y avait eu des fusillades et des morts en nombre important. Un jeune homme expliquait tristement qu'il *s'appelait Mehmet, mais que* son nouveau nom était Milchev, un autre que son nom avait été changé de Bilhyal en Serguei. Les journalistes n'ont pu en revanche vérifier les informations selon lesquelles des obstacles auraient aussi été placés à la pratique religieuse, une visite à une mosquée, où des hommes étaient en prière, ayant de toute évidence été préparée l'avance.

Suède

L'enquête sur le meurtre d'Olof Palme piétine

De notre correspondant

Stockholm. – Le chef de la police de Stockholm, M. Hans Holmer, compare volontiers l'enquête sur l'assassinat d'Olof Palme à un puzzle géant. *« On commence*, dit-il, *par vider la boîte et par étaler sur la table toutes les pièces, à l'endroit. Ensuite, il s'agit de les assembler. Le hasard, la chance, la logique jouent. A l'heure actuelle, nous avons reconstitué à peu près la moitié du puzzle. »*

Dans ce jeu de patience, les morceaux sont nombreux : quelque douze mille cinq cents informations, indications et témoignages *« intéressants »* sont à présent engrangés dans les ordinateurs de la brigade criminelle, qui affirme *« en savoir plus »* qu'elle ne veut bien le dire à la presse et au public. Il faut l'espérer, car ce qui a été révélé officiellement depuis le soir du meurtre, le 28 février, est plutôt maigre.

Plusieurs personnalités et journaux suédois réclament maintenant avec de plus en plus d'insistance la mise en place d'une commission « impartiale » chargée d'examiner les éventuelles erreurs commises par la police immédiatement après le drame. Pourquoi, par exemple, le quartier n'a-t-il pas été bouclé ?

Samedi 5 et dimanche 6 avril, les enquêteurs ont procédé à deux reconstitutions sur les lieux de l'attentat, avec treize personnes qui, de près ou de loin, ont vu le crime. Ils sont persuadés, sans avoir de preuves irréfragables puisque l'arme n'a toujours pas été retrouvée, que l'assassin a utilisé un revolver Smith et Wesson 357 magnum et que le premier coup de feu a été tiré dans le dos du premier ministre suédois à une distance de 30 à 40 centimètres. Ils ignorent en revanche si le meurtrier, en appuyant une seconde fois sur la détente, visait encore M. Palme ou son épouse.

Les reconstitutions confirment en tout cas la thèse de la police selon laquelle le meurtrier a agi *« calmement »*, *« en professionnel »*. Après avoir tiré, il a pris la fuite dans une ruelle donnant sur des escaliers, sans se précipiter, *« au pas de jogging »* au dire d'un témoin. Apparemment donc, il n'a pas été pris de panique. Mais ensuite ? Une mystérieuse Volkswagen Passat bleu clair est toujours recherchée. Peut-être l'assassin s'est-il caché pendant un certain temps dans un immeuble du quartier ? Et dans ce cas, pourquoi a-t-on attendu trois jours avant d'engager une opération « porte-à-porte » ?

Les policiers suédois ont eu recours – bien tardivement selon les uns, en désespoir de cause selon d'autres – à des moyens techniques sophistiqués. Le 30 mars et le 1er avril, deux avions de reconnaissance Viggen de l'armée de l'air ont pris des centaines de photos aériennes des toits de la capitale et des forêts environnantes. Ces clichés, d'une étonnante précision, peuvent permettre de déceler un revolver abandonné sur un toit ou une voiture dissimulée dans un bois, mais ils n'ont apparemment abouti à aucun résultat. Par ailleurs, les quelques trois mille Suédois qui sont légalement autorisé à détenir un Smith et Wesson ont été convoqués ces derniers jours dans les différents commissariats du pays pour présenter leur arme.

L'assassin, cela semble maintenant acquis, n'a pas agi seul. La police a d'ailleurs diffusé le 24 mars un deuxième portrait-robot. Celui d'un homme d'une trentaine d'années baptisé *« l'ombre »* qui, selon plusieurs témoins, a suivi d'une façon étrange M. Palme, à deux reprises au moins, dans les jours précédant l'attentat. Notamment lorsque le premier ministre s'était rendu dans un grand magasin de Stockholm pour s'acheter un costume.

Depuis le début de l'enquête, la police n'a interpellé qu'une seule personne, un homme de trente-deux ans, connu pour son antipathie pour la social-démocratie et M. Palme en particulier, autrefois proche du Parti ouvrier européen et sans alibi valable pour la soirée du crime. Le 19 mars, après une garde à vue de cinq jours, il était remis en liberté. Il réside à présent dans un lieu secret en Suède et bénéficie d'une protection permanente.

Les enquêteurs refusent de dire si oui ou non cette personne est définitivement hors de cause. La police attend avec une certaine impatience les résultats complets de l'analyse, effectuée par des laboratoires ouest-allemands à Wiesbaden, des vêtements du couple Palme et de ceux du « suspect », sur lesquels des particules d'amorce ont été décelées au microscope.

Quant aux mobiles du meurtre, ils sont toujours aussi mystérieux, mais les policiers, depuis un mois, semblent enquêter en priorité dans les milieux extrémistes suédois, du côté des néo-nazis et de certaines sectes religieuses, ce qui n'exclut pas des complicités étrangères.

ALAIN DEBOVE.

● *Attentat anti-américain.* – Un attentat à l'explosif a été perpétré, lundi 7 avril à Stockholm, près des locaux de la compagnie américaine North West Orient. La charge, d'assez faible puissance, a fait des dégâts, mais aussi une victime. – *(AFP.)*

L'ONU ouvre ses archives sur le passé de M. Waldheim

Nouvelles révélations du Congrès juif mondial

Le gouvernement autrichien a demandé et obtenu, lundi 7 avril, l'autorisation des Nations unies de consulter le dossier de M. Kurt Waldheim, conservé dans les archives de l'ONU, à New-York. Le ministre des affaires étrangères d'Autriche, M. Leopold Gratz, a également indiqué que l'actuel président de la République, M. Rudolf Kirchschlaeger, souhaitait prendre connaissance personnellement de tous les documents cités par le Congrès juif mondial accusant l'ancien secrétaire général de l'ONU.

Les représentants des gouvernements israélien et autrichien auront donc accès, mercredi 9 avril, à ces archives. Mais ni Vienne ni Jérusalem ne pourront rendre public ce dossier, dont le contenu doit rester *confidentiel*, *comme celui des quarante* mille autres dossiers individuels établis par la Commission des crimes de guerre durant ses cinq années d'existence, de 1943 à 1948.

M. Simon Wiesenthal, directeur du Centre de documentation juive de Vienne, qui souhaite également *consulter ces documents*, sera reçu mercredi par le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar.

Par ailleurs, le Congrès juif mondial a rendu publics, lundi 7 avril, de nouveaux documents selon lesquels l'unité dont faisait partie M. Kurt Waldheim recevait des rapports concernant la déportation des juifs grecs. M. Waldheim avait affirmé qu'il n'avait eu connaissance de ces déportations qu'en 1986.

Les documents présentés par le CJM ont été retrouvés dans les archives nationales de Washington. Ils consistent en deux rapports adressés à la section du service de renseignement, dont M. Waldheim était l'un des officiers. Le premier document, daté du 15 juillet 1944, contient un paragraphe intitulé *« déportation de juifs »* à propos des îles de Crète et de Rhodes.

Le deuxième document, daté du 11 août 1944, mentionne les mêmes régions de Grèce et note que *« l'évacuation des juifs de la zone sous* [notre] *commandement a été accueillie parfois avec hostilité. Dans certains cas, les Allemands ont été qualifiés de barbares par les Italiens et les Grecs »*.

En revanche, l'hebdomadaire autrichien *Profil*, qui fut à l'origine des révélations sur le passé de M. Waldheim, publie, dans son édition de lundi, des informations selon lesquelles le témoignage de M. Johann Mayer, aujourd'hui décédé, sur la participation de M. Waldheim à des crimes de guerre en Yougoslavie, était un faux. Selon l'épouse de M. Mayer, le témoignage de son mari, donné alors qu'il était prisonnier de guerre, reposait sur une « règle d'or » : imputer tous les crimes de guerre à des officiers déjà morts ou en sécurité chez eux.

La polémique autour du passé du candidat conservateur à la présidence de la République d'Autriche continue à provoquer des réactions dans divers pays. En Israël, où l'ancien ambassadeur de l'Etat hébreu à l'ONU, M. Yehuda Blum, demande à M. Waldheim *« de donner des réponses concrètes car une accumulation de faits vient d'être révélée qu'il a essayés de cacher pendant des années »*.

A Paris, une délégation du mouvement SOS Racisme, conduite par Harlem Désir, a été reçue mardi matin par l'ambassadeur d'Autriche en France. – *(AFP, AP, Reuter.)*

[Si les documents produits lundi par le Congrès juif mondial étaient corroborés par des pièces figurant dans les archives de l'ONU, la situation de M. Waldheim serait fort compromise. On ne voit pas, en effet, comment le président Kirchschlaeger, dont l'autorité morale est incontestée en Autriche, pourrait alors apporter sa caution à celui qui brigue sa succession...]

Irlande du Nord

Le recours à l'armée pour le maintien de l'ordre devient de plus en plus probable

De notre correspondant

Londres. – Comme pour rappeler que les forces de l'ordre en Irlande du Nord sont maintenant prises entre deux feux, un commando de l'IRA, le 8 avril, a tiré à plusieurs reprises sur un policier à Londonderry, le blessant grièvement, tandis que des activistes unionistes s'en prenaient à nouveau au domicile de membres de la police : à Dungannon, un agent a failli périr dans l'incendie de son appartement.

La fin du printemps et l'été seront chauds en Ulster. On sait depuis des mois que les unionistes entendent protester contre l'*accord anglo-irlandais* (1) à l'occasion de leurs traditionnels et bruyants défilés annuels sous les fenêtres des bastions catholiques. Le cabinet de Mme Thatcher va donc devoir définir plus précisément son attitude et confirmer ou non la détermination qu'il a affichée jusqu'à présent de défendre l'accord passé avec Dublin malgré son rejet catégorique par les mouvements politiques et « paramilitaires » de la communauté protestante.

Le premier ministre britannique risque toutefois de se trouver bientôt dans une situation délicate, sur un plan très pratique, quelle que soit sa résolution. En effet, si elle continue d'être la cible des manifestations violentes auxquelles on assiste actuellement, la Royal Ulster Constabulary (RUC - police locale) pourrait rapidement devenir inopérante, alors que s'ouvre une phase cruciale.

Le chef de la RUC vient certes d'affirmer que ses hommes sauront *« accomplir leur devoir en toutes circonstances, même les plus difficiles »*, mais le malaise est indéniable. Comment pourrait-il en être autrement quand, en moins d'un mois, plus d'une centaine de familles de policiers ont été victimes de diverses agressions, sans compter menaces et avertissements musclés ? De nombreuses familles ont été obligées de déménager, et les demandes de mutations pour des postes en Grande-Bretagne se multiplient. Pendant des années, les policiers de la RUC, en très grande majorité protestants, ont affronté l'hostilité de la minorité catholique qui les accuse souvent d'être un instrument de répression *« sectaire »*. Maintenant, les militants de la communauté protestante les considèrent comme des *« traitres »* parce qu'ils ont pour mission de contenir les manifestations d'opposition à l'accord anglo-irlandais. Le comble est que certains policiers, autrefois soupçonnés de collusion avec des groupes paramilitaires unionistes, sont aujourd'hui bannis des quartiers protestatns par ces mêmes organisations.

Le mouvement de déstabilisation de la police a commencé en mars, lorsque le Parti démocratique unioniste du pasteur Paisley a révélé qu'une grande partie des policiers désapprouvaient l'accord anglo-irlandais et hésitaient à l'idée de devoir réprimer les désordres de ceux dont ils partagent l'opinion. L'état-major de la RUC a apporté un démenti embarrassé à cette révélation. Très rapidement les principaux responsables des deux partis unionistes – l' « officiel » et le « démocratique », – MM. James Molyneaux et Ian Paisley, ont été, comme pour le reste, dépassés par les éléments les plus durs. De même que la grève générale du *5 mars a tourné à l'émeute malgré* leurs appels au calme, de même ces dernières semaines les attaques visant les policiers ont achevé de montrer que l'appareil politique unioniste était en train de perdre le contrôle du mouvement qu'il avait lancé.

Ce dérapage et cette escalade de la violence pourraient à la longue provoquer une réaction « salutaire » au sein de la communauté protestante. C'est l'espoir que l'on formule à Londres dans les milieux gouvernementaux. On estime que la majorité silencieuse se lassera de désordres contraires au « loyalisme » unioniste ; on pense ainsi *« pouvoir passer le cap de l'été »* et user la résistance des politiques à l'accord.

Mais en attendant, le cabinet de Mme Thatcher doit trouver un remède à l'affaiblissement de la RUC. Lors des rudes affrontements qui ont eu lieu à Portadown le lundi de Pâques entre policiers et manifestants unionistes, d'importants effectifs de l'armée se tenaient prêts à intervenir en cas de débordements. Désormais un engagement de la troupe en première ligne n'est plus exclu.

Un millier d'hommes ont été envoyés en renfort en Ulster depuis le début de l'année et cinq cents autres s'apprêteraient à les suivre très prochainement. Cela représente un changement notable par rapport aux années précédentes au cours desquelles le nombre des soldats a été considérablement réduit en Irlande du Nord, passant de 21 000 en 1972 à moins de 10 000 en 1985.

Le recours à l'armée risque d'être interprété comme un aveu d'impuissance du gouvernement Thatcher, même si *a priori* celui-ci peut tabler sur l'appui des catholiques modérés et de l'immense majorité de l'opinion publique britannique.

FRANCIS CORNU.

(1) L'accord signé en novembre entre le gouvernement de Londres et celui de Dublin octroie un rôle consultatif à la République d'Irlande dans l'administrtion de l'Ulster.

Berlin-Ouest

Trois membres du gouvernement impliqués dans un scandale immobilier ont démissionné

De notre correspondant

Bonn. – Les trois sénateurs impliqués dans le scandale politico-immobilier qui secoue Berlin-Ouest *ont confirmé officiellement* leur démission devant les instances des deux partis de la coalition, la CDU et le FDP, réunis lundi 7 avril pour discuter du remaniement ministériel. Ce remaniement avait été précipité par de nouvelles révélations sur les agissements du sénateur de l'intérieur, M. Heinrich Lummer, qui a avoué la semaine dernière avoir eu des contacts avec des militants néo-nazis dont il avait utilisé les services lors de la campagne électorale de 1971. Il lui était surtout reproché d'avoir mis en contact l'homme d'affaires Otto Putsch avec l'ancien responsable de la CDU berlinoise, Wolfgang Antes, accusé d'avoir profité de ses fonctions de conseiller d'arrondissement à la construction pour toucher des pots-de-vin.

Les deux autres partants sont les sénateurs chargés de la construction, le chrétien-démocrate Klaus Franke, et de l'environnement, le libéral Horst Vetter. Le premier est soupçonné d'avoir profité de sa position de président d'une société immobilière municipale, la DeGeWo, pour réaliser des affaires personnelles. M. Vetter, dont les compétences étaient déjà mises en doute, est accusé, pour sa part, d'avoir reçu du promoteur Kurt Franke une somme de 150 000 deutschemarks.

M. Lummer, connu pour son franc-parler et ses positions radicales sur le problème de l'immigration, était également vice-président du Sénat (le gouvernement de Berlin-Ouest). C'était un des piliers de l'équipe mise en place, en 1983, par le bourgmestre, M. Diepgen. Il représentait l'aile dure de la CDU, au sein de laquelle sa popularité reste intacte. Le bourgmestre s'est séparé de lui à contrecœur, pour ne pas donner le sentiment d'être prisonnier de forces qu'il ne domine pas.

Confirmé comme bourgmestre il y a *tout juste un an*, après avoir triomphalement conduit la CDU locale à la victoire lors des élections de 1985, M. Diepgen est aujourd'hui un homme seul. Les dirigeants nationaux de la CDU et le chancelier Kohl, qui n'avaient d'yeux que pour lui l'an passé, l'ont laissé se débrouiller seul ces derniers mois. On lui a seulement fait comprendre, la semaine dernière, qu'il était temps de prendre une décision pour tenter d'arrêter les ravages provoqués par les révélations en chaîne sur les compromissions entre les milieux politiques, les milieux d'affaires, voire « le milieu » de Berlin-Ouest. Sa seule chance est d'avoir en face de lui un Parti social-démocrate faible, encore mal remis des « affaires » qui l'avaient lui-même acculé à céder le pouvoir il y a quelques années. Le remaniement du Sénat ne signifie pas pour le bourgmestre la fin des épreuves. La commission d'enquête *du conseil municipal* de Berlin-Ouest sur le scandale doit entamer sous peu ses travaux, et en avril s'ouvre le procès de Wolfgang Antes.

HENRI DE BRESSON.



politique

AVANT LE VOTE DE CONFIANCE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'UDF ne revendique qu'une responsabilité limitée dans l'action du nouveau pouvoir

« Vous ne me prendrez pas en défaillance de soutien au gouvernement. » Dans des termes presque identiques à ceux utilisés par M. Valéry Giscard d'Estaing (*le Monde* du 29 mars), M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, invité lundi soir 7 avril de France-Inter, s'est refusé à toute attaque frontale contre le gouvernement et son premier ministre. Ce dernier, a-t-il affirmé, aura *« complètement »* le soutien de l'UDF, dès lors qu'il *« situera son action dans la ligne de la plate-forme commune RPR-UDF »*.

Ce soutien est acquis jusqu'au vote de confiance que sollicitera mercredi M. Jacques Chirac. Pas une voix ne devrait manquer : personne, pas même les barristes — qui tiennent à passer ce cap particulièrement délicat politiquement, — ne veut, ni ne peut jouer les « naufrageurs » du nouveau gouvernement.

Ce soutien n'exclut ni les griefs ni certaines réserves, nettement exprimées, par exemple, par l'ancien chef de l'Etat et perceptibles chez le président de l'UDF. Il leur manque une occasion favorable pour apparaître au grand jour : chacun, solidaire ou pas du gouvernement, tient à prendre ses marques pour l'avenir, qu'il soit spectateur ou acteur de cette *« partie extrêmement difficile »* qui se joue entre le président de la République et le premier ministre. Ni naufrageur, ni bouée de sauvetage avaient déjà prévenu les barristes, auxquels pourraient bientôt se joindre les premiers « déçus du chiraquisme ».

L'UDF a donc choisi de ne pas manifester ouvertement sa mauvaise humeur, voire son « amertume », née du fait qu'elle n'a dans le gouvernement actuel *« ni la place et ni les moyens qui découlent de la volonté du suffrage universel »*. Exemple : l'éviction de M. Lecanuet du poste de ministre des affaires étrangères. Dans un éditorial récent de *Démocratie moderne*, organe de son parti, M. Méhaignerie, ministre et président du CDS, s'est cependant laissé aller à écrire qu'il juge cette éviction « intolérable ». Et lors du dernier conseil politique du CDS le 22 mars, des militants centristes se sont interrogés sur la réalité du désir de M. Chirac de voir M. Lecanuet occuper le Quay d'Orsay.

Les restrictions apportées par M. Mitterrand en matière d'ordonnances, qu'il n'acceptera de signer qu'*« en nombre limité »* et sur des *« points précis »*, conduisent également l'UDF à condamner l'attitude du chef de l'Etat. Mais elle *« comprend »* que M. Chirac n'ait pas voulu, à cette occasion, déterrer la hache de guerre. Demain, elle pourrait émettre un jugement plus sévère, d'autant que le CDS, par exemple, qui, à la différence du PR, a cru préférable de ne faire entrer au gouvernement qu'une partie de ses responsables, n'en estime pas moins que ces restrictions du chef de l'Etat sont *« inadmissibles »*, comme nous l'a confié M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS.

Selon lui, autant l'attitude de M. Mitterrand, quant au choix du ministre des affaires étrangères, peut être *« justifiée »*, car il existe des *« balises posées par la Constitution »*, autant elle n'est plus justifiable dans l'affaire des ordonnances : *« Les balises posées ne sont alors*, explique M. Barrot, *que celles des humeurs et des habiletés de M. Mitterrand. »*

Le secrétaire général du CDS a pourtant choisi de ne pas réagir avec éclat dans la mesure où les réponses à apporter à ces premières difficultés devraient, d'après lui, être étudiées au cours des réunions de concertation entre les différents responsables de la majorité, réunis à l'initiative de M. Chirac, tous les mardis.

Tenir sur trois fronts

De fait, avant que n'intervienne le vote de confiance, qui apparaîtra comme un gage de loyauté des partenaires du RPR, les partis composant l'UDF ne veulent prendre aucune initiative. Passé ce premier « test », leur liberté de parole devrait être plus grande. Déjà chaque formation s'organise, comme l'explique M. Alain Madelin, ministre et délégué général du PR, pour *« tenir sur les trois fronts »* que sont le gouvernement, l'Assemblée nationale et le parti. Chacune se promet de ne rien abdiquer en ce qui concerne le respect des engagements pris dans la plate-forme, leur personnalité propre, leur influence sur le terrain.

D'ici à l'automne elles tiendront, toutes, congrès mais déjà elles préparent les prochaines élections législatives au scrutin majoritaire en s'inquiétant des modalités du redécoupage. Jamais d'ailleurs Assemblée nationale n'aura été aussi vite préoccupée de sa réélection.

Dans ces conditions, les ministres qui sont aussi responsables de parti, à l'instar de M. Léotard, manifestent clairement devant leurs troupes leur volonté de continuer leur action militante sur le terrain, en gardant une certaine indépendance vis-à-vis du gouvernement auquel ils participent.

Bien sûr, ils sont partie prenante ; mais, expliquent-ils, chacun à sa manière, ils ont su négocier leur participation judicieusement, afin de ménager l'avenir.

Le Parti républicain affirme notamment qu'en obtenant, selon son vœu, des ministères « d'avenir » aux domaines de compétence *« liés »*, il pourra apparaître comme la véritable vitrine du libéralisme que les ministres expérimenteront en première ligne.

M. Giscard d'Estaing porte-parole

Le CDS dit avoir volontairement préféré à des ministères « politiques » des ministères « techniques » qui ménagent mieux l'autonomie de ses ministres. *« C'est souhaitable*, explique-t-on au CDS, *quand vous n'êtes qu'une des pièces d'un dispositif dont vous n'avez pas la maîtrise. »*

Pour ces raisons, M. Lecanuet ne *« fait pas grief »* à M. Chirac du déséquilibre constaté dans la composition du gouvernement au motif que, finalement, c'est bien M. Chirac qui engage une partie difficile. *« Je reconnais là*, remarque le président de l'UDF, *son désir d'assumer seul la totalité du pouvoir. »* De la réussite en tout cas, car l'UDF ne nourrit guère d'illusions. Si réussite il y a, le RPR en tirera le plus grand bénéfice. Si échec il y a, l'UDF y sera associée pleinement. Cela explique que les ministres UDF, dans le cadre d'une solidarité obligée, marquent dès à présent qu'ils entendent bien être jugés sur leurs seuls résultats, et sur leur bonne volonté *« dans l'acceptation de l'effort commun »* comme le remarque M. Méhaignerie.

M. Léotard précise notamment qu'il ne veut être tenu pour responsable que de la seule mise en œuvre des vingt-cinq lignes du programme RPR-UDF qui concernent son domaine ministériel.

Engagée dans cette expérience de cohabitation qu'elle considère, suivant le cas, avec plus ou moins d'optimisme, l'UDF tente de préserver sa propre personnalité. Le premier, M. Giscard d'Estaing, l'a marqué en rappelant le *« grand succès »* obtenu par la confédération aux législatives et aux régionales, en soulignant aussi que la présence de l'UDF est *« sécurisante pour beaucoup de Français »*, que la confédération a *« beaucoup à apporter »*. Message qui a sans doute été un peu oublié durant cette première période de tractations avec le RPR pour la mise en place de l'après-16 mars : les individualités se sont davantage exprimées que l'ensemble UDF. Au sein de celle-ci, chaque composante se veut « indispensable », et elle doit aussi compter avec deux célèbres spectateurs : MM. Barre et Giscard d'Estaing, qui ne s'accommoderont pas toujours de leur retrait volontaire ou contraint. M. Giscard d'Estaing, déjà, a souhaité être le porte-parole du groupe UDF de l'Assemblée nationale dans le débat qui suivra la déclaration de politique générale de M. Chirac, mercredi. Il s'est promis aussi de dire ce qu'il pense d'une double représentation de la France à Tokyo, si cette solution est confirmée.

Partenaire obligée, l'UDF ne veut cependant pas engager toutes ses cartes. Elle a en son sein suffisamment de personnalités aux ambitions divergentes pour ne pas s'accommoder éternellement d'une alliance privilégiée avec le RPR ; pour refuser aussi de se sentir liée pour l'avenir tout en souhaitant, pour le présent, engranger les dividendes de ses choix.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

L'éternel retour des ordonnances

Les pouvoirs passent, les insubmersibles ordonnances qui rythment la vie des Républiques, sous des appellations diverses depuis la Troisième, demeurent.

Elles sont de retour, toutes proches du moins, avec l'adoption probable par le conseil des ministres du 9 avril de deux projets de loi d'habilitation. L'un qui autorisera le gouvernement à prendre par ce procédé, que prévoit l'article 38 de la Constitution, des mesures propres à assurer le *« redressement économique et social »* de la France et l'autre qui permettra le retour au mode de scrutin majoritaire pour l'élection des députés.

Les ordonnances à venir susciteront-elles les mêmes débats, les mêmes querelles de principe... et d'opportunité que quelques-unes de leurs sœurs anciennes les plus importantes de la V[e] République ? Le rituel de cette discussion est en tout cas parfaitement au point, et les arguments contraires, qui ont *alternativement servi* aux responsablespolitiques de tous bords, pourront une fois de plus être réchauffés et servis si l'occasion s'en présente.

On doit aux ordonnances de 1967, réclamées et obtenues alors par le gouvernement de Georges Pompidou pour agir en matière économique et financière, la perfection à laquelle furent portés une fois pour toutes les argumentaires pour et contre.

Une grève générale (le gouvernement s'apprêtait à toucher à la Sécurité sociale), trois motions de censure et des circonstances politiques exceptionnelles n'avaient — il est vrai — pas peu contribué à fixer durablement les règles qu'appelle la résurrection périodique du jeu des ordonnances.

La décision de demander au Parlement l'autorisation de prendre ces ordonnances fameuses entre toutes fut prise au cours du *conseil des ministres du 26 avril* 1967, provoquant surprise et turbulences. Un ministre, M. Edgard Pisani, démissionne. Les remuants alliés Républicains indépendants, et à leur tête M. Valéry Giscard d'Estaing, ruent dans les brancards. Face à ces perturbations, la majorité de l'Assemblée n'a pas une voix de trop à opposer : la droite dispose en effet de 244 voix, soit, strictement, la majorité absolue.

Dans ces conditions, Georges Pompidou a quelque peine à faire admettre la nécessité des ordonnances. *« Depuis quelque quarante ans,* fait-il valoir une fois pour toutes, *s'est établie dans notre pays la tradition qu'en toute période difficile, à toute étape importante de l'évolution économique, les gouvernements, quels qu'ils soient, ont été conduits à demander des pouvoirs spéciaux. »*

Ces « pouvoirs spéciaux » qui lui sont si fortement contestés dans les usines le 17 mai, à l'Assemblée et au Sénat entre le 18 mai et le 16 juin, il les réclame pour préparer *« la dernière étape du Marché commun »*.

Mais M. François Mitterrand n'en a cure : *« L'administration ferait-elle mieux la loi que le Parlement ? Des exemples anciens montrent que c'est rarement vrai »*, plaide le responsable socialiste. Avec une rare cruauté et un sens certain de la rhétorique, le futur chef de l'Etat égrène alors sans frais *« le chapelet d'appréciations portées sur la politique gouvernementale par MM. Giscard d'Estaing et Poniatowski : « Incompétence, fautes » gouvernementales, pleins pou- » voirs érigés en système, justifi- » cation ambiguë et douteuse, » brevet d'imprévoyance, carac- » tère anormal de la procédure, » arguments spécieux, combinai- » sons politiques »*.

Aussi diaboliquement sollicité, l'autre futur président de la République, M. Giscard d'Estaing, ne peut faire moins, après avoir écarté le spectre de la crise qu'il tient entre ses mains, que de s'en prendre *« moins, à vrai dire, à la procédure de délégation de pouvoirs »* qu'au *« secret délibéré de son élaboration »* et à *« l'ignorance où nous sommes tenus, malgré certaines explications, du contenu politique des mesures que vous envisagez »*.

Blanc-seing

Après ces tempêtes même apaisées par les années, on comprend la prudence de M. Pierre Mauroy *lorsqu'il est conduit*, en décembre 1981, à défendre devant les députés le projet de loi d'orientation et d'habilitation autorisant son gouvernement à prendre des mesures d'ordre social.

Les ordonnances sont cette fois vues de gauche et du pouvoir. *Abaissement de l'âge de la retraite*, de la durée légale du travail ; aménagement du temps de travail. *« Nous vous proposons*, suggère le premier ministre socialiste à son écrasante majorité, *de hâter la mise en œuvre d'une politique que vous avez déjà approuvée dans ses principes comme dans ses méthodes. »*

Prudemment, M. Mauroy évoque le passé. L'article 38 de la Constitution, précise-t-il alors, *« la gauche ne l'a jamais récusé, même s'il lui est arrivé de contester certains des usages qui en ont été faits »*.

1986. Retour à la case départ. La droite propose (et, sauf accident, dispose, de justesse). La gauche (et, fait nouveau, peut-être l'extrême droite) s'oppose. Chacun peut donc ressortir les arguments qui ont déjà servi à tout le monde. Pierre Mendès France en 1967 : *« Pour la première fois, l'Assemblée est aujourd'hui appelée à donner un blanc-seing pur et simple »*. Philippe Seguin (RPR) en 1981 : *« Le gouvernment, en usant de l'article 38, a confondu, à nos yeux, la notion d'habilitation et celle de blanc-seing »*.

Eternel retour des arguments. Mais les situations aussi se répètent. *Le général de Gaulle ne plaidait-il pas avec une sobre concision, dans sa conférence de presse du 16 mai 1967, en faveur d'« une procédure rapide et répondant aux conditions parlementaires assez incertaines du moment »* ?

MICHEL KAJMAN.

M. Lecanuet « met en garde » le gouvernement

Invité lundi 7 avril de « Face au public », sur France-Inter, M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, a estimé que le réajustement monétaire était *« inévitable »* du fait de la gestion socialiste mais qu'elle entraînait *« trois obligations : contenir fermement la masse monétaire, contenir les salaires et pas seulement de la fonction publique »* — ce qui lui paraît *« plus difficile »* — et *« réduire le budget »*. *« Or*, a-t-il souligné, *il semble que les socialistes ont présenté un budget* [pour 1986] *volontairement sous-évalué de 15 milliards de francs, chiffre qui correspond à la réduction des dépenses prévue. Si c'était exact, l'effort de compression budgétaire devra être plus élevé qu'envisagé »*, a-t-il jugé.

M. Lecanuet a aussi adressé une *« mise en garde »* aux pouvoirs publics *« afin de ne pas laisser se répandre dans le pays une mentalité qui pourrait laisser croire qu'un changement de parité monétaire suffit à redonner une vitalité aux entreprises ou à régler le problème des prix agricoles »*.

Après avoir reconnu que *« l'UDF n'a pas dans le gouvernement la place et les moyens qui découlent de la volonté du suffrage universel »*, il a précisé qu'il n'en *« ferait pas grief à M. Chirac qui engage une partie extrêmement difficile. Je crois qu'un chef de l'Etat — car M. Chirac est pratiquement chef de l'Etat dans la situation de cohabitation actuelle — doit obéir à d'autres réflexes que de pondérer des postes entre des formations politiques. »*

Une trêve

Il a assuré M. Chirac du soutien *« vigoureux »* de l'UDF dès lors qu'il *« situera son action dans la ligne de la plate-forme commune »*.

Le président de l'UDF a qualifié la cohabitation de *« trêve, d'armistice de durée indéterminée dont on peut penser que le terme apparaîtra lorsque s'ouvriront les prémisses de la campagne présidentielle. C'est un mariage forcé, contraint*, a-t-il ajouté, *qui recouvre des belligérances qui, pour l'instant, ont intérêt mutuellement à se dissimuler »*.

Le nouveau député de la Seine-maritime qui prend la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a affirmé qu'il ne *« voyait pas la place de M. Mitterrand à Tokyo »* d'autant, a-t-il précisé, que *« les questions qui seront débattues — les problèmes économiques et probablement le terrorisme — sont de la compétence de M. Chirac »*. Il s'est demandé quelle *« opinion »* les autres grandes puissances auront de cette *« France à deux têtes dont l'une se montre et l'autre parle »*.

M. Mitterrand se démarque de la politique de M. Chirac

(Suite de la première page.)

Il n'est pas aisé de faire en sorte que les Français admettent qu'une ligne de démarcation est tracée entre la politique économique et sociale d'une part, la politique extérieure et la défense de l'autre. D'autant que la première est de la responsabilité unique du chef du gouvernement et la seconde du ressort du chef de l'Etat, qui y associe le premier ministre. Mais qui est associé à quoi ? Le président de la République intervient dans le domaine théoriquement réservé à M. Chirac ; les collaborateurs de M. Chirac expliquent avec empressement les *« évolutions »* de M. Mitterrand sur les sujets qui lui reviennent.

Les trois premières semaines de la « coexistence » — M. Mitterrand préfère ce mot à celui de « cohabitation » — n'ont guère éclairé les Français sur cette répartition des rôles. M. Mitterrand a fait savoir au conseil des ministres du 26 mars qu'il ne signerait *« que les ordonnances qui présenteraient un progrès par rapport aux acquis »* ; mais l'affaire était entendue d'avance : la suppression de l'autorisation administrative de licenciement ne ferait l'objet, au mieux, que d'un banal projet de loi. A propos de politique extérieure, l'Elysée a dû publier un communiqué pour tenter de mettre un terme aux commentaires de l'entourage du premier ministre évoquant, pour s'en féliciter, une « évolution » de M. Mitterrand en faveur d'une coopération internationale plus active contre le terrorisme, dans la perspective du sommet de Tokyo.

Seule la dévaluation a permis, concrètement, de commencer à clarifier le débat. Tous les dirigeants socialistes ont pris la parole pour condamner, sans ambiguïté, une initiative dont le premier ministre et le chef de l'Etat s'étaient entretenus le mercredi 2 avril. La *« majorité de progrès avec le président de la République »* qui s'affichait sur les murs de France pendant la campagne électorale est devenue *« minorité de progrès avec le président contre le gouvernement »*.

Le 2 avril, M. Mitterrand avait mis en garde le premier ministre contre cette dévaluation, dont il conteste l'opportunité et dont il redoute les effets. Elle risque, selon lui, de placer la France dans une situation difficile vis-à-vis de ses partenaires de la Communauté notamment à propos de la politique agricole. Or, un tel risque est contradictoire avec la *« grande ambition »* qu'il avait exprimée dans son premier message au Parlement, le 8 juillet 1981, sur la construction de l'Europe.

Le 8 juillet 1981, M. Mitterrand avait choisi d'adresser son « message » le jour même où M. Pierre Mauroy, premier ministre, présentait à l'Assemblée nationale sa déclaration de politique générale. C'est dire que l'osmose entre l'Elysée et Matignon était alors parfaite. M. Mitterrand admettait que ses propos passent totalement inaperçus au profit de la « charte gouvernementale ». D'autant que celle-ci était fondée sur ses propres engagements de campagne. Le « contrat » qu'il s'agissait alors d'exécuter était commun à l'élu du 10 mai (présidentielle) et à ceux du 21 mai (législatives).

Aujourd'hui, M. Mitterrand et M. Chirac sont porteurs chacun d'un contrat dont les termes sont le plus souvent contradictoires. Le président de la République a dû remiser une grande partie du sien. Cette rupture, qui est la conséquence de la volonté populaire, l'a placé dans une situation dont il a paru se satisfaire un bref moment. *La réalité de son isolement* est vite apparue, malgré le soutien massif mais minoritaire de socialistes qui ne sont pas en état de mener à bien dans l'immédiat, surtout si le scrutin majoritaire est rétabli, une entreprise de reconquête.

JEAN-YVES LHOMEAU.

● *Le Front national et les néo-nazis allemands.* — Le Front national a démenti, lundi 7 avril, avoir été invité à une manifestation organisée à Herne (République fédérale d'Allemagne), par le parti néo-nazi ouest-allemand NPD. Alors que samedi, le bureau du NPD avait indiqué qu'il *« attend des invités français du Front national »* à son congrès régional de Rhénanie-du-Nord — Westphalie du 4 mai prochain, le secrétariat général du Front national assure qu'*« aucun contact de ce genre n'est* (...) *envisagé »*.

● *M. Salvi demande une commission du bilan.* — M. Pierre Salvi, sénateur centriste du Val-d'Oise et président de l'assemblée des présidents de conseil général, demande dans une question écrite au premier ministre, l'instauration d'une commission du bilan qui serait, souhaite-t-il, composée de la même manière que celle qui avait fonctionné en 1981 à l'arrivée de la gauche au pouvoir. Pour M. Salvi, une telle initiative éviterait *« en cette période difficile pour le pays une controverse quant à la réalité des statistiques rendues publiques par le gouvernement »*.

● *Nouvelle-Calédonie : mise en garde.* — Le comité directeur de l'Union calédonienne a mis en garde le gouvernement contre les *« intentions de la droite locale de faire modifier le dispositif essentiel de l'ordonnance foncière* [dans le territoire] *en retirant aux conseils de régions* [dont trois ou quatre sont majoritairement indépendantistes] *leur compétence en matière d'attribution des terres, pour la transférer au congrès* [qui est majoritairement indépendantiste] ». La principale composante du FLNKS a ainsi expliqué qu'elle *« n'acceptera pas une pareille régression des acquis institutionnels »*. D'autre part, un incendie volontaire a causé, dimanche 6 avril, des dégâts importants dans une mine de nickel à Moneo près de Ponerihouen.

LA VÉRITABLE « RENTRÉE » PARLEMENTAIRE

A chacun son rôle

Tous les acteurs sont en place. L'élection des organes dirigeants de la nouvelle Assemblée nationale, la semaine dernière, permet d'avoir une idée assez précise du rôle que chacun compte jouer dans cette législature qui s'ouvre véritablement ce mardi 8 avril, avec le message du président de la République au Parlement, et le lendemain avec la présentation de son programme par le premier ministre.

Le RPR, l'UDF et les « non-inscrits » qui leurs sont proches, ne disposent que de deux voix de plus que la majorité absolue. C'est peu, mais cela devrait suffire. Les difficultés que la majorité a rencontrées lors de l'élection des membres du bureau de l'Assemblée sont certaines, mais ne doivent pas être exagérées. Il s'agissait d'élire des hommes ; c'est toujours l'occasion de manifester quelques animosités personnelles, quelques rancœurs, quelques déceptions de n'avoir pas obtenu les postes que l'on ambitionnait. Le vote à bulletin secret permet de le faire sans risques.

Tout autre sera la situation lors des prochains scrutins. Cette fois, il faudra s'exprimer publiquement sur la confiance ou non au gouvernement, sur l'approbation ou non des projets de loi qu'il déposera. L'élu du RPR ou de l'UDF qui prendra une attitude négative sera montré du doigt. Difficile, voire, impossible. D'autant que les absents auront cette fois la possibilité de déléguer leur droit de vote ; la majorité ne sera donc plus, comme la semaine passée, à la merci de quelques malades. En commission, en revanche, les absents ne pourront se faire remplacer ; ce sont donc les présents, quels qu'ils soient, qui auront raison.

La majorité, de toute façon, dispose d'une « réserve », mais contrairement à la situation antérieure à 1974, celle-ci n'est plus au centre, mais à l'extrême droite. M. Jacques Chirac ne veut pas y puiser. Mais les votes de la semaine passée ont montré que tous ses amis ne sont pas aussi intransigeants que lui, tant s'en faut. Il devra en tenir compte. Une action trop dure contre l'extrême droite pourrait lui valoir quelques difficultés avec certains de ses propres amis. Il lui sera difficile de circonvenir le groupe du Front national.

M. Jean-Marie Le Pen a soigneusement choisi les députés qu'il a fait élire. Il a fait appel à des hommes capables de se faire entendre dans l'hémicycle. MM. Pascal Arrighi et Charles de Chambrun sont de vieux habitués des joutes parlementaires. Ces avocats, ces médecins, ces énarques, ces professeurs sont préparés aux débats intellectuels. M. Jean-Claude Martinez a, dès la première séance, prouvé que, bien que nouveau, il était tout à fait capable de s'exprimer dans une salle hostile. Le Front national a, surtout, montré en deux séances qu'il était capable de tenir deux rôles différents : celui de l'enfant turbulent et braillard, comme celui de l'enfant sage et bien élevé, qui ne demande que ce que l'on peut lui donner. Il saura adapter son discours à sa tactique du moment. Le gouvernement ne pourra jamais être sûr de l'attitude de son contestataire de droite.

Un exercice de haute voltige

Avec l'UDF, ce sera quand même plus facile, mais M. Chirac devra manœuvrer entre les multiples tendances de cet allié guère habitué à la discipline. Ce n'est probablement pas l'effet du hasard : le ministre chargé des relations avec le Parlement, M. André Rossinot, vient de ses rangs ; c'est un homme qui a de bons rapports avec M. Barre. Mais M. Jean-Claude Gaudin, qui, tout au long de la législature précédente, avait dû naviguer serré entre les barristes et les giscardiens, devra cette fois, alors qu'il est très pris par une difficile succession à la présidence du conseil régional, à Marseille, tenir compte d'une nouvelle catégorie d'UDF : les « chiraquiens ». L'unité du groupe sera plus que jamais un exercice de haute voltige.

Le RPR, apparemment, est plus monolithique. Mais M. Pierre Messmer aura besoin de toute son autorité pour le faire marcher d'un même pas. Les anciens n'ont pas oublié que ce même Messmer avait été envoyé à l'hôtel Matignon en 1972 quand Georges Pompidou avait besoin de ressouder le groupe gaulliste de l'époque, et qu'en 1973 il n'avait pas fait appel, pour son nouveau gouvernement, à deux fidèles du général de Gaulle, MM. Michel Debré et Jean Foyer. Mais son passé interdit aux « barons » de le contester et aux plus jeunes de le récuser.

Le président du groupe socialiste va avoir à jouer un rôle, par certains points, comparable. Lui aussi va devoir faire travailler ensemble de fortes personnalités auréolées de leur prestige et de leur compétence d'ancien ministre, et de plus jeunes élus qui depuis 1981 ont pris l'habitude d'être les porte-parole des socialistes dans l'hémicycle. Or, en s'inscrivant dans les commissions chargées de contrôler le travail de leurs successeurs, la plupart des anciens ministres ont montré qu'ils n'avaient pas l'intention de rester *« inertes »*. M. Pierre Joxe s'est donné les moyens de remplir ce rôle : il a fait venir auprès de lui M. Guy Carcassonne, un fin connaisseur de la mécanique parlementaire, et son ancien directeur de cabinet au ministère de l'intérieur, M. François Roussely, pour conserver des liens avec la haute administration. Reste à savoir quels seront les rapports qui s'installeront entre le groupe et le parti. M. Joxe ne partage pas toutes les analyses de M. Jospin, et, sous le gouvernement de M. Mauroy, il a montré que son soutien pouvait être « élastique ».

Restent les communistes. Repliés sur eux-mêmes, ils sont décidés à être des contestataires « purs et durs » du gouvernement, à agiter le *« chiffon rouge »* sous le nez du Front national, qui n'attend que cela, surtout à ne faire aucun cadeau aux socialistes. Leur effectif limité ne les réduira pas au silence. Bien au contraire.

THIERRY BRÉHIER.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La commission des affaires étrangères sera le club le plus chic du Palais-Bourbon

Diviser un demi-camembert en cinq parties correspondant aux appétits de cinq convives est à la portée de n'importe qui. Pourtant, comme au début de chaque législature, les présidents des groupes politiques représentés à l'Assemblée nationale ont longuement débattu le lundi 7 avril pour trouver une place à chacun dans l'hémicycle du Palais-Bourbon.

Tracer cinq arcs de cercle proportionnels aux effectifs de chacun eût été trop simple ! L'UDF et le RPR voulaient tous deux jouxter les bancs réservés aux ministres, pour bien montrer que le gouvernement était l'enfant des deux groupes. Les uns et les autres refusaient d'être seuls à voisiner avec les bancs du Front national. Ils préféraient que les amis de Jean-Marie Le Pen soient confinés sur les places du haut. Compte tenu de ces données de base, le découpage de l'hémicycle a nécessité la précision du scalpel d'un chirurgien, ou celle du crayon d'un ministre de l'intérieur dessinant de nouvelles circonscriptions.

Nul n'a contesté quand même aux communistes le droit de s'asseoir sur les bancs de l'extrême gauche avec une pointe descendant jusqu'au pied de la salle des séances. Les socialistes viendront logiquement après, avec un décrochage leur permettant de rejoindre les « non-inscrits » et particulièrement ceux qui, avant la campagne électorale, étaient membres du PS. L'UDF, à part un étroit couloir qui lui permet d'accéder aux bancs du gouvernement, enserrera le RPR par le haut, jusqu'à venir toucher les fauteuils du Front national qui siégera sur la montagne de l'extrême droite. Les chiraquiens occuperont donc la partie basse à droite de l'hémicycle.

Pour les députés, la place dans la salle des séances n'est pas le plus important. Ce sont les bureaux qui sont chèrement disputés. Les provinciaux non logés à Paris préfèrent ceux de l'« annexe » moderne du 101, rue de l'Université, qui disposent de canapés-lits. Mais il faudra bien que soixante-dix élus acceptent de s'installer dans les nouveaux locaux du boulevard Saint-Germain, alors que, bien entendu, chacun souhaiterait pouvoir travailler dans le Palais-Bourbon lui-même, quitte à ne bénéficier que d'une pièce exiguë sous les combles. Là encore, chacun des trois ensembles de bureaux est réparti entre les cinq groupes, à la proportionnelle de leurs effectifs.

Heureusement, la répartition des responsabilités au sein du bureau de l'Assemblée nationale s'est faite, elle, sans difficulté. Renouant avec une ancienne tradition, M. Jacques Chaban-Delmas a tenu à ce que chacune des délégations soit présidée par un des vice-présidents, une fois entendu que le choix des autres membres permettra à la majorité gouvernementale d'être partout majoritaire. Ainsi, M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône) présentera la délégation chargée de préparer les décisions du bureau en matière d'incompatibilité ; M. Claude Evin (PS, Loire-Atlantique) s'occupera de la recevabilité des propositions de lois ; M. Philippe Mestre (UDF, Vendée), de l'informatique parlementaire ; M. Claude Labbé (RPR, Hauts-de-Seine), de l'information sur le Parlement ; M. Charles Millon (UDF, Ain), des groupes d'études et d'amitiés et des activités internationales ; enfin, M. André Billardon (PS, Saône-et-Loire) est chargé des questions relatives à l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Du beau monde

L'Assemblée, le mardi 8 avril, doit mettre un point *final* à son organisation avec l'élection des bureaux des six commissions permanentes. Les membres de celles-ci sont déjà connus. La plupart des anciens ministres de gauche ont choisi des commissions leur permettant de suivre les affaires dont ils ont eu longtemps la charge. Mme Edith Cresson, MM. Louis Mexandeau et René Souchon sont à la commission de la production et des échanges que préside M. Jacques Dominati. MM. Pierre Bérégovoy et Henri Emmanuelli sont à la commission des finances, avec son ancien président, M. Christian Goux, et son ancien rapporteur général, M. Christian Pierret. M. Michel d'Ornano, son président, aura à ses côtés un fort contingent de barristes : MM. Edmond Alphandery, François d'Aubert, Gilbert Gantier, Jean-Pierre Soisson. Le Front national y a délégué son professeur de faculté, spécialiste de fiscalité, M. Jean-Claude Martinez.

Mmes Georgina Dufoix, Yvette Roudy et M. Roger Quilliot ont logiquement choisi les affaires culturelles, familiales et sociales, que présidera M. Jacques Barrot. MM. Audinot, père et fils, y siégeront aussi, alors que M. Robert Hersant préfère la commission des lois et son fils Jacques, celle de la production et des échanges. M. Jacques Toubon, président de la commission des lois, aura face à lui deux professeurs de droit, MM. Jack Lang et Roger-Gérard Schwartzenberg, mais pourra compter sur le soutien de juristes chevronnés comme MM. Emmanuel Aubert, André Fanton, Pierre Mazaud, Jean-Louis Debré, Pascal Clément et Charles Millon.

Le benjamin des présidents, M. François Fillon, trouvera devant lui, à la commission de la défense, des hommes et des femmes connaissant les dossiers militaires, M. Paul Quilès, Mme Edwige Avice, mais aussi MM. Gaston Defferre et Michel Rocard. Plus délicate sera peut-être pour lui la présence au titre du Front national de M. Yvon Briant, ancien de la base des nageurs de combat d'Aspretto, et surtout le capitaine Sergent, qui avait quitté l'armée de la République pour l'OAS.

En revanche, M. Charles Hernu, ainsi que le spécialiste des affaires de défense de l'UDF, M. Jean-Marie Daillet, ont préféré la commission des affaires étrangères. Ils y seront en brillante compagnie puisque, outre M. Jean Lecanuet, qui la préside, on y retrouvera un ancien président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, quatre anciens premiers ministres (MM. Michel Debré, Raymond Barre, Pierre Mauroy et Laurent Fabius). Et aussi MM. Roland Dumas, Jean-Pierre Chevènement, Lionel Jospin, Louis Mermaz, Alain Peyrefitte et Jean-Marie Le Pen. Ce sera apparemment le club le plus chic du Palais-Bourbon.

Th. B.

UN ENTRETIEN AVEC M. MAURICE KRIEGEL-VALRIMONT

Le courant révolutionnaire ne disparaîtra pas dans les sables

M. Maurice Kriegel-Valrimont s'exprime peu publiquement. Seul survivant de la direction militaire de la résistance en zone sud – Pierre Villon et Jean de Vogüé sont morts, – il a aujourd'hui soixante-douze ans. Député de Meurthe-et-Moselle de 1946 à 1958, ancien vice-président de la Haute Cour de justice, M. Kriegel-Valrimont était entré au comité cental du PCF lors du congrès de Strasbourg, en 1947. Assistant du bureau politique, directeur de France nouvelle, *l'hebdomadaire du comité central, il avait dirigé le bureau de presse du PCF de la fin de 1947 jusqu'au milieu des années 50 et participé à ce titre aux réunions de cette instance, sous la direction de Maurice Thorez.*

» Il avait manifesté son premier désaccord avec la direction après le vingtième congrès du PCUS – en 1956, – au cours duquel Khrouchtchev avait présenté son rapport sur les crimes de Staline. Pendant vingt ans, les dirigeants français allaient nier l'existence de ce rapport, avant de reconnaître, en 1976, qu'ils en avaient eu connaissance. M. Kriegel-Valrimont était entré ensuite en opposition avec la direction du parti sur l'analyse thorézienne du gaullisme.

Accusé d'activité fractionnelle dans ce qui avait été appelé le « groupe Casanova-Servin-Kriegel-Valrimont », dont il est le seul survivant, il avait été écarté du comité central lors du congrès de Saint-Denis, en 1961, auquel il ne participait pas. Son activité de dirigeant s'achevait.

Lors de ce congrès de purge, M. Georges Marchais, qui faisait son entrée au bureau politique et au secrétariat du comité central comme chargé de l'organisation en remplacement de Marcel Servin, avait déclaré notamment : « Les faits montrent que Marcel Servin et Laurent Casanova ont cristallisé autour d'eux certains éléments eux aussi en désaccord avec la politique du parti, tel Kriegel-Valrimont, qui a fait preuve dans son comportement d'une rare duplicité (...). Les communistes savent que l'unité de pensée et d'action du parti sur la base des principes marxistes-léninistes est la condition première pour la réalisation de ses objectifs. »

Pour sa part, M. Roland Leroy, entré depuis peu au secrétariat du comité central et chargé de présenter la résolution finale adoptée à ce congrès, avait indiqué : « Le parti a mis en déroute le groupe Casanova-Servin-Kriegel-Valrimont. Il a rejeté leur déviation opportuniste et mis à nu les racines de la déviation. Ces racines résidaient dans la sous-estimation des forces de la classe ouvrière et des masses populaires et dans la surestimation des forces de l'adversaire, dans la tendance à céder à la pression de l'adversaire et à composer politiquement avec le gaullisme et avec ses partisans. » « Le groupe donnait une orientation opportuniste dans le travail d'organisation », *précisait la résolution.*

Vingt-cinq ans après ces faits, M. Kriegel-Valrimont analyse pour le Monde *la crise qui secoue le PCF et trace les contours de l'avenir du* « courant communiste ». *A l'instar de Bertolt Brecht, il reproche à la direction de vouloir changer un peuple qui ne lui convient pas.*

« Comment analysez-vous le mouvement de contestation qui agite actuellement le PCF ?

– Vous parlez de contestation, je préfère le mot recherche. Il s'agit d'un mouvement interne sans précédent. Selon une formule bien connue, cette fois-ci, *« les bouches s'ouvrent »* autrement que sur invitation du secrétaire général (1). Ce fait important ne justifie pourtant pas la fuite en avant ou la tentation de rayer l'histoire. Ce sont deux procédés staliniens.

» Le phénomène communiste est directement lié à tous les grands bouleversements de ce siècle. On parle beaucoup ces temps-ci de l'éclairage de l'histoire. Pour prendre des exemples éclairants, le parti de la classe ouvrière n'était pas, à certains moments, dénué de sens. De même, les noms de Langevin, Joliot-Curie, Picasso et Eluard ont une signification, et pour la France et pour le PCF.

» Le courant communiste a indéniablement participé à un espoir d'émancipation qui a marqué notre temps et qui s'est exprimé dans une capacité de sacrifice et de dévouement qu'on ne peut pas tenir pour négligeable.

» Il y a eu, bien sûr, des hauts et des bas. En 1930, c'était au plus bas, et cela n'a pas empêché 1936 ; en 1940, c'était au plus bas, et cela n'a pas empêché 1944. S'il est prématuré de dire aujourd'hui que ce courant est réduit, il ne faut pas réduire non plus ce courant à Marchais.

– Pourquoi faites-vous une distinction entre le « courant communiste » et le PCF, que vous personnalisez par son actuel secrétaire général ?

– Il est impossible d'enfermer le courant communiste dans l'étroitesse du dogmatisme stalinien. Partout, cette coquille étroite a éclaté. La crise du PCF qui n'a cessé de se développer ne s'explique pas autrement que par la réalité de ce courant. La volonté de transformer la société, sans incohérence dogmatique, le rejet du stalinisme, sans antimarxisme vulgaire, constituent le courant communiste que la direction du PCF n'exprime pas. Ce courant ne peut se passer du débat qui a été éludé ou étouffé depuis les années 50. Les échecs de Marchais en apportent la preuve par l'absurde. Rien ni personne ne peut remplacer un débat démocratique pour formuler les solutions politiques et décider des formes d'organisation.

La médiocrité

– A vous croire, il y aurait donc un communisme bicéphale ?

– D'un côté, le courant communiste a été contrarié, y compris par ses propres divisions, de l'autre, le gâchis accumulé par les excommunications et exclusions n'a pas besoin d'être explicité. On peut même s'en tenir à ce que disent les dirigeants actuels du PCF. Dans son rapport au dernier comité central, Paul Laurent, se référant au vingt-cinquième congrès, évoque *« le retard pris dans les années 50 à dégager notre réflexion sur le socialisme d'un « modèle » et à définir une perspective adaptée aux conditions de notre pays et de notre temps ».*

Ce retard reconnu a été pris en assassinant politiquement ceux qui voulaient traiter de ces problèmes. Personne ne le dit. Et on justifie de recommencer la même chose pour des fonctionnements d'organisation. A partir de là, les incroyables palinodies et la médiocrité de certaines démarches ne sont pas étonnantes.

– A quelles démarches faites-vous allusion ?

– La contradiction, par exemple, entre l'affirmation, fin 1983, des acquis nouveaux supérieurs à ceux du Front populaire et de la Résistance par Marchais, Leroy ou d'autres et l'affirmation de la régression sans précédent après 1984. Elle relève plus, d'ailleurs, de l'incohérence que de la médiocrité. Toutefois, il est vrai que toute institution centralisée et hiérarchisée où la docilité tient lieu de mérite permet à la médiocrité de grimper allégrement les échelons de la hiérarchie.

– Vos propos suggèrent qu'il était possible pour le PCF d'empêcher ses reculs électoraux successifs.

– Evidemment. Et personne ne peut le mettre en doute. La preuve sans réplique est fournie par le Parti communiste italien (PCI). Je me souviens fort bien des confidences des principaux anciens dirigeants du PCF me disant que les Italiens ne résisteraient pas au moindre choc un peu sérieux. Les faits sont là : le PCI est à un niveau électoral supérieur à celui du PCF en 1946. A gauche, il est la force dominante en Italie. Alors qu'il est totalement isolé en Europe.

» Waldeck Rochet a sans doute été tenté par l'exemple italien. Il est en tout cas le seul dirigeant avec lequel j'ai eu des conversations où nous évoquions des erreurs que nous avions commises.

– Face à ce bilan, quel avenir envisagez-vous pour le courant communiste ?

– Je ne crois pas que le courant tel que je l'ai défini s'évanouira. Je ne crois surtout pas qu'il se fondra dans le courant socialiste malgré certaines tentations. Il paraît tout à fait incohérent de prétendre représenter le courant communiste et en même temps vouloir le faire disparaître. Il est avéré que toute alternative est écrasée si elle n'offre pas de perspectives historiques. C'est ce que les forces dominantes ont fait subir à l'extrême gauche.

» Le vrai problème est celui de l'avenir de la gauche. Elle est gravement menacée si elle n'offre pas de perspectives crédibles. Or, dans l'hypothèse prétendue idéale d'un PS à 40 %, qui aurait pour corollaire un PCF à 5 %, on en reste toujours à 45 % pour la gauche.

» Il ne faut pas dire que rien ne peut se passer.

» Avant les élections de 1981, le sentiment quasi unanime dans les milieux intellectuels était celui de l'impossibilité de battre la droite. Des pressions, venant aussi du courant communiste, ont proclamé cette possibilité. Elle s'est vérifiée. On peut donc en conclure que certaines pressions sont efficaces. Dans l'histoire du mouvement communiste, il est arrivé plus d'une fois que des exclus voient leurs idées arriver au pouvoir et, historiquement, la gauche ne remporte des succès qu'unie et stimulée par un mouvement populaire.

Ils ne veulent pas avouer leur échec

– Le vingt-cinquième congrès du PCF a condamné la stratégie d'union avec le PS et *l'Humanité* présente « l'union de la gauche » comme une tare.

– La tentative de rayer l'union de la perspective, c'est une autre manière de rayer l'histoire. Le courant communiste ne peut intervenir à nouveau de façon réelle qu'en s'adaptant aux données du temps. Le refus dogmatique de les prendre en compte est un pur et simple aveuglement.

– Dire, comme la direction du PCF, que l'électorat communiste a été soumis à la pression du « vote utile » développée par le PS ou à la pression des médias, est-ce un aveu d'échec ?

– C'est un aveu d'échec par lapsus. Ils ne veulent justement pas avouer leur échec. Alors ils disent : il faut changer le peuple. Pourtant, le peuple existe. Et, dans ce peuple, il existe une majorité sociale et le courant communiste est nécessaire à cette majorité sociale. Il l'est plus que jamais, car avec 13,5 millions de salariés, sans parler des millions de chômeurs, c'est la plus forte proportion qu'on ait jamais connue dans la population active.

» Toutes les chansons que j'ai entendues, il y a plus de cinquante ans, sur les mêmes airs, à la gloire de l'entreprise, ne changeront rien au fait que la proportion de salariés continuera d'augmenter. Socialement et politiquement, seule la gauche peut les représenter.

– Pensez-vous que le PCF peut, dans les années qui viennent, remplir de façon crédible ce rôle de représentation ?

– Que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du PCF, il suffira que ceux qui, en France, ont la volonté de ne pas se limiter aux objectifs du PS se retrouvent pour que le courant révolutionnaire redevienne une force décisive. Pour aller vers un résultat, il faut que tous ceux, quels que soient les âges et les nuances, qui veulent voir vivre ce courant conjuguent leurs efforts. Il faut que cette force rencontre le mouvement social, par les syndicats, par les associations, par tout ce que l'on voudra. Un potentiel de cet ordre ne disparaîtra pas dans les sables. Je suis incapable de fixer une date mais je suis certain que cette rencontre se produira.

» Quand le PCF a été constitué, tous ceux qui ont été ses promoteurs réels savaient parfaitement que le priver soit de sa composante anarcho-syndicaliste, soit des élus, soit des intellectuels les plus évolués était une amputation. Ce qui était vrai à l'origine l'est encore plus dans une situation de complexité sociale accrue. Je rappelle ces éléments pour montrer que le courant communiste n'est pas monolithique. Le terme d'unité de pensée n'a aucun sens du point de vue de la pensée réelle. C'est un concept absurde dont le stalinisme a fait usage.

» Dans les années 30, le parti se contentait d'avoir l'appui de quelques intellectuels prestigieux. En 1986, le courant communiste doit donner des raisons d'intervention politique à des milliers d'intellectuels confrontés aux problèmes de leur insertion dans le monde réel.

» Les oppositions à l'intérieur du PCF ont toujours joué un rôle critique. Dénoncées comme tentatives de liquidation, elles sont souvent apparues aux yeux de plus grand nombre comme introduisant une division de plus au sein de la gauche. Après les élections de mars, il s'agit de reconstituer les forces de gauche. En ce printemps 1986, la majorité des militants actifs et lucides se posent les problèmes évoqués dans cet entretien. Ils s'étaient résignés au silence et ils ont « voté » avec leurs pieds faute de solution crédible. Pour la gauche le plus avancée, l'ouverture et l'élargissement du débat sont un passage incontournable. Et peut-être la première étape du redressement. »

Propos recueillis par
OLIVIER BIFFAUD.

(1) Déjà, de fait, numéro un du PCF depuis la fin du printemps, Maurice Thorez lança cette formule, le 21 août 1931, dans un article de *l'Humanité*.

société

AU TRIBUNAL DE PARIS

M. Le Pen est débouté de son action contre «le Journal du dimanche»

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a été débouté, lundi 7 avril, des poursuites en diffamation qu'il avait engagées, devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, contre M. Jean Laine, directeur de publication du *Journal du dimanche*, à la suite d'un article intitulé : «La réaction des évêques insultés».

L'article, publié le 10 mars 1985, à la veille des élections cantonales, était consacré à la polémique qui avait éclaté entre le président du Front national et le service ecclésiastique.

En examinant les propos du *Journal du dimanche*, les magistrats observent dans leur jugement que le rappel d'une divergence entre les opinions professées par des hommes politiques et l'enseignement de l'Eglise *« n'a pas forcément en cela un caractère diffamatoire »*, mais ils considèrent que *« l'allégation d'avoir bafoué, insulté, des hommes d'Eglise* (...) *a un caractère attentatoire à la considération »*.

Les juges ajoutent : *« Le journaliste considère que la réaction des évêques a pour origine la condamnation de l'idéologie de l'extrême droite, plus particulièrement du Front national et de son chef de file* (...). *L'ensemble de l'article prête, à tort ou à raison, à ce leader politique des idées racistes. Le racisme a été érigé en infraction pénale. Il est en conséquence attentatoire à l'honneur et à la considération de M. Le Pen de ne pas exclure, de la part de l'épiscopat, une condamnation à venir des thèses racistes qui auraient été exprimées. »*

Cependant, Mme Jacqueline Clavery, président de la dix-sept chambre correctionnelle, note dans son jugement que l'article du *Journal du dimanche « suit de très près »* un article du journal *Présent*, reproduisant le 6 mars 1985 la lettre ouverte adressée par M. Le Pen à Mgr Gaillot, évêque d'Evreux, et rappelle l'article publié par *le Monde* du 8 mars, sous le titre « L'Eglise et le Front national : si M. Le Pen me traduisait en justice, je m'en réjouirais, nous déclare l'évêque d'Evreux. »

En soulignant que le même jour, lors d'un meeting à Grenoble, le dirigeant du Front national avait notamment déclaré : *« C'est la première fois que les évêques montent au filet, sur le plan politique... Et si vous vous méliez de ce qui vous regarde ! »*, les magistrats indiquent : *« Les éléments portés à sa connaissance pouvaient permettre au journaliste de considérer qu'il entrait dans le cadre de sa mission d'informateur de faire part au lecteur de ce différend, qui opposait M. Le Pen au service ecclésiastique. Ces derniers ont ressenti douloureusement la lettre ouverte de cet homme politique. C'est dans ce sens qu'ont été rédigées les attestations versées au débat.* (...) *Le* Journal du dimanche, *en titrant « Les évêques insultés », traduit le ressentiment éprouvé au moins par certains d'entr eux. »*

Enfin, le tribunal constate que le journaliste *« rend compte avec des précautions de style d'une politique qui existait à l'époque et dont il connaissait les diverses composantes. Eu égard aux déclaratins publiques qui s'étaient exprimées, il peut en conséquence revendiquer le bénéfice de la bonne foi, qui doit lui être reconnu »*.

M. P.

APRÈS LE NAUFRAGE DU « SNEKKAR ARCTIC »

L'ouverture d'une information judiciaire est demandée

L'ouverture d'une information judiciaire a été demandée le lundi 7 avril par l'Association des victimes d'événements nautiques (AVEN), à la suite du naufrage du chalutier *Snekkar Arctic* le 21 février au large de l'Ecosse, qui avait coûté la vie à dix-huit marins. *« Il y a trop de contradictions dans cet accident »*, a affirmé M. Francis Clinkemaillie, président de l'AVEN, dont le siège est à Paimpol (Côtes-du-Nord). Selon lui, l'ouverture d'une information *« permettrait la nomination d'experts judiciaires, afin de rechercher la cause de cet accident de mer, et en particulier de déterminer si les autorités maritimes concernées n'auraient pas failli à leur mission de contrôle des normes de sécurité du navire concerné »*.

Deux enquêtes ont été ouvertes après le naufrage : une enquête nautique (la seule à avoir un caractère pénal) déligentée par le chef du quartier des affaires maritimes de Dieppe, M. Henri Poisson, et une enquête technique et administrative décidée par le secrétariat d'Etat à la mer et placée sous la responsabilité de M. Pierre Baudean, administrateur général des affaires maritimes.

DES TABLEAUX DE MAITRE VOLÉS SONT RETROUVÉS PRÈS DE NICE

Un lot de tableaux, estimé à 25 millions de francs, volés au mois de février dernier à Villeneuve-Loubet, près de Nice, a été retrouvé dans une cave par la famille de l'un des voleurs. Ces tableaux — signés notamment de Renoir et Pissarro, et un portrait unique de Tolstoï dessiné par son fils — avaient été dérobés dans une luxueuse résidence, par un groupe de sept malfaiteurs qui avaient été arrêtés et écroués, samedi 5 avril, au terme d'une enquête conduite par l'antenne de la police judiciaire de Nice.

Après la publication par la presse de ces arrestations, la sœur de l'un des agresseurs s'est souvenue que son frère, Jean-Luc Hanesse, trente-deux ans, originaire de Valenciennes, lui avait confié récemment une grosse valise et l'avait entreposée dans sa cave. Cette valise contenait les toiles — soigneusement emballées — que le père du malfaiteur a remises à la gendarmerie.

● *Marseille : arrestation du directeur du Crédit municipal d'Ajaccio.* — Le directeur du Crédit municipal d'Ajaccio, M. Jean-Claude Parazzoli, trente-sept ans, qui avait disparu le 14 janvier après avoir détourné 900 000 francs et des bijoux, a été arrêté dimanche 6 avril, à Marseille. M. Parazzoli, qui a été interpellé par des policiers alors qu'il se promenait sur l'avenue du Prado, a présenté de faux papiers, mais a été reconnu par un gardien de la paix qui avait fait un stage à Ajaccio.

DÉROBÉES AU FORT D'ISSY-LES-MOULINEAUX

Huit cents toiles récupérées après deux arrestations

Un antiquaire, M. Jean-Yves Barczik et son complice, M. Bertrand Rousseau, ont réussi à dérober, la semaine dernière, huit cents toiles du Fonds national d'art contemporain qui étaient entreposées dans le fort militaire d'Issy-les-Moulineaux, près de Paris. Toutefois, à la suite d'une enquête de la brigade de répression du banditisme, les tableaux, dont la valeur marchande n'excède pas 500 000 F, ont été récupérés et les auteurs du vol appréhendés.

Le Fonds national d'art contemporain, qui dispose de soixante-dix œuvres en rotation dans différents bâtiments publics et ministères, connaît souvent des difficultés de stockage. C'est ainsi que les huit cents toiles qui n'avaient pas trouvé preneurs avaient été confiées à l'armée, celle-ci disposant d'un atelier de restauration à Issy-les-Moulineaux. Ces œuvres oubliées, datant de l'entre-deux-guerres, étaient ainsi soigneusement conservées, mais le ministère de la défense avait demandé récemment au Fonds national d'art contemporain de bien vouloir récupérer ces toiles, afin de libérer les locaux.

Mis au courant de cette démarche, l'antiquaire, M. Barczik, avait décidé de se les approprier en montant toute une opération. Le 1er avril, les militaires de permanence au fort reçoivent un coup de téléphone d'un interlocuteur qui affirme parler au nom du ministre de la culture et de la communication. *« Deux de nos fonctionnaires vont venir prendre livraison des toiles »*, indique le correspondant. Quelques minutes plus tard, deux camionnettes de location pénètent dans les bâtiments militaires et se dirigent vers le service «art et culture» où le chargement se fait.

Les escrocs ont bénéficié d'un quiproquo et de l'arrivée d'une nouvelle équipe au ministère de la culture après le 16 mars. L'escroquerie sera déjouée trois jours plus tard, lorsqu'un responsable du Fonds national d'art contemporain, voulant s'occuper précisément du sort de ces toiles, s'est entendu répondre : *« Quelqu'un de chez vous est déjà venu les récupérer. »*

● *Le casino du Grau-du-Roi détruit par un incendie.* — Le casino du Grau-du-Roi (Gard) a été entièrement détruit, pendant la nuit du dimanche 6 au lundi 7 avril, par un incendie dont on ignore l'origine, mais qui n'a pas fait de victime. Le feu, qui s'est déclaré peu avant 22 heures, n'a pu être circonscrit que tard dans la nuit.

DÉFENSE

L'avenir de la dissuasion

(Suite de la première page.)

La France est donc confrontée à un choix pour la fin du siècle : ne plus compter qu'une seule composante (sous-marine) de sa force nucléaire ou prévoir une solution de remplacement pour la composante aérienne et terrestre. Il convient de ne pas retenir la première solution, *par trop restrictive*.

La priorité accordée à nos sous-marins ne peut se transformer en exclusivité. Certes, les progrès des techniques anti-sous-marines ne surpasseront probablement pas les progrès en matière de discrétion à vue humaine. De toute façon, à partir du moment où trois sous-marins sont constamment à la mer, la probabilité de les mettre ensemble hors d'état de riposter est quasi nulle. La prudence nous conduit à ne pas mettre toutes les ogives dans le même panier.

Pour certains, le système d'un missile mobile SX *(voir ci-contre) pourrait être le substitut à la fois du plateau d'Albion et du Mirage IV. Son caractère mobile lui ferait échapper à la vulnérabilité qui découle de la précision accrue des armes soviétiques. Je le dirai tout net : je ne partage pas cette approche. La mobilité du SX est largement surévaluée et problématique.*

Surévaluée car, la plupart du temps, le SX sera fixé sur des camions, logé dans des avions sous abris. Ce n'est qu'en cas de crise qu'il sera déployé à l'extérieur de façon mobile. Mais c'est là qu'apparaît son caractère problématique. Imagine-t-on l'effet que pourrait avoir sur nos concitoyens la vue de camions dotés d'armes nucléaires roulant sur les routes ? Le mouvement anti-nucléaire y gagnerait peut-être, la dissuasion sans doute pas. Et quels efforts de protection faudrait-il déployer autour de ces camions ? Il faut l'avouer franchement, sous le label missile mobile, on aurait en fait un missile fixe. Même les Américains, qui pourtant disposent de vastes zones désertiques, ont renoncé à leur projet, et le missile mobile MX est devenu le missile fixe MX.

Des M4 au plateau d'Albion

Seuls les Soviétiques, grâce à leurs étendues territoriales et au bâillonnement de leur opinion publique, peuvent se payer le luxe d'un système mobile. Il apparaît dès lors inutile d'investir les 35 milliards de francs que coûterait, au bas mot, le SX.

Afin de conserver une seconde composante à notre force de dissuasion, il me paraît plus judicieux de déployer des M4 à l'intérieur des silos du plateau d'Albion. Le coût ne serait que de 10 à 15 milliards de francs, et nous donnerait l'équivalent en frappe d'un sous-marin supplémentaire, mais qui aurait pour qualité majeure de permettre un ordre de tir instantané et vérifiable. Et cela nous doterait d'une capacité anti-satellite de riposte au cas où l'on voudrait s'attaquer à nos satellites.

Afin de remédier à la vulnérabilité du plateau, il serait tout à fait possible de travailler sur des défenses actives terminales du type ABM (1), semblables à celles que s'autorisaient Soviétiques et Américains en 1972.

Outre le problème de la vulnérabilité de notre force de dissuasion, se pose celui de sa capacité de pénétration. Le SX n'y répondrait pas plus. Imaginé dans les années 70, il ne prend pas en compte les inévitables progrès que feront les Soviétiques et Américains en matière d'interception du fait de leurs SDI respectifs. Il faut continuer, comme cela a été fait depuis le budget 1984, à travailler sur les aides à la pénétration, la diminution de la signature-ogive de nos radars et s'interroger sur les choix du futur missile français : de croisière ou semi-balistique (avec accélération initiale et finale). Aucune réponse ne s'impose *a priori*, aussi faut-il les examiner sérieusement dès maintenant.

(1) *Anti Ballistic Missiles*, fusées d'interception des fusées offensives.

LE MISSILE MOBILE SX

Le projet dit SX concerne la mise au point d'un parc de missiles mobiles stratégiques, qui remplacerait, après 1996, le groupement de dix-huit missiles, en silos fixes, enfouis au plateau d'Albion, en Haute-Provence. Le missile SX est transportable par avion Transall, qui peut se poser, en France, sur environ six cents pistes plus ou moins aménagées.

En temps de paix, les SX seraient stockés sur des bases de l'armée de l'air. En temps de crise, les SX seraient déployés, jusqu'à leur site (protégé et préparé), à bord de semi-remorques banalisés, qui seraient conçus, en même temps, pour le lancement des missiles. Le projet porte sur la construction de trente-trois SX, dont chacun est doté de trois têtes nucléaires.

L'INDE COMMANDE A LA FRANCE NEUF MIRAGE-2000 SUPPLÉMENTAIRES

L'Inde a confirmé à la France une commande de neuf nouveaux avions de combat Mirage-2000, qui s'ajoute au contrat, en cours d'exécution depuis 1982, portant sur quarante appareils du même modèle. Cette commande supplémentaire était attendue du fait de la volonté, précédemment exprimée par l'état-major de l'armée de l'air indienne, de pouvoir ainsi constituer deux escadrons opérationnels de Mirage-2000.

A ce jour, la France a livré trente et un des quarante Mirage-2000 primitivement achetés par l'Inde. Le contrat des neuf avions supplémentaires a été défini compte tenu des disponibilités financières actuelles de l'Inde. En effet, l'industriel français concerné, la société Dassault-Breguet, croit pouvoir compter, plus tard, sur d'autres commandes à la suite de projets, prêtés à l'état-major de l'armée de l'air indienne, de réorganiser son aviation de combat en faisant du Mirage-2000 l'appareil de base de ses principales unités.

L'Inde devient le deuxième client étranger de la société Dassault à avoir conclu un deuxième contrat de Mirage-2000. Avant l'Inde, en effet, l'émirat d'Abou-Dhabi, dans le Golfe, avait commandé, à deux reprises, dix-huit Mirage à chaque fois.

Des bateaux et des avions invisibles au radar

La société britannique Plessey a annoncé que ses laboratoires de Towcester, dans le Northamptonshire, avaient mis au point un matériau extrêmement léger, l'ACRAM (Advanced radar absorbent material), qui aurait l'avantage de rendre presque invisible à toute détection ennemie le bateau ou l'avion qui en serait revêtu. Selon Plessey, ce matériel serait d'un tiers plus léger que les produits déjà existants et il permettrait de réduire de 95 % la « signature » électromagnétique.

Le constructeur britannique précise qu'un tel revêtement, appliqué sur des voitures, pourrait rendre très difficile la détection par les radars de la police de la route.

En revanche, la société Plessey n'indique pas si son procédé concerne également les sous-marins repérés par des sonars. Toutefois, on sait que, lors de la dernière guerre mondiale, les Allemands avaient mis au point des peintures pour leurs sous-marins qui empêchaient le réfléchissement des ondes d'un sonar adverse sur la coque. Des mines sous-marines sont aussi, partiellement, revêtues déjà d'une telle protection contre la détection des chasseurs ou dragueurs de mines. D'autres procédés sont également en service, comme des matériaux à base d'alvéoles microscopiques ou des matières plastiques qui rappellent la peau des dauphins.

ESPACE

RACHAT DE DEUX SATELLITES D'OCCASION

Deux satellites de télécommunications « d'occasion », Westar-6 et Palapa B 2, ont été rachetés par un groupe d'investisseurs américains pour 50 millions de dollars. Des assureurs, menés par le cabinet Merritt Syndicates Ltd de Londres, devraient ainsi récupérer une partie des 180 millions de dollars qu'ils avaient versés aux propriétaires de ces satellites : la firme américaine Western Union et le gouvernement indonésien.

Lancés en février 1984 par la navette spatiale américaine, Westar-6 et Palapa B 2 n'avaient, en effet, jamais pu être utilisés car leurs moteurs les avaient placés sur une mauvaise orbite. Neuf mois plus tard, ils étaient « cueillis » dans l'espace par des astronautes américains et ramenés à Terre.

Les deux satellites devraient être redéployés par la NASA, à une date encore non précisée. En achetant du matériel d'occasion, les investisseurs américains prennent un risque : nul ne sait si des satellites « réparés » seront capables de mener leur mission avec la même fiabilité que des engins neufs.

AU FORT D'ISSY-LES-MOULINEAUX

... toiles récupérées ... deux arrestations



LE MONDE diplomatique

DOSSIER

PROCHE-ORIENT

ÉCONOMIE

CORÉE DU SUD

ENQUÊTE

MEXIQUE

Philippe Clément
Pdt du Comité de Soutien
Chagnaud et Fils.
Philippe André
Fruidam Orangina.
Raphaël Aris
Soletanche.
Bernard Arnault
Christian Dior.
Bernard Attali
GAN.
Paul Audrain
Comité Colbert
Christian Dior.
René Augereau
SCREG.
Michel Baroin
Garantie Mutuelle
des Fonctionnaires.
Raymond Beaudelet
Roux-Combaluzier Schindler.
Gilberte Beaux
Générale Occidentale.
Jean-Louis Beffa
Saint-Gobain.
Pierre Bellon
Sodexho.
Jean Bergeron
Comité Colbert.
Davis S. Bigelow
Poclain.
Alain Boucheron
Boucheron.
Philippe Bouriez
Groupe Cora Revillon.
Patrice Bourrut-Lacouture
France Construction.
Francis Bouygues
Bouygues.
Robert Brouard
Sté Polyrey.
Georges de Buffévent
SPIE Batignolles.
Jean Calmon
Apple Computer France.
Jacques Calvet
Peugeot S.A.
Michel Caste
Loterie Nationale
Loto National
Yvette Chassagne
UAP.
André Chaufour
Dumez.
Jacques Chaumet
Comité Colbert - Chaumet.
Alain Chevalier
Moët Hennessy.
Alexandre Couvelaire
Euralair International.
Jean-Claude Decaux
JC Decaux.
Bernard Deconinck
Sommer Allibert.
Edouard Decoster
Legrand S.A.
Jean Deflassieux
Crédit Lyonnais.
Guy Dejouany
Cie Générale des Eaux
Jean-Jacques Delort
Au Printemps.
Jacques Dermagne
C.N.C.
Jean-Louis Descours
Chaussures André.
André Doucet
S.T. Dupont.
Jean Dromer
Association Française
des Banques.
Paul Dubrule
et Gérard Pelisson
Accor.
Léon Claude Duhamel
K. Way International.
François Dumas
Jacques Vabre.
Jean-Louis Dumas-Hermes
Comité Colbert - Hermes.
Jacques Dupuydauby
S.C.A.C.
Robert Duranthon
Martini & Rossi.
Pierre Eelsen
Air Inter.
Philippe Essig
S.N.C.F.
Jean-Martin Folz
Jeumont Schneider.
François Fournier
Nozal S.A.
Claude Foussier
Parisienne de Boissons
Gazeuses.
Jacques Friedmann
Caisse d'Epargne de Paris.
Cie Parisienne
de Chauffage Urbain.
Pierre Gauthier
Brasserie Mollard
Hôtel Anglo-Américain.
Jean-Louis Giral
Fédération Nationale
des Travaux Publics.
Jean-Jacques Guerlain
Comité Colbert - Guerlain.
Jacques Guggenheim
Locatel.
Antoine Guichard
Casino.
Pierre Guillem
La Mondiale.
Raymond Guitonneau
Campenon Bernard.
Jean-Yves Haberer
Banque Paribas.
Michel Hugh
C.D.F.
Jean-Claude Jammes
Sté Auxilliaire
d'Entreprises.
André Jarrosson
GTM Entrepose.
Christian Kerherno
Les Charpentiers de Paris.
Robert Labarre
SAGEM.
Bernard Lacoste
Chemise Lacoste.
Jean-Luc Lagardère
Matra.

L'ESSENTIEL, C'EST DE PARTICIPER. L'IMPORTANT, C'EST DE GAGNER.

PARIS 1992

L'essentiel c'est de participer. Cette phrase le Baron Pierre de Coubertin l'a prononcée à Paris en 1892. L'important c'est de gagner.
C'est la volonté qui anime l'Association pour la Candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 1992 présidée par Jacques Chirac. Organiser les Jeux Olympiques à Paris représente une chance pour la France. Une chance que veut saisir le Comité de Soutien.
Autour de Philippe Clément, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris: Marcel Bleustein-Blanchet - Publicis, Francis Bouygues - Bouygues, Michel Caste - Loto, Yvette Chassagne - UAP, Alain Chevalier - Moët Hennessy, Jean-Claude Decaux - Affichages Decaux, Bernard Deconinck - Sommer Allibert, Guy Dejouany - Cie Générale des Eaux, Paul Dubrule et Gérard Pelisson - Accor, Jean-Yves Haberer - Paribas, Jean-Luc Lagardère - Matra, René Lapautre - U.T.A., Jérome Monod - Lyonnaise des Eaux, Jacques Stern - Bull, Gilbert Trigano - Club Méditerranée, soutiennent cette candidature. Ils ont déjà été rejoints par 140 autres entreprises. Ils savent tous que l'important c'est de gagner, mais que chaque victoire a son prix. Pour que Paris puisse montrer au monde sa volonté de gagner. Paris a besoin de vous. Pour gagner, il est donc essentiel que vous participiez. Maintenant.
Pour soutenir le Paris Olympique:
Comité de Soutien à la Candidature de Paris
27 avenue de Friedland, 75008 Paris.
APPEL GRATUIT 05 00 1992.

Jacques Lallement
Fédération Française
des Sociétés d'Assurances.
René Lapautre
U.T.A.
Bernard Lathiere
Aéroports de Paris.
Maurice Laure
Nouvelles Galeries
Réunies.
Olivier Lecerf
Lafarge-Coppée.
Patrick Lefeubvre
Estée Lauder S.A.
Loïk Le Floch Prigent
Rhône Poulenc S.A.
Jacques Lemonnier
IBM France.
Louis Lesne
Fougerolle.
Georges de Leusse
Primistères S.A.
Robert Lion
Caisse des Dépôts
et Consignations.
Marceau Long
Air France.
René Loubert
Usinor.
Jean Maincon
Akzo Coatings S.A.
Claude Mandel
S.P.R.
Henri Martre
Aérospatiale.
Michel Mauer
Cogedim.
Jacques Mayoux
Société Générale.
Georges Meyer
Galeries Lafayette.
Thierry Meyer
S.A. Philips.
Serge Michel
S.G.E.
Philippe Midy
Poulain Industries S.A.
François Missoffe
Fédération Nationale
des Syndicats des Sociétés
de Commerce Extérieur.
Jérôme Monod
Lyonnaise des eaux.
Victor Moritz
Treca.
Bertrand Mure
Comité Colbert
Moet & Chandon.
François-Xavier Ortoli
Total.
Osmane Aidi
Royal Monceau Hôtel S.A.
Roger Pagazani
LMT Radio Professionnelle.
Jean Panhard
Automobile Club de France.
Georges Pebereau
Cie Générale d'Electricité.
Michel Pecqueur
ELF Aquitaine.
Christian Pellerin
SARI.
Jean Peyrelevade
Cie Financière de Suez.
Didier Pineau - Valencienne
Schneider SA.
Patrick Pollet
La Redoute.
Antoine Riboud
B.S.N.
Patrick Ricard
Pernod Ricard.
Robert Ricci
Comité Colbert-Nina Ricci.
Georges Roques
Kodak Pathe.
Philippe Rousselle
Segece.
Jean-Pierre Rozan
Ste Commercial
de Métaux et Minerais.
Rofl Ruegg
Avis - Location de Voitures.
Yves Sabouret
Hachette S.A.
Edouard Sakiz
Roussel Uclaf.
Herbert Schmitz
Procter & Gamble France.
Gérard Seul
Euromarché.
Didier Simond
C.C.I.I. Val d'Oise-Yvelines.
Jean-Louis Solal
Société de Centres
Commerciaux.
Jacques Stern
C.I.I. Honeywell Bull.
Jean-Michel Stetten
Boutet S.A.
Yves Tayssier
Coteba International
René Thomas
BNP.
Gilbert Trapenard
Banque Petrofigaz.
Gilbert Trigano
Club Méditerranée.
Michel Vaillaud
Schlumberger Limited.
Pierre-Marie Valentin
Technip.
Benno - Claude Vallieres
Avions Marcel Dassault.
Antoine Veil
Wagons lits.
Jean-Marc Vernes
Beghin Say.
Philippe Veron
Nestlé France.
Jean-Louis Vilgrain
Grands Moulins de Paris.
Bernard de Villemejane
Imetal.
Jacques Vincent
Exor.
Jacques Wirz
Europcar International.
François Zannotti
S.C.O.A.
Charles Zviak
L'Oréal.

SOCIÉTÉ

DE PLUS EN PLUS DE LOCATAIRES INSOLVABLES DANS LA CAPITALE

Expulsions en douceur

Avec le retour du printemps, les expulsions de locataires impécunieux ont repris à Paris. Chaque matin, à l'aube, en trois ou quatre points de la capitale, c'est la même scène. Un huissier frappe à la porte du logement. Derrière lui se tient le commissaire du quartier. En bas, un car de police stationne. Les occupants n'ont plus qu'à remplir hâtivement quelques valises et libérer les lieux. Ils pourront revenir plus tard pour déménager le mobilier. En attendant l'huissier pose des scellés. Parfois, mais très rarement, le locataire refuse d'ouvrir, se barricade, ameute les voisins. Il faut forcer l'huis et l'évacuer *manu militari*.

Dans la capitale, sauf lorsque l'immeuble est en péril, ces opérations sont suspendues durant la mauvaise saison, du 1er novembre au 16 mars. Mais au retour des beaux jours, il faut bien « traiter » les dossiers accumulés et l'opinion s'émeut. Il est vrai que les expulsions croissent d'année en année. Les ordonnances transmises à la police sont passées de 3 367 en 1982 à 5 537 en 1985, soit une augmentation de près de 60 %. Là-dessus, on comptait 600 jugements concernant des commerçants en difficulté qui devaient quitter leur boutique. Mais le reste concernait tout de même 12 000 personnes dont plus de 6 000 enfants.

Les divorcés, les cadres ayant perdu leur logement de fonction et les expropriés pour cause d'utilité publiques n'étaient qu'une poignée. Les concierges congédiés, un peu plus nombreux : 150 environ. Près de trois cents affaires touchaient des squatters ou des occupants sans titre tels que les locataires des hôtels meublés que leurs propriétaires veulent transformer en bureaux ou en hôtel de tourisme. Ce cas, de plus en plus fréquent, traduit la modernisation du parc hôtelier parisien (plus de trois cent cinquante hôtels et maisons meublés offrant trois mille chambres ont disparu à Paris en quatre ans). Mais les gros bataillons des expulsés, soit les deux tiers, sont constitués aujourd'hui de locataires ne payant plus leur loyer.

Les raisons en sont multiples. On trouve, bien entendu, quelques indélicats, un quarteron d'anars qui estiment que *« la propriété c'est le vol »*, et de braves gens mal conseillés par des associations de défense. Mais la majorité des non-payants sont des personnes de bonne foi et le plus souvent des *« paumés »*. Deux tiers sont français, un tiers d'origine étrangère. Le chômage n'est responsable de leur carence que dans deux cas sur dix. La maladie, un salaire de misère, le départ du mari, la mauvaise gestion des revenus familiaux sont les causes les plus fréquentes. *« Les mauvais payeurs,* explique M. Philippe Lafouge, directeur du bureau d'aide sociale de Paris, *sont des personnes qui cumulent souvent plusieurs handicaps. La crise n'est pas directement responsable de leur situation, mais elle l'aggrave. »*

Les marginaux, les abandonnés, les nouveaux pauvres sont de plus en plus nombreux, et la police le sait parfaitement. Aussi répugne-t-elle à les traiter sans ménagement. *« Chaque cas,* dit M. Guy Fougier, le préfet de police, *fait l'objet d'une étude approfondie évaluant les conséquences humaines et sociales de la décision de justice. »* A la suite de virulentes campagnes de presse dénonçant la brutalité et parfois l'iniquité des expulsions, M. Jacques Chirac décida en 1977, peu après son élection à la mairie, de créer une commission chargée d'examiner ces cas. Sous la houlette de M. Jean Chérioux, adjoint chargé des affaires sociales, elle réunit des représentants du bureau d'aide sociale (BAS) des sociétés d'HLM, du Crédit municipal, des allocations familiales, de l'assurance-maladie et de l'Agence nationale pour l'emploi. A raison d'une séance par mois, elle tente de trouver une solution aux dossiers les plus épineux.

Prêts d'honneur

Dans chaque arrondissement, les assistantes sociales alertées mènent leur enquête. On tâche de reloger certains et d'en dépanner d'autres en épongeant le retard des loyers non payés. La Ville y a consacrée en 1985 plus de 1 million de francs. Au début, le BAS réglait en une seule fois tous les arriérés (le maximum a été de 55 000 F). Mais certains locataires, estimant sans doute que ce coup de pouce leur était dû, ne reprenaient pas pour autant le paiement de leurs trimestres. C'était un coup pour rien. A présent, la Ville leur demande de recommencer à s'acquitter régulièrement de leur dû et elle accompagne cet effort en versant chaque fois au propriétaire une fraction équivalente du passif. On a même inauguré l'an dernier un système de prêts d'honneur sans intérêt dont le fonds initial a été doté par l'Etat, la Ville et les associations de propriétaires de 4,5 millions de francs.

Au total, les dépannages ne tirent d'affaire que 5 % des expulsés potentiels. Les autres, il faut les convaincre, soit de reprendre le paiement de leur loyer, soit de s'en aller sans faire d'histoire. Les commissaires de quartiers, plutôt bons enfants, s'y emploient alors. Ils font patienter les propriétaires, tout en accordant quelques délais aux locataires. On s'arrange, par exemple pour ne pas expulser une famille ayant plusieurs enfants avant la fin de l'année scolaire.

Cette modération, que certains taxent de laxisme, coûte cher. La loi donne aux propriétaires le droit de se retourner contre l'Etat quand une ordonnance d'expulsion n'est pas exécutée dans les délais. Ils ne s'en privent pas. L'an dernier, la préfecture de police a dû leur verser, au titre des loyers non perçus, 13,3 millions de francs. L'hémorragie des deniers publics augmente chaque année. Elle a quadruplé depuis 1982. A ce prix, 80 % des condamnés à déménager le font en douceur, après avoir longtemps tergiversé mais sans attendre l'huissier. La présence de celui-ci suffit à décider les autres. Restent quelques récalcitrants contre lesquels tous les recours étant épuisés, il faut requérir la poigne du sergent de ville. On n'en a dénombré qu'une soixantaine l'an dernier, pour tout Paris...

MARC AMBROISE-RENDU.

La remise sur le marché du vaccin DT-coq-polio

« Je lève aujourd'hui la consigne d'interdiction de la vaccination associée DT-coq-polio » (1). Pour sa première conférence de presse, le lundi 7 avril, le docteur Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, avait décidé de s'en tenir à cette unique décision, les enquêtes *« menées parallèlement par l'inspection de la pharmacie et par le laboratoire producteur du vaccin* (NDLR : l'Institut Mérieux) *n'ayant pas permis jusqu'à présent de constater de manifestations évoquant scientifiquement une relation directe entre les décès des quatre enfants et une anomalie du vaccin injecté »* (2).

Selon Mme Barzach, *« les examens de contrôles virologiques, toxicologiques et bactériologiques immédiatement entrepris au Laboratoire national de la santé n'ont à ce jour décelé aucune anomalie dans les échantillons examinés. Une enquête épidémiologique rétrospective est en cours pour étudier s'il y a eu par le passé une coïncidence quelconque entre la vaccination associée et la mort subite du nourrisson »*.

« Précipitation et urgence »

« Néanmoins, ajoute le ministre, *et bien que je n'aie aucune raison scientifique de le faire, j'ai décidé par simple précaution d'ordre psychologique, et avec l'accord entier de l'Institut Mérieux, que je tiens à remercier pour son sens des responsabilités, d'interdire définitivement l'usage des vaccins disponibles provenant du lot Z 1277. »*

Au-delà de cette décision, à l'évidence souhaitée ardemment par l'ensemble du corps médical et des spécialistes de santé publique, Mme Barsach, qui précisait-elle *« s'exprimait en tant que ministre et non pas en tant que médecin »*, a tenu à rappeler qu'*« Il serait dramatique de remettre en cause le principe même de la vaccination et d'en nier l'intérêt »*. Mme Barzach a, d'autre part, adressé une requête — remarquée — aux médecins : *« Je* (leur) *demande de s'assurer du bon état général de l'enfant et de l'absence de toute maladie avant de procéder à la vaccination. »*

L'utilisation du vaccin diphtérie-tétanos-coqueluche-polio aura donc été suspendue pendant onze jours, du 28 mars au 7 avril. Onze jours pendant lesquels la vaccination a été tenue en suspicion. Fallait-il prendre cette décision ? A l'évidence, oui, si l'on se place du strict point de vue de la santé publique. Le moindre doute de contamination vaccinale la justifiait. En revanche, peuvent se discuter les conditions — « de précipitation et d'urgence », a reconnu Mme Barzach — dans lesquelles est intervenue cette suspension. Car, qu'on le veuille ou non, pendant longtemps, certains titres à sensation aidant, il restera un doute dans l'esprit de bien des gens. Un doute au demeurant parfaitement injustifié. (Voir « le Monde de la médecine », pp. 13 et 14).

FRANCK NOUCHI.

(1) Cette décision concerne le vaccin Tetracoq de l'Institut Mérieux et l'IPAD-DTCP commercialisé par Pasteur-Vaccins.

(2) En réalité, cinq décès suspects avaient été observés à la fin du mois de mars dernier, quatre à la suite d'une vaccination par Tetracoq et un après une vaccination par IPAD-DTCP Pasteur. Au moment des « accidents », a précisé Mme Barzach, trente à cinquante mille vaccinations avaient été effectuées avec des vaccins provenant du lot Z 1277.

ÉDUCATION

Une épreuve annulée à l'agrégation d'anglais

Les six cent cinquante candidats à l'agrégation d'anglais qui avaient choisi l'option B, « civilisation », devront repasser l'épreuve de *« commentaire en français sur un sujet de civilisation »*. Celle-ci a été annulée, une coquille s'étant glissée dans le sujet sur lequel ils planchaient, jeudi 3 avril. Une citation extraite de l'ouvrage de l'angliciste Jean Blondel, *Voters, Parties and Leaders* (1963) : *« The establishment* is *a system of selection... »* était devenue : *« The establishment* in... ».

Ayant constaté cette erreur, certains centres d'examen ont décidé d'arrêter l'épreuve avant son terme. Dans d'autres, on a conseillé aux candidats de faire preuve de *« bon sens »* afin de rétablir la signification exacte, ce qui n'était pas tout à fait évident. Estimant qu'une correction sereine était impossible dans ces conditions, le jury a annulé l'épreuve, qui sera organisée à nouveau le mercredi 7 mai.

Une autre erreur matérielle a perturbé l'épreuve d'explication de textes de l'agrégation d'histoire, qui avait lieu elle aussi le 3 avril. Les deux mille candidats devaient disserter sur une série de textes tirés des *Actes des apôtres*, intitulée « Les cités de Grèce et d'*Italie* au temps de la prédiction de Paul », alors qu'il s'agissait en réalité des cités de Grèce et d'*Asie*. Cette fois, le jury, présidé par M. René Rémond, a décidé de maintenir l'épreuve, en constatant que la seule lecture des textes à commenter permettait de rétablir le véritable sujet. En outre, l'Italie ne figurait pas au programme de l'épreuve. Les confusions ayant pu résulter de la lecture du sujet erroné ne seront pas prises en considération. M. René Rémond assure qu'il sera tenu *« le plus grand compte »* de cette situation particulière et qu'*« aucun candidat ne sera lésé »*.

Les incidents matériels dans le déroulement des épreuves de l'agrégation ne sont pas rares. De multiples précautions sont prises, mais l'organisation de ce concours à l'échelle nationale — départements d'outre-mer compris, — justifiée par la nécessité de respecter l'égalité des chances entre tous les candidats, alourdit les procédures et complique les conséquences d'éventuels dérapages. En 1983, l'ordre de distribution de deux sujets de l'agrégation d'anglais avait été interverti au centre des Antilles-Guyane, ce qui avait entraîné l'annulation de l'épreuve pour l'ensemble des candidats. Exceptionnelles, en revanche, sont les coquilles dans des sujets distribués le jour de l'épreuve.

M. GEORGES BERTRAND PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE-LE MIRAIL

M. Georges Bertrand, professeur de géographie, a été élu président de l'université Toulouse-Le Mirail (Toulouse-II) par 83 voix sur 134 votants. Il succède à M. Georges Mailhos, qui était président depuis juin 1980.

[Né le 22 janvier 1935 à Castres (Tarn), M. Georges Bertrand a fait toute sa carrière à l'université de Toulouse-Le Mirail, où il a été directeur de l'institut de géographie Daniel-Faucher.

Spécialiste de géographie physique et d'aménagement des ressources naturelles, il dirige depuis 1974 une unité de recherche associée au CNRS, le CIMA (centre de recherche sur les milieux naturels et l'aménagement rural).

Il est à l'origine de la création du groupement scientifique ISARD (Information scientifique pour l'aménagement régional et le développement) piloté par le CNRS et regroupant cinq universités, qui est une base de données et un réseau d'information sur les Pyrénées franco-espagnoles. Il a aussi fondé le centre de promotion de la recherche scientifique de l'université de Toulouse-Le Mirail.]

SCIENCES

Selon le « Conseil des sages »

TECHNOLOGIE ET RECHERCHE FONDAMENTALE DOIVENT DÉPENDRE D'UN MÊME MINISTÈRE

Trois semaines après la formation du gouvernement, on ne connaît toujours pas les attributions du nouveau ministre délégué à la recherche et à l'enseignement supérieur. Comme si une guerre sourde faisait rage pour le partage des territoires entre ce ministère et celui de l'industrie. Toute la question est en effet de savoir si, en matière de sciences, le nouveau ministère aura la charge du seul Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ou si, au contraire, il aura un droit de regard, une cotutelle, voire la responsabilité budgétaire d'autres établissements. Cette situation ne manque pas d'inquiéter les milieux de la recherche, et en particulier le Conseil supérieur de la recherche et de la technologie (CSRT), dont les « sages » formulent des avis à l'intention des responsables de la politique scientifique du pays. Pour le CSRT, il est essentiel de maintenir l'existence d'un ministère de la recherche *« qui garde la responsabilité d'ensemble de la politique de la science et de la technologie, ainsi que les moyens de la mettre en œuvre »*. *« L'émiettement des responsabilités d'animation et de pilotage de l'effort de recherche et de développement technologique »* lui paraît *« un risque »* trop grand à l'heure même où *« la recherche et le développement »* sont appelés à jouer *« un rôle de plus en plus primordial dans la croissance économique et la compétitivité industrielle »*.

Le *« dialogue confiant »* et les *« collaborations fructueuses »* nouées ces dernières années représentent *« une heureuse évolution culturelle qu'il s'agit de perpétuer »*.

J.-F. A.

SPORTS

● *Voile : Tour du monde en solitaire.* — L'Américain Dodge Morgan, âgé de cinquante-trois ans, a établi une nouvelle circumnavigation record en solitaire sans escale. A la barre d'*American-Promise*, un sloop de 18 mètres, il a bouclé 27 500 miles en 145 jours 22 heures et 22 minutes. L'ancien record avait été établi en 1971 par le Britannique Chay Blyth, qui, à bord d'un ketch, avait fait le tour du monde en 292 jours.

ENVIRONNEMENT

La poterne sans les poteaux

Le tribunal administratif de Bordeaux vient d'annuler le permis de construire accordé pour une ligne EDF dont les poteaux de béton hauts de 14 à 16 mètres jouxtent le château de Pech-Godou, un monument historique situé en Dordogne. Les juges ont estimé que l'architecte des Bâtiments de France qui avait donné un avis favorable à la ligne a *« méconnu les dispositions légales »* et que le préfet qui avait délivré le permis de construire *« les a également violées »*.

Au mépris de toute précaution, la ligne avait été installée juste derrière le château, lui-même situé sur une colline visible de partout. Le tracé avait exigé des abattages d'arbres qui ont profondément modifié la paysage. Le recours avait été présenté à la fois par le propriétaire du château et par l'association Sauvegarde du Périgord.

PARIS

Carte à mémoire pour les Jeux olympiques

La technologie française de pointe a permis au comité de candidature pour l'organisation des Jeux olympiques de 1992 de présenter aux trois « inspecteurs » du Comité international olympique (CIO) en visite dans la capitale (*le Monde* du 5 avril) une innovation importante : grâce au cablâge d'un microprocesseur et d'une carte à mémoire, les différents membres de la famille olympique — athlètes, officiels, journalistes — pourront être dotés d'un véritable passeport électronique servant à la fois de carte d'accès au site de compétition, de fichier médical et de carte de crédit.

RELIGION

Mgr Lefebvre voit rouge

A l'occasion d'une visite au carmel de Ruffec, dans l'Indre, le dimanche 6 avril, Mgr Marcel Lefebvre, chef de file des traditionnalistes, a condamné le document romain *« Liberté chrétienne et libération »*. Il a notamment déclaré que les idées contenues dans ce texte *« aboutiront tôt ou tard à l'instauration du communisme en Amérique du Sud »*, ajoutant que *« ceux qui ont souffert au Chili sous Allende ne veulent pas de cela »*. L'ancien supérieur d'Ecône s'oppose notamment au principe du soulèvement armé comme *« ultime recours »* face à une *« tyrannie évidente et prolongée »*. *« L'Eglise a toujours prêché la justice et la charité,* affirme l'évêque suspendu par Rome en 1976, *mais elle ne doit pas vouloir renverser toute autorité par principe. »*

L'ITINÉRAIRE D'UN MAGHRÉBIN

Il était une fois un bidonville

C'était un sympathique bidonville, au bord du Rhône, près de Villeurbane. Des baraquements de tôles et de planches, agrippés les uns aux autres, enserraient une petite maison de béton. Il y avait un puits — un seul — dont les femmes se disputaient parfois l'accès en s'injuriant. *« Qu'Allah te crève les yeux »*, hurlait l'une. *« Chienne,* répliquait l'autre, *j'espère que ta baraqque va brûler cette nuit »*. Le linge tout juste lavé était alors arraché et jeté dans la boue. D'autres jours, quand la cuve sanitaire débordait, on se bouchait le nez avec un mouchoir. Et bonjour les mouches vertes qui surgissaient aussitôt, grosses comme des moineaux...

Pourtant, ce bidonville — le Chaâba — ne manquait ni de charme ni de solidarité. C'était *« un élément de cohésion formidable »*, assure Azouz Begag, qui vient de raconter son enfance dans un livre plein de tendresse (1). Il l'a baptisé « roman », mais c'est un récit authentique dans lequel les noms des protagonistes n'ont pas été modifiés. A travers des scènes cocasses ou dramatiques, on y voit grandir ce *« gone du Chaâba »*, au début des années 60, entre une nuée de cousins, une mère baragouinant à peine le français et un père analphabète qui dirigeait à grands coups de gueule cette communauté d'Algériens originaires de Sétif.

Le bidonville entre en ébullition chaque fois que le camion d'ordures vient déverser ses trésors sur les berges du fleuve. Dès que surgit ce coffre-fort ambulant, on dévale le chemin pour prendre position sur le tas d'immondices et fixer les limites de sa propriété. Il ne reste plus qu'à extraire le butin : assiettes ébréchées, cahiers à moitié remplis, bouts de ficelle... Louise, la voisine française, est furieuse de n'avoir pas été alertée.

Des prostituées « travaillent » aux alentours du Chaâba. *« Li bitaines zi ba bou bour li zafas »* (les putains, c'est pas bon pour les enfants) décrète Bouzid, le chef de la communauté. Une expédition sera donc lancée contre les « bitaines » et leurs clients... Il y a toute une phraséologie bouzidienne qui se mêle à un arabe très approximatif : *Li zalimite* (les allumettes), *la taumobile* (l'automobile), *la boulicia* (la police)...

Bouzid veut à tout prix que ses enfants réussissent leurs études. Avec Azouz, il sera comblé. Mais être classé parmi les premiers en classe, comme un *gaouri* (un Français), vaudra à celui-ci une terrible insulte de la part de ses camarades maghrébins : *« T'es pas un Arabe, toi ! »*.

Pas Arabe, lui ? *« Non, cousin Moussaoui, j'ai passé mon diplôme d'arabe »* grommelle Azouz entre ses dents. Le récit de sa circoncision fait dresser les cheveux sur la tête. *« Le tahar prépara ses instruments... Ma mère a commencé à pleurer. Quatre hommes se sont alors emparés de moi. En une fraction de seconde, j'étais hissé sur la potence, les membres immobilisés... »*. Le *« bout de chair »* sera enterré dans le remblai, avec des grains de couscous.

Une fesse sur chaque chaise

Cet univers est à mille lieues de l'école. Pourtant, l'Algérie, Azouz l'a découverte grâce à... un instituteur pied-noir qui l'a pris sous son aile. *« C'est à l'école primaire,* explique-t-il, *que j'ai appris les règles du jeu. Je jouais sur les deux tableaux. En classe, j'étais capable d'endosser la blouse d'un enfant français, puis je redevenais un gone comme les autres. »* Poussé par son père, encouragé par des enseignants compréhensifs, Azouz Begag poursuivra ses études. Aujourd'hui, excusez du peu, il est docteur en économie et chercheur à l'université de Lyon-II.

Un parfait exemple d'intégration ? Il n'aime pas ce mot : *« S'intégrer veut dire pénétrer dans un territoire nouveau et le marquer. Moi, je suis né à Lyon, je suis Lyonnais. Je me sens intégré à moi-même et bien dans ma peau. »*

Lyonnais, oui, mais pas Français : Azouz Begag, devenu algérien en 1962, en même temps que ses parents, n'a pas demandé par la suite la nationalité française. Se sent-il étranger ? Mauvaise question. *« Si j'assiste à un match de football entre la France et l'Allemagne, je me sens français. Mais devant un match France-Algérie, je me sens algérien. »*

Ce chercheur de vingt-neuf ans, qui vit avec une Française, n'a pas *« le cul entre deux chaises »* pour autant. *« J'ai essayé,* dit-il, *de poser une fesse sur chaque chaise et de rester en équilibre. »*

La publication de son roman lui a valu des critiques acerbes de la part d'amis d'enfance. On l'a accusé d'être *« récupéré »*. *« Comme en CM1 »*, constate-t-il avec tristesse. Cela ne l'empêche pas de préparer un deuxième livre qui prolongera celui-ci, *« de manière plus métaphorique »*.

Une bonne partie des enfants du Chaâba ont mal tourné et connu la prison. Azouz Begag l'attribue surtout à la dissolution de cette communauté qui avait dû quitter brutalement le bidonville et aller s'installer dans des appartements à Lyon. Les baraques ont été rasées. Aujourd'hui, seule la maison de béton est toujours debout, habitée par Rabah, l'un des compagnons de jeu de jadis. Mais avec l'eau courante, *litrizilt* et *la tilifiziou*, ce n'est plus que le fantôme du Chaâba.

ROBERT SOLÉ.

(1) *Le Gone du Chaâba*, éditions du Seuil, collection « Point-Virgule », 245 pages, 33 F.

du vaccin DT-coq-polio

FRANCK NOUCHI

SPORTS

donville

Le Monde

MEDECINE

Vaccins du «troisième type»

Après la variole, puis le tétanos et la diphtérie, on vaccine maintenant contre des maladies moins graves. Et la vaccination, qui était une protection individuelle, prend un caractère social, économique, voire politique.

L'ACTUALITÉ impose parfois de brutaux – et significatifs – raccourcis. Fin mars, l'Institut Mérieux de Lyon lançait une opération de relations publiques pour annoncer la commercialisation en France d'un nouveau vaccin, baptisé ROR, protégeant à la fois contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (*le Monde* daté 23-24 mars). Une semaine plus tard, on apprenait que quatre nourrissons étaient décédés dans les heures qui avaient suivi leur vaccination par Tétracoq, vaccin de l'Institut Mérieux contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et la coqueluche (*le Monde* des 29 et 30-31 mars).

La semaine suivante, une réunion de spécialistes à Washington faisait savoir qu'une généralisation des vaccinations dans le tiers-monde permettrait de sauver la vie de trois millions cinq cent mille enfants chaque année (*le Monde* du 2 avril). Vaccins-poisons ? Vaccins-miracles ? Dans l'attente des conclusions des enquêtes sur l'« affaire du Tétracoq », le débat est ouvert une nouvelle fois.

Les vaccinations occupent une place particulière dans le champ de la prévention. Il ne s'agit, en effet, nullement de diminuer les facteurs de risques pour telle ou telle maladie, mais au contraire de prendre un risque (minime, il est vrai) pour prévenir une maladie donnée. On injecte ainsi dans l'organisme un micro-organisme pathogène (vivant, dont le pouvoir infectieux a été atténué ; tué ou encore fractionné) dont la présence va déclencher chez le vacciné une série de réactions immunitaires le protégeant théoriquement d'une infection ultérieure par le micro-organisme (virus ou bactérie) en question. C'est, en somme, le mal (atténué) contre le mal (à venir).

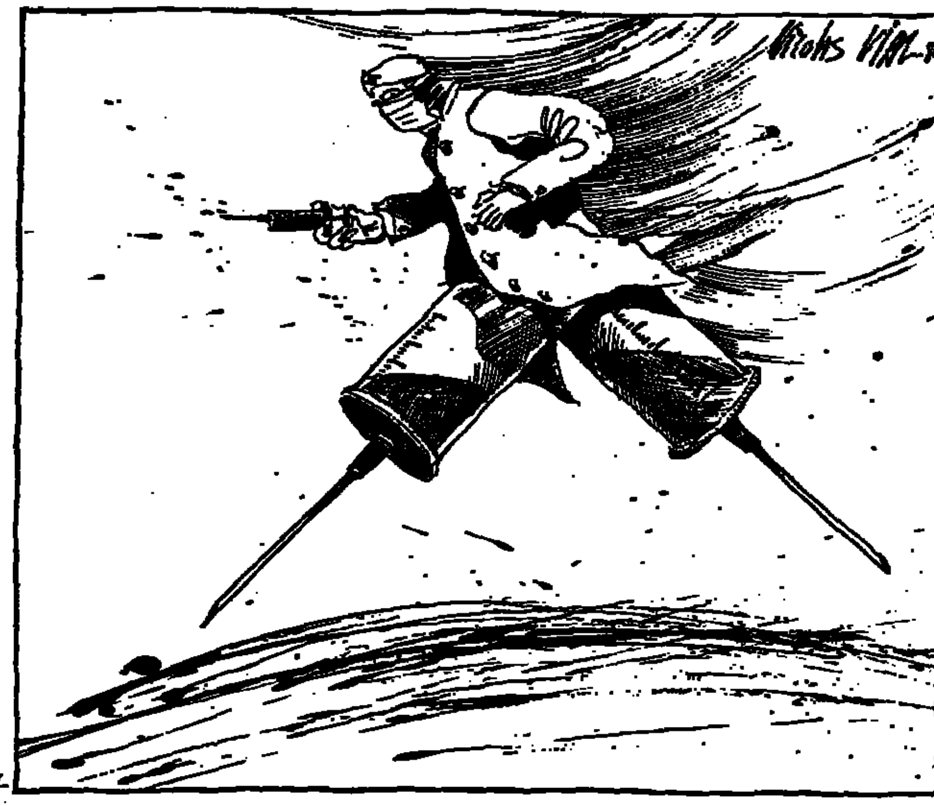
Aujourd'hui, on entre dans une nouvelle ère vaccinale. Celle-ci se caractérise dans les pays du tiers-monde par la mise en place – souvent avec difficulté – du « programme élargi de vaccinations » de l'Organisation mondiale de la santé. A l'inverse, on assiste dans les pays industrialisés au lancement de nouveaux vaccins et, parallèlement, à un élargissement de la prévention. *« Il y a eu d'abord l'étape de la lutte contre les maladies pestilentielles comme la variole,* résume le professeur Michel Rey (CHU Clermont-Ferrand). *Il y a eu ensuite une époque charnière avec les vaccins contre le tétanos ou la diphtérie. Nous entrons maintenant dans une période où l'on propose des vaccins contre des maladies moins graves et moins gênantes. »*

Le problème n'est donc plus seulement, comme par le passé, de prévenir avec succès contre une maladie infectieuse mortelle ou terriblement handicapante (variole, poliomyélite, tétanos, diphtérie), mais de réduire l'incidence d'affections parfois handicapantes, parfois totalement bénignes. On est ainsi passé de la prévention obligatoire à la prévention conseillée. Dans le même temps, l'argumentation a changé, le bénéfice n'étant pas pour l'individu mais pour la collectivité dans son ensemble.

Le phénomène n'a pas échappé aux militants pour la liberté des vaccinations. *« Par tout un cheminement subtil,* écrit Mme Simone Delarue, *on est passé de la notion de protection individuelle à celle de protection collective, ce qui est une révolution capitale dans la conception de la santé. L'individu responsable disparaît au profit de la masse, et c'est l'Etat qui décide pour lui. Si la vaccination en elle-même est un acte médical, les campagnes de vaccination ont pris depuis longtemps un caractère social, économique, voire politique au sens large du terme. Il serait grandement temps d'en prendre conscience, car l'enjeu est d'importance* (1). »

Tout, en définitive, s'est passé comme si les progrès considérables de la biologie, de l'immunologie (et demain des manipulations génétiques), liés aux nécessités de développement des fabricants de vaccins, avaient pour conséquence de promouvoir dans les pays industrialisés la diffusion de vaccins du « troisième type », moins destinés à protéger un individu en particulier que de garantir la santé publique.

Un des meilleurs exemples est en France celui du lancement du vaccin associé Mérieux contre rougeole, rubéole et oreillons. Ce vaccin, remboursé par la Sécurité sociale, est officiellement conseillé pour l'ensemble des nourrissons des deux sexes. Or l'une des maladies visées – la rubéole – n'est dangereuse que chez la femme enceinte. Le virus en cause est en effet responsable de malformations congénitales chez l'embryon lorsque l'infection survient dans les premières semaines de la grossesse.



NICOLAS VIAL

L'exemple britannique

« On compte encore chaque année en France indique-t-on à l'Institut Mérieux, *entre cinquante et cent femmes qui contractent la rubéole pendant leur grossesse. »* Toute la stratégie préventive étant jusqu'ici basée sur le dépistage de l'infection chez la femme enceinte ou sur la vaccination des fillettes au seuil de la puberté. Le lancement du vaccin ROR impose, de fait, la vaccination antirubéole des nourrissons de sexe masculin que rien *a priori* ne justifie. On est donc là dans une nouvelle logique visant à éradiquer, grâce à une vaccination systématique, une maladie dont les risques sont très limités.

La vaccination anticoqueluche pose un autre problème. Ce vaccin (non obligatoire en France) n'est pas dénué de risque. Faut-il vacciner systématiquement contre cette maladie respiratoire longue et éprouvante qui atteint presque obligatoirement l'enfant lorsqu'il n'est pas protégé ?

L'exemple de la Grande-Bretagne est à cet égard intéressant. *« Depuis une dizaine d'années, on enregistre dans ce pays une nette désaffection de la population pour la vaccination contre la coqueluche,* explique le professeur Michel Rey. *Ce phénomène fait notamment suite à une campagne de presse. On enregistre actuellement plusieurs centaines de milliers de cas de coqueluche sans pour autant qu'il y ait augmentation de la mortalité. »*

Faut-il, dès lors, vacciner systématiquement contre la coqueluche ? Le problème, à dire vrai, ne se pose pas en France, dans la mesure où le vaccin est associé à ceux de la diphtérie, du tétanos, et de la poliomyélite.

En fait, l'essentiel du développement des nouveaux vaccins repose en France sur l'attitude du corps médical libéral (qui pratique plus de 80 % de toutes les vaccinations), et surtout sur les médecins généralistes, qui apparaissent moins persuadés que les pédiatres de l'utilité des campagnes systématiques de vaccinations « de confort ».

JEAN-YVES NAU.

(1) *Santé, liberté et vaccinations* (octobre, novembre, décembre 1985), revue éditée par la Ligue nationale pour la liberté des vaccinations, 4, rue Saulnier, 75009 Paris. Tél. (1) 48-24-43-60.

Des nourrissons foudroyés

La mort subite et inexpliquée du nourrisson est aujourd'hui la principale cause de mortalité néonatale. Elle ne semble pas favorisée par les vaccinations.

LA mort de cinq nourrissons quelques heures après avoir été vaccinés (*le Monde* des 29 et 30-31 mars) a une fois de plus attiré l'attention du corps médical sur cette véritable énigme que constitue la *« mort subite inexpliquée du nourrisson »*.

Sans pour autant préjuger des conclusions des deux enquêtes menées actuellement par l'Institut Mérieux et par le Laboratoire national de la santé sur le point de savoir si oui ou non le lot Z 1277 du vaccin Tétracoq est responsable du décès de quatre de ces nourrissons, une question, à laquelle seule une vaste et difficile étude épidémiologique permettrait de répondre, demeure posée : la vaccination favorise-t-elle la mort subite ?

Mis à part leur aveu d'impuissance devant ce mystérieux syndrome, les spécialistes s'accordent au moins sur sa définition, à savoir : le décès brutal d'un nourrisson, jusque-là en bonne santé, décès pour lequel aucune cause de malformation, ou infectieuse, ou métabolique ne peut être incriminée.

En France, on estime que cinq nourrissons environ sont victimes chaque jour de mort subite. Annuellement, il y a donc entre 1 500 et 2 000 décès (soit un enfant sur 500 nés vivants) (1). Cela représente 20 % de la mortalité entre une semaine et un an et 50 % de la mortalité entre deux et quatre mois (il existe un pic de fréquence très net autour du troisième mois). Globalement, dans les pays développés, la mort subite est la principale cause de décès entre un et douze mois. Elle est exceptionnelle avant le premier mois et au-delà d'un an. Rappelons que sur les cinq nourrissons décédés, quatre avaient environ quatre mois et un dix-neuf mois.

Ce syndrome de la mort subite du nourrisson est connu depuis l'Antiquité, comme en atteste cette « erreur de diagnostic » figurant dans la Bible (I Rois, III, 19) : *« Le fils de cette femme est mort pendant la nuit, parce qu'elle s'était couchée sur lui »* (2). En réalité, la pauvre femme n'y serait pour rien et son fils aurait été victime d'une mort subite...

Mais il a fallu attendre le début des années 70 pour que la communauté scientifique commence à s'intéresser de très près à cette pathologie. Les travaux de Richard Naeye aux Etats-Unis (3) ont, d'une certaine manière, ouvert la voie aux recherches actuelles, en montrant que, chez 60 % des enfants décédés de mort subite, on retrouve des signes discrets de déficit en oxygène dans le sang (hypoxémie), avec en particulier un épaississement des parois des artères pulmonaires.

De son côté, A. Steinschneider (Boston) observait, dès 1972, que les enfants qui, par la suite seraient victimes d'une mort subite inexpliquée faisaient, durant leur sommeil, des apnées (arrêts respiratoires) prolongées (le décès se produit habituellement pendant le sommeil, surtout nocturne, et plus particulièrement au cours de la deuxième partie de la nuit), tandis que C. Guilleminault (Université Stanford) attirait, lui, l'attention sur les obstacles anatomiques ou fonctionnels au niveau des voies aériennes supérieures. Mais toutes ces observations ne peuvent être considérées aujourd'hui encore que comme des hypothèses. De la même manière, d'ailleurs, que les nombreux travaux faisant état de l'existence de troubles du rythme cardiaque chez les nourrissons décédés.

Cent quarante hypothèses !

Sinon, des dizaines d'autres hypothèses – cent quarante auraient été comptabilisées à ce jour ! – ont été formulées (atteinte du système nerveux central, troubles métaboliques divers, causes immuno-allergiques...) mais aucune n'a, jusqu'à présent, été suffisamment étayée.

Il semble en tout cas admis que la mort subite inexpliquée du nourrisson n'est pas une maladie à proprement parler, mais plutôt un syndrome aux causes multiples.

D'autre part, un certain nombre de facteurs de risque de mort subite ont été rapportés ici ou là : un niveau socio-économique bas ; le rôle de la température extérieure (on a pu noter une recrudescence des morts subites au cours des mois d'hiver) ; un séjour en unité de soins intensifs ; une naissance prématurée, un poids de naissance très faible ; des infections virales antérieures en relativement grand nombre, etc.

Mais toutes ces données sont ponctuelles, et il est actuellement impossible de prédire un risque de mort subite chez un nouveau-né.

FRANCK NOUCHI.

(*Lire la suite page 14.*)

(1) Ces chiffres sont contestés par certains spécialistes comme le professeur Michel Dehan (service de réanimation néonatale, hôpital Antoine-Béclère de Clamart), qui estime que *« si l'on s'y employait, on diminuerait de façon considérable le nombre de morts subites inexpliquées »*. Plus on cherche, plus on trouve : une étude anglaise a ainsi pu « faire passer » le nombre de morts subites inexpliquées de 1,7 pour 1 000 à 0,16 pour 1 000 !

(2) Rapporté par le professeur J.-P. Relier dans son *Introduction aux douzièmes Journées nationales de néonatalogie 1982.*

(3) Les travaux de Richard Naeye ont été publiés dans la revue *Pour la science* (numéro de juin 1980).

Trois enquêtes étrangères

CE n'est pas la première fois que l'on suspecte les vaccinations d'être à l'origine de morts subites inexpliquées du nourrisson. Plusieurs études ont été publiées sur ce sujet dans la presse scientifique internationale et, à chaque fois, la conclusion a été identique : les parents peuvent être rassurés : aucune relation n'a pu être établie entre vaccination et mort subite du nourrisson.

La plus importante de ces études a été publiée dans le *Journal of Pediatrics* (1). On y étudiait les cas de quatre nourrissons habitant l'Etat du Tennessee décédés dans les heures suivant une vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche. Une enquête extrêmement minutieuse, faite en collaboration avec le National Institute of Health, n'avait pas permis d'établir une relation causale entre la vaccination et le décès des quatre nourrissons.

Une autre étude, publiée dans *The American Journal of Disease of Children* (2), s'était attachée à rechercher d'éventuelles modifications de la régulation respiratoire survenant à la suite d'une vaccination DT Coq chez des enfants à risque de mort subite. Là encore, aucune anomalie de la régulation respiratoire n'a été constatée.

Enfin, mais cette fois-ci en Angleterre, et plus exactement à Sheffield – une ville où pour des raisons inconnues on enregistre un taux record de morts subites inexpliquées de nourrissons, – un groupe de recherche dirigé par le docteur Elizabeth Taylor a étudié l'histoire vaccinale de soixante-trois nourrissons décédés de mort subite entre 1979 et 1985. Après avoir comparé ce lot à un autre lot de cent quatre-vingt-neuf enfants vaccinés et en bonne santé, les auteurs de cette enquête ont conclu qu'il n'existait aucune association statistique entre la vaccination et la mort subite.

F. N.

(1) Numéro de septembre 1982, vol. 101, nº 3, page 419.

(2) Numéro d'octobre 1975.

Des nourrissons foudroyés

(Suite de la page 13.)

En revanche, deux groupes d'enfants méritent à l'évidence d'être surveillés tout particulièrement :

— *Les rescapés de mort subite inexpliquée, qui ont eu un* premier accident. En général, ils ont été découverts endormis, pâles, hypotoniques, ne respirant plus, mais des stimulations vigoureuses (secousses, *bouche-à-bouche*, massage cardiaque externe) ont permis de les réanimer. On considère que, chez ces enfants, le risque de récidive est de 40 à 60 %.

— *Les frères et sœurs d'enfants décédés de mort subite.* Certaines études ont montré que ces enfants couraient un risque de mort subite trois à quatre fois plus élevé que celui de la population générale. On ne peut pour autant parler d'une origine génétique de la mort *subite, mais tout juste* craindre l'existence d'une prédisposition familiale.

Mais rien n'a permis jusqu'à présent de mettre en cause, en *quoi que ce soit, la vaccination* dans le processus aboutissant à une mort subite inexpliquée du nourrisson.

FRANCK NOUCHI.

Un vade-mecum

COINCIDENCE, une brochure intitulée *Syndrome de la mort subite du nourrisson* vient d'être publiée sous l'égide du ministère des affaires sociales. Rédigé avec le concours des principaux spécialistes français de la question, ce fascicule très pratique répond aux principales questions que tout médecin est en droit de se poser au sujet de ce syndrome (1). Y sont détaillées en particulier les conduites à tenir en cas non seulement de mort *subite, mais aussi de malaise* brutal du nourrisson.

En avant-propos, une lettre-circulaire signée Georgina Dufoix et Edmond Hervé, dans laquelle ces deux anciens ministres socialistes annoncent la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures destinées à *« améliorer la connaissance de ce syndrome »* et à *« mieux prendre en charge les enfants et les familles ».*

Il a été ainsi décidé de créer dans chaque CHR-CHU un département de référence ayant vocation sur le plan régional à *« jouer un rôle d'animation en matière de soins, de recherche et d'enseignement ».* En outre, l'INSERM a été chargé de réaliser une enquête nationale sur la mort subite du nourrisson. Enfin, il a été décidé que les enfants faisant l'objet d'une prescription de surveillance par monitorage à domicile seront pris en charge par le CHRU de leur région.

(1) Cette brochure, signée en particulier par les docteurs M. Dehan (Clamart), N. Monod (Paris) et P. Plouin (Paris), peut être obtenue en écrivant au Comité d'éducation pour la santé, 9, rue Newton, 75116 Paris.

Assistance aux parents

SOLITUDE, sentiment de culpabilité, *les parents* d'enfants décédés de mort subite inexpliquée ont très souvent besoin d'un soutien psychologique et de conseils pratiques pour les enfants à venir. Pour leur venir en aide il existe l'Association des parents d'enfants décédés de mort subite, jumelée à l'AEPMSIN (Association pour l'étude et la prévention de la mort subite du nourrisson) fondée en 1979 à l'initiative du professeur Alexandre Minkowski et du docteur N. Monod (hôpital Port-Royal, Paris) *et présidée par Mme Cornu-*Thénard.

★ Maternité Port-Royal : 121-123, boulevard de Port-Royal, 75014 Paris. Tél. : 42-34-12-12.

L'ABCD de l'Hôtel-Dieu

A Paris, des médecins libéraux travaillent en liaison avec des hospitalo-universitaires. Une initiative originale qui bouleverse le système traditionnel des soins.

LES choses — comme les idées — bougent près du parvis de Notre-Dame, entre les murs séculaires de l'Hôtel-Dieu, l'un des plus beaux établissements hospitaliers de l'assistance publique de Paris. L'un des plus novateurs aussi, sous l'effet conjoint d'une direction et d'un groupe d'hospitalo-universitaires « éclairés ». C'est, sinon une révolution, du moins une expérience révolutionnaire. Une initiative qui, au service du malade et de la collectivité, pourrait demain être à l'origine d'un notable progrès dans les rapports entre médecins généralistes et médecins hospitaliers.

L'expérience a pour l'heure le nom d'une association : l'ABCD ou Association pour une bonne coordination diagnostique (1). Elle fonctionne depuis octobre 1985 et groupe cinquante-cinq médecins libéraux et plus d'une trentaine de spécialistes hospitalo-universitaires. Toutes les spécialités sont représentées à l'exception de la pédiatrie.

Au départ rien, en apparence, de changé pour le malade. L'ABCD entre en fonctions lorsque le médecin libéral, généraliste ou spécialiste, rencontre une difficulté diagnostique. Il prend alors contact, par téléphone, avec l'hôpital, ce qui lui permet d'avoir *immédiatement un avis spécialisé.* Ce dispositif n'est pas à lui seul tout à fait original. D'autres initiatives du même type proposent depuis quelques années un service équivalent. Les créateurs de l'ABCD poussent toutefois plus loin la logique du système et bouleversent la place traditionnellement dévolue à l'hôpital.

« Si le généraliste et le spécialiste s'accordent à envisager des examens complémentaires, explique-t-on à l'Hôtel-Dieu, *ceux-ci seront programmés rapidement sur une même journée, afin d'éviter les déplacements répétés du patient et même l'hospitalisation. Un secrétariat se charge d'organiser les rendez-vous, de convoquer le patient, de l'accueillir et de le guider. »*

Autre originalité : quel que soit le type d'intervention de l'ABCD (conseil téléphonique ou mise en place d'une série d'investigations complémentaires), un dossier unique est constitué, qui sert de liaison entre les différents médecins concernés. Mieux, c'est le patient lui-même qui est « propriétaire » de ce dossier, sur lequel on lui donne toutes les explications nécessaires au bon déroulement des opérations.

Une fois les examens terminés, le patient remettra ce dossier à son médecin traitant, qui sera seul juge des conséquences thérapeutiques. Ainsi, le généraliste est le point de départ et le point d'arrivée du système.

Cette initiative se présente donc en premier lieu comme un service offert au médecin généraliste membre de l'association. Ils sont pour l'heure trente-cinq, exerçant dans différents points de Paris et de la banlieue, qui participent à cette expérience moyennant une cotisation annuelle de 250 francs, l'ABCD étant entièrement autofinancée. Rien, par ailleurs, n'est modifié dans les rapports entre les médecins libéraux et les malades d'une part, les caisses de sécurité sociale et les mutuelles de l'autre.

Les avantages sont tout aussi importants pour les spécialistes « de ville » qui peuvent ainsi exercer dans une structure quasi-hospitalière. En pratique, fonctionnant depuis quelques mois, l'ABCD prend en charge entre cinq et six malades par jour.

Le système ne se limite toutefois pas à ce service. Il se complète notamment de réunions hebdomadaires de l'ensemble des médecins, au cours desquelles on confronte librement les problèmes les plus divers. On bâtit ainsi de manière collective des « arbres décisionnels » (que faire devant un diagnostic supposé de migraine ?) aux antipodes, bien souvent, de ce qu'on enseigne dans les facultés de médecine ou dans les colonnes de la presse médicale. Une formation continue, vivante en quelque sorte, dégagée des habituels rapports pédagogiques comme des pesanteurs de la hiérarchie ou de l'industrie pharmaceutique.

Les conséquences pour l'hôpital d'un tel dispositif ? *« C'est,* expliquent les docteurs Philippe Chandernagor et Vincent Meininger, *une des alternatives à ce qu'on appelle « hospitalisation à visée diagnostique » et qui consiste à hospitaliser un malade pour débrouiller un problème qui n'a pas pu l'être en ville. »*

« Le système ABCD, notent-ils, *replace la fonction diagnostique de l'hôpital dans sa réalité, c'est-à-dire non pas en concurrence de la médecine générale mais en complémentarité. C'est une pression de plus pour que les spécialistes mettent à jour leur connaissance nosographique et la communique au plus grand nombre. Il évite l'enfermement des hospitaliers, qui se trouvent ainsi confrontés à la réalité quotidienne du malade par l'intermédiaire du généraliste, en même temps qu'il les renvoie à leur rôle d'enseignant et de chercheur. »*



JY.

C'est en somme une véritable révolution qui recentre l'activité médicale libérale et hospitalière sur le malade et la collectivité, en supprimant, entre autres, les examens redondants et les hospitalisations injustifiées. Le tout grâce à une meilleure circulation de l'information entre médecins et à une nouvelle cohérence de la démarche médicale animée d'un souci constant de remise en question, c'est-à-dire d'évaluation et d'autocontrôle.

Ce système nécessite que le corps médical intègre la notion de gestion et de rentabilité et qu'il ait conscience du coût de sa pratique. Il est une retombée inattendue du budget global dans le secteur privé.

« Nous regardons cette expérience comme une initiative originale d'ouverture de l'hôpital sur l'extérieur », explique M. Gérard Vincent, directeur de l'Hôtel-Dieu et président du Syndicat national des cadres hospitaliers. *« En effet, nous ne concevons pas les consultations externes comme des pompes aspirantes à l'hospitalisation, mais au contraire comme un filtre. Reste que nous fonctionnons pour l'heure avec les moyens du bord et qu'il faudrait en bonne logique de santé publique intégrer les critères propres à cette activité dans le budget total hospitalier. »* Il est clair, en effet, que le développement d'une telle initiative coûterait à *l'hôpital sans lui rapporter.* Situation paradoxale, puisque dans le même temps la collectivité économise.

Du diagnostic à la thérapie

Les promoteurs de l'ABCD envisagent d'ores et déjà une évaluation économique de leur système comparé au système classique. A terme, ils espèrent aussi pouvoir passer du champ diagnostique à celui, plus complexe et plus lourd, de la thérapeutique. *Ils souhaitent surtout servir* de modèle et susciter la mise en place d'expériences similaires.

Cette initiative n'a encore fait l'objet d'aucune publicité. Elle vient d'être officiellement présentée à la direction du plan de l'assistance publique de Paris et sera prochainement exposée à M. Jean Choussat, le nouveau directeur de l'AP. L'avenir proche dira si une innovation « de base » dans le champ de la pratique médicale quotidienne peut espérer des lendemains qui ne déchantent pas.

J.-Y. N.

(1) L'ABCD est présidée conjointement par les docteurs Vincent Meininger et Philippe Chandernagor (Hôtel-Dieu, tél. : (1) 42-34-80-25) et par les docteurs Philippe Van Es et Jean-Pierre Lhomme (5, rue Olivier-Noyer, 75014 Paris, tél. : (1) 45-40-51-14).

L'alcool en liberté

La réglementation anti-alcoolique s'effondre. Face à une société prête à tout sacrifier à la bonne marche de l'intendance, l'État laissera-t-il la place aux publicistes ?

par le professeur CLAUDE GOT (*)

LA prochaine renégociation du contrat de la cinquième chaîne de télévision déborde le problème de la liberté de l'information. Elle va contraindre le gouvernement à définir son rôle dans le domaine de la médecine préventive, plus précisément dans celui de la lutte contre l'alcoolisme.

L'attitude du gouvernement précédent, qui dans le même temps a autorisé la publicité pour les boissons alcooliques sur la cinquième chaîne et entrepris une nouvelle campagne pour promouvoir la sobriété, peut apparaître simplement incohérente. L'analyse de ces décisions met en évidence les limites d'une politique de santé dans une société en crise, elle doit se faire à plusieurs niveaux.

Le nez sur l'événement, il est tentant de réduire ces contradictions aux guerres intestines pour le pouvoir qui agitent tous les régimes politiques. Avec la bénédiction du président de la République, le ministre de la communication négocie dans le secret un accord permettant de créer une chaîne de télévision, l'enjeu politique de cette décision, dans le cadre d'une recherche frénétique d'un label de libéralisme, occultant partiellement l'importance d'une disposition demandée par le partenaire commercial et autorisant la publicité pour les boissons alcooliques de moins de neuf degrés.

Ce détail parut à ce point secondaire que le premier communiqué du ministère de la communication faisait état du maintien des interdictions existant pour les autres chaînes : *« Les autres secteurs actuellement interdits (tabac, boissons alcooliques de plus de 9 degrés...) demeurent fermés à la publicité télévisuelle. »*

Que cette formulation inexacte ait été de la duplicité ou de l'ignorance est de peu d'importance. En la découvrant tous les ministères techniques qui travaillaient sur ce problème ont été pris à contre-pied. Ni eux ni Matignon n'avaient été consultés, alors qu'ils achevaient de se mettre d'accord sur un projet de loi qui ne liait pas l'autorisation de faire de la publicité au degré alcoolique, le seul critère pris en considération étant le support publicitaire et l'interdiction de la publicité à la télévision étant maintenue.

Le bien-fondé de cette position n'est pas discutable, le risque de développer une pathologie alcoolique est lié à la quantité d'alcool absorbé et non à la quantité d'eau qui l'accompagne.

Le développement de l'alcoolisme à la bière est une catastrophe dans le tiers-monde, les ventes de bière de luxe dont le degré alcoolique ne cesse de croître ont été multipliées par deux en France au cours des vingt dernières années et le développement de la consommation de bière chez les jeunes est une préoccupation de tous les pays industrialisés.

Avec un peu de recul par rapport à ce mécanisme de prise de décision, le problème apparaît sous un jour très différent. La condamnation de notre loi limitant la publicité pour l'alcool est intervenue dès 1980. Un projet visant à rétablir une législation en accord avec le traité de Rome avait été déposé avant la venue des socialistes au pouvoir. Mais il n'a jamais été discuté et, depuis 1981, aucun texte nouveau n'a atteint le Parlement malgré les annonces répétées du secrétaire d'Etat à la santé. Cependant, les discussions se sont poursuivies au niveau des différents ministères, et des textes ont été élaborés.

Une réglementation dépassée

Les éléments de la discussion sont connus : l'importance financière de cette publicité pour la presse écrite, la situation de crise de la viticulture, la diminution de la vente de rhum en provenance des DOM-TOM... Le fait nouveau est que l'importance de ces contraintes économiques a fait reculer le pouvoir politique. Après une période prolongée d'élaboration d'un ensemble de mesures législatives et réglementaires tendant à limiter le développement de l'alcoolisation, nous connaissons une situation de reflux caractérisée par la suppression de ces dispositions.

La possibilité d'ouvrir des débits de boissons dans des HLM, de faire de la publicité pour les boissons anisées ou le whisky, et maintenant de permettre à la bière d'accéder aux écrans de télévision ne va pas bouleverser le visage de l'alcoolisme en France, mais ce sont des signes qui indiquent le renoncement à un contrôle institutionnel. Les sanctions condamnant l'alcoolisme routier ne doivent pas faire illusion, elles sont d'une autre nature parce qu'elles concernent directement la sécurité et non la consommation d'alcool, le risque d'accident et non celui de l'alcoolisme.

Il faut également se garder d'attribuer ce revirement politique à une idéologie. Pierre Mendès France avait supprimé le privilège des bouilleurs de cru et développé des moyens visant à réduire l'alcoolisme et ses conséquences. Mais c'est un gouvernement de gauche qui a baissé les bras depuis 1981.

Au-delà des conflits intragouvernementaux et des difficultés nées de la crise économique, il est possible d'envisager un troisième type d'analyse, plus inquiétant à terme et qui mettrait au premier plan l'évolution de la conception du rôle de l'Etat dans ce domaine.

Dans le passé, l'action gouvernementale se fondait sur la « lutte contre l'alcoolisme », fléau social justifiant une politique active et des lois répressives. Des notions morales et une forme de paternalisme renforçaient ces principes de base. Ces éléments se sont effondrés, le « il est interdit d'interdire » s'est associé à une utilisation abusive de la notion d'« alcoolisme maladie » pour miner les fondements de la réglementation. Quel tribunal condamne en 1986 pour ivresse publique, quel débitant de boissons respecte à la lettre la loi qui lui interdit de servir un consommateur en état d'ébriété, plus simplement qui se croit autorisé à réduire la consommation d'alcool d'un homme libre ?

Une législation dépassée n'a pas été remplacée et adaptée parce que notre société ne sait comment aborder ce problème. Au nom du libre arbitre il est hors de question d'interdire et l'idée d'une éducation est volontiers présentée comme une des solutions, les campagnes du Comité français d'éducation pour la santé se fondent sur cette conception « Un verre ça va... ». Mais que peuvent ces actions face au pouvoir d'un commerce puissant dont les moyens sont sans commune mesure avec ceux des éducateurs ? Notre société, où l'égoïsme s'allie commodément au libéralisme et au « moins d'Etat », abandonne les interdictions et laisse la sélection naturelle s'effectuer.

Les meurtriers du Heysel

Cette attitude est à l'inverse de l'humanisme et de la solidarité. C'est l'abandon d'un groupe qui a le malheur d'être moins performant, moins solide dans ses structures mentales. La facilité avec laquelle ce groupe aura accès à un alcool valorisé par les publicistes, disponible partout, ajoutera à sa sous-qualification, à son inadaptation aux emplois de notre société, le malheur d'une consommation excessive d'alcool qui accroîtra son inadaptation et sa marginalisation.

Dans une telle perspective, la publicité pour l'alcool à la télévision s'éloigne du marchandage Fillioud-Berlusconi et prend un sens plus inquiétant, celui de l'abandon des plus vulnérables par une société prête à tout sacrifier à la bonne marche de l'intendance. La conception d'une société libérale qui résout le problème du chômage en augmentant le PNB est d'une naïveté étonnante. Le groupe des sans-emploi devient progressivement le rassemblement de ceux qui n'ont pas le profil imposé par une société de plus en plus exigeante. Trop vieux dans la cité des apparences, et c'est la préretraite ; trop peu éduqué, trop peu qualifié, c'est l'absence de premier emploi ; trop alcoolisé, c'est la perte de celui-ci.

Si l'Etat libéral abandonne le terrain de la promotion de l'alcool aux publicistes, il doit également renoncer à réduire le groupe de ceux qui sont marginalisés par notre société et donc à sa préoccupation de lutter contre la violence et l'insécurité. N'oublions pas que c'est la bière qui a libéré l'agressivité des meurtriers du stade du Heysel.

(*) Membre du Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme.

LETTRES

Les deux cents ans de l'Académie suédoise

(Suite de la première page)

En 1651, après la visite à Stockholm de Marc-Antoine Gérard, qui lui avait longuement parlé de l'Académie française, la reine Christine avait déjà eu l'idée de créer une assemblée analogue, mais la « version suédoise » devait vite ressembler à un modeste cercle d'amis épris de littérature. Plus tard, la reine Louise Ulrique fit une nouvelle tentative, mais son fils, Gustave III (qui exécrait sa mère), tira vite un trait sur cette « société » et fonda, sur le modèle français, une authentique Académie, dont la mission principale serait de protéger *« la pureté, la force et la grandeur de la langue suédoise »*, notamment dans les domaines *« de la poésie et de l'éloquence »*. L'Académie française comptant quarante membres, le souverain souhaita que la sienne en ait vingt, mais trouva finalement que « dix-huit » sonnait mieux à l'oreille que « vingt »...

Depuis ce mois d'avril 1787, les académiciens suédois se réunissent une fois par semaine, le jeudi à 17 heures. Leurs travaux sont secrets, les présents reçoivent un « jeton d'argent » et une fois la séance hebdomadaire terminée, ils vont généralement dîner ensemble au restaurant Gyllene Freden (la Paix dorée), qui a été légué à l'Académie par le peintre Anders Zorn.

La Svenska Akademia a connu au cours de ces deux cents années des hauts et des bas, des périodes brillantes et d'autres que l'on préfère oublier. On sait que Descartes, Molière, Rousseau, Maupassant et Zola n'ont jamais été élus à l'Académie française. En Suède, de grands auteurs ont également été ignorés : le poète Bellman, contemporain de Gustave III, protégé par le souverain mais qui ne se contentait pas de « chanter » le vin, Carl Jonas Love Almqvist, Hjalmar Bergman, Gustav Fröding. Et puis Strindberg, bien sûr, qui trouvait cette institution *« pas seulement superflue mais purement blâmable »*.

Parmi les oubliés d'aujourd'hui, on cite souvent Ivar Lo Johansson, Sara Lidman, l'écrivain pour enfants Astrid Lindgren, Birgitta Trotzig, Sven Delblanc et Jan Myrdal. Ce dernier ne veut d'ailleurs pas en faire partie. Selon le secrétaire perpétuel, M. Lars Gyllensten, qui abandonnera ses fonctions cet été pour mieux se consacrer à son œuvre littéraire et sera remplacé par M. Sture Allen, linguiste, les nouveaux académiciens ne sont pas seulement choisis pour leurs mérites : *« Nous voulons des gens qui veulent vraiment travailler »*... bien qu'ils ne soient pas rémunérés. Travailler à la rédaction du dictionnaire (qui, avec ses vingt-neuf volumes publiés, est parvenu à la lettre « S » et sera terminé, si le travail avance conformément aux prévisions, en 2012), du lexique et de la grammaire. *« L'Académie suédoise est une académie travailleuse »*, souligne-t-il avec force, et le prix Nobel de littérature est devenu naturellement une part non négligeable de ses occupations.

Les casse-tête

En décembre 1896, cent dix ans après sa fondation, l'Académie prend connaissance du fameux testament d'Alfred Nobel, qui lui confie le soin de couronner chaque année un écrivain. Surprise, perplexe, elle hésite avant d'accepter cette lourde tâche.

Un des huit ouvrages publiés à l'occasion du bicentenaire, *le Prix Nobel littéraire, principes et valeurs qui ont guidé les décisions* (1), n'est pas, selon son auteur Kjell Espmark, lui-même académicien, une *« chronique scandaleuse »* mais décrit par le menu les nombreux casse-tête et la politique de l'académie de Stockholm du début du siècle jusqu'au choix, en 1985, de Claude Simon, *« dont le nom avait déjà été avancé vingt ans plus tôt »*.

Sully Prudhomme, le premier lauréat, en 1901, n'a pas laissé un souvenir impérissable. Quarante-deux intellectuels suédois, furieux que Tolstoï n'ait pas été couronné, avaient d'ailleurs immédiatement protesté publiquement contre ce choix. Et Strindberg de s'écrier : *« Les académiciens sont des mazettes, des tricheurs et des dilettantes littéraires ! »* Il faut dire qu'à l'époque l'Académie n'avait pas une composition très brillante et qu'elle était assez mal équipée intellectuellement pour la mission que lui avait confiée l'inventeur de la dynamite. Elle ne comptait qu'un écrivain *« digne du nom »*, Carl Snoilski, et elle avait interprété d'une façon très conservatrice la fameuse phrase du testament stipulant que le prix devait récompenser *« l'auteur de l'œuvre littéraire la plus remarquable d'inspiration idéaliste »*.

Pour le secrétaire perpétuel de l'époque, Carl David af Wirsen, *« idéalisme »* était synonyme de *« philosophie idéaliste de la vie »*, de *morale irréprochable, de respect des* institutions, des normes en vigueur, du bon goût académique, et de conservatisme, ce qui excluait des écrivains comme Tolstoï et Ibsen, qui remettaient en question certaines valeurs sociales établies.

Selon Kjell Espmark, cette interprétation a prévalu dans le choix des lauréats jusqu'à la mort de Wersen, en 1912. Ensuite, pendant la première guerre mondiale, l'Académie a observé une « neutralité » littéraire en s'abstenant d'attribuer la palme à un écrivain des pays belligérants. Le bilan de l'entre-deux-guerres n'est pas spécialement impressionnant, constate-t-il, mais on relève quand même les noms de Yeats, de Shaw, de Pirandello et de O'Neill. Ce n'est que tardivement que Thomas Mann est couronné (1929), et le jury, dans les attendus, insiste sur les mérites *des Buddenbrooks et passe curieusement* sous silence *la Montagne magique*, ouvrage sans doute trop hardi à ses yeux. On le voit, les « conservateurs » de l'Académie sont encore influents...

Kjell Espmark écrit que la politique des « dix-huit » a profondément changé avec l'élection en 1947, à la tête du comité Nobel, d'Anders Osterling, qui veut avec ses amis promouvoir des écrivains qui renouvellent la littérature et qui innovent. T.S. Eliot, Faulkner, Hesse, Gide, Beckett sont ainsi récompensés et, parmi les poètes, d'autres « pionniers » comme Saint-John Perse, Pasternak, Neruda, Alexandre et Elytis. On observe donc que le choix de l'Académie dépend en grande partie de la composition du « groupe des cinq », élu pour une période de trois ans renouvelable.

Depuis 1964, le comité Nobel s'est efforcé à la fois de couronner des écrivains *« incontestés »* comme Gabriel Garcia Marquez ou d'autres peu connus en dehors de leur propre pays, mais qui méritent une plus large diffusion internationale, comme le Tchécoslovaque Jaroslav Seifert, le Polonais Czeslaw Milosz *ou encore Isaac Bashevis Singer*.

Les académiciens suédois se veulent modestes... *« Il est impossible, et ce n'est pas non plus notre objectif, de sacrer un champion du monde de la littérature ou de la poésie. Notre ambition est de couronner un bon écrivain qui mérite le prix, qui n'a pas toute son œuvre derrière lui et qui a encore quelque chose à donner. Bien sûr, beaucoup le méritent et beaucoup ne le recevront jamais. Nous ne pouvons rien y faire »*, dit M. Lars Gyllensten, qui note en outre que l'heure est sans doute venue de regarder au-delà de l'Europe et des Etats-Unis.

ALAIN DEBOVE.

(1) Kjell Espmark, *Det litterära Nobelpriset*. Editions Norstedts. Stockholm, 1986. 128 couronnes suédoises.

LE PRIX RITZ-PARIS-HEMINGWAY 1986 A MARGUERITE DURAS

Créé l'an dernier pour honorer la mémoire d'un des « libérateurs de l'Hôtel Ritz », le prix Ritz-Paris-Hemingway a été remis lundi à Marguerite Duras pour *l'Amant* (Prix Goncourt 1984) édité aux Etats-Unis par André Schiffrin chez Pantheon Books.

D'un montant de 50 000 dollars, offerts par M. Al-Fayad, directeur de l'Hôtel Ritz de Paris et des magasins Harrods de Londres, ce prix qui récompense *« le meilleur roman publié dans l'année en anglais »* a été remis à la romancière en présence de M. François Léotard, ministre de la culture, et du fils de l'auteur de *l'Appel aux armes*, M. Jack Hemingway. *« J'ai toujours eu une passion secrète pour Hemingway*, a déclaré Mme Duras, qui a ajouté, en réponse à une question, qu'elle aimait l'Amérique *« parce que c'est vraiment le pays de la liberté. » « Je ne l'ai pas toujours pensé »*, a-t-elle ajouté.

Ensuite, au ministre qui avait fait son éloge, la romancière, sympathisante notoire du gouvernement socialiste, a répondu : *« Je vous remercie d'avoir passé outre à ce contentieux que nous avons entre nous. C'était difficile, et vous l'avez fait »*, marquant ainsi la fin de cette cérémonie qui était le premier prix littéraire de la cohabitation.

L'Amant, publié il y a dix-huit mois, a atteint un tirage de 1 500 000 exemplaires ; il a été traduit en vingt langues.

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE au PALAIS DE JUSTICE de BOBIGNY, le MARDI 15 AVRIL 1986, à 13 h 30
UN STUDIO au 2e étage du bâtiment B, dans ens. immob.
à MONTREUIL-SOUS-BOIS
(93), 56-58, rue Rochebrune
MISE A PRIX .... 30 000 F
S'adr. Me RIBADEAU-DUMAS, avocat, 17, avenue de Lamballe, à PARIS (16e) - Tél. : 45-24-46-40.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE au Palais de Justice D'EVRY (Essonne)
LE MARDI 15 AVRIL 1986 À 14 heures
UN PAVILLON SITUÉ à ORSAY
(Essonne)
84, rue de Paris – MISE A PRIX ... 400 000 F
Consignation préalable indispensable pour enchérir.
Rens. : SCP AKOUN-TRUXILLO, avocats, 4, bd de l'Europe à EVRY - Tél. : 60-79-39-45

Vte sur saisie, Pal. just. Nanterre (92), 24 avril 1986, 14 h, en un lot
STUDIO à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100)
avec cave et emplacement pour voiture - 69, 71 et 73, rue de Paris
M. à P. 150 000 F Renseign. cabinet de Me BEAULIEU, avocat, 5, rue Hervet, à Rueil-Malmaison (92500) - Tél. : 47-08-30-30 ; pour visiter, Me PERRAULT, huissier de justice, 34, rue du Château, à Rueil (92500) - Tél. : 47-49-08-36.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE au PALAIS DE JUSTICE à PARIS
le JEUDI 17 AVRIL 1986, à 14 h, EN DIX LOTS
DIX PARKINGS dans un immeuble **à PARIS (18e)**
68 bis, 62, 64, rue Marx-Dormoy, et 87 à 91, rue Ph.-de-Girard
au 5e sous-sol du bâtiment A, esc. 1 et 2
MISE à PRIX : 15 000 F pour chaque LOT, soit : **150 000 F EN TOUT**
S'adresser : 1° à Me Denis TALON, avocat à la cour de PARIS, y demeurant, 20, quai de la Mégisserie - Tél. : 42-36-59-25 ; 2° à tous avocats postulant près le Tribunal de grande instance de PARIS.

VENTE SUR SURENCHÈRE DU DIXIÈME, AU PALAIS DE JUSTICE DE VERSAILLES (Yvelines), place André-Mignot, le MERCREDI 16 AVRIL 1986 à 9 h 30
EN UN SEUL LOT
COMMUNE DE VILLENNES-SUR-SEINE
(Yvelines)
57, rue de Poissy
UNE VILLA AVEC PARC
D'UNE SUPERFICIE TOTALE DE 4 530 m², cadastrée secteur AL Nos 72 et 73
MISE A PRIX : .... **660 000 F**
Cabinet de Maître Xavier SALONE, avocat, 19, rue Sainte-Sophie, 78000 VERSAILLES. Tél. : 39-50-01-69.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE, au PALAIS DE JUSTICE DE CRÉTEIL
le JEUDI 17 AVRIL 1986, à 9 h 30, EN UN SEUL LOT
BUREAU COMMERCIAL, APPARTEMENT
4 STUDIOS
dans un immeuble sis au
KREMLIN-BICÊTRE (VAL-DE-MARNE)
141-143, avenue de Fontainebleau, 1 et 1 bis, rue Babeuf
comprenant un BATIMENT composé d'un rez-de-ch. à usage de garage et un 1er ÉTAGE
MISE A PRIX .... **1 500 000 F**
S'adresser pour tous renseignements à : 1° la SCP SCHMIDT et DAVID, avocats au barreau de PARIS, demeurant même ville (75017), 76, avenue de Wagram - Tél. : 47-66-16-69, du lundi au jeudi, entre 10 h et 12 h ; 2° au cabinet de Me Serge TACNET, avocat à CRÉTEIL, demeurant à CHAMPIGNY-SUR-MARNE, 20, rue Jean-Jaurès ; 3° sur les lieux pour visiter. Pour connaître les jours et heures de visite, tél. au 47-66-16-69, du lundi au jeudi, de 10 h à 12 h.



culture

DIGRESSIONS par Bernard Frank

1 IL FAUT SAVOIR CHANGER D'ÉTAGE

VOUS l'avez remarqué, je cite parfois des livres. Ne serait-ce que pour continuer à en recevoir. En général, je n'insiste pas. Je ne veux pas fermer le commentaire. Un livre me passe dans les mains, j'en dis un mot, et c'est tant mieux s'il est repris (le livre, pas le mot) par les personnes du quatrième. Comme vous n'avez pas tous visité notre journal, lors de son opération « porte ouverte », ce que j'appelle quatrième, c'est « le Monde des livres ». Il y a peut-être d'autres services à cet étage, il y en a même certainement, mais, pour le moment, je ne connais que lui.

Quand je passe remettre ma copie du jour, ou pour une toute autre raison, je suis hébergé au premier, dans ce qu'on appelle le bureau des « chefs ». Dans la mesure où je n'y passe pas mes journées, cette pièce me suffit bien. Quand nous y sommes au complet, ce fameux seuil de tolérance, qui est le problème numéro 1 du *Figaro*, est encore supportable. Les familles nombreuses ont leur charme. Récapitulons : trois rédacteurs en chef, deux secrétaires et moi-même. Plus les téléphones. Et les porteurs de dépêches qui entrent et sortent en coup de vent. Et le directeur, en personne, qui vient nous donner un coup de main. Et les journalistes de tous les étages (il y en a au moins cinq) qui voudraient bien quelques explications sur un point qui leur semble obscur. Et les personnes de *l'extérieur qui ont été mal aiguillées ou qui se* sont trompées de porte. Et les invités. Les invités sont mon point fort.

J'abuse de ce lundi qui est mon principal jour de passage, celui où j'apporte mon cahier, et surtout le premier jour de la semaine, celui où l'on a l'impression que l'on va tout recommencer sur des bases saines, neuves, pour faire défiler dans ce malheureux bureau les bonnes gens qui souhaitaient me voir sans délai. Autrement dit, les rédacteurs en chef qui remontent de la fabrication, ou de la composition, ou de l'impression, allez donc savoir aujourd'hui le terme exact qu'il faut employer, depuis que l'odeur de marbre qu'aimait tant Camus a disparu, où ils s'étaient éclipsés avec délice, entre midi et 1 heure, retrouvent leurs chaises et leurs tables occupées par des intrus de ma parentèle !

Scènes de la vie privée

C'est là où l'éducation du *Monde*, la meilleure de la presse parisienne, donne toute sa mesure. Tandis que les croûtons font mine mollement de lever leurs culs, les rédacteurs, d'une seule voix, se récrient : *« Restez assis, messieurs ; quant à nous, nous ne le sommes que trop. Bouger ne peut que nous faire du bien ! »* Dieu merci ! c'est l'heure de déjeuner, et chacun d'aller vers sa cantine, ce qui vide un peu la pièce. Ne devraient plus rester, dans le meilleur des cas, qu'une ou deux vestales chargées de prendre note, si besoin est, de l'assassinat d'un de ces présidents dont le sort du monde dépend, du lancement sur un pays non encore déterminé d'une bombe atomique d'un modèle ancien, du suicide de notre dernier grand écrivain. Ou, quand il ne se passe vraiment rien, de l'effondrement des cours à la Bourse de Paris.

Avec la droite, il faut s'attendre à tout. Un franc dévalué, et dans quelles pénibles conditions : l'Allemagne qui se fait tirer l'oreille pour hisser son gros mark, la Belgique et l'Italie qui rechignent à tirer vers le bas, franc étique et lire croquignolette ; pour l'économie Juppé et Balladur, ce n'est pas la joie ! Je le disais hier encore à Poniatowski, qui, bon prince, hochait tristement les épaules : *« Je ne vous donne pas deux ans pour que le dollar franchisse la barre des 20 francs ! »* A l'extérieur, même déconfiture : nos dernières troupes qui évacuent sans demander leur reste, ni personne, le Liban. Inquiet, je me tournai vers Griotteray, dont je n'ignore pas le patriotisme ardent et affiché : *« Ne ferez-vous rien pour le Tchad ? Laisserez-vous Kadhafi s'y enfoncer ? Je crains tant pour la Nouvelle-Calédonie, j'ai en mémoire ce qui s'est passé en 1958... »* D'une façon énigmatique, à la page 110 du *Figaro Magazine*, il me répondit : *« Pas trop lentement, s'il vous plaît. »*

Le fond de mon inquiétude, c'est François Léotard. La droite mise trop sur lui. Sur la culture. Les finances, la guerre, on s'en fiche, hein ? *On compte sur la gauche pour réparer les* dégâts dans dix-huit mois. Pour s'occuper du « sale boulot ». De ce septième sous-marin atomique qu'avec votre négligence de riche vous *aurez laissé ronger par la rouille. La droite, il* n'y a que le talent et l'intelligence qui l'intéressent. Au fond de moi, je la comprends, je l'approuve, mais ce n'est pas comme ça qu'on fait bouillir la marmite. *Les plus grands de ses* chefs ont donné l'exemple, hélas ! Perdus dans les mots et par les mots ! Sans remonter au déluge, à Pétain, qui aimait faire appel à ce petit juif de Berl pour nous parler de *« la terre qui ne ment pas, elle »*, ou du *« mensonge qui nous a fait tant de mal »*, un de Gaulle, qui ne manquait pourtant pas de réalisme, savait, depuis l'Appel du 18 juin, que de discours en discours, de conférence de presse en conférence de presse, tout ça finirait par des Mémoires. Et Pompidou, même le robuste Cantal — on nous avait donc trompés, c'était de la pâte molle ! — ne réussit pas à le protéger d'une *Anthologie de la poésie française* (chez Hachette) et de ce goût délétère pour l'art moderne. Quant à Giscard, il a dû son élection, en 1974, à une petite phrase qui lui a conquis le cœur de tous nos compatriotes, à savoir que, s'il en avait eu le choix, il aurait préféré être Flaubert qu'éventuellement président de la République. Pour se soucier encore de l'avenir de Saint-Pierre-et-Miquelon et des îles Marquises, je ne vois guère en France que M. Le Pen et moi.

2 « LE PERROQUET DE FLAUBERT »

QUE je cite des livres ne gêne en principe personne au journal, où l'on a la bonté de se souvenir que, dans un vieux passé *languissant et funèbre, j'ai taquiné la* Muse — et puis, pour éplucher des pommes de terre, on n'est jamais assez nombreux, — mais, parfois, ça peut créer des doublons, des embouteillages. Aussi, mercredi dernier, pour éviter ces tamponnements intempestifs, je me retrouvais au quatrième, dans une vaste pièce bizarrement construite avec des zones de séparation, mais, ce qui arrangeait tout, tapissée de livres.

Nous n'étions pas très nombreux, car c'était Pâques encore. Je ne *regretterai pourtant* jamais mon ascension, car elle m'apprit plus de choses que je n'en pouvais espérer d'une séance en petit comité. Ainsi, ce jour-là, je fis la connaissance de Jacqueline Piatier, à qui je dois une fière chandelle, puisque c'est elle, la première, qui me fit entrer au *Monde* par la grande porte, en parlant, il y a quinze ans peut-être, d'un de mes livres avec bonté. Ainsi, je pris note que deux livres sur lesquels je me serais éventuellement laissé aller, le dernier roman de Florence Delay et le tome 2 d'*André Gide et le premier groupe de la Nouvelle Revue française*, intitulée *l'Age critique 1911-1912*, par Auguste Anglès (chez Gallimard) étaient déjà retenus.

Mes rapports manquent de simplicité avec cette *NRF qui fit* battre jadis tant de cœurs. Ayant décliné, tout jeune homme, la gloire d'être son auteur, à une époque où un tel refus n'était pas concevable, j'ai l'impression d'avoir des dettes envers elle. Aussi les très rares fois où elle m'envoie des livres, j'ai envie d'en parler pour me faire pardonner par ce biais ce péché originel ! Nicole Zand, pour me consoler, me demanda alors si j'avais lu *le Perroquet de Flaubert*, un roman de Julian Barnes (v.o. : *Flaubert's Parrot*. Jonathan Cape Ltd. Traduit de l'anglais par Jean Guiloineau, chez Stock. Dans l'excellente collection « Nouveau cabinet cosmopolite », 79 F). *« Je l'ai reçu hier... »* Elle semblait penser que ce livre devait m'intéresser. Il est vrai que je l'avais mis de côté — mais, à force d'être mis de côté, les romans que j'ai envie de lire disparaissent souvent dans un trou noir ! — alléché par le titre et, une fois n'est pas coutume, par le prière d'insérer. Par sotte vanité : *« Ah ! ce livre est pour moi, c'est vraiment mal me connaître ; je suis assez grand pour savoir tout seul ce que je dois lire ; c'est idiot, j'étais sur le point de le lire, on ne me forcera pas la main »*, etc., j'ai bien failli laisser sur son bâton mon perroquet. J'aurais manqué ainsi le roman le plus réjouissant, le plus singulier et le plus réussi que j'ai lu depuis longtemps. Que disait déjà Pivot à propos de *Comme neige au soleil*, de W. Boyd ? Qu'il était prêt à rembourser tous les téléspectateurs qui, dans l'année, lui auraient renvoyé ce roman, exprimant ainsi leur mécontentement à la lecture ? Ici, au *Monde*, nous avons trop de manières — et pas assez de moyens — pour nous permettre ces façons, mais l'idée y est, et l'an prochain... !

Quelques mots sur Julian Barnes que j'emprunte à la quatrième de couverture. Il va avoir quarante ans cette année. Il est l'auteur de plusieurs romans (dont deux policiers, sous le pseudonyme de Dan Kavanagh). Ça ne m'étonne pas qu'il ait écrit des romans policiers, car son livre est une *enquête menée* par un médecin (tiens, comme le docteur Bovary) dont la femme, nous finirons par l'apprendre, s'est suicidée (tiens, comme Mme Bovary). Il est critique à l'*Observer*, et son livre a eu *« un immense succès en Angleterre et aux Etats-Unis »*. Il a obtenu en Angleterre un prix prestigieux. Mais, pour une fois, cette distinction ne doit pas vous décourager ! *Le personnage principal* de ce roman est Flaubert. Ce qui a un avantage : on a déjà une petite idée sur lui. Je compte vous reparler longuement de ce *Perroquet*. Mais, comme je vous le dis parfois, ne m'attendez pas pour l'acheter. Mes opinions passent vraiment après votre plaisir.

THÉATRE

AVANT-PREMIÈRE

Pourquoi Philippe Caubère joue « Ariane »

Au Théâtre Tristan-Bernard, seul en scène, Philippe Caubère joue son spectacle *Ariane, l'Age d'or, première partie* — la seconde sera pour l'automne, si tout va bien.

Ariane, c'est Ariane Mnouchkine, bien sûr. Philippe Caubère a fait partie du Théâtre du Soleil pendant sept ans, de 1971 à 1978. Dans *l'Age d'or*, il est le personnage central, l'ouvrier immigré sous le masque d'Arlequin. Au cinéma, il est Molière. Et il s'en va. Il met en scène *Dom Juan*, est engagé par Krejca, metteur en scène tchèque exilé en Belgique à Louvain-la-Neuve. Philippe Caubère joue *les Trois sœurs, Lorenzaccio*, et une fois encore s'en va. Il aurait pu revenir à sa première famille, mais retourne à la Cartoucherie seulement comme spectateur *« avec l'impression de revenir dans une maison d'enfance habitée par d'autres gens »*.

Philippe Caubère met des années à se détacher d'Ariane, si tant est qu'il le soit. Il est obsédé par elle, parle d'elle sans cesse, on lui dit *« Joue-la »*. Mais c'est encore trop vivant en lui. Il bifurque, remonte le temps de ses souvenirs, rencontre une autre femme, sa mère. Et c'est *la Danse du diable*, que seul en scène déjà il joue plus de deux ans. *« Quand j'ai découvert que je pouvais jouer ma mère*, dit-il, *j'ai espéré faire l'économie d'Ariane, et puis non, c'est devenu une nécessité impérieuse. »*

Le spectacle ne raconte plus la jeunesse d'un garçon qui rêve de théâtre, mais son apprentissage du théâtre. Philippe Caubère se replace à un moment crucial dans son existence et dans l'évolution d'Ariane et de sa troupe. *L'Age d'or* tentait de montrer la société contemporaine, et c'était l'aboutissement de tout un travail sur l'écriture collective, aboutissement et fin. Ensuite, il y a eu *Mephisto*, les Shakespeare, *Norodom Sihanouk* : des textes, des auteurs.

L'âge d'or

L'Age d'or, Molière, Philippe Caubère ne se sentait pas opprimé. Pourtant il est parti. *« Rapidement, sans drame. En arrivant à la Cartoucherie, j'avais assisté à des ruptures pénibles. Je ne voulais pas ça. J'étais béni d'Ariane, et je craignais un retour de passion. J'ai préféré m'en aller.*

» Je n'ai pas de comptes à régler, mais je suis violemment polémique, oui. Je suis subjectif, partial, j'espère ne pas être de mauvaise foi, ni mesquin. Je veux un spectacle épique et joyeux.

» C'est ma vie, c'est mon Ariane que je raconte : une guerrière qui détruit et construit, avec des grands coups de passion, d'erreurs, d'intelligence, d'injustice, de reconnaissance. En même temps, elle se rend vulnérable, se met en danger, parce qu'elle veut élucider, toucher du doigt des mystères. Elle a toutes les audaces, elle trace sa voie clairement et y entraîne tout le monde.

» Dans le quotidien, c'est l'enfer. Plusieurs enfers. Celui du travail jamais fini. Celui des amours, des jalousies.

« Le spectacle commence au moment où nous jouions en alternance 1789 et 1793. *On en avait marre et Ariane s'ennuyait, ressassait son désir de faire autre chose, farfouillait dans la troupe. Elle est tyrannique, c'est vrai, comme tout artiste. Les lois de sa création priment tout, tout le temps, quoi qu'elle en dise. Mais les comédiens se sont battus pour entrer au Théâtre du Soleil et veulent y rester. Elle est une séductrice. Une femme, « un » artiste, c'est ça qui est original. Vraiment une femme. Elle est cruelle, balance des générations de comédiens. Il faut bien que la troupe se renouvelle pour durer.*

» Je ne regrette pas d'avoir rompu. Pourtant je me suis rongé. J'avais vingt ans en arrivant, et pendant sept ans je n'ai rien fait d'autre... Dehors, je me suis senti coupé du reste du métier. J'ai joué avec Krejca et ça a été dur, parce que Lorenzaccio *a été mal reçu. Un bide est toujours douloureux. Krejca est un type formidable et désespéré. Le désespoir et la Belgique, pour un Méridional comme moi, c'était trop. Mais il nous a montré comment Tchekhov s'était servi de lui-même pour écrire. Au Soleil, j'étais plongé dans l'idéologie antinarcissique. Nos petits problèmes petits-bourgeois ne sont rien... Eh bien, ce n'est pas vrai : nous sommes des être humains avec nos angoisses humaines. Ariane, elle, m'a donné mieux que l'écriture : langage, l'improvisation. Mon vrai métier.*

» Le spectacle sans doute, est nostalgique, d'une nostalgie farouche. Je revendique les utopies du Théâtre du Soleil, même si l'image idyllique d'une démocratie fraternelle m'exaspère. Les utopies d'Ariane étaient celles de l'époque. Je ne m'en moque pas, je me moque de la manière dont elles ont été abandonnées. Aujourd'hui, on en revient à la comptabilité, on gère. Je voudrais dire à ceux qui ne savent pas que le théâtre ça peut encore être la rencontre d'allumés qui improvisent dans une vieille usine. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

ROCK

MADNESS
AU GRAND REX

A consommer frais



(CLAUDE GASSIAN.)

La carrière de Madness est exemplaire : voilà un groupe dépassé un temps par un succès trop grand pour lui et qui a su se ressaisir, évitant les embûches du show-business à force de travail pour finalement se hisser à la hauteur de sa réputation.

C'était en 1979, le mouvement ska battait son plein en Angleterre. Porté par un phénomène de mode (de foire ?) succédant l'explosion punk, ce courant revivaliste, donc éphémère par nature, remettait au goût du jour l'ancêtre du reggae et, ce faisant, la danse et une certaine insouciance. Le syndrome du *« no future »* agonisait. Les groupes en noir et blanc étaient ludiques, *remuants et (eux aussi) appelés* à disparaître. Parmi eux (Specials, The Beat, Selecter), Madness était le seul exclusivement balnc, le plus cocasse et le plus *populaire* (*abonné* au sommet des hit-parades).

Enregistrant des disques de qualité, dont l'inspiratin et la *forme* devaient pas mal au Ian Dury de l'époque, leurs idées étaient originales, parsemées de galipettes *instrumentales et d'anglicismes* sautillants à la mesure de l'image (*« baggy trousers »* et *« pork-pie hat »*) facétieuse et turbulente. Sur scène, en revanche, ils se revélaient des faiseurs ingénieux grâce aux techniques de studio, mais des musiciens très approximatifs. On ne donnait pas cher de leur peau.

Six ans et autant de disques plus tard, seul rescapé du mouvement ska, Madness a parfaitement réussi son recyclage avec un sens renouvelé de l'adaptation. Sans jamais se prendre au sérieux avec des mélodies *futées et teintées pop, des chansons* excentriques qui prennent bien le ton du moment, Madness occupe toujours les hit-parades avec des disques à consommer dans l'instant.

ALAIN WAIS.

★ Ce mardi 8 avril à 20 heures au Grand Rex. Disque : *Mad Not Mad* (Virgin, 70398).

CINÉMA

LE PRINTEMPS DES FILMS EN URSS

Les maudits font surface

De notre correspondant

Moscou. – De nombreux amateurs soviétiques de cinéma « d'art et d'essai » sont convaincus que M. Gorbatchev partage leurs goûts, ce qui expliquerait la sortie de plusieurs films jusqu'ici interdits ou « retenus » par la censure. Il n'y a évidemment aucun moyen de vérifier cette assertion, peut-être propagée par les autorités elles-mêmes. On se souvient que le KGB avait réussi à faire croire à plusieurs beaux esprits occidentaux qu'Andropov était un libéral féru de jazz et de cinéma américain...

Toutefois, depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev, des films controversés, gardés au frigo, sont enfin diffusés. Ce fut le cas il y a quelques mois pour *Mon ami Ivan Lapchine*, d'Alexis Guermam, et pour *Agonie*, de Klimov. Le phénomène se répète avec un autre film maudit d'Alexis Guerman *Contrôle routier*.

Il s'agit d'un long métrage en noir et blanc, réalisé en 1971, épisode de la guerre des partisans à l'intérieur des lignes allemandes pendant le second conflit mondial. Les Allemands ont fait prisonnier un sous-officier de l'Armée rouge, le sergent Lazarev, qui a accepté de revêtir leur uniforme et de combattre dans leur rang. Il est capturé de nouveau, par les partisans cette fois, et finira par mourir en héros, après avoir fait sauter pratiquement à lui tout seul un camp allemand, détourné un train de marchandises et prouvé aux partisans, évidemment méfiants à son égard, qu'il était un vrai patriote soviétique...

L'histoire est totalement invraisemblable, comme le sont d'ailleurs généralement les scénarios des films de guerre soviétiques. Mais le ton est bouleversant, les acteurs excellents, et surtout l'atmosphère nettement plus subtile que ne pourraient le laisser penser quelques morceaux de bravoure placés ici et là.

Le sergent Lazarev est un héros finalement positif, le chef des partisans un brave type, archétype des valeurs qu'on enseigne à l'école. Mais tout n'est pas aussi simple. Le commissaire politique, qui partage le pouvoir avec le chef des partisans, est un imbécile, doublé d'un salaud. Cette guerre confuse, dont les paysans font les frais sans rien y comprendre, est horrible. Et, finalement, les Allemands ne sont dans l'ensemble pas pires que les autres.

Cette rupture avec le manichéisme habituel des films de guerre est probablement ce qui a incité le censeur, il y a quinze ans, à mettre cette œuvre au placard.

La décision est bonne – quel que soit celui qui l'a prise – de l'en avoir sortie.

Rares pourtant sont les Moscovites qui ont eu la chance de voir *Contrôle routier*, passé à la sauvette dans quelques salles, parfois pour une seule journée. Mais il a été présenté aux correspondants de la presse occidentale lors d'une séance spéciale organisée par le ministère des affaires étrangères. Une preuve que les autorités ont voulu donner quelque publicité à cette sortie et que l'auteur jouit au moins de quelques appuis en haut lieu. Son père, Youri Guerman, est un écrivain connu. Le scénario est d'ailleurs tiré d'un de ses récits.

DOMINIQUE DHOMBRES.

NOTES

CINÉMA

Les Rencontres de Quimper

Contrairement aux éditions précédentes, les quatrièmes Rencontres art et cinéma de Quimper ont obtenu un grand succès populaire. Elles ont attiré plus de huit mille spectateurs. Les organisateurs disposaient cette fois d'un magnifique outil, les studios du Chapeau rouge, dont la construction par la ville vient juste de s'achever. Et le temps plus que maussade les a favorisés.

Huit films inédits venus d'Allemagne de l'Ouest, d'Espagne, de Hongrie et d'Angleterre étaient en compétition. Le jury, présidé par Bulle Ogier et la réalisatrice hongroise Marthe Mzaros, a accordé sa préférence au film anglais *Lettre à Brejnev*, de Chris Bernard. L'histoire de deux jeunes ouvrières qui, un samedi soir, draguent deux marins soviétiques.

Le distributeur qui diffusera ce film en France recevra 30 000 F. Le jury a délivré un prix spécial à *Blessures légères*, du réalisateur hongrois G. Szomjas.

FOLK

Le charme bostonien de James Taylor

James Taylor donne un concert-surprise au Rex, mercredi 9 avril. La seule tournée française de l'auteur du *Mud Slide Slim* et de *Walking man* remonte à dix ans : à cette époque, il se produisait sur scène avec la chanteuse Carly Simon. Ils chantaient ensemble, esquissaient des pas de danse avec la grâce des héros de *Gatsby*. Quatre années plutôt, James Taylor s'était imposé avec *Sweet baby James* – parfait antidote au syndrome heavymetal qui fleurissait – et *Fire and rain*, une des chansons les plus dramatiques à être jamais classée dans les hit-parades américains, où le chanteur, alors familier de la drogue et des hôpitaux psychiatriques, racontait son séjour dans un asile et le suicide d'un ami.

Il est à Paris tandis que son douzième 33 tours (*That's why I'me here*) paraît chez CBS, toujours avec la complicité artistique de Peter Asher. On retrouve dans ce disque tout le charme insouciant du Bostonien, un ensemble de ballades impeccables, et aussi quelques thèmes traditionnels du folk song.

CLAUDE FLÉOUTER.

COMMUNICATION

La nouvelle donne audiovisuelle

La CFDT craint la « précipitation »

Interrogé au journal de RTL le samedi 5 avril, M. Francis Léotard, ministre de la culture et de la communication, a donné quelques précisions sur les objectifs du projet de loi qu'il compte soumettre au conseil des ministres à la fin du mois. « *Mon souhait est d'élaborer une loi de séparation entre la télévision et l'Etat*, a-t-il notamment déclaré, *comme il y a une séparation entre l'Eglise et l'Etat. Nous avons l'intention d'instituer une commission avec des pouvoirs juridictionnels qui attribuerait les fréquences dans la transparence, la concurrence et la clarté et qui aurait la maîtrise des choses qui sont actuellement dans l'escarcelle du gouvernement.* »

Le même jour, M. Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat à la culture et à la communication, allait dans le même sens sur Antenne 2 : « *Nous avons trois idées qui sont des idées de bons sens (...). Transparence, concurrence, viabilité économique, voilà ce que devraient être les critères d'une communication moderne de l'an 2000.* »

Les syndicats, de leur côté, commencent à réagir. Ainsi, la fédération CFDT de l'audiovisuel « *s'étonne de la nouvelle précipitation* » du gouvernement et rappelle qu'elle « *n'est pas du tout favorable à une privatisation. A l'image des grands pays où cohabitent un secteur public et un secteur privé, il faut un service public fort* ».

Dans sa lettre confédérale, la CGC indique d'autre part qu'elle analyse actuellement l'« *aspect social des propositions* » du gouvernement.

Remise du rapport annuel de la commission Caillavet

Lors de la remise, le 4 avril, du premier rapport annuel de la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse à M. François Mitterrand, M. Henri Caillavet, président de cette instance, a proposé une série d'aménagements en faveur de la presse (TVA à taux zéro, rénovation de l'article 39 bis et des aides à la presse, création d'un Institut national de la presse) (*le Monde* du 2 avril). Il a aussi préconisé la création d'une « haute autorité médiatique », composée de représentants des grands corps de l'État, mais aussi d'un membre du Conseil économique et social et de professionnels des médias, qui prendrait en compte le nouveau paysage audiovisuel.

M. Caillavet a souhaité que le gouvernement réunisse une « table ronde », qui réfléchirait « *sur le cadre législatif et réglementaire de la communication, la limitation des concentrations, le statut économique de la presse, la régulation du marché publicitaire* ». Au cours d'une conférence de presse, M. Caillavet a indiqué, le lundi 7 avril, qu'il rencontrerait M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, le 10 avril, puis M. Alain Poher, président du Sénat. Il prévoit de rencontrer aussi M. Jacques Chirac, premier ministre, et M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, ainsi que M. Giscard d'Estaing, auteur de propositions récentes sur la communication.

Le feuilleton judiciaire du « Progrès de Lyon »

Renvoi au 7 mai

Lors de son audience du 7 avril, le tribunal de commerce de Paris a ordonné le renvoi au 7 mai des conclusions que doivent échanger, à propos du *Progrès*, de Lyon, le parquet, les avocats du Syndicat national des journalistes (SNJ) et de l'Union syndicale française des journalistes (USJF-CFDT) d'un côté, les avocats de MM. Hersant et Lignel de l'autre.

Le tribunal de commerce de Paris avait estimé, le 12 avril dernier, qu'il était dans l'impossibilité de trancher, faute d'éléments suffisants. Il a donc demandé au parquet et aux syndicats de journalistes d'étayer leur thèse, selon laquelle le groupe de M. Hersant dépasserait les plafonds de diffusion de la presse quotidienne régionale autorisés par la loi sur la presse du 23 octobre 1984. Le tribunal a, en outre, incité les avocats de MM. Hersant et Lignel à fournir des preuves concernant les accords entre *le Progrès* et *le Dauphiné libéré*, qui légitimeraient, selon eux, la reprise par le patron du *Figaro* du quotidien lyonnais.

Les avocats de MM. Hersant et Lignel ont remis au parquet 850 feuilles de notes, dont un dossier de 650 pages, relatif, semble-t-il, à ces accords. L'échange de nouvelles conclusions entre les partis adverses aura donc lieu dans quatre semaines. Mais la plaidoirie ne devrait avoir lieu qu'au début du mois de juin, et le jugement sur le fond de l'affaire, n'interviendrait qu'après.

DES « NOUVELLES LITTÉRAIRES » A L'ANCIENNE

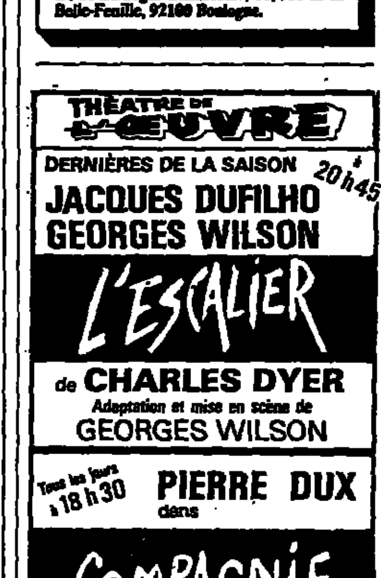
Les *Nouvelles littéraires*, à l'occasion de la sortie du numéro d'avril (le cinquième de la nouvelle formule), proposent une reproduction en fac-similé des anciennes *Nouvelles littéraires*, encartée dans le journal.

Fondées en octobre 1922 par André Gillon et Charles Peignot de la Librairie Larousse, les *Nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques*, dirigées jusqu'en 1936 par Maurice Martin du Gard et Jacques Guenne, furent à l'origine d'un renouveau du journalisme littéraire entre les deux guerres. Quelques inconnus et beaucoup d'écrivains prestigieux collaborèrent à cet hebdomadaire : Colette, Drieu La Rochelle, Valery Larbaud, Paul Morand, Paul Valéry...

Devenu après bien des péripéties le mensuel culturel financé par la FNAC, le journal publiera dans chaque numéro, sur quatre pages, conformément à la maquette et au format d'origine, une reconstitution des anciennes *Nouvelles littéraires*. La passion actuelle pour les vieux journaux fait également l'objet, dans le magazine, d'une enquête signée par Claude Meunier et Jean-Louis Le Breton.

A la « une » de cette première livraison des anciennes *Nouvelles*, la mort de Proust (18 novembre 1922), dont Cocteau parlait en ces termes : « *Un chef-d'œuvre de repos, auprès d'une pile de cahiers où le génie de notre ami continuait à vivre, comme le bracelet-montre des soldats morts.* »

P. Ke.







SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

IL ÉTAIT UNE FOIS UN CHEVAL MAGIQUE, Essaïon (42-78-46-42), 20 h 30.
COMPAGNIE, Œuvre (48-74-42-52), 18 h 30.
MA DEA, Poche Montparnasse (45-48-92-97), 20 h.
POUR THOMAS (Lucernaire (45-44-57-34), 18 h.
ARIANE OU L'AGE D'OR, Tristan-Bernard (45-22-08-40), 20 h 30.
LADY DAY, Boulogne, TBB (46-03-60-44), 20 h 30.
ADEN ARABIE, Gennevilliers, Théâtre (47-93-26-30), 20 h 30.
DERNIER SHOW EN COCHINCHINE, Tourour (48-87-82-48), 20 h 30.
HISTOIRES QUÉBÉCOISES, Essaïon (42-78-46-42), 19 h.
HAMLET, Ivry (46-70-76-11), 20 h.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth.
ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : les Justes, d'A. Camus.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Quel amour, de M. Boudon.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Danse : à 20 h 45 : troupe Sankai Juku (Buto/Japon ; chor. : Ushio Amagatsu).
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

TH. DES AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Festival Folies burlesques internationales.
ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Cassandre.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.
CARTOUCHERIE, Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Passions.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : Richard Wagner ; 22 h : Interviouve.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h : les Bonnes.
DIX HEURES (46-06-07-48), 18 h : Sentiments cruels ; 20 h 30 : la Femme assise ; 22 h : l'Homme de parenthèse.
EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.
ESPACE CARDIN (42-66-17-61), 20 h 30 : Class Enemy.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : la Stratégie des Papillons.
ESSAÏON (42-78-46-42), 20 h 30 : Il était une fois un cheval magique.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : les Vieilles Dames.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : la Gagne.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h 30 : Pourquoi pas Courteline ? ; 21 h : Chrysalide.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : Largo Desolato.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Pour Thomas, 19 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. – II. 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. Petite salle : 21 h 30 : Si on veut aller par là.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
MAISON HEINRICH HEINE (45-89-53-93), 20 h 30 : Un rapport pour une académie.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 30 : Souvenirs de soleil ; 20 h 15 : Haute Surveillance.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Petite Salle, 21 h : Frédéric et Voltaire ; 20 h 45 : Le Veilleur de nuit.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier ; 18 h 30 : Compagnie.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 22 h 15 : Etranger dans la nuit.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I : 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II : 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?
THEATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). Grande salle : 18 h 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 20 h 30 : le Cid. Petite salle : 18 h 30 : Rilke ; 20 h 30 : Retour à Florence.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 22 h : les Jeux de la nuit.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikazes de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h 15 : La baignoire qui venait du froid.
TINTAMARE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX ANES (46-06-10-26) 21 h : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
DEJAZET TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : Quattor.
GAVEAU (45-63-20-30) 21 h : G. Moustaki.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : L. Lesha.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : Edith Butler.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Holyday On Ice.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) 22 h : Claude Maurane.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del centenario.

La danse

(voir salles subventionnées)
ESPACE MARAIS (47-7110-19) 21 h : Danza Teatro de Argentina.

Mardi 8 avril

Les concerts

Chopin-Pleyel, 18 h 15 : Solistes de l'Orchestre de Paris : M. Debost, M. Benet (Beethoven, Gounod).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : D. Mathieu-Chiquet (orgue) (Liszt).
Radio-France (106), 18 h 30 : Ensemble de l'Itinéraire, G. Reibel (dir.) (Cuniot).
Galerie Hérouet, 20 h 30 : G. Defurne (contrebasse), J.-C. Henriot (piano), Vivaldi, Schumann, Beethoven).
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : J.P. Leguay (orgue) (Mather, Leguay, Liszt) ; 22 h 30 : O. Charlier (violon), E. Naoumoff (piano) (Mozart, Ives, Lili Boulanger, Prokofiev).
Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : I. Fresan (baryton), M. Cabero, I. Pueyo (piano) (Schubert, Mozart, Schumann).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Jean-Marc Jafet Groupe.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : M. Attenoux Jazz Group.
MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : J. Owens.
MONTANA (45-48-93-08), 21 h : Quartet Edy Martinez et Vivian Ara.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : S. Gérault.
PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Christian Morin Quintet.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : Trio Jimmy Courley.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h, D. Green, A. Romano.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Trio Raoul Thiébout.
REX Grand (42-36-83-93), à 20 h 30 : Madness.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : René Franc Hot Jazz Sextet.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Quartet Tal Farlow.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67), 20 h 30 : la Nuit de Mme Lucienne.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 : Lady Day.
GENNEVILLIERS, Théâtre (47-93-26-30), 20 h 30 : Aden-Arabie.
MONTEREAU, Salle des fêtes (64-32-99-66), 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France (Mozart, Wagenseil, Hummel, Mendelssohn).
NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : la Ville.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Panorama du cinéma hollandais : Paul Chevrolet et l'ultime hallucination, de Pim de la Parra ; Carte blanche à R. Chazal : 19 h, Vie privée, de L. Malle ; 21 h 15, la Luna, de R. Bertolucci (v.o., s.-t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)
Relâche.

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
AGNÈS DE DIEU (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).
ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; V.f. : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).
AMADEUS, (A., v.o.) : Cinoches (Hsp), 6e (46-33-10-82).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
L'ARAIGNÉE DE SATIN (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).
ATOMIC CYBORG (It., v.o.) : Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (43-59-52-43).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-72-71) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).
LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).
BIRDY (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
LES BISOUNOURS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
BLEU COMME L'ENFER (Fr.) : Forum, Orient Express 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88).
BRAZIL (Brit., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).
COMMANDO (*) (A., v.o.) : City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76).
CONSEIL DE FAMILLE (Fr.), Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-20-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
CONSTANCE (Néo-zéland.), (v.o.) : Studio 43 (Hsp), 9e (47-70-63-40).
CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85). h. sp.
DOUCE FRANCE (Franco-all.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).
L'ELU (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).
ELENI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
ENEMY (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
ESCALIER C (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Boite à films, 17e (46-22-44-21).
LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
HEARTBREAKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉ (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (32-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE JUSTICIER DE NEW-YORK (**) (v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LINK (*) (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont-Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).
LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
MACARONI (It. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-nigérien, v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le city Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).
MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) (H. sp.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.
NATTY GANN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27), h. sp.
L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65), h. sp.
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuilles, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – (V.f.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-34-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Cinéma, 18e (45-22-46-01).
RE-ANIMATOR (A.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46). – (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
REMO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – (V.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (Fr.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).
LA REVANCHE DE FREDDY (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).
RÉVOLUTION (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – (V.f.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.o., V.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).
ROCKY IV (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Arcades, 2e (42-34-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40).
ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
SANS ISSUE (A.) (*) : V.o. : Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76). – (V.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (43-36-10-96).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
SIGNÉ RENART (Suisse) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
SILVERADO (A.) : V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46). – (V.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.
SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-36-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
SWEET DREAMS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).
TOUKI BOUKI (Sénégalais, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-52-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
TURTLE DIARY (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).
TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
VAUDEVILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AME SŒUR, film suisse de Fredi M. Murer, Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.), film américain de Lewis Teague, Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
DREAM LOVER (*) (v.o.), film américain de Alan J. Pakula, Ciné Beaubourg, 3e (52-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
EXIT EXIL, film français de Luc Moheim, Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
JACQUES ET NOVEMBRE, film canadien de Jean Beaudry-François Bouvier, Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
JUSTICE DE FLIC (*), film français de Michel Gérard, Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Images, 18e (45-22-47-94).
A STRANGE LOVE AFFAIR (v.o.), film hollandais de Eric de Kuyper-Paul Verstraten, 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Olympic Marilyn, 14e (45-43-99-41).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; (v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).
CETTE SACRÉE VÉRITÉ (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LE CRI (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
CUL DE SAC (A.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-it., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
DES FILLES DISPARAISSENT (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).
DON GIOVANNI (Angl., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.f.) : Le Club, 9e (47-70-81-47).
LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (franco-belge) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Brit., v.f.) : Panthéon, 5e (43-80-30-11) ; v.o. : Calypso, 17e (43-80-30-11).
LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
INVASION USA (A., v.f.) (*) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
JEUX INTERDITS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
NEW-YORK MIAMI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).
LA NUIT (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio Contrescarpe, 5e (43-25-78-87) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
RENDEZ-VOUS (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES RIPOUX (Fr.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).
LA ROUTE DES INDES (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).
THE ROSE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
UNE HISTOIRE IMMORTELLE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
WITNESS (A., v.f.) : Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; 19 h 25.
LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-44-46-85), 17 h.
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 18 h 30.
METROPOLIS (All., muet) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 17 h 15.
LA NUIT PORTE JARRETELLES (*) (Fr.) Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h ; + Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33), 22 h 30.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 21 h.
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 22 h 15.
POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25.
RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), ven., sam., 0 h 45 ; tlj., 16 h.
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15.

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

La fourrière des humains

La fourrière pour les animaux errants, la Maison de Nanterre pour les déshérités, les sans-ressources, les sans-domicile fixe. Deux fois par jour, à l'aube et au crépuscule, les *« bleus »* de la Brigade d'assistance aux personnes sans abri (la BAPSA), les *« ramassent »* dans leurs cars pour les conduire vers ce refuge permanent de toutes les détresses. Le seul, et souvent le dernier, pour ces êtres dont Paris ne veut plus.

Erigée il y un siècle, sur un gigantesque quadrilatère de 12 hectares entouré il y a peu encore de hauts murs, la Maison de Nanterre — toujours sous l'autorité du préfet de police — avait pour mission première d'être une prison pour vagabonds et mendiants. Elle devint ensuite un *« dépotoiremouroir »*, puis, récemment, un centre d'hébergement et de soins pour quelque trois mille personnes (de dix-huit ans à quatre-vingt-quinze ans) exclues de notre société pour cause de misère, de solitude et de vieillesse. TF 1 consacre deux reportages (diffusés les 9 et 16 avril, à 21 h 30) à cet univers clos. Deux documents coup de poing que Bernard Martino a réalisés il y a deux ans.

Depuis qu'il a fait son enquête, les conditions de vie de la Maison de Nanterre se sont beaucoup améliorées, grâce à la volonté et à la ténacité de son directeur (nommé en 1981). Mais la réalité de cette Maison n'en reste pas moins terrible. En la soumettant au téléspectateur, le réalisateur vise, à l'évidence, deux objectifs : *« trancher dans le vif des consciences »*, tout en posant — cela mériterait un débat contradictoire — une question fondamentale : le mode d'intervention de ce genre d'institution n'a-t-il pas un *« effet pervers »*, celui de retarder, voire de rendre impossible, la réinsertion d'individus ayant justement échoué là parce qu'ils ne trouvaient pas leur place dans la société ?

Le premier volet de ce document est consacré aux *« hébergés »* (environ mille sept cents personnes de dix-huit ans à cinquante-cinq ans) vivant dans la promiscuité des dortoirs du centre d'accueil. S'y côtoient des clochards, mais aussi tous ceux qui, démunis de tout (y compris d'affection familiale), ont atterri là *« parce que dehors c'est pas vivable »*. Ils restent au centre quelques jours, quelques mois, mais certains y séjournent depuis cinquante ans parce qu'ils *« s'y sentent protégés »*. Immobilité du désespoir qui en conduira beaucoup à la pathétique situation des sept ou huit cents vieillards de l'hospice, dont plus de 90 % sont d'anciens *« hébergés »*. La deuxième émission est consacrée à ces personnes âgées, oubliées des leurs et menant, là, une vie végétative scandée par les souvenirs...

ANITA RIND.

★ « La Maison de Nanterre », les mercredi 9 et 16 avril, TF 1, 21 h 30.

Mardi 8 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Les grands écrans de TF 1 : Gaston Lapouge.
Téléfilm de S. Joubert et F. Apprederis, avec J. Villeret, E. Mitchell, E. Dress... (Redif.)
Les aventures d'un petit truand sans envergure, savoureusement interprété par Jacques Villeret.

22 h 5 De la sainteté.
De J.-M. Berzosa. Epître II : La renommée de la sainteté.
Après avoir décrit minutieusement le nombre, le sexe, l'origine sociale des saints, José-Maria Berzosa, cinéaste athée, dont l'ironie fait parfois surface, regarde ici un cas concret. L'ordre des Capucins présente à Rome le dossier du Frère Leopoldo d'Alpandaire, décédé il y a trente ans à Grenade. Evocation de sa vie « exemplaire ». De quelques exemples de mortification comme voie vers le salut. De la dévotion populaire, etc.

23 h Journal.

23 h 15 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Mardi cinéma : la Boum 2.
Film français de Claude Pinoteau (1982). Avec S. Marceau, B. Fossey, C. Brasseur, D. Grey...
Vic, seize ans, entre en seconde au lycée Henri IV et tombe amoureuse d'un étudiant du lycée Montaigne, rencontré à un concert de rock. Même schéma que la Boum 1, *pour les problèmes des adolescents et des adultes. La comédie est plaisante, et Sophie Marceau une vraie comédienne.*

22 h 15 Mardi cinéma.
Pour ses jeux et pour commenter l'actualité cinématographique. P. Tchernia a invité Sabine Azéma, Stéphane Audran, Jean-Hugues Anglade et Maurice Risch.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : Jeremiah Johnson.
Film américain de S. Pollack (1972). Avec R. Redford, W. Geer, J. Albee.
Au milieu du dix-neuvième siècle, un trappeur épris de liberté et de sagesse se transforme en tueur d'Indiens, après le massacre de sa femme et de l'enfant qu'il avait adopté. Un chant profond à la vie en pleine nature, un drame admirable par l'ampleur de son rythme, le souci de vérité psychologique et ethnographique du réalisateur, le jeu de Redford.

22 h 25 Journal.

22 h 55 Emissions régionales.
A chaque région son programme.
La région Alsace diffuse : Focales et regards ; Provence-Côte d'Azur : les Floralies ; Bretagne-Pays de Loire : Profession chanteur ; Bourgogne-Franche-Comté : Grand Est ; Bas les masques et Boîte à films. Aquitaine : Carte de visite et variétés ; Lorraine-Champagne-Ardenne : Grand Est ; Midi-Pyrénées : Vie de femme et Dans les jardins d'Esther ; Nord-Picardie : Process et Public, etc.

23 h 15 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 30, Football, Nantes-Bordeaux ; 22 h 35, Train d'enfer, film de R. Hanin ; 0 h, la Vengeance du serpent à plumes, film de G. Oury ; 1 h 40, la Vie de château, film de J.-P. Rappeneau.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Documentaire : La mémoire des pôles ; 17 h 15, Série : Dynastie ; 18 h, Effractions, avec B. Giraudeau ; 18 h 55, Croq'Soleil ; 19 h 5, Atout pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, L'homme au képi noir.

LA « 5 »

20 h 30 Fantastique mardi : l'île du docteur Moreau.
Film américain (1977), de Don Taylor. *Un savant fou est arrivé à créer des êtres mi-humains mi-animaux.*

22 h 30 Jonathan ; magazine de l'aventure.

23 h 30 Redif. **de l'île du docteur Moreau ; à 1 h 30,** redif. **de Jonathan ; à 2 h 30,** redif. **de C'est beau la vie.**

TV 6

14 h, 6 Tonic (et à 20 h) ; **17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6** (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps.

21 h 30 Diagonales, l'actualité de la chanson, avec Renaud Detressan et Romain Didier.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; le Nicaragua.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 L'orgue, Liszt... et après (en direct du grand auditorium) : « Quatre études », de B. Mahier ; « Sonate nº 2 », de Leguay ; « Consolations » et « Fantaisie », de Liszt, par J.-P. Leguay, orgue.

22 h 30 Récitals (en direct du grand auditorium) : « Sonate pour violon et piano K 526 », de Mozart ; « Largo pour violon et piano », de Ives ; « Nocturne pour violon et piano », « Cortège pour violon et piano », de L. Boulanger ; « Sonate pour violon et piano », de Prokofiev, par Olivier Charlier, violon, et Emile Naoumoff, piano.

0 h Les soirées de France-Musique.

Mercredi 9 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Série : l'Ami Maupassant.
Six émissions proposées par C. Santelli.
Le grand spécialiste de Maupassant a adapté six contes et nouvelles, six histoires cruelles où l'enfant est au centre, le lieu géométrique de l'œuvre. Enjeu du bonheur ou du malheur. Une série magnifique, comme les ciels, les forêts et les regards filmés, les haines étouffées, les amours inavouées. Quand le monde de Maupassant est revisité par Santelli, il ne faut pas le manquer.

21 h 45 Document : la maison de Nanterre. Nº 1 : Un lieu pour renaître ou pour mourir ? Réal. B. Martino. *(Lire notre article.)*

22 h 45 Performances.
Magazine culturel de Michel Cardoze.
Invité : Franco Maria Ricci, éditeur d'art italien. Au sommaire : l'honneur retrouvé d'Arlequin ; Bébé lave plus blanc ; les bains de minuit.

23 h 15 Journal.

23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Le Grand échiquier
de J. Chancel (en simultané sur France-Musique).
Au cœur de l'orchestre : les musiciens de l'Orchestre National de France, dirigés ce soir par Chung Myung-whun, et la participation de : Jean-Pierre Rampal (flûte), Lella Cuberli (soprano), Victor Tretiakov (violon), Andreï Gavrilov (piano).

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Au nom de l'amour (et à 22.50), émission de P. Bellemare.
Terrorisme aveugle et victimes innocentes : que fait-on pour ceux qui sont victimes d'un attentat ? Avec des témoignages.

21 h 40 Thalassa.
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.
« Les perles noires de l'ayatollah », un reportage sur les stations de pêche au bord de la mer Caspienne et la fabrication du caviar en Iran.

22 h 25 Journal.

23 h 10 Cinéma : Solidarnosc.
Film français de S. Poljinsky (1981).
Reportage sur l'action du syndicat libre polonais créé au moment des grèves de Gdansk, parole donnée à ses militants, vie dans le pays. Ce document socio-politique n'appelle pas l'enthousiasme.

0 h 35 Prélude à la nuit.
« Moment musical » ; op. 16 de Rachmaninov, par E. Ludner, piano.

CANAL PLUS

7 h, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 35, Cabou Cadin (et à 14 h) ; 9 h 35, Besoin d'amour, film de J. Schatzberg ; 11 h 10, Série : Mike Hammer ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 16 h 25, Making subway ; 17 h 10, Série : Comics ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 15, Les affaires sont les affaires ; 18 h 55, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h, Zénith spécial : les lauréats des « Marius » du rire ; 21 h, M. Patman, film de J. Guillermin ; 22 h 55, Hammett, film de W. Wenders ; 0 h 25, la Nuit porte jarretelles, film de V. Thévenet ; 1 h 45, Sur les chemins de l'aventure ; 2 h 40, Le frelon vert.

LA « 5 »

20 h 30 Feuilleton : Flamingo Road ; 21 h 30 Série policière : Inspecteur Derrick ; 22 h 30 Big Bang, le spectacle de la science et de la vie.

23 h 30 Rediff. de **Flamingo Road ; 0 h 30 Inspecteur Derrick ; 1 h 30 Big Band ; 2 h 30 C'est beau la vie.**

TV 6

14 h, 6 Tonic (et à 20 h) ; **17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6** (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : Haïti, les romanciers contre l'exil. Avec R. Depestre, J. Metellus, J.-C. Charles, J. Toussaint.

21 h 30 Musique : Pulsations. Inti illimani, un des groupes de la nouvelle chanson chilienne.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; le Nicaragua.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct des Buttes Chaumont, à Paris) : « Le grand échiquier » (en simultané avec Antenne 2), avec l'Orchestre national de France.

23 h 30 Les soirées de France-Musique : jazz club, à l'Hôtel Méridien.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 9 AVRIL

— *M. Gaston Defferre*, ancien ministre, maire de Marseille, député PS des Bouches-du-Rhône, est invité à l'émission « Parlons vrai », sur Europe 1, à 8 h 15.

INFORMATIONS « SERVICES »

Ventes

RARES AUTOGRAPHES LITTÉRAIRES ET POLITIQUES

Une collection d'autographes signés des plus grands noms de la littérature politique des dix-neuvième et vingtième siècles est proposées aux enchères, le 9 avril au Nouveau Drouot par Mᵉ Ader-Picard-Tajan.

Il s'agit de la dispersion de lettres autographes signées — « LAS », selon la formule — rassemblées par un amateur aux goûts éclectiques et scrupuleusement décrites par l'expert Alain Nicolas. A titre d'exemple, une lettre de Louis-Ferdinand Céline qui ne croit guère au succès du *Voyage au bout de la nuit* en Amérique, ou encore un poème autographe de Max Jacob, *Avril infernal*, daté du 13 mai 1942. Mais le clou de la vente est sans doute une correspondance écrite en français et d'un graphisme limpide entre Léon Trotski et son avocat, correspondance qui retrace l'itinéraire de son exil, de la Turquie au Mexique en passant par la Norvège (avec quelques écrits inédits sur Staline). La vente comporte également de belles éditions originales d'Alain-Fournier, Aragon, Maupassant, Mallarmé, Roger Vaillant et une rare collection de programmes, brochures et manifestes socialistes.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4200

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II							■		
III					■				
IV					■				■
V		■		■					
VI			■		■				
VII		■							
VIII									
IX	■				■		■	■	
X									
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Personnages curieux. — II. Dame de cœur, maîtresse dans certains jeux. Suite donnée à un accord. — III. Eléments d'échafaudage. Apanage d'un monde distingué. — IV. Descendant spirituel d'Alcée. Dans le coup. — V. Qui trouve facilement un emploi. — VI. Participe passé. Peut être désert en mer ou surpeuplé en ville. — VII. Elément sonore du langage. — VIII. Manière peu distrayante de faire passer le temps. — IX. Tributaire du Balkhach. — X. Diligence ou train rapide. — XI. Donner à une « marquise » son caractère de noblesse. Personnel.

VERTICALEMENT

1. Son cheval n'est souvent qu'un dada. Se prend généralement au pied de la lettre. — 2. Petite, elle est maîtresse. Fait vibrer l'âme. — 3. Petit faiseur s'habillant chez le grand faiseur. Faire la peau avec une arme blanche. — 4. Sa danse brave l'honnêteté. Peut être en ivoire. — 5. Un peu de tout. Quelqu'un. Symbole. — 6. Dégrader le caporal. — 7. Peuvent pistonner ou donner plus d'efficacité au piston. — 8. Pour l'accrocher, il faut d'abord le décrocher. Adverbe positif ou conjonction subordonnée. — 9. Un passeur n'a pas besoin de passer l'un pour passer l'autre. Personne n'a encore vu son père.

Solution du problème nº 4199

Horizontalement

I. Télépathe. — II. Imitation. — III. Rab. Rh. — IV. Enée. Edéa. — V. Aérateurs. — VI. Tue. Est. — VII. Idéal. — VIII. Lune. Se. — IX. Atavisme. — X. G.I. Sait. — XI. Eetion.

Verticalement

1. Tire-au-flanc. — 2. Emane. Ut. — 3. Libertinage. — 4. Et. Eau-de-vie. — 5. Par. Tee. — 6. Athée. Aussi. — 7. Ti. Duel. Mao. — 8. Ho ! Ers. Sein. — 9. Encastré.

GUY BROUTY.

EN BREF

ASSURANCES

CLOUS, PERCEUSES ET MARTEAUX. — Le bricolage est à l'origine de 10 % des accidents qui surviennent au domicile des particuliers, rappelle le Centre de documentation et d'information des assurances. Les bricoleurs du dimanche ont tout intérêt à respecter les règles élémentaires de prévention et de sécurité. Les personnes, qui stockent des produits inflammables chez eux, doivent prévenir leur assureur, faute de quoi, elles risqueraient de ne pas être indemnisées en cas d'incendie. L'assurance multirisques habitation, si elle comporte une clause « dommages électriques » permet de toucher une indemnité en cas de détérioration du matériel (ponceuse, perceuse, scie électrique ou tronçonneuse) par surtension. Mais de tels engins sont généralement entreposés dans une cave ou un appentis. Pour être couvert en cas de vol, une garantie spéciale peut s'avérer nécessaire. Enfin, si l'on se fait assister par un ami ou un voisin, il est prudent de faire ajouter une garantie « aide bénévole » sur le contrat de responsabilité civile afin qu'un dédommagement soit versé s'il se blessait.

MÉTÉO

PLUIE DE PUB. — « Allo Météo », qui donne les prévisions à cinq jours pour l'Ile-de-France-Normandie sur le 43-69-00-00, pour la France entière sur le 43-69-01-01 et pour Paris (à courte échéance) en appelant le 43-69-02-02, entreprend une campagne d'affichage publicitaire centrée sur le service le plus populaire (le premier). Un slogan : « Tous les temps tout le temps », huit accroches, tantôt optimistes : « Allô le soleil », « Demain pas de cache-col pour l'école », « Le soleil a rendez-vous avec vous », « Week-end sans eau, Paris au trot », ou plus réalistes — « Paris mouille-t-il, courez entre les gouttes » « Un rayon de soleil, sortez les vélos », — voire romantique — « La valse à trois temps ». Ce sont en tout 2 500 panneaux qui seront mobilisés (principalement à Paris) du 9 au 28 avril (date de la campagne). Des pavés paraîtront également en page télé et météo de huit quotidiens nationaux et parisiens.

SALON

HOBBY. — Le Salon de l'objet de collection fête son dixième anniversaire. Du 10 au 13 avril, les quelque trois cents stands rassemblés à l'Espace Austerlitz présenteront les collections les plus diverses : classiques, comme les minerais, les timbres, les poupées anciennes, les papillons, les affiches ; ou insolites, bouchons de champagne, nœuds papillons, titres de transport, philuménie (boîtes pochettes étiquettes de boîtes d'allumettes), objets de cuisine, pots à moutarde, fèves de roi, sidérophilie (fers à repasser), etc. La liste n'est pas limitative.

★ 24, quai d'Austerlitz, Paris-13ᵉ. Le 9 avril de 18 heures à 23 heures. Jeudi, vendredi, de 12 heures à 20 heures, samedi et dimanche, de 10 heures à 20 heures. Renseignements : ORIL, 43-36-23-01.

STAGES

AIRES ET PIERRES. — Le Centre permanent de l'environnement de Franche-Comté propose des stages de courte durée aux amis de la nature. Les 10 et 11 mai, « Découverte des rapaces » dans le Haut-Doubs. Le 11 mai, à Besançon, une demi-journée à la « Découverte des chants d'oiseaux » et enfin, les 26 et 27 avril, observation de la géologie et roches sédimentaires dans l'arc montagneux du Jura. Caractérisé par une succession de zones tabulaires ou plissées celui-ci constitue un terrain de choix pour étudier la géologie des terrains sédimentaires en régions plissées.

★ Renseignements et inscriptions : Centre permanent d'initiation à l'environnement de Franche-Comté, Moulin de Bonneveaux, 25560 Frasne. Tél. : 81-49-82-99. Permanence tous les matins, de 9 heures à 12 heures.

TIERS-MONDE

MARIETTA, FATOU, KAMINA ET LES AUTRES. — Du 6 au 20 avril dans toute la France, à l'initiative du Comité central contre la faim, aura lieu la quinzaine nationale contre la faim. Thème central cette année : « Les femmes dans le développement du tiers-monde ». Femmes et mères, dans leurs villages, elles éduquent, produisent, soignent, comme Marietta, médecin dans un bidonville de Lima, Fatou, animatrice paysanne, Kamina, éducatrice dans le sud de l'Inde. Le jeudi 17 avril, à l'UNESCO, se tiendra un colloque : « Sauver l'avenir avec les femmes du tiers-monde », avec des exposés sur le bilan de la Décennie de la femme, la place de celles-ci dans l'action des ONG (organismes non gouvernementaux), des « tables rondes » et des films.

★ Comité français contre la faim, 42, rue Cambronne, 75015 Paris.

LÉGION D'HONNEUR

● RECTIFICATIF. — C'est M. Jean Pic — et non M. Jean Lepic comme nous l'avons écrit par erreur, — chef de service à la grande chancellerie de la Légion d'honneur, qui a été nommé chevalier de la Légion d'honneur dans la promotion du dimanche 30 mars (*le Monde* du 1ᵉʳ avril).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 9 AVRIL

« Les maisons du cloître Notre-Dame », 14 h 30, portail central (Paris pittoresque et insolite).

« De Rembrandt à Vermeer », 17 h 15, Grand Palais (Mᵐᵉ Leblanc).

« L'ancien couvent des Jacobins et son cloître », 15 heures, place Saint-Thomas-d'Aquin (AITC).

« Le Musée de la mode », 15 heures, 109, rue de Rivoli (P.-Y. Jaslet).

« Art et religion en Egypte », 14 h 30, musée du Louvre, porte Saint-Germain-l'Auxerrois, accueil (Approche de l'art).

« L'hôtel de Lauzun, de la féerie des boiseries Louis-XIII au club des Hachichins présidé par Baudelaire », 14 h 45, métro Pont-Marie (Marion Ragueneau).

« L'église du Temple et un temple juif », 15 heures, église Sainte-Elisabeth, 195, rue du Temple.

« Exposition Rasa : les neuf visages de l'art indien », 17 h 30, entrée exposition au Grand Palais (Paris et son histoire).

« L'Opéra », 13 h 30, hall (M. Pohyer).

« Les Templiers et le quartier du Temple », 14 h 30, sortie métro Temple.

Pour les jeunes : « Initiation à l'art de la tapisserie et des tapis », 15 heures, 42, avenue des Gobelins.

« La ville nouvelle d'Ivry », 15 heures, sortie métro Mairie-d'Ivry.

« Promenade dans le faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, 184, faubourg Saint-Antoine.

« Les hôtels de Salé et de Soubise au Marais », 15 heures, carrefour Thorigny.

« Tombeaux royaux de Saint-Denis », 14 h 30, entrée basilique.

« Le palais de justice en activité », 14 h 30, devant grille du palais (Ch. Merle).

CONFÉRENCES

21 *bis*, rue Notre-Dame-des-Victoires, 15 heures et 17 heures : « L'âge des tsarines : Catherine, Anna et Elisabeth ».

26, rue Bergère, 19 h 30 : « Le jeûne, charlatanisme ou médecine naturelle ? » (Dʳ Duverney).

Salle Saint-Pierre, 121, avenue Achille-Peretti, Neuilly, 20 h 30 : « Culture chrétienne et laïcité aujourd'hui ».

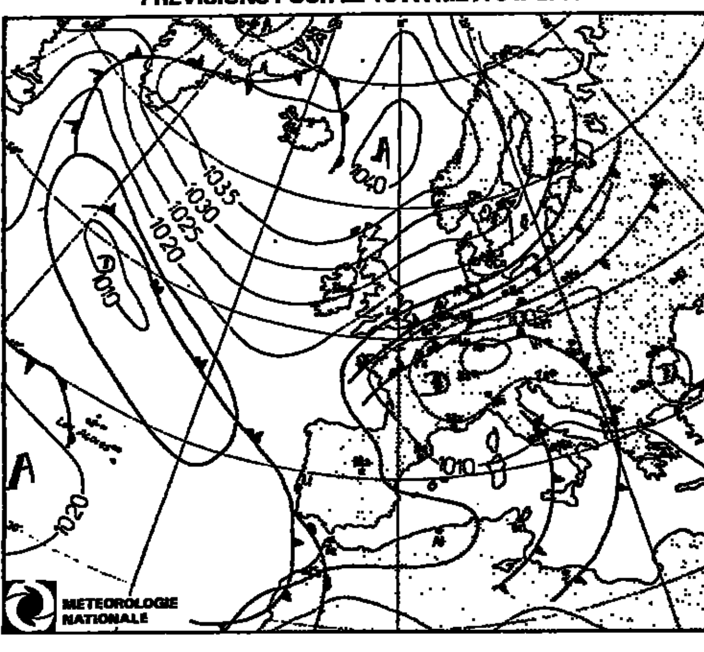
PRINTEMPS DU CŒUR A EMMAUS

Les magasins de la communauté d'Emmaüs sont ouverts toute l'année, mais le samedi 26 avril, pour leur vente exceptionnelle de printemps, les disciples de l'abbé Pierre sortiront de leurs réserves meubles, bibelots, livres rares, dentelles, vêtements rétro, bijoux, argenterie, objets utiles ou amusants, mille choses mises de côté pour cette occasion parmi les marchandises que les hommes et femmes de la communauté trient et réparent après les avoir enlevées gratuitement sur simple appel téléphonique. Le produit de cette vente permettra de développer l'action de solidarité des communautés de l'abbé Pierre et d'apporter leur aide à ceux qui manquent parfois de l'essentiel.

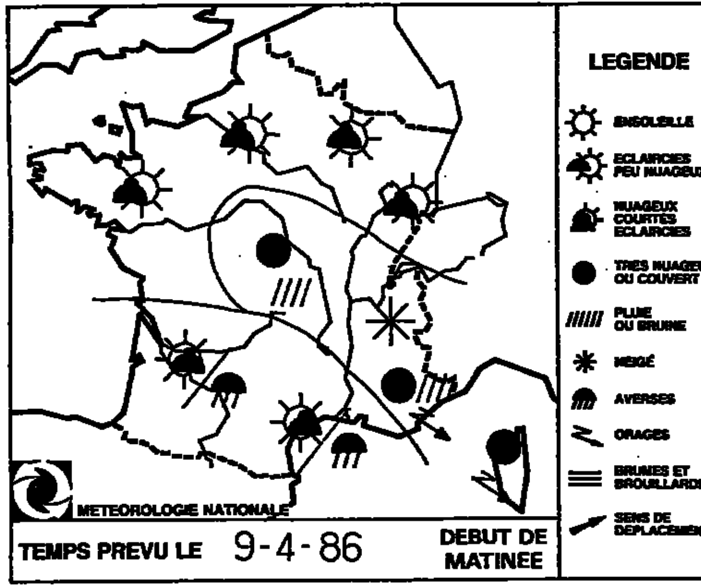
★ Communauté Emmaüs du Plessis-Trévise, 41, avenue Lefèvre, 94420 Le Plessis-Trévise, tél. : 45-76-10-79. Samedi 26 avril, de 9 h à 18 h.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8 AVRIL 1986 A 0 h GMT



PRÉVISIONS POUR LE 10 AVRIL A 0 h GMT



LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 9-4-86 DEBUT DE MATINEE

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Evolution probable du temps en France entre le mardi 8 avril à 0 heure GMT et le mercredi 9 avril à minuit.

Autour de la dépression de Méditerranée, de l'air humide remonte vers le centre du pays.

Mercredi 9 avril : Le temps sera couvert et pluvieux sur le Languedoc, la Corse, la Provence, les Alpes, la vallée du Rhône, le Massif Central, la Bourgogne, l'Orléanais et le Berry. Il y aura des orages sur le sud-est du pays. Les pluies seront plus abondantes sur les versants exposés au sud. Dans le Sud-Ouest, le ciel sera variable avec éclaircies et passages nuageux ; des averses se produiront en cours de journée. Sur les régions au nord de la Loire, dans le Nord et le Nord-Est le temps restera très nuageux avec seulement de rares éclaircies, mais il n'y aura que très peu de pluie.

Les vents restent faibles. Les températures minimales sont comprises entre 3 et 7 degrés, les températures maximales entre 10 et 15 degrés du nord au sud.

En montagne, il neigera temporairement vers 800 à 1000 mètres sur les Pyrénées et au-dessus de 1500 mètres sur les Alpes.

Évolution pour la fin de semaine :

Une zone dépressionnaire s'établit sur la France et la Méditerranée occidentale. Elle provoque une remontée de masses d'air humide sur la France, mais de l'air encore froid continuera de circuler en basses couches. Cette dépression s'évacuera lentement à partir de jeudi, mais le temps froid et perturbé se maintiendra avec des vents qui resteront orientés au nord.

Jeudi 10 avril : Le matin, sur la majeure partie du pays, excepté le Sud-Est où le temps sera instable avec des averses de pluie ou de neige au-dessus de 500 mètres, le ciel sera très nuageux à couvert avec des précipitations intermittentes sur la moitié nord du pays.

Dans la journée, des éclaircies apparaîtront dans le Nord-Ouest et le Nord avec quelques averses, principalement près des côtes de la Manche. Au sud d'une ligne La Rochelle - Strasbourg, le temps restera nuageux avec des éclaircies mais toujours des averses dans l'extrême Sud-Est. Ailleurs, toujours nuageux.

Les températures minimales seront de 5 à 7 degrés dans l'Ouest, 3 à 5 degrés ailleurs. Les maximales de 7 à 12 degrés, localement de 15 à 17 degrés près de la Méditerranée.

Vendredi 11 avril : Le temps instable avec des éclaircies et des giboulées situé le matin de la Bretagne au Bassin parisien et au Nord, gagnera progressivement l'ensemble du pays le soir, excepté l'extrême Sud-Est où le ciel sera nuageux. Avant l'établissement de ce temps instable, épisode très nuageux avec pluies, le matin des Charentes au Nord-Est et s'évacuant vers le Sud-Est. Les averses seront de moins en moins fréquentes et une amélioration s'effectuera par le Nord. Températures minimales en baisse de 3 à 4 degrés, stationnaires dans le Sud-Est. Températures maximales en légère baisse.

Samedi 12 avril : Sur la majeure partie du pays, temps nuageux avec des éclaircies, plus importantes sur la moitié nord, et encore quelques averses sur la moitié sud. Le ciel sera néanmoins couvert avec des précipitations de pluie ou de neige sur les Alpes et dans l'extrême Sud-Est. Amélioration du temps par le nord en cours de journée. Températures minimales et maximales encore en légère baisse, gelées matinales dans l'intérieur.

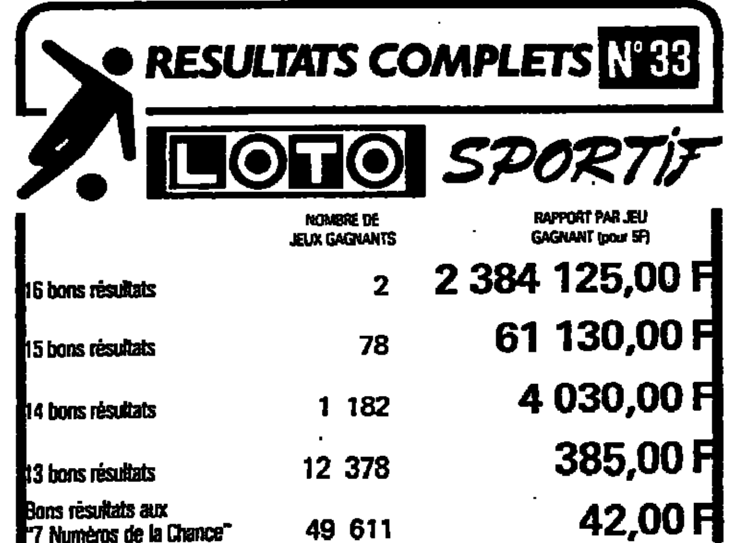
Dimanche 13 avril : Du Sud-Ouest au Centre, au Sud-Est et à l'Est temps ensoleillé, après dissipation de brumes et brouillards matinaux. Ailleurs : ciel se voilant sur l'Atlantique, temps couvert et pluvieux du Cotentin au Nord.

Températures minimales en légère baisse ou stationnaires, toujours des gelées matinales dans l'intérieur. Températures maximales en légère hausse dans le Sud-Ouest, le Centre, le Sud-Est et l'Est.

TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

Ville	max	min	temps
FRANCE			
AJACCIO	21	10	C
BIARRITZ	9	4	C
BORDEAUX	10	-1	N
BOURGES	5	0	P
BREST	4	1	S
CAEN	4	-1	S
CHERBOURG	4	1	S
CLERMONT-FERR.	5	0	+
DIJON	14	4	C
GRENOBLE St-M-H	7	7	C
GRENOBLE St-Geo.	16	5	P
LILLE	10	7	C
LYON	13	4	P
MARSEILLE-MAR.	17	8	P
NANCY	16	7	P
NANTES	6	-2	S
NICE	15	12	C
PARIS-MONTS.	9	3	C
PARIS-ORLY	8	1	B
PAU	8	2	P
PERPIGNAN	9	7	C
RENNES	5	-1	B
STRASBOURG	15	5	N
TOURS	5	-1	S
TOULOUSE	8	3	P
POINTE-A-PITRE	29	21	C
ÉTRANGER			
ALGER	22	8	N
AMSTERDAM	7	4	P
ATHÈNES	26	13	S
BANGKOK	33	24	C
BARCELONE	14	5	C
BELGRADE	27	17	N
BERLIN	7	6	P
BRUXELLES	9	6	C
LE CAIRE	25	19	N
CANARIES	9	9	S
COPENHAGUE	6	-1	C
DAKAR	29	18	S
DJERBA	27	15	C
GENÈVE	12	5	B
HONGKONG	23	19	C
ISTANBUL	19	7	N
JÉRUSALEM	26	12	N
LISBONNE	13	4	S
LONDRES	5	4	P
LOS ANGELES	18	12	S
LUXEMBOURG	13	5	B
MADRID	10	-1	S
MEXICO	28	12	B
MILAN	13	11	P
MONTRÉAL	8	2	C
MOSCOU	5	2	C
NAIROBI	22	15	C
NEW-DELHI	35	20	S
NEW-YORK	19	5	S
OSLO	7	-3	S
PALMA-DE-MAL.	17	2	C
PÉKIN	22	10	S
RIO-DE-JANEIRO	31	25	S
ROME	21	10	N
SINGAPOUR	26	26	S
STOCKHOLM	4	-5	S
SYDNEY	25	14	S
TOKYO	12	5	C
TUNIS	23	12	N
VARSOVIE	10	6	N
VENISE	19	13	N
VIENNE	21	1	C

A	B	C	N	O	P	S	T	•
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige



	NOMBRE DE JEUX GAGNANTS	RAPPORT PAR JEU GAGNANT (pour 5F)
16 bons résultats	2	2 384 125,00 F
15 bons résultats	78	61 130,00 F
14 bons résultats	1 182	4 030,00 F
13 bons résultats	12 378	385,00 F
Bons résultats aux "7 Numéros de la Chance"	49 611	42,00 F

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Marion KERBLAT

a la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur, le 13 mars 1986.

M. et Mme Michel Kerblat,
68, rue de Perrières,
21000 Dijon.

Décès

– Mme Madeleine Clavel,
M. et Mme Gérard Clavel,
Mme Pierre Brousse,
Le docteur et Mme André Clavel,
Et les familles Jacques Blondel, François Clavel, Edouard Chavoix, Pierre Clavel, José Gizard,
ont la douleur de faire part du décès, à son domicile à Paris, de leur frère,

M. Roger CLAVEL,
ancien élève de Polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918.

Selon la volonté du défunt les obsèques ont eu lieu à Bordeaux, à Saint-Bruno, dans l'intimité familiale le 2 avril 1986.

– Mme Jean-Jacques Degrelle,
née Vitali,
M. Henri-Gérôme Degrelle,
M. Gilles Croissant,
Mme, née Marie-Odile Degrelle
et leur fils Charles-Henri,
Les familles Degrelle, Blin, Feurer, Reboisson, Croissant, Vitali et Franzetti,
Leurs parents et leurs amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean-Jacques DEGRELLE,

survenu le 6 avril 1986, dans sa soixante-troisième année.

Bénédiction, hôpital André-Mignot (Le Chesnay), le 10 avril, à 10 heures. Messe le même jour, à 16 heures, en l'église de Bayon (54054), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

20, La Roseraie,
78000 Versailles.

« Sur les prés d'herbe fraîche, Il me parque, vers les eaux du repos, Il me mène, Il me guide par le juste chemin pour l'amour de son nom. »
Psaume 23.

– Douvaine. Ambérieu-en-Bugey. Trèves. Toulouse.

Mme Marcel Denarié,
Mme et M. Raymond Durand
et leurs enfants,
Mme et M. Lucien Establet
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Denarie
et leur fils,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel DENARIÉ

survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 9 avril à 15 heures, en l'église de Douvaine.

Condoléances registres.

– Michel, Paul et Mona Donato
ont la douleur de faire part du décès de leur père

Edmond DONATO,
ancien consul général du Liban
à Marseille,

survenu le 5 avril 1986 à Marseille.

La cérémonie religieuse aura lieu le 9 avril 1986 à 8 h 30, en la paroisse Notre-Dame-du-Liban, 5, avenue du Parc-Borely, 13008 Marseille.

Ni fleurs ni couronnes.

Intention de messe.

– Mme Roland Fack,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roland FACK,

survenu à l'âge de soixante-six ans, d'une cruelle maladie.

Les obsèques ont eu lieu à Boëge (Haute-Savoie), dans la plus stricte intimité.

– Mme Catherine Goddet,
M. Bernard Ricciardi et Mme, née Anne Goddet,
M. Philippe Ventadour
Et M. Thomas Brochut,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Raoul BIZERAY,
née Jacqueline Nibaudeau,

leur mère et grand-mère, survenue le 5 avril dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'Eglise Saint-Sulpice, à Paris-6e, à 16 heures, le jeudi 10 avril 1986.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président,
Les membres du directoire
de la Daimler-Benz AG, Stuttgart,

Les membres du conseil de surveillance
de SOFIDEL, Paris,

Le président,
Les membres du directoire
Et l'ensemble du personnel
de Mercedes-Benz France,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger GROMAND,

président du conseil de surveillance de SOFIDEL,
préfet honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
et des TOE,
rosette de la Résistance,

survenu le 5 avril 1986, dans sa quatre-vingt-unième année.

La messe de funérailles a été célébrée en l'église Saint-Germain d'Evry, à Evry-les-Châteaux (Seine-et-Marne), le mardi 8 avril à 11 heures.

Un service religieux aura lieu en l'église Saint-Louis des Invalides, le mardi 15 avril, à 18 h 30.

– Mme Paul Guilly,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

Dr Paul GUILLY,

survenu le 1er avril 1986, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

53, quai de Bourbon,
75004 Paris.

– Mme Richard Heinz,
a la tristesse de faire part du décès de

M. Richard HEINZ,

survenu à Paris le 3 avril 1986.

Un service sera célébré le 11 avril à 10 h 30 en l'église anglicane St-George, 7, rue Auguste-Vacquerie, 75016 Paris.

238, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

– Le conseil d'administration,
La direction générale
Et le personnel de la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme
ont la tristesse de faire part du décès de

M. François-Xavier LARTILLEUX,

directeur de la Compagnie
pour le Mexique, l'Amérique centrale
et l'Amérique latine,

de son épouse, née

Elisabeth Nicaud,

et de leur fils

Éric,

survenu au Mexique dans l'accident d'avion du 31 mars 1986.

40, rue de l'Arcade,
75008 Paris.

– M. et Mme Hubert Ordronneau
font part du décès de leur père

Henri-Pierre ORDRONNEAU,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,
officier
dans l'ordre des Palmes académiques,

survenu le 1er avril 1986.

91, rue Didot,
75014 Paris.
Lycée polyvalent,
77500 Chelles.

– L'UNCAC (Union nationale des coopératives agricoles de céréales),
a le regret de faire part du décès de

M. Jean RENETEAU,
ancien directeur financier de l'UNCAC
et président honoraire
de la Maisica de Bayonne,

survenu le vendredi 4 avrile 1986, à Anglet (Pyrénées-Atlantiques).

L'inhumation aura lieu, dans l'intimité familiale, le mardi 8 avril, à Macau (Gironde).

UNCAC,
83, avenue de la Grande-Armée,
75782 Paris, Cedex-16.

– Mme Antoine Cambo,
sa mère,
M. Oleg Schnakenbourg,
son époux,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Oleg SCHNAKENBOURG,
née Juliane Cambo,

survenu le 6 avril 1986 dans sa soixante-septième année.

L'office religieux sera célébré le mercredi 9 avril à 9 heures en l'église Notre-Dame de Bellevue, avenue du Général-Gallieni à Meudon-Bellevue.

Réunion à l'église.

L'inhumation aura lieu le jeudi 10 avril 1986 au cimetière de La Bastide-de-Sérou (Ariège), à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

69, route des Gardes,
92190 Meudon.

Remerciements

– Mme Bahloul,
La famille Grid,
Ses amis,
très touchés des marques de sympathie témoignées lors du décès de

M. Fazil BAHLOUL,

remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

– Mme Jean Briel Tourane,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,

profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jean BRIEL,
dit
Jean Tourane,
maire du Val-Saint-Germain,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douloureuse épreuve de trouver ici l'expression de leurs sentiments émus et reconnaissants.

Une messe sera célébrée le samedi 12 avril à 18 h 30 en l'église du Val-Saint-Germain.

– La famille et principalement les enfants de

Mme Charles RAMEL,

ont été touchés par les nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été manifestés. Ils ne voudraient oublier personne et remercient tous ceux et toutes celles qui ont pris part à leur peine et ont généreusement participé à la collecte pour l'enfance malheureuse.
A tous, ils renouvellent le message d'amitié, de foi et d'espérance de leur chère maman.

Avis de messes

– Avant qu'ils ne rejoignent leur dernière demeure, une messe sera célébrée le jeudi 10 avril 1986 à 15 heures en l'église d'Evian (Haute-Savoie).

A la mémoire de

Xavier et Élisabeth LARTILLEUX
et de leur fils
Éric,

Pierre et Chantal LARTILLEUX
et de leurs trois enfants,
Virginie, Pierre et Aymeric.

– Il y a deux ans disparaissait

Robert RUHLMANN,
inspecteur général
de l'enseignement du chinois,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure.

Ses amis de 13e sans frontières, Louis Moulinet, député, président, Pierre Trolliet, directeur de la division « Chinois », à l'INALCO, ont demandé au Frère Samuel Truong Ofm, un de ses anciens élèves, de célébrer une messe pour le repos de son âme, dimanche 13 avril à 18 h 30 en l'église Saint-Hippolyte, 27, avenue de Choisy, Paris-13e, au cœur même du quartier chinois de Paris.

Communications diverses

– Nane STERN présente Brigitte TERZIEV, sculptures, Roseline DUSSOSSOY, peintures, du 3 au 26 avril 1986, du mardi au vendredi de 15 heures à 20 heures, le samedi de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 20 heures.
25, avenue de Tourville, 75007 Paris. Tél. : 47-05-08-46.

SECTEURS DE POINTE

INNOVATION CHEZ LES PÉTROLIERS

Une nouvelle manière de forer

Les Ateliers et chantiers de Bretagne viennent de livrer aux pétroliers de la mer du Nord des instruments de forage beaucoup plus pratiques et plus sûrs

DEUX modules de forage sont partis récemment des chantiers Ponticelli de Bassens, en Gironde, pour le champ pétrolifère d'Alwyn Nord, dans la zone britannique de la mer du Nord. Là, ils seront fixés sur un *jacket* (une plate-forme métallique « clouée » sur le fond marin et émergeant de 30 mètres) qui est déjà en place.

Tout prêts à fonctionner, ces modules sont équipés chacun d'un derrick construit par Joseph Paris, à Nantes, d'une tête de rotation motorisée, d'un *Bil K* (clé automatique de vissage et de dévissage des tiges) et d'un *Bil Pack* (cale automatique de plancher).

Les Ateliers et chantiers de Bretagne (ACB), de Nantes, ont conçu les deux têtes de rotation motorisées avec l'aide technique et financière d'Elf-Aquitaine et de Total. Les têtes ont reçu le nom de Bretfor (de Bretagne et forage).

Les ACB sont les premiers à faire de tels engins en France (les Américains les ont précédés de quelques années), mais les chantiers bretons, qui ont commencé les études de leur tête de rotation motorisée en 1983, en avaient déjà vendu 600 exemplaires en 1985. Il était urgent que l'industrie française se lançât dans la construction de tels systèmes, car on estime à six cents le nombre d'appareils lourds de forage qui pourraient en être équipés dans la prochaine décennie. Et chaque tête est vendue aux alentours de 6 millions de francs...

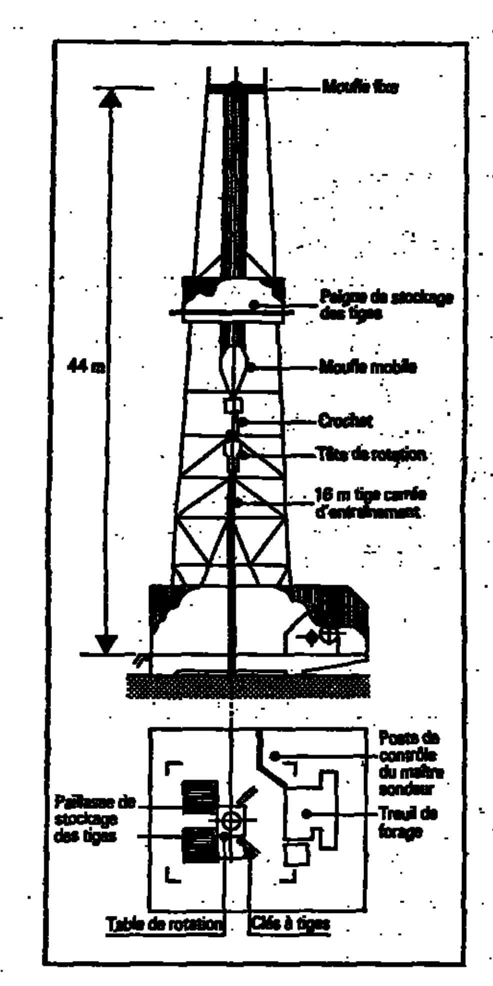
Une des originalités des têtes Bretfor est d'être mues par un moteur hydraulique plus souple et plus léger, selon l'opinion des spécialistes de Nantes, que le moteur électrique. En outre, les moteurs hydrauliques sont anti-déflagrants. Mais l'installation d'un moteur électrique est possible si le client le préfère. Dans ce cas, le prix de Bretfor serait de l'ordre de 5 millions de francs.

Autre avantage, la tête Bretfor, lorsqu'elle pend sous le moufle mobile, peut être inclinée de 20 degrés. Ainsi, l'accrocheur, perché dans le derrick, peut-il y introduire l'extrémité supérieure des tiges sans avoir à se pencher dangereusement dans le vide.

Les clés *Bil K* et les cales de plancher *Bil Pack* automatiques, construites par Brissonneau Lotz Marine (BLM), suppriment le maniement toujours dangereux et pénible des clés et des cales manuelles. Leur usage, en outre, fait gagner 10 % du temps de vissage, de dévissage et de calage. Et il réduit de cinq à deux le nombre des hommes nécessaires à ces manœuvres. *Bil K* et *Bil Pack* coûtent respectivement 1,3 million de francs et 200 000 francs.

YVONNE REBEYROL.

Moins de manœuvres, moins de risques...



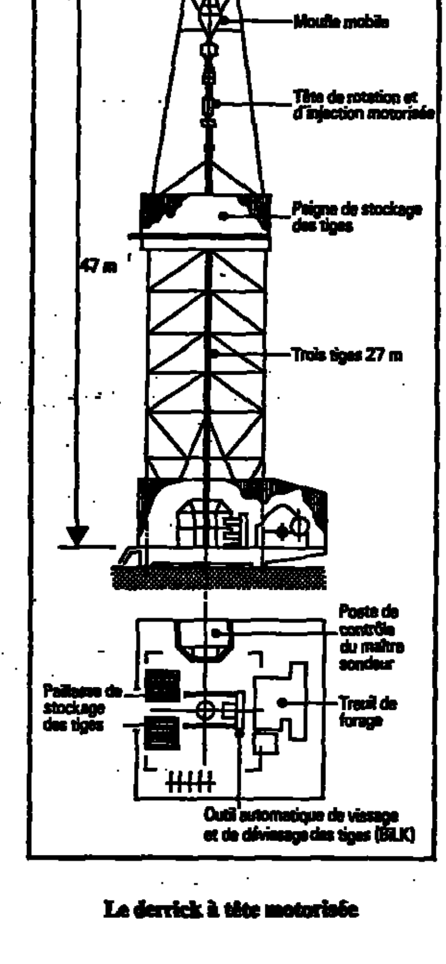
Le derrick classique

Dans l'appareil de forage classique, les tiges de forage sont entraînées par la table de rotation. Celle-ci est située sur le plancher de forage et dans son carré d'entraînement est insérée la tige carrée (longue de 16 mètres sur les plates-formes *offshore*) fixée à l'extrémité supérieure du train de tiges. La tige carrée et tout le train de tiges sont suspendus par le crochet au moufle mobile (un assemblage mobile de poulies), lequel est lui-même relié par câbles au moufle fixe installé tout en haut du derrick. Moufle mobile et crochet sont hauts de 5 mètres.

Pendant le forage, tout le train de tiges descend peu à peu à la suite du trépan qui, en tête du train, déchiquète la roche et fore ainsi le puits. Il faut donc rajouter une tige de 9 mètres chaque fois que le train est descendu de cette même longueur. Lorsqu'il faut changer le trépan, c'est tout le train qu'il faut remonter, puis redescendre. Dans ces manœuvres où n'intervient pas la tige carrée ni la table de rotation, on manipule les tiges trois par trois, c'est-à-dire par segments de 27 mètres. Rappelons qu'il faut souvent remonter et redescendre plusieurs milliers de mètres de tiges... Chaque tige est vissée à ses voisines. Vissage et dévissage sont faits par des hommes qui manipulent alors deux très lourdes clés. L'une de ces clés immobilise la tige inférieure ; l'autre fait tourner la tige supérieure et assure le blocage ou le déblocage de la connexion.

Dans l'appareil de forage doté d'une tête de rotation motorisée, la situation est très différente. La rotation du train de tiges est assurée directement par un moteur situé dans la tête. Ce qui supprime la table de rotation, le carré d'entraînement (haut de 50 centimètres), la tige carrée et éventuellement le crochet (haut de 2,50 mètres). On peut ainsi à tout moment manipuler les tiges trois par trois, même pendant les opérations de forage. Un deuxième moteur est utilisé pour le vissage et le dévissage des tiges. Mais, comme le moteur de rotation et le moteur de vissage agissent par l'intermédiaire du même arbre, on peut additionner leurs puissances respectives pour débloquer une tige récalcitrante.

Y. R.



Le derrick à tête motorisée

Demain

Un logiciel pour la conception des programmes

En informatique de gestion, c'est le démarrage d'un projet qui est le plus difficile. Environ 45 % des coûts s'imputent à la phase de conception au cours de laquelle on définit, généralement par approximations successives, les buts à atteindre et la manière d'y parvenir. La programmation proprement dite (codage) intervient ensuite pour 25 % ; les 30 % restants couvrent les tests de mise au point. L'expérience montre aussi que 60 % des erreurs sont faites lors de la conception, et que ce sont les plus difficiles à corriger, donc les plus coûteuses.

Les tests sont, par nature, informatisés. Le codage reste une activité « manuelle », mais l'existence de générateurs de programme, et surtout celle d'une méthodologie bien définie, permet en partie d'automatiser ce travail. Reste la conception, de loin la plus difficile. Elle exige en général de nombreuses discussions entre l'utilisateur du projet informatique et celui qui est chargé de le réaliser. Le premier sait en gros ce qu'il veut, mais n'a pas des idées parfaitement précises, et le second doit le conduire à extérioriser ses intentions en vue d'aboutir à des spécifications bien définies.

C'est à cette partie difficile que s'adresse le logiciel STX développé par Stéria. Il s'agit d'un simulateur de conception de projet, fonctionnant sur micro-ordinateur - IBM PC ou compatible. Le concepteur n'a qu'à dessiner des écrans de saisie, en adaptant ceux qui lui sont proposés par STX. Il indique de quelles données il aura besoin, sans entrer dans des détails techniques comme leur format de lecture ou d'écriture. Il indique aussi, sous forme de relations algébriques usuelles, les calculs mathématiques qu'il faudra éventuellement faire, par exemple le calcul d'un bénéfice.

A partir de ces seuls éléments, STX construit un programme répondant à ces spécifications, mais qui n'est capable, vu la puissance limitée du micro-ordinateur, que de traiter un cas d'école comportant peu de données, utilisant de petits fichiers. Il indique l'architecture du programme qu'il a construit, édite une documentation qui guidera la réalisation ultérieure d'un programme en vraie grandeur. Le programme de démonstration est aussi utilisable pour la formation des futurs usagers. Mais son intérêt majeur est de montrer à l'utilisateur un exemple de ce qu'il souhaite obtenir et de lui permettre, au vu des résultats, de préciser sa pensée. Les promoteurs du système indiquent qu'il leur a permis de gagner des contrats car, en réponse à des appels d'offre, ils ont envoyé une disquette contenant une première simulation du programme à réaliser.

M. A.

★ Le système STX est proposé en location, à 28 000 francs HT par mois (six mois minimum), par Stéria, 26, avenue de l'Europe, Vélizy-Villacoublay, tél. 39-46-97-97.

Pour les futurs chimistes

Pour la deuxième année consécutive, un concours original, lancé l'an dernier sur l'initiative d'ELF-Aquitaine, propose aux élèves des classes terminales scientifiques et techniques de leur montrer concrètement ce qu'est la chimie et comment elle intervient au travers de multiples aspects de notre vie quotidienne. Les olympiades 1986 sont organisées en commun par vingt-deux sociétés chimiques, rassemblées par l'Union des industries chimiques et par les professeurs des enseignements secondaire et supérieur sous l'égide du Comité national de la chimie, avec le soutien du ministère de l'éducation nationale.

★ Pour tous renseignements : Comité national de la chimie, secrétariat des olympiades 86, Maison de la chimie, 28, rue Saint-Dominique, 75007 Paris. Tél. : 45-50-46-16. M. Gérard Montel (l'après-midi).

Une vitrine américaine pour l'Ile-de-France

La COOPEX (Coopérative pour l'exportation) a été chargée par la région Ile-de-France d'étudier l'installation aux États-Unis d'un « bureaux export » à temps partagé qui serait utilisé par huit ou dix PMI désirant travailler outre-Atlantique.

Ce bureau serait chargé ; 1) d'accueillir les dirigeants et les cadres exports en leur facilitant le travail sur place préparant leurs voyages et leur fournissant la logistique nécessaire ; 2) de faire des études de faisabilité pour permettre aux entreprises de ne partir qu'avec des éléments d'information sur le marché ; 3) de les informer d'une façon permanente sur les opportunités du marché ; 4) de résoudre éventuellement leurs problèmes de transport par groupage, de douanes, de stockage ; 5) de rechercher pour eux : des distributeurs, des agents, des importateurs, des partenaires – capital venture, licence, transfert de technologie, – et aussi d'animer les réseaux existants, de résoudre les litiges clients, de les conseiller sur le plan juridique et fiscal.

FORMATIONS D'AVENIR

Concepteurs médiatiques : les ingénieurs de la communication

L'explosion des médias suscite de sérieuses interrogations chez les chefs d'entreprise : comment gérer les nouvelles techniques de communication ?

PRÉDICTION si souvent martelée qu'elle en est devenue banale : le développement des nouvelles technologies de la communication va bouleverser l'emploi. Télématique, vidéodisque, enseignement assisté par ordinateur (EAO), câble ou nouvelles images... l'entreprise découvre de nouveaux outils pour satisfaire ses besoins de communication interne ou externe.

Mais, si le rapport FAST (1) prévoit la création de quatre à cinq millions d'emplois autour des nouvelles technologies à l'horizon 1995 dans la CEE, les profils de postes et les formations correspondantes restent flous. Les « prévisionnistes » ne s'accordent déjà pas sur les masses d'emplois à venir. Encore moins sur la définition des nouveaux métiers ou des nouvelles fonctions tant espérées.

Du coup, les organismes de formation doivent arbitrer : soit on attend que les entreprises précisent leurs besoins... et on risque alors de freiner le développement des nouvelles technologies de l'information, par manque de professionnels ; soit on anticipe sur ces besoins, on forme des spécialistes... avec le risque d'erreurs qu'implique l'anticipation.

Tout le monde a tiré les leçons du dérapage des plans de formation à l'informatique : l'ordinateur a fait rêver des centaines de programmeurs aujourd'hui au chômage... Prudence, donc. Certaines universités ont pourtant choisi de se jeter à l'eau. Par exemple, Nanterre et Nancy, qui ont opté pour une voie moyenne : former des « généralistes pointus » qui portent le doux nom de concepteurs médiatiques. Intermédiaire entre ceux qui ont un message à faire passer et les techniciens-informaticiens, graphistes nouvelles images, réalisateurs de journaux télématiques — le concepteur médiatique aide entreprises et organismes à intégrer « en douceur » les nouveaux outils de communication.

« Je parle de concepteur médiatique non au sens des médias traditionnels, mais à celui de la médiatique : essentiellement les images liées à l'informatique et aux télécommunications », explique Patrick Thomas, qui a lancé cette formation après une étude de marché sur les besoins des entreprises. Son constat : peu de professionnels savent par quel bout prendre ces nouveaux médias pour qu'ils s'adaptent à l'entreprise. Le concepteur médiatique sera donc un coordonnateur, en rêvant un peu le « médiaman » des livres de science-fiction. Plus concrètement : il analyse les besoins (une sorte d'audit), choisit la technologie appropriée, participe à la réalisation du produit, aux tests d'évaluation et à la maintenance. Les quarante concepteurs médiatiques sortis en 1984 et 1985 des deux premières promotions de Nanterre travaillent surtout dans trois domaines : l'enseignement assisté par ordinateur (EAO), la télématique et le vidéodisque.

Pour l'EAO, le concepteur médiatique collabore à la mise au point des didacticiels, ou programmes d'enseignement assistés par ordinateur. Ainsi, Hamid Bendouba, trente-trois ans, ex-formateur, est aujourd'hui chef de projet au ministère du commerce et de l'artisanat et met en place un plan de formation des apprentis par EAO. Côté télématique, un autre concepteur médiatique a participé à la création d'Antiope-Route, avec les ministères des transports, de l'intérieur et de la défense. Un troisième a effectué une étude pour le magazine *l'Etudiant* sur un service télématique d'orientation professionnelle.

Si l'EAO et la télématique ont connu leur essor en 1984 et 1985, le prochain créneau se situe autour du vidéodisque pour l'archivage et des nouvelles images interactives. Gilbert Sanchez, vingt-neuf ans, ex-réalisateur de Radio-Libération, aujourd'hui en formation de concepteur médiatique, vise ce marché : *« Le vidéodisque couplé à l'informatique va faire un bond qualitatif,* affirme-t-il. *Regardez le nouveau catalogue de la CAMIF sur points de vente : on peut « feuilleter » tous les produits sur écran, avec une vraie image-télé. A surveiller aussi : les nouvelles images sur Minitel... »*

Entre le marteau et l'enclume

Les deux promotions issues de l'Institut d'éducation permanente de Nanterre ont facilement trouvé un emploi. Leurs rémunérations avoisinent généralement 12 000 francs mensuels. Au départ enseignants, formateurs, réalisateurs audiovisuels, responsables de la communication dans des entreprises, journalistes ou graphistes... la technologie n'était pas leur tasse de thé. Ils ont suivi des enseignements de stratégie-média (quel support choisir pour tel message et telle « cible »), de droit et de gestion de la communication. Et, bien sûr, des cours de technologie : informatique, télématique, vidéo et vidéodisque... Enfin, ils ont bouclé leur formation par un stage pratique dans l'une des quarante entreprises qui ont offert leur soutien à l'IEP de Nanterre.

Là, ils ont pu toucher du doigt les ambiguïtés et les difficultés de leur fonction d'intermédiaire. *« On est entre le marteau et l'enclume. Il faut déployer des trésors de diplomatie pour freiner l'appétit de pouvoir des techniciens et rassurer les néophytes... sans froisser personne »*, dit ironiquement un jeune concepteur médiatique de la dernière promotion. Patrick Thomas, lui, analyse les choses plus théoriquement : *« La technologie décloisonne. Elle déstabilise les organisations, rigides par nature. Finalement, elle renouvelle des fonctions anciennes qui deviennent de nouveaux métiers. L'enseignant devient ainsi animateur de bases de données, le graphiste devient concepteur sur vidéotex, etc. »*

Certes, mais les concepteurs médiatiques sont surtout des généralistes, qui ont touché à tout sans aller au fond de rien. C'est ce qu'explique Jean Michel Lefèvre, responsable du secteur COMACTIF du groupe CEGOS, l'une des plus importantes sociétés de conseil françaises. Pour son département communication interactive à l'intention des entreprises, il vient d'embaucher trois concepteurs médiatiques. *« Il y a un risque : faire du bricolage sur des budgets importants,* estime-t-il. *Les concepteurs médiatiques ne sont pas encore capables de gérer un projet dans les délais en respectant à la fois le budget et la qualité. Ils acquièrent un complément de formation sur le tas, en travaillant en équipe. Une fois seuls, isolés dans l'entreprise, les produits qu'ils réalisent sont plutôt du niveau MJC ! »* Alors, déçu ? *« Même si j'avais su tout cela plus tôt, je les aurais embauchés. C'est la première fois que les professionnels ont à la fois une compétence multi-outils et une bonne culture générale. »*

SOPHIE SORIA (Zelig).

(1) FAST : Forecasting and Assessment in the Field of Science and Technology.

● Institut d'éducation permanente de Paris-X-Nanterre, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex. Tél. : 47-25-92-34. Stage de 800 heures ouvert aux titulaires d'un DEUG justifiant d'une expérience professionnelle.

● Centre universitaire de coopération économique et sociale (CUCES), Nancy 1, 32, rue de Saurupt, 54000 Nancy-I. Tel. : 83-51-44-36. Stage de 400 heures plus un mois en entreprise. Ouvert aux titulaires d'un diplôme niveau Bac plus 2 ou 3, ou aux professionnels du secteur.

Le Monde SECTEURS DE POINTE Le Monde



Nous sommes une société spécialisée dans l'informatisation des établissements financiers : Banques, Bourse, Compagnies d'Assurances. Nous effectuons des missions de conseil, de conception, de réalisation et de mise en place de systèmes d'information. Dans le cadre d'une intervention de premier plan, nous recherchons un

Concepteur de projets marchés financiers

Pour une banque d'affaires française, pionnière de l'ingénierie financière, vous participez au projet ambitieux et novateur visant à la doter d'un système complet permettant de traiter l'ensemble des opérations sur les différents marchés financiers, français et internationaux.

Vous intégrez dès la phase d'étude préalable une équipe internationale de seniors – concepteurs et financiers – qui a pour objectifs :
– de concevoir le modèle conceptuel des données et des traitements ;
– d'appréhender l'impact organisationnel ;
– de tenir compte de l'état de l'art de systèmes comparables au sein d'établissements étrangers ;
– de définir une stratégie de développement du projet ainsi que son évaluation globale.

Ingénieur École ou Universitaire, âgé de 30 ans minimum, une expérience de 6 à 10 années – dans un établissement financier, une entreprise du secteur tertiaire ou une SSII – vous a permis d'exercer avec succès votre talent de concepteur de systèmes, sous Merise de préférence. Vos qualités intellectuelles doivent s'accompagner d'un fort sens relationnel.

Ce premier poste doit vous permettre d'acquérir une compétence très spécifique dans le secteur porteur de l'informatique financière. A terme vous pouvez, selon vos capacités évoluer vers la prise de responsabilités de projets similaires ou intégrer un poste plus structurel de notre société.



***Michel DHEUR**, notre Conseil, étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence 8604.16 au Cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.*

Conseil en ressources humaines.

THOMSON ANSWARE — INFORMATIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

Ingénieurs Logiciels

GRANDES ECOLES OU UNIVERSITES/EXPERIMENTES 2-3 ANS

Pour s'intégrer activement aux mutations technologiques, optimiser nos qualités de prestations, maintenir un taux de développement élevé, + 40 % en 85, THOMSON-ANSWARE, SSII du groupe CGE (1100 personnes, 450 MF de CA en 85) s'appuie sur des équipes d'ingénieurs et de techniciens motivés et autonomes, regroupés par domaines de compétences.

Participez au développement de logiciels pour des applications sur systèmes temps réel dans les domaines :
- Productique, Robotique
- Contrôle de processus
- Systèmes embarqués
- Traitement d'images
- Télécommunication.
- Instrumentation
- Génie Logiciel

INFORMATICIENS, AUTOMATICIENS, ELECTRONICIENS, vous avez une expérience en mini-ordinateurs : DIGITAL, HP 1000, SOLAR, MITRA, GOULD, et/ou micro-processeurs : INTEL, MOTOROLA, SM 90.
Vous partiquez les langages : Assembleur, C, Pascal, PLM, LTR.
La connaissance d'Unix est un atout supplémentaire.

Adressez-nous votre candidature, sous réf. RLB 86-3, à THOMSON-ANSWARE, Groupe CGE, 135 rue de la Pompe 75116 Paris.

média-system

Un challenge à la mesure de vos ambitions et de vos compétences

Notre appartenance à un des tout premiers groupes industriels français nous permet d'aborder des projets ambitieux, complexes et de haute technicité qui donnent leur pleine dimension aux compétences des hommes qui les réalisent. Le développement important de nos activités dans le domaine de l'électronique nous conduit à renforcer nos équipes à deux niveaux :

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

(3 ans minimum d'expérience industrielle) pour notre département Terminaux de Visualisation. Il aura la responsabilité technique du développement et de l'adaptation de nos produits à des environnements qui peuvent être sévères. Il sera amené à concevoir des solutions, à les défendre puis à suivre des réalisations en tenant compte de tous les impératifs du projet.
Réf.LM/75

JEUNES INGÉNIEURS LOGICIEL

pour le développement de logiciels de base et de logiciels d'application ainsi que l'étude et la réalisation de circuits électroniques haute intégration. Ces fonctions peuvent intéresser des ingénieurs débutants qui pourront acquérir là, une première expérience de nos activités pour évoluer par la suite au sein de nos équipes.
Réf. LM/76

Ces postes sont basés en proche banlieue Ouest de Paris. Les candidatures sont à adresser avec référence du poste à notre conseil qui vous assure discrétion et réponse.



102, Bd Malesherbes 75017 PARIS.

CURRICULUM

Importante société Paris-Est (Périphérique Métro)
recherche pour son Service Informatique utilisant des matériels IBM 4381 et des logiciels parmi les plus modernes :

1 Technicien en Informatique

de haut niveau – Diplômé Grande Ecole ou équivalent
- Ses connaissances approfondies de VM/CMS utilisé en développement et en exploitation interactive,
- Sa maîtrise de PL1 et éventuellement d'un langage de quatrième génération,
- Son intérêt pour la fonction système, les techniques et les outils nouveaux,

lui permettent : d'assurer une assistance technique permanente aux développeurs d'application de gestion, et de participer à la formation permanente des informaticiens. Réf. 2115 A

1 Ingénieur Débutant

Diplômé Grande Ecole ou Université

ayant reçu une formation informatique de base incluant la connaissance d'un langage à usage scientifique (FORTRAN, PL1, APL...)
Au sein de l'équipe chargée des applications techniques scientifiques et infographiques, sa première mission sera :
- Le Développement du support informatique (APL) avec l'assistance technique correspondante.
- La prise en charge de problèmes de type simulation-optimisation.

Son champ d'action pourrait ensuite s'étendre à d'autres domaines, par exemple CAO et intelligence artificielle. Réf. 2115 B

Au sein d'une équipe dynamique et de taille humaine, les postes proposés s'adressent à des candidats :
• aimant le contact et l'assistance aux utilisateurs • connaissant l'anglais • appréciant la responsabilité de travaux automomes

Merci de bien vouloir envoyer lettre manuscrite + CV + photo sous référence choisie à Lévi Tournay/Asscom 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 · qui transmettra. Discrétion assurée.

LÉVI - TOURNAY / ASSCOM



Le Département Pilotage Guidage et Navigation de Satellites crée plusieurs postes pour des

Ingénieurs H/F Grandes Ecoles

(Sup Aéro - ESE - ECP - ENST - ENSI...)

Ils seront orientés selon leur compétence et leur domaine d'intérêt sur l'un des domaines suivants :

AUTOMATIQUE THEORIQUE
Ils participent aux études théoriques, à l'analyse et à la conception de systèmes et à la simulation sur des avants projets mettant en oeuvre des méthodes diversifiées (optimisation, estimation, filtrage, commande multivariable, contrôle adaptif).

LOGICIEL TEMPS REEL
Ils prennent en charge la conception et les études de systèmes de contrôle et de traitement d'information temps réel et le développement de logiciel sur micro et mini calculateurs.

ELECTRONIQUE EMBARQUE
Ils participent à la conception, à l'optimisation et au développement de circuits électroniques embarqués (analogiques, digitaux, micro processeurs).

Ces postes peuvent convenir à des ingénieurs diplômés débutants à 4 ans d'expérience, intéressés par une responsabilité au sein d'équipes de synthèse et d'études pluridisciplinaires pour concevoir et développer des systèmes de pilotage ou de traitement de l'information embarqués sur satellites.

Anglais courant.

Postes basés à VELIZY. Pour la division Espace Produits Technologies.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo, en indiquant la référence NK 1317/M au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre — 78182 SAINT-QUENTIN — YVELINES CEDEX

MATRA

PARFRANCE ANNONCES

LCT Laboratoire Central de Télécommunications

recherche

un Ingénieur Technologue

Cet Ingénieur doit posséder des connaissances de base (phénomènes physiques et chimiques, physique du solide, résistance des matériaux...) et avoir une expérience industrielle de 5 à 10 ans dans la plupart des domaines suivants :
- Conception et fabrication des circuits hybrides à couches minces et épaisses
- Sélection, évaluation et expertise des composants actifs et passifs
- Développement de technologies avancées en électronique professionnelle.

Envoyer CV détaillé et prétentions,
en précisant la référence ITFC au Service des Relations Humaines
LCT - BP 40 - 78141 VELIZY VILLACOUBLAY Cedex

Ingénieurs Informaticiens

Notre Département LOGICIEL DE BASE ET GÉNIE LOGICIEL pour faire face à son développement recherche des INGÉNIEURS CONFIRMÉS.

De formation grande école (option informatique) ou DEA informatique, vous bénéficiez d'une très bonne connaissance de l'environnement UNIX et des langages C, PASCAL, éventuellement ADA.

Nous vous offrons des opportunités dans la réalisation d'outils logiciels, le conseil et l'assistance technique.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 10708/M à Elisabeth PICARD, SEMA-METRA, 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex.

SM SEMA·METRA

MEMBRE DE SYNTEC

CURRICULUM

Vendez notre professionnalisme !

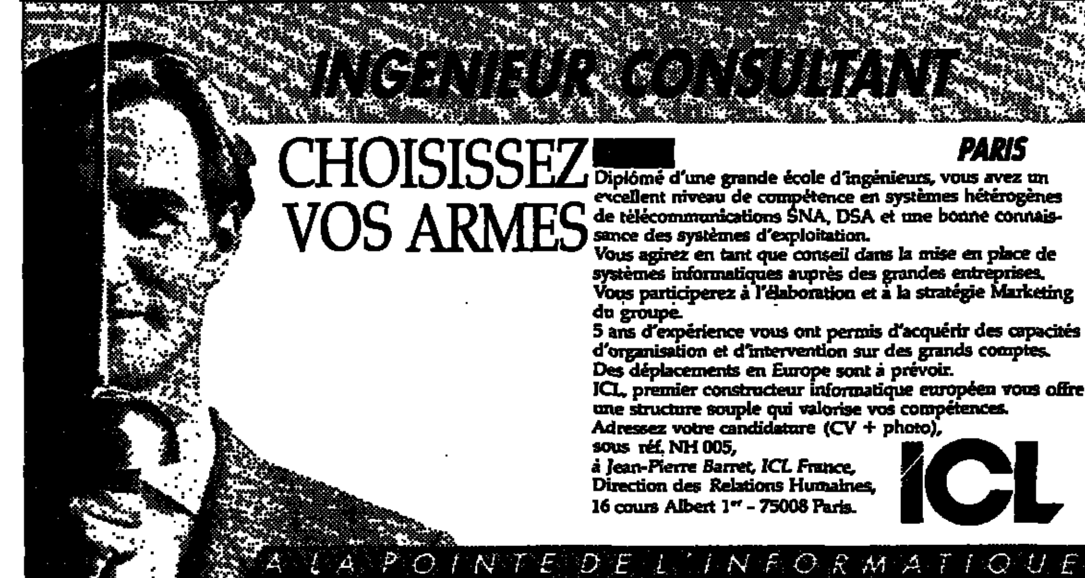
SG2 SYSTEMES est une SSII leader dans les domaines Banques, Assurances, Distribution, Communication, Monétique, etc... Nous recherchons des

INGENIEURS COMMERCIAUX

De formation grandes écoles commerciales ou scientifiques, vous êtes maintenant rompus à la négociation de haut niveau après une expérience réussie de 5 ans chez un constructeur ou une SSII.
Votre talent nous est indispensable pour développer notre clientèle en vendant une gamme de produits sophistiqués et l'assistance d'une équipe de spécialistes.
Une connaissance de notre secteur d'activités sera déterminante.
Votre dynamisme trouvera sa place dans une équipe gagnante et vos perspectives d'évolution seront à la hauteur de vos ambitions !
Envoyez votre dossier de candidature sous référence ICAMO/08 à

SG2 SYSTEMES 55 quai de Grenelle 75015 PARIS

SG2 SYSTEMES — UNE EQUIPE DE SPECIALISTES



PARIS

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, vous avez un excellent niveau de compétence en systèmes hétérogènes de télécommunications SNA, DSA et une bonne connaissance des systèmes d'exploitation.
Vous agirez en tant que conseil dans la mise en place de systèmes informatiques auprès des grandes entreprises.
Vous participerez à l'élaboration et à la stratégie Marketing du groupe.
5 ans d'expérience vous ont permis d'acquérir des capacités d'organisation et d'intervention sur des grands comptes.
Des déplacements en Europe sont à prévoir.
ICL, premier constructeur informatique européen vous offre une structure souple qui valorise vos compétences.
Adressez votre candidature (CV + photo), sous réf. NH 005, à Jean-Pierre Barret, ICL France, Direction des Relations Humaines, 16 cours Albert 1er - 75008 Paris.

ICL

A LA POINTE DE L'INFORMATIQUE

média-system

Filiale informatique d'un important établissement financier parisien, nous sommes pour ce dernier une équipe d'intervention à taille humaine. Dans le cadre de l'évolution des marchés financiers, cet établissement intègre un outil informatique original.
Dans ce contexte, nous recherchons un

Ingénieur Réseaux — *Milieu Financier*

Au sein de l'équipe chargée du projet, il a pour missions successives :
– la prise de connaissance de l'existant sur le site homologue en ***Amérique du Nord****,*
– la responsabilité des problèmes réseaux dans l'intervalle du rapatriement du système d'informations,
– la participation à l'implantation sur ***Paris****,*
– l'adéquation permanente du réseau à l'évolution technologique.

Nous recherchons un candidat jeune, ingénieur de formation - IIE, ESIEE, ESIEG... – Son expérience de 3 à 5 ans lui permet d'évoluer dans un environnement IBM sous DOS - VSE - MVS - VTAM où les connaissances spécifiques de réseaux sont centrées sur SNA - NCP - 3705/3725 - Série 1 - X 25...

Michel DHEUR*, notre Conseil, étudiera avec soin et en toute confidentialité, les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence 8603.09 au Cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.*

MDa. ***Conseil en ressources humaines.***

---

as&i : *une double compétence CAO-CALCUL, au carrefour des technologies futures !*

Nous vous proposons de bénéficier du professionnalisme qui nous anime et de notre qualité de SPECIALISTE CAO-CALCUL.
Pour faire face à notre développement, nous recherchons :

CAO — INGENIEUR CAO EXPERIMENTE
— Connaissance et pratique d'un système CAO sur *MINI 32 BITS universel à mémoire virtuelle.*
— 3 à 5 ans d'expérience minimum CAO.
— Motivé par un contrat A.S.&I. pour mission province.

INGENIEUR SYSTEME
— Connaissances UNIX sur mini-ordinateur - *station de travail* 32 BITS - pour applications scientifiques et techniques.
— Expérience minimale de 3 ans en développement dans ces domaines.

INGENIEUR PRODUCTIQUE ROBOTIQUE
— Expérience GPAO et systèmes EXPERTS minimale de 3 ans dans un univers d'automatisation ou d'électronique.
— Réalisation d'applications reliant la conception assistée par ordinateur à d'autres domaines informatiques traditionnels.

CALCUL — INGENIEURS ELEMENTS FINIS
— De formation Grandes Ecoles mécanicien généraliste, une expérience dans les domaines thermique, thermo-électrique et électromagnétique serait appréciée.
— Réalisation d'études sophistiquées et assistance client.

Si vous souhaitez bénéficier de conditions de travail attrayantes, d'une rémunération motivante ainsi que de réelles responsabilités,.....
.....communiquez-nous alors rapidement votre curriculum-vitae en adressant lettre manuscrite, photo et prétentions au Service du Personnel A.S.&I. - Péripole 132 - 94126 FONTENAY-SOUS-BOIS Cedex.

as&i
DES INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS AU SERVICE DE VOTRE CARRIERE



TRAITEMENT D'IMAGE CALCUL NUMERIQUE : *l'avenir dès aujourd'hui*

TRAITEMENT D'IMAGE ET GRAPHIQUE ELECTRONIQUE
Spécialisés dans le traitement d'image et le calcul numérique, nous concevons des matériels de haut de gamme faisant appel aux toutes dernières techniques de pointe en matière de technologie et d'architecture.
Du dynamisme et surtout une très forte volonté de développement nous permettent de connaître depuis quelques années une expansion régulière. Ce succès nous autorise à envisager l'avenir avec optimisme et nous incite à renforcer la structure de nos équipes. Vous êtes :

INGENIEURS Grande Ecole ou Université Confirmés ou débutants.

Nous vous proposons plusieurs opportunités au sein de nos équipes :
ETUDES ET DEVELOPPEMENT.

HARDWARE
– DEBUTANT ou petite expérience.
– CONFIRME (2 à 3 ans d'expérience, notamment dans l'étude des applications pour circuits T.T.L.

SOFTWARE
– DEBUTANT ou petite expérience.
– CONFIRME (2 à 3 ans d'expérience, notamment dans l'architecture des systèmes d'exploitation).

Pour tous ces postes, des ingénieurs pouvant faire preuve de capacités d'adaptation, d'esprit d'équipe mais aussi de dynamisme devraient pouvoir trouver des possibilités d'évolution au sein d'une entreprise résolument orientée vers l'avenir.

Adressez-nous votre candidature détaillée en précisant le poste retenu à :
TIGRE - BP 122 - 10, rue des Osiers - COIGNIERES - 78312 MAUREPAS Cedex
à l'attention de Monsieur Frédéric NICOLAS.

Pierre Lichau S.A.

INFORMATIQUE DE GESTION
Orsay / Bagnolet / Lyon / Aix-en-Provence

Des possibilités réelles d'évolution : chez nous, ce n'est pas une vaine promesse. Pourquoi ? Tout simplement parce que notre développement **l'exige.**
Nous recherchons **précisément** des candidats qui souhaitent progresser vite.
Créée en 1975, notre SSII compte aujourd'hui 5 agences et 200 collaborateurs.
Pour conforter ce développement régulier, nous recherchons des :

INGENIEURS ANALYSTES ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Vous possédez une excellente formation (GE pour les ingénieurs) et vous souhaitez intégrer une équipe très performante mais à taille humaine.
Dans le cadre de missions très variées, vous devrez bâtir des solutions en gestion commerciale, administrative et de production (matériels, logiciels, applications clés en main). Nos clients vont de la PME à la multinationale : nous comptons donc sur votre ouverture d'esprit et vos facultés d'adaptation.
La connaissance de l'HP 3000 sera très appréciée.

Organisation et Publicité

CMG

Merci d'adresser C.V. et prétentions
à Mme GOUFFIER
CMG - ZA de Courtabœuf - B.P. 38
91942 LES ULIS CEDEX





Jeune Société (un an d'existence), nous sommes spécialisés dans la CFAO pour l'industrie mécanique.
Notre produit performant : STRIM 100, nos équipes d'ingénieurs dynamiques et compétences nous ont permis de gagner des clients prestigieux en France et à l'étranger (filiales en Allemagne, Canada, Etats-Unis...).
Aujourd'hui, nous investissons pour l'avenir, et nous recherchons pour notre Centre de Recherche et Développement situé en Provence (Vitrolles/Marignane) des :

Ingénieurs systèmes

possédant une solide expérience sur au moins un des systèmes suivants : • IBM VM/CMS, MVS, • DEC VMS, UNIX. (réf. SYS)

Ingénieurs logiciels

• de formation grande école ou université (doctorat) pratiquant le FORTRAN 77, connaissant les matériels DEC (VAX), IBM, BULL et ayant acquis des compétences dans les domaines suivants :

GRAPHIQUE (réf. GRA)
• terminaux (TEKTRONIX, IBM 5080, GIXI),
• logiciels (GKS, PHIGS, CORE).

GESTION DES DONNEES (réf. BD)
• SGBD de type relationnel,
• langages de requêtes,
• standard d'échanges (IGES, SET, VDA).

GENIE LOGICIEL (réf. GL)
• gestion de projets et de code, • portabilité.

ROBOTIQUE/CINEMATIQUE (réf. ROB)
• modélisation, • commandes.

MATHEMATIQUES (réf. MAT)
• analyse numérique, • géométrie différentielle.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (réf. IA)
• théorie des langages, compilateurs,
• systèmes experts.

CALCUL DE STRUCTURES (réf. MAO)
• maillages assistés par ordinateur (GIFT, PATRAN),
• éléments finis (NASTRAN, ASKA).

Ingénieurs mécaniciens

• de formation E.N.I. ayant une bonne expérience de B.E. pour participer au processus de validation du produit.

Plusieurs postes sont à pourvoir dans chaque spécialité !
Si vous souhaitez participer à une réalisation motivante, dans un domaine de pointe et d'avenir, au sein d'une Société en expansion, rejoignez-nous !
Envoyez votre curriculum vitae à CISIGRAPH - Direction Recherche et Développement - 536 route de la Seds - 13127 Vitrolles (tél. 42.89.93.23).

IMPORTANTE SOCIETE
TOULOUSE

Des ingénieurs
EXPERIMENTES
pour ses services de :
FIABILITE/QUALITE

Ils interviendront dans l'un des domaines suivants :
• assurance Produit dans un projet
• fiabilité systèmes et équipements
• calcul et influence des radiations sur systèmes et équipements
• CAO/CFAO Mécanique et Electronique
• composants électroniques haute fiabilité et hyperfréquences et numérique
• matériaux et procédés.

Merci d'adresser un dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, prét. et photo) s/réf. 5253 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

SENTRY IS THE BEST !

INGENIEURS ELECTRONICIENS CONSEILLEZ ET VENDEZ AUX ENTREPRISES DE POINTE

Diplômé d'une école d'ingénieur, vous êtes un INGENIEUR COMMERCIAL depuis 3 ans environ. Vous avez acquis une expérience de la négociation et de la vente à très haut niveau. Vous parlez anglais. SENTRY est l'un des leaders dans la conception et la fabrication de TESTEURS DE CIRCUITS INTEGRES. Nous rejoindre c'est devenir un INGENIEUR D'AFFAIRES chargé de la vente de systèmes dont le niveau d'investissement se situe entre 2 et 20 millions de francs. C'est dire l'intérêt que nous portons à ce recrutement et l'AVENIR POTENTIEL de cette fonction. Si ce challenge est le vôtre, adressez votre candidature avec CV et photo à ENERTEC SENTRY, Service du Personnel 34, rue Necker - 42028 Saint-Etienne Cedex. Ce poste est basé dans la Région Parisienne à Montigny-le-Bretonneux.

SENTRY
Schlumberger

Si vous êtes passionnés par les techniques d'avenir : venez nous rejoindre.

Nous sommes un important groupe d'ingénierie informatique et nous créons une nouvelle unité spécialisée en **INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.**

Nous recherchons pour créer, démarrer, développer cette entité et travailler en collaboration avec les laboratoires de recherche

un CHEF de PROJET

Ce poste conviendrait à :
- Un ingénieur diplômé possédant une bonne connaissance des systèmes experts appliqués à l'intelligence artificielle ayant une expérience de 5 à 10 ans dans ce domaine, le sens des contacts, de la négociation, le goût de l'encadrement et de la décision.

Rémunération motivante, poste basé dans l'ouest de la France.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV en précisant sur l'enveloppe la Réf. 3771 à RSCG CARRIERES 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.



UN DÉFI TECHNOLOGIQUE POUR VOS AMBITIONS

Notre Département CONSEIL ET APPLICATIONS comprend 120 ingénieurs qui ont pour mission :
- le support technique de notre force commerciale et
- les prestations de haut niveau dans le domaine des services liés à la mise en œuvre de nos sytèmes et à l'ingénierie des APPLICATIONS de nos clients.

Nous recherchons :

INGÉNIEURS SYSTÈMES Paris et Province

- De formation Grandes Écoles ou DEA.
- débutant ou première expérience professionnelle.
- ayant le goût pour la haute technique et
- l'aptitude à la communication.

Vous aurez la responsabilité de conseiller nos clients Grands Systèmes qui mettent en œuvre la nouvelle Gamme Matérielle et Logicielle CONTROL DATA CYBER 180, NOS-VE et CDCNET.

Adressez lettre manuscrite et C.V. en précisant la référence Réf. PS/86/P3 à :



CONTROL DATA
Direction du Département
CONSEIL ET APPLICATIONS
B.P. 139, 77315 MARNE-LA-VALLÉE
CEDEX 2.

Plein Champs



recherche
pour sa Direction de Production :

Ingénieur HF Gestion de Production

Sa fonction :
Dans le cadre d'une planification de la production à moyen et long terme :
- il élabore le plan de production en liaison avec les services commerciaux et ordonnancement central,
- il prend en charge la coordination et l'organisation auprès des centres chargés d'établir leurs plans de charge, pour aboutir selon les cas à des études de rentabilité et de choix d'investissement,
- il participe également à la définition de la politique de sous-traitance.

Son profil :
Ingénieur de formation (Centrale – A & M . . .), une première expérience industrielle dans le domaine gestion de production serait appréciée, ainsi qu'une bonne connaissance de l'outil informatique lié à la fonction de planification.

Ce poste implique des contacts permanents avec les différents services et nécessite de bonnes capacités de dialogue et de ténacité.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence NK 1316 à Nicole KAMERZAC - Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre - 78182 Saint-Quentin Yvelines Cedex

MATRA

MISSION DE CONFIANCE POUR CANDIDATS AU SUCCES

THOMSON SEMICONDUCTEURS : un taux exceptionnel de croissance, un investissement permanent en hommes de valeur et en moyens de production, une expansion internationale confirmée par le rachat des actifs de MOSTEK (U.S.A.) devront nous conduire à réaliser notre ambition : être parmi les 10 leaders mondiaux de notre activité en 1990.

Nous cherchons aujourd'hui à intégrer des candidats à fort potentiel susceptibles d'optimiser notre performance et de se préparer à devenir ainsi des

RESPONSABLES DE HAUT NIVEAU
(X, Centrale, Arts et Métiers, HEC, INSEAD...)

Dans un premier temps, pendant une mission de plusieurs mois, au point névralgique de l'organisation, vous testerez vos capacités d'observation, votre créativité et votre pragmatisme. La qualité des résultats que vous obtiendrez constituera un tremplin pour des fonctions de responsable dans le domaine du marketing, du planning ou de la production.

Cette mission s'adresse à des diplômés de Grandes Écoles à fort potentiel, débutant ou ayant une première expérience (1 ou 2 ans) et maîtrisant la langue anglaise.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, C.V., prétentions) à THOMSON COMPOSANTS
Direction des Ressources Humaines – 101, boulevard Murat, 75116 PARIS.

THOMSON SEMICONDUCTEURS

HAVAS CONTACT

Société d'ingénierie informatique
de plus de 300 personnes recherche dans le cadre
du développement de ses activités

Ingénieurs informaticiens

confirmés (2 à 3 ans d'expérience)
pour travailler dans les domaines suivants :
- Commutation téléphonique - systèmes d'armes
- Simulation - Logiciels embarqués - Temps réel - Contrôle de process...

Ces postes impliquent :
• Une formation supérieure
(Ecole d'ingénieurs ou universitaire Bac + 4 ou 5)
• des compétences techniques :
PDP - VAX - SM90 - INTEL - MOTOROLA -
VMS - UNIX - VM/CMS -
ASSEMBLEURS - PASCAL - C - LTR.

Postes à pourvoir rapidement en Région Parisienne.

Pour prendre contact, adresser lettre + CV sous réf. FT 105 à
Marie-France PAPILLARD **EUROSOFT SYSTEMES**
38, Boulevard Henri Sellier 92150 SURESNES.

MEMBRE DE SYNTEC-informatique

EUROSOFT

MERLIN GERIN

LEONARD DE VINCI... GUILLAUME LE CONQUERANT... MARCO POLO... ET VOUS ?

Même si vous n'avez pas inventé l'hélicoptère, gagné la bataille d'Hastings ou encore découvert la Chine, vous disposez certainement de solides compétences techniques dans les domaines électriques, électroniques et électrotechniques, d'un esprit de gagneur motivé pour promouvoir l'image de la société à l'extérieur et d'une soif inextinguible pour l'aventure, les voyages et la découverte de nouveaux horizons culturels...

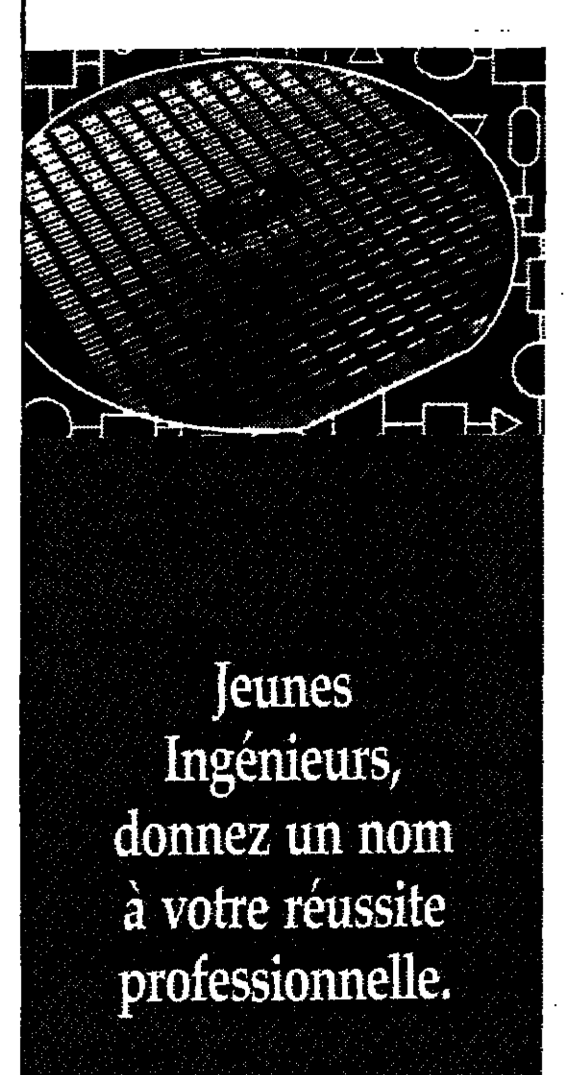
Alors, n'hésitez plus ! Devenez un de nos

ingénieurs chargés d'affaires

qui exercent aux 4 coins du monde leurs compétences techniques et commerciales dans divers environnements concurrentiels.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V.) à : MERLIN GERIN - Service Recrutement Ingénieurs et Cadres, 38050 GRENOBLE Cedex.

DEPUIS 28 ANS, L'ELECTRONIQUE A UN NOM : TEXAS INSTRUMENTS



Jeunes Ingénieurs, donnez un nom à votre réussite professionnelle.

Pionniers dans les domaines de l'électronique de pointe, c'est parce que nous avons un passé que nous savons réfléchir et préparer votre avenir.
Notre société vous donne la possibilité d'exprimer à plein vos talents et vos capacités d'innovation, au sein de notre division SEMICONDUCTEURS.

CHEFS DE PRODUITS : DIVISION SEMICONDUCTEUR Réf. SC/0486/1 M

Responsable de l'application de la stratégie TEXAS-INSTRUMENTS sur la France et le Bénélux pour une gamme de produits, vous prenez en charge, en liaison avec les centres de production européens :
- L'identification des *prévisions* de vente,
- L'élaboration et le contrôle de la gamme de produits,
- La détermination et la mise en place des éléments de support technique,
- L'élaboration des politiques de prix
- La définition des plans de campagnes publicitaires.

Ingénieur électronicien de formation, vous avez développé lors d'une expérience de 1 à 3 ans les aspects, tant techniques que marketing, d'une fonction très évolutive.
Notre structure européenne exige de vous un très bon niveau d'anglais. Texas Instruments vous offre des perspectives d'évolution à la mesure de vos résultats.
Le poste est basé à VELIZY au sein de la Direction Marketing.

INGENIEURS DES VENTES Réf. SC/0486/2 M

Ingénieurs, vous avez 2 à 3 ans d'expérience de la vente industrielle, si possible de produits de haute technologie, et vous souhaitez rejoindre une société dans laquelle la vente est un tremplin d'évolution reconnu (vers des responsabilités commerciales, de produits).
Responsables du développement et du suivi d'un portefeuille clients sur un segment de marché précis - Télécom, Aérospatiale, Informatique, Grand Public, Industriel, - vous commercialisez l'ensemble de nos produits : micro-processeurs, circuits personnalisés,...
Très impliqués dans la phase d'identification des besoins du client, vous savez faire remonter les informations produits-marchés vers le marketing et participez ainsi à l'élaboration des stratégies futures de Texas Instruments.
Sous la responsabilité d'un Chef des Ventes, vous êtes intégrés dans une équipe dynamique et stimulante. Notre structure Marketing en Europe vous ouvre toutes possibilités d'évolution.
Les postes sont basés à VELIZY.

Ingénieurs des Grandes Ecoles ou diplômés d'Ecoles de Commerce qui voulez donner un nom à votre réussite professionnelle, n'oubliez pas que c'est parce que nous avons un passé que nous savons préparer votre avenir.
Thierry VINCENT vous prie de lui adresser votre candidature à TEXAS INSTRUMENTS FRANCE, 8/10, avenue Morane-Saulnier - 78141 Vélizy-Villacoublay Cédex.



média-system



La Direction Recherche et Développement située à VELIZY renforce son département avant-projets et crée plusieurs postes (H/F)

Ingénieurs Généralistes
(ENSAE - ECP - ENSTA - ENSI...)

Pour des études et avant-projets de systèmes aéroportés.

Au sein d'une équipe, ils réalisent les études systèmes préliminaires (recherche opérationnelle - études de faisabilité et prospectives modélisation...) au lancement des programmes aéronautiques futurs (*systèmes aéroportés* - contre mesures...).

Ces fonctions peuvent être confiées à des ingénieurs grandes écoles débutants à 3 ans d'expérience, intéressés par une fonction pluridisciplinaire valorisant l'esprit de synthèse et la créativité, les capacités d'adaptation et d'initiatives personnelles et les facilités de relation et du travail participatif en équipe projet.

Anglais courant.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence NK 1319 à Nicole KAMERZAC - Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre - 78182 Saint-Quentin Yvelines Cedex

MATRA

Diriger notre bureau d'études

Centrale, AM...

Innovation technique et esthétique industrielle. Filiale d'un groupe important - 35000 personnes - nous fabriquons et commercialisons des biens d'équipement Grand Public aux marques réputées dans le monde entier. A l'écoute d'une clientèle sensible aux innovations technique et à l'esthétique, l'ingénieur de haut niveau que nous recherchons concevra de nouveaux produits et perfectionnera les fabrications existantes (CAO et DAO) afin de les adapter aux exigences du marché. Il animera une équipe d'une quinzaine de techniciens et dessinateurs. Agé de 30 ans environ, issu d'une grande école d'ingénieurs à dominante mécanique, justifiant d'une première expérience en Bureau d'études d'au moins 3 ans, le candidat retenu trouvera dans notre entreprise une équipe de direction jeune (30-37 ans), motivée et dynamique, une excellente ambiance de travail et d'importantes perspectives de carrière. **La rémunération est très motivante.** Le lieu de travail est situé à proximité d'**Orléans.**
ORION, à qui nous avons confié ce recrutement, vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 604394 M en précisant si vous le désirez les sociétés auxquelles vous ne souhaitez pas qu'il soit transmis.

35, rue du Rocher 75008 Paris



AFCOREM

Responsable Méthodes : Lyon
L'imagination au service de la performance 200 000 env.

Imagination et compétence : nos 2 atouts maîtres.
Leader sur notre marché - les biens d'équipements électromécaniques - 1500 personnes, CA 880 MF - nous appartenons à l'un des plus puissants groupes industriels français. Pour nous, la performance passe par le maintien de l'avance technologique et les méthodes modernes de management.

C'est en professionnel rigoureux que vous mènerez les actions destinées à améliorer la productivité : diminution des coûts de production ; mise au point de nouveaux produits (en liaison avec le R.E.D.) ; *implantation de machines et matériels spécifiques ; développement de l'automatisation... Et c'est en homme* de caractère, habitué à être suivi, que vous dirigerez votre équipe : 12 personnes pour commencer, davantage par la suite si, comme nous l'envisageons, vous prenez à terme la responsabilité d'une unité.

Ingénieur Grande Ecole ou Universitaire vous êtes, à 30 ans environ, un jeune professionnel Méthodes plein d'espoir. Votre passage (5 ans) dans l'électromécanique, l'électronique ou l'automobile vous a apporté - outre un excellent savoir-faire - la possibilité de prendre du recul par rapport à la technique et d'innover... ce pour quoi vous vous sentez fait.

Notre Conseil ALGOE attend avec intérêt votre candidature. Adressez une lettre motivée, un CV et vos souhaits de rémunération sous réf. 957 M à l'attention de Pascale GEHIN.



ALGOE 9 bis, route de Champagne, 69134 ECULLY CEDEX

MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

Embarquez avec nous sur SPOT, TELECOM 1, ECS, SPACELAB...

A bord de SPOT, nous sommes l'œil du satellite et le cœur de la caméra.
Sur d'autres systèmes spatiaux, nous fournissons les viseurs d'étoiles...
Pour renforcer nos services d'études, nous recherchons des ingénieurs diplômés, parlant anglais, et aimant travailler dans des équipes pluridisciplinaires.

• Vous êtes ingénieur opticien/électronicien :
– débutant ou ayant quelques années d'expérience, vous êtes opticien de formation (E.S.O....) ou électronicien habitué aux systèmes optiques,
– vous participerez à l'étude des systèmes optiques d'équipements spatiaux, ainsi qu'à la conception et à l'utilisation de leurs moyens d'essais.

• Vous êtes ingénieur mécanicien :
– depuis votre sortie de l'Ecole (Centrale, ENSTA, AM, IDN...) vous avez acquis 2 à 3 ans d'expérience en analyse dynamique des structures, analyse thermique, optomécanique de précision,
– vous aurez à gérer les études mécaniques et thermiques d'équipements spatiaux à base de composants optoélectroniques.

• Vous êtes ingénieur électronicien :
– depuis votre sortie de l'Ecole (ISEP, ESME, ESIEE, ENSI...) vous avez acquis de 3 à 5 ans d'expérience,
– vous participerez à l'étude de systèmes électroniques élaborés, analogiques ou logiques.

Nous avons d'autres domaines d'activités : nucléaire, visualisation, automatisme... Nous vous en parlerons lors de notre premier contact, ainsi que des perspectives d'évolution que nous pouvons vous offrir, en France et à l'étranger.

Adressez-vous au Service du Personnel, SODERN, 1, avenue Descartes, 94451 Limeil-Brevannes cedex.

SODERN

Important Groupe Industriel Français
1.5 Milliard de C.A. 4400 *personnes*
recherche pour une de ses divisions située dans la NIEVRE (2000 personnes)

un Responsable de Distribution

Rattaché au responsable de la logistique commerciale de la Division, il se verra confier les missions suivantes :
- gestion du portefeuille des commandes (délais, facturation ...).
- planification des niveaux de stock de produits finis.
- coordination avec la clientèle (tenue à jour des tableaux de bord).
- animation d'un groupe d'environ 20 personnes.

PROFIL SOUHAITE :
De formation Ecole Supérieure de Commerce, il maîtrise les outils informatiques et possède au minimum 5 ans d'expérience dans une fonction similaire ou commerciale.
La pratique de la langue anglaise est souhaitée.

Des possibilités d'évolution sont envisageables au sein du Groupe pour candidat de valeur.

Adresser CV + photo et prétentions sous réf. 2118 à Lévi Tournay Asscom
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra. Discrétion assurée.



LOGISTIQUE DE GRANDS SYSTEMES DE TELECOMMUNICATION

Membre d'un puissant groupe français, leader mondial en électronique professionnelle, notre vocation est de construire et d'assurer la maîtrise d'oeuvre d'importants systèmes de communication destinés principalement au secteur militaire.

Nous recherchons un ingénieur pour renforcer notre équipe logistique grands projets.

En liaison étroite avec le service technique et les clients, il assurera l'ensemble des moyens (matériels, documentation, formation du personnel) nécessaires pour maintenir les systèmes de communication fournis, opérationnels sur de longues périodes. Basé en proche banlieue nord de Paris, ce poste s'adresse de préférence à un ingénieur électronicien souhaitant élargir une première expérience acquise dans une fonction technique, de maintenance ou d'affaires. Il ne constituera, si vous le souhaitez, qu'une étape dans votre carrière et évoluera à moyen terme vers une fonction d'engineering grands systèmes.

Merci d'adresser, lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle à Jacques SCARINOFF sous référence M32/1386 M à

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO



Ingénieurs Généralistes

(ENSAE - ECP - ENSTA - ENSI...)

MATRA

r notre bureau d'études



r opticien/électronicien

r mécanicien :

r électronicien :

PMI de la région lyonnaise, filiale du groupe ALSTHOM, nous étudions et réalisons des machines et des lignes d'automatisation d'assemblages. Nous cherchons

un ingénieur des ventes

Venez vendre notre savoir-faire pour automatiser la production, en évaluant, chez nos clients, la faisabilité technique et économique de leurs projets.

A partir du cahier des charges que vous établissez, notre bureau d'études propose des solutions que vous négociez. Au cours de nos réalisations, vous restez l'interlocuteur commercial de nos clients.

Ingénieur diplômé, A.M. par exemple, vous avez réussi, à 30 ans, des négociations commerciales dans la vente des biens d'équipement. Venez développer votre carrière dans un groupe de renom.

Notre consultant, O. RANDON, vous remercie de lui écrire (réf. 1150 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC



ETABLISSEMENT EN PLEIN DEVELOPPEMENT D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche

3 INGENIEURS COMMERCIAUX EXPORT

de formation technique, ayant plusieurs années d'expérience en commerce international et en négociation de contrats d'ensembles industriels « clefs en main ».
Chaque ingénieur aura la responsabilité d'une zone géographique pour y développer la vente de matériels et d'ensembles industriels de traitement des matériaux et des effluents dans les secteurs :
- travaux publics,
- mines,
- industrie.

SA MISSION COMPORTERA :
- la prospection commerciale et la promotion des produits,
- l'établissement des prévisions de vente,
- la mise en place et/ou l'animation d'un dispositif de représentation locale,
- la réponse aux appels d'offres et la négociation de contrats.

CES POSTES IMPLIQUENT :
- la pratique courante de l'anglais (la connaissance d'une deuxième langue étrangère sera appréciée),
- une grande disponibilité,
- des déplacements fréquents à l'étranger, de courte et moyenne durée (une à trois semaines).

Merci d'adresser votre candidature détaillée (lettre, C.V., prétentions...) s/référence 41073 à CONTESSE PUBLICITE, 74, rue Béchevelin, 69363 Lyon cedex 07.

CONTESSE

INGENIEUR CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE

Au sein d'HP France, nos divisions situées à Grenoble sont chargées au niveau mondial du développement, de la production et du marketing de matériels performants, réseaux et ordinateurs personnels.

Une des clés de notre réussite est l'utilisation optimale de nos outils informatiques.

Nos départements informatiques (70 personnes dont 50 cadres et ingénieurs) disposant de 2 centres de calcul équipés de matériels informatique et télématique de pointe.

Au sein d'une équipe de 5 ingénieurs, votre mission sera d'apporter conseil et assistance technique, d'assurer l'évolution de notre parc vers les nouveaux produits HP (réseaux locaux, HP 3000 série 900...) et de recommander de nouveaux outils de productivité.

Ce poste permet d'acquérir une expertise technique sur une large gamme de matériels et implique de nombreux contacts aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos Divisions.

Vous êtes un jeune ingénieur grande école (option informatique ou télématique) ou de formation équivalente. Vous avez le sens des contacts humains et vous possédez en outre une bonne pratique de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature comprenant un CV et une lettre indiquant vos motivations ainsi que la référence EDP/2/M, à Jean-Philippe DARA, Hewlett-Packard France, Service Recrutement, 5 avenue Raymond Chanas 38320 EYBENS.





HEWLETT PACKARD

PERFORMANCES A L'APPUI.



DIVISION ENGINS TACTIQUES

recherche dans le cadre de son DEPARTEMENT CONCEPTION-CALCUL et SIMULATION

INGENIEUR DE HAUT NIVEAU

X, ENSAé, ECP, ENSTA, ENSAM, ENSMA

Le candidat retenu sera chargé de définir des modèles mathématiques en aérodynamique et de développer les programmes numériques correspondants.

QUALITES REQUISES :
- connaissances très appréciées, dans le domaine des méthodes numériques en dynamique des fluides,
- informatique scientifique (langage FORTRAN),
- connaissance de la langue anglaise (lu indispensable),
- libéré des obligations militaires.

Adresser C.V. détaillé à **aerospatiale** Division Engins Tactiques, Service Relations-Formation, 2, rue Béranger, BP 84, 92322 Chatillon cedex.

aerospatiale

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 42 95 10 66

Schindler

Roux Combaluzier Schindler
filiale française du Groupe Schindler, leader européen de l'ascenseur, recrute un

Jeune ingénieur électronicien

pour un poste de

RESPONSABLE D'ASSISTANCE TECHNIQUE SUR CHANTIERS DE MONTAGE D'APPAREILS NEUFS OU DE MAINTENANCE *Région parisienne*

Nous lui demandons 3 à 5 ans d'expérience ayant confirmé son aptitude à encadrer du personnel productif et son goût pour les réalités opérationnelles, ainsi que de bonnes connaissances en informatique. Ce poste est évolutif pour un candidat désirant s'orienter vers des fonctions d'encadrement.

Merci d'adresser vos dossiers (lettre man., C.V., photo et prét.), sous réf. IEF, à Françoise Berty, Roux Combaluzier Schindler, 1, rue Dewoitine, 78140 Vélizy

Organisation et Publicité



ÉLECTRONIQUE SERGE DASSAULT

recherche pour ses Services

PROSPECTION – TECHNOLOGIE – FIABILITÉ

ingénieurs électroniciens

DÉBUTANTS OU EXPÉRIMENTÉS

Ayant des qualités de contact, une grande curiosité d'esprit, le goût des initiatives, ils participeront au sein d'équipes expérimentées :

1 – à la prospective composants en liaison avec les ingénieurs d'étude, et à la définition d'une politique qualité "composants" propre à chaque projet ;

2 – aux études de fiabilité, disponibilité, sécurité des équipements ;

3 – à des travaux de durcissement sur équipements militaires et spatiaux.

Les postes à pourvoir impliquent des contacts fréquents tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'Entreprise.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 3181 M. à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

pour participer aux études et conduire la réalisation de complexes industriels en France et à l'Étranger, recherchons jeune ingénieur

190 / 210.000 F

Un important GROUPE MULTINATIONAL – comptant plus de 50 Usines dans les principaux pays industrialisés – recherche un jeune INGÉNIEUR pour sa DIVISION INGÉNIERIE. Celle-ci est chargée de toutes les Études et Réalisations nouvelles pour le Groupe et vend son know-how à des Sociétés extérieures. Elle assure également des missions d'Assistance Technique auprès des Établissements Industriels du Groupe.

Sous la responsabilité d'un Chef de Département, le titulaire du poste sera chargé d'un portefeuille d'Études et Réalisations relatif à l'ensemble des équipements industriels (fluides, énergie, installations thermiques, génie civil, automatismes...). Il anime, coordonne et contrôle la réalisation des travaux confiés à des entreprises extérieures. Il sera amené par la suite à suivre la bonne marche de ces équipements dans le cadre d'une Assistance Technique permanente.

Ce poste ne peut convenir qu'à un "battant" disposant d'un sens développé des Relations Humaines et des responsabilités, et souhaitant construire sa carrière au sein d'une équipe souple, expérimentée et performante. Une expérience de 2 à 3 ans dans une des fonctions Travaux Neufs/Entretien/Études et Réalisations sera appréciée. Une bonne connaissance de l'Anglais est indispensable.

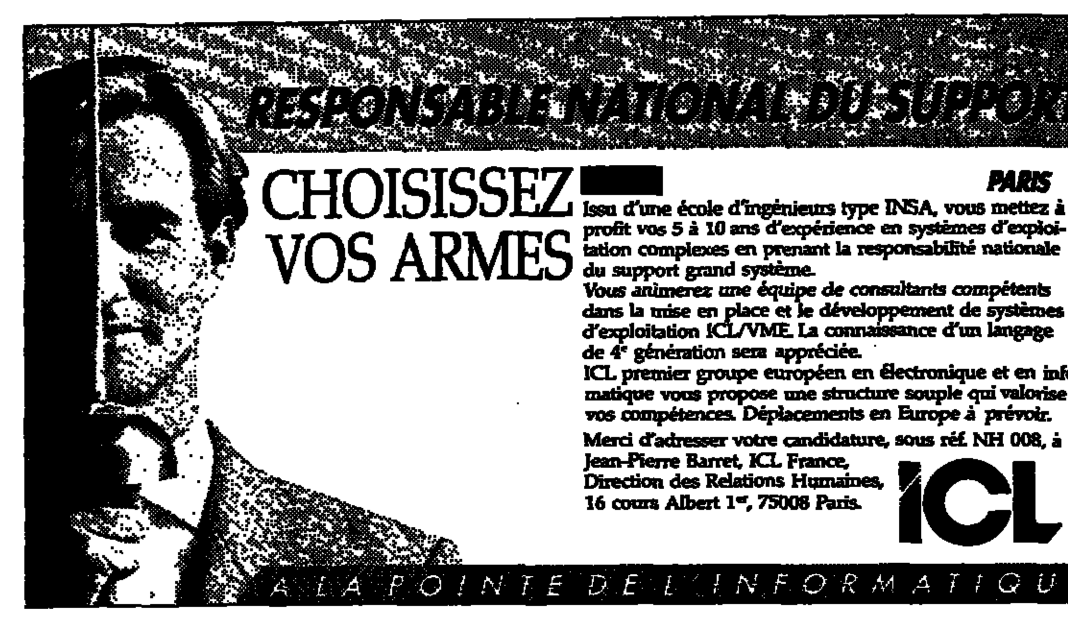
Les dossiers de candidatures – sous réf. 3178 M. à préciser sur l'enveloppe – seront traités par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



PARIS

Issu d'une école d'ingénieurs type INSA, vous mettez à profit vos 5 à 10 ans d'expérience en systèmes d'exploitation complexes en prenant la responsabilité nationale du support grand système.

Vous animerez une équipe de consultants compétents dans la mise en place et le développement de systèmes d'exploitation ICL/VME. La connaissance d'un langage de 4e génération sera appréciée.

ICL premier groupe européen en électronique et en informatique vous propose une structure souple qui valorise vos compétences. Déplacements en Europe à prévoir.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. NH 008, à Jean-Pierre Barret, ICL France, Direction des Relations Humaines, 16 cours Albert 1er, 75008 Paris.

ICL



Important Groupe Industriel, nous recherchons pour notre activité INGENIERIE un

Responsable automatismes

Vous prenez en charge le programme de développement de nos secteurs Instrumentation et Automatisme. Vous êtes responsable de la réalisation des systèmes intégrés et de leur commercialisation dans le cadre d'études spécifiques.

De formation ingénieur, vous avez une solide expérience de Manager et une connaissance parfaite des Automatismes.

Homme de contact et négociateur, 35 ans minimum, vous êtes prêt à assumer de hautes responsabilités d'encadrement. Votre esprit de novation et d'anticipation est nécessaire pour réussir dans votre mission.

Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite et CV sous réf. 9257/HBA à Média-System, 2 rue de la Tour des Dames, 75009 Paris.

média-system

Ingénierie informatique et télécommunications

Pour assurer le développement de son activité dans le domaine des Systèmes pour la Défense Nationale, SESA recherche :

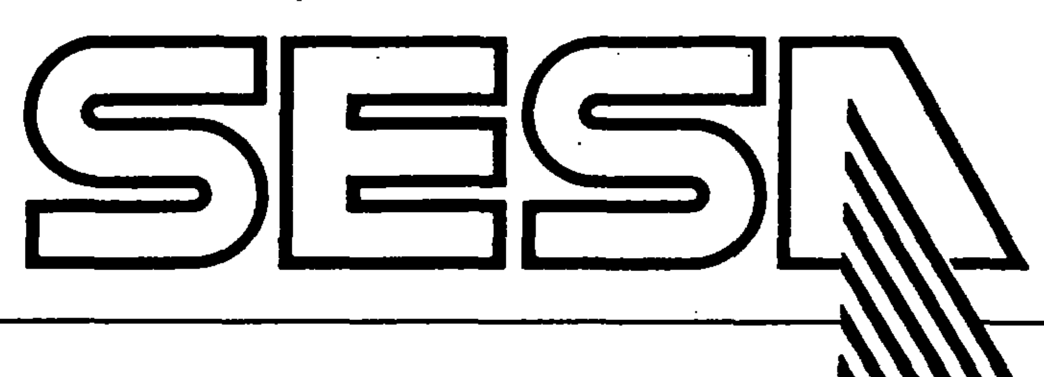
Ingénieurs informaticiens

De formation Grande Ecole, débutant ou déjà confirmé, vous souhaitez renforcer votre maîtrise des techniques de conception et de réalisation de logiciel de systèmes complexes au sein d'équipes de haut niveau.

Nous vous offrons, dans le cadre de projets stimulants, l'occasion de donner le meilleur de vous-même. Notre activité en très forte croissance permet de multiplier les opportunités de progression et de prise de responsabilités.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 12 LM à

Direction des ressources Humaines - SESA
30 quai de Dion Bouton - 92806 Puteaux Cedex



Dans le cadre du renforcement des unités d'Etudes Logiciel situées en Région Parisienne, Bull Systèmes recrute des

INGENIEURS LOGICIEL

- Venez partager avec nous l'esprit d'équipe et relever avec GCOS 7 les défis des très grands systèmes d'exploitation :
  - offrir la puissance nécessaire à un réseau de plusieurs centaines d'utilisateurs simultanés,
  - assurer la sécurité des grandes bases de données,
  - donner la facilité d'emploi d'un micro.
- Vous avez ou non une première expérience suite à une formation universitaire ou grandes écoles option informatique, vous avez une connaissance de l'anglais technique.
- Nous vous offrons l'occasion de développer votre expérience et d'accéder au niveau supérieur d'expertise technique en vous intégrant dans de petites équipes (4 à 8 ingénieurs logiciel) responsables dans toutes les activités concourant à la réalisation du logiciel (de l'architecture au support), et dans les grands domaines techniques : noyau du système, télécommunications et réseaux, interactif, transactionnel, atelier de génie logiciel, langages, bases de données (relationnelles...), technologie du logiciel, modélisation, qualité métrologie, ergonomie du logiciel.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 114 M à :

Gérard GOYER - Bull S.A.
PC 1L009D - 94, avenue Gambetta
75960 PARIS CEDEX 20



EXPERT TECHNIQUE ACHATS (EMBALLAGE, CONNECTIQUE)

Troisième Exportateur Français d'Informatique, HP Grenoble à la responsabilité mondiale du développement, de la fabrication et du marketing de matériels et de logiciels de haute performance.

Nous appuyons notre croissance et notre avenir sur l'avance technologique de nos produits. Nos recherches sont orientées vers les terminaux, les télécommunications et les logiciels de base.

Les cadres que nous recrutons aujourd'hui devront assister nos laboratoires d'études et notre centrale d'achats dans le choix de leurs fournisseurs : appréciant leur professionnalisme, leur place sur le marché, testant la qualité, la fiabilité, le niveau technique des composants mécaniques **(Connectiques ou Emballages)** qu'ils proposent.

Ces postes particulièrement variés et vivants tant sur le plan technique que relationnel permettent une excellente connaissance de nos divisions de Grenoble et de nos produits. Ils sont donc très formateurs, assurant ainsi aux candidats qui y feront leurs preuves, un choix très large pour leur évolution de carrière.

Si vous avez une **Formation d'Ingénieur Mécanicien,** une **Expérience Professionnelle de 2 à 5 ans** et possédez une **bonne pratique de l'Anglais,** si vous êtes soucieux de votre développement professionnel et attiré par les techniques de pointe, écrivez sous référence GPCD/7/M - Hewlett-Packard - Service Recrutement - Jean-Philippe Dara - 5 rue Raymond Chanas - 38320 Eybens.

HP EN FRANCE :
3000 PERSONNES,
3 USINES,
4,3 MILLIARDS DE CA,
3e EXPORTATEUR D'INFORMATIQUE.

HEWLETT PACKARD

PERFORMANCES A L'APPUI.

Jobs d'étudiants

Paris — **centre de recherches**

Mission : faire visiter un centre de recherches et présenter les installations techniques à des publics variés. Formation assurée. Disponibilité indispensable pour vacations de 2 jours ouvrables par semaine toute l'année. Rémunération intéressante.

Profil : étudiants(es) préparant maîtrise ou doctorat, soit dans le secteur Scientifique (Physique, Chimie, Electronique), soit dans le secteur Economie et Gestion d'entreprises après un Bac C ou D. Sens de la communication, aisance en public, bonne présentation.

Envoyer lettre manuscrite + C.V., sous la référence CO49/M à *Christine BERNET, SEMA-SELECTION,* 16, *rue* Barbès 92126 MONTROUGE CEDEX.

MEMBRE DE SYNTEC

SM SEMA•SELECTION
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse



Groupe français recherche pour secteur PARIS - ILE DE FRANCE

INGENIEUR HYDRAULICIEN
CONFIRME

Chargé de la **Vente de Pompes Industrielles** auprès des ingénieries et grandes sociétés nationales.

Des qualités marquées de vendeur, rompu aux négociations commerciales de haut niveau sont indispensables.

Adr. CV, rémunération souhaitée et photo sous réf. 4496 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



QUASAR INFORMATIQUE

conseil et services en ingénierie informatique,
souhaite offrir à un futur

RESPONSABLE COMMERCIAL

l'opportunité de manager sa réussite en lui faisant partager nos ambitions.

Motivé, de formation supérieure commerciale, vous avez 3 à 5 ans d'expérience dans la vente de prestations de Services en Ingénierie Informatique.

Rencontrez-nous pour vivre la performance de l'entreprise.

QUASAR INFORMATIQUE, 46, boulevard Sébastopol, 75003 PARIS. Téléphone : (1) 42.78.81.09.



Auditeur informatique

250/300.000 F

Une institution financière spécialisée, jouissant d'une très forte notoriété, recherche un auditeur informatique. Basé à Paris, et intégré au service inspection générale, il aura pour fonction essentielle de prendre en charge toutes les missions d'audit informatique de l'établissement (audit des systèmes, contrôle des applications, contrôle sécurité, logiciels...) dans un environnement IBM très performant (2 IBM 4381 sous MVS/XA, 800 terminaux, télétraitement, base de données, infocentre...). Il devra également conseiller et assister l'équipe d'inspecteurs dans le choix et la mise au point d'outils informatiques d'aide à l'audit. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 30 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (ingénieur, MIAGE...) ou justifiant d'un niveau équivalent, et possédant une expérience similaire acquise dans un cabinet d'audit, une banque ou un établissement comparable, une compagnie d'assurances, une entreprise industrielle... La pratique de l'environnement IBM (MVS, CICS) est nécessaire. La candidature d'un informaticien spécialiste de la conduite de projets et motivé par l'audit est également recevable. La rémunération annuelle proposée sera fonction de l'expérience offerte. Ecrire à J.P. ROUGIER en précisant la référence A/R 9142M.



PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Jeune Ingénieur Grande Ecole

Automatique - Informatique - Electronique

Paris. La Direction des Constructions Navales, dépendant du Ministère de la Défense, recherche un ingénieur pour son département " Architectures des Systèmes de combat " chargé des bâtiments de la Marine Nationale.

Il sera affecté aux grands programmes de bâtiments de surface et participera à la définition du cahier des charges de ces bâtiments, à la recherche de solutions pour l'architecture d'ensemble et la conception des réseaux informatiques associés.

Ce poste convient à un candidat de haut niveau, diplômé d'une grande école (Centrale, Supelec, ENST), ayant de solides connaissances en automatique, informatique technique et électronique et, si possible, une première expérience en milieu industriel dans ces domaines. Sa formation complémentaire sera assurée par la Marine. Cette activité concerne des techniques de pointe et exige le sens de la méthode, de l'organisation et des qualités d'expression écrite et orale.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à Henri Bouet sous la référence LO45/M à SEMA-SELECTION 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE CEDEX.



SEMA•SELECTION

Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

Membre de Syntec

micro-centrale

Groupe en pleine expansion

L'un de nos domaines : les machines de haute technologie pour la Micro Electronique.

Nous recherchons pour notre Centre d'Etudes et de Développement, et pour l'une de nos filiales

2 ingénieurs informaticiens / électroniciens

35 ans, 5 à 10 ans d'expérience.

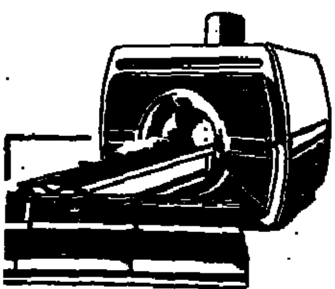
Les missions :
— développer l'informatique instrumentale pour assister nos électroniciens sur Moniteur temps réel et Micro Proc. 68.000.
— *concevoir* et développer des systèmes à base de Micro Proc. dans le cadre d'études appliquées au Domaine de la Vision (Inspections automatiques, Robotique).

Postes à pourvoir à EVRY.

Envoyer lettre, C.V., photo et prétentions au Service du Personnel

Z.I. Saint Guénault B.P. 144 - 91005 EVRY cedex.

Pierre Lichau S.A.



THOMSON-CGR

L'ÉLECTRONIQUE AU SERVICE DE LA SANTÉ

*Société multinationale, nous sommes l'un des leaders mondiaux de l'**Imagerie Médicale**. Nous créons, réalisons et commercialisons des équipements de haute technologie.*

Nous recherchons pour notre Département "LOGISTIQUE" au sein de la DIRECTION INDUSTRIELLE du GROUPE

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

de formation Grandes Écoles, âgé de 35 ans environ, vous avez de solides connaissances des problèmes de Logistique.

Dans un environnement international, au sein de notre équipe de Logistique, vous aurez à :
– gérer et promouvoir un dispositif de pilotage de la distribution des produits entre les unités de production françaises, les administrations commerciales françaises et les Logistiques locales étrangères.
– harmoniser les règles de transfert des équipements.
– coordonner et exploiter les informations des reportings industriels et commerciaux qui vous seront transmises par l'organisme central.

La maîtrise de l'Anglais parlé, lu et écrit est impérative, celle de la micro-informatique est vivement souhaitée.
Ce poste, basé à STAINS, est à pourvoir immédiatement.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) à Mme FILLIATRE – THOMSON-CGR – 3, rue d'Amiens, 93240 STAINS.



THOMSON
ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

HAVAS CONTACT

350 KF (PARIS)

INGÉNIEUR TÉLÉCOM
RESPONSABLE DU RÉSEAU INTERNATIONAL

Nous sommes une société électronique leader dans son domaine et présente dans le monde entier.

Ayant décidé la mise en place d'un réseau de transport évolué permettant de relier l'ensemble des sites industriels et commerciaux, nous recherchons dans ce but **UN INGÉNIEUR TÉLÉCOM DE HAUT NIVEAU.**

Sa mission consistera à étudier, définir et construire le réseau international de la Société capable d'intégrer progressivement :
- les données informatiques batch et temps réel.
- la CAO.
- la messagerie électronique.
- le téléphone PABX.
- la télécopie digitalisée.

Pour s'imposer dans cette fonction, voici pour nous le candidat idéal : diplômé d'une grande école scientifique (Télécom, ESE....), il peut se prévaloir d'une expérience réussie des télécommunications et des réseaux dans un environnement informatique hétérogène international (IBM 30 XX, HP 3000, VAX). La maîtrise de l'anglais est par ailleurs indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 90871/M à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal 75001 Paris qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Bendix Electronics

Filiale du Groupe Bendix, associée au développement de Allied (C.A. 17 milliards U.S. $, effectif 170 000 personnes), Bendix Electronics (ex. Renix Electronique) recherche dans le cadre de son expansion vers une dimension internationale des candidats :

chef de service
technologies
Recherche et développement

de formation ingénieur grande école physique et / ou chimie. 5 à 10 ans d'expérience dans la recherche et le développement de nouvelles technologies de conception de boîtiers électroniques, telles que les circuits hybrides couches épaisses et les circuits imprimés. Une expérience dans la technologie SMD est souhaitable. Une connaissance d'étude mécanique et des problèmes de chimie sera appréciée.
Anglais indispensable.

chef de projet
technologies et matériaux

ingénieur grande école physique et / ou chimie. 5 ans d'expérience dans la recherche ou le développement de nouvelles technologies dans le domaine des circuits hybrides couches épaisses, circuits imprimés. Une expérience dans le domaine des matériaux, de leur analyse, de leurs essais, et de leurs spécifications est nécessaire. Expérience dans la technologie SMD indispensable.
Une bonne connaissance de l'anglais est exigée.

chef de projet
mécanique

ingénieur grande école mécanique. 5 ans d'expérience dans la conception de produits mécaniques de fabrication en grand volume. Une expérience de la conception de pièces plastiques et aluminium, de pièces découpées est nécessaire. Une connaissance des matériaux nouveaux est souhaitée.
Une bonne connaissance de l'anglais est exigée.

Adresser C.V. avec photo récente et prétentions à Bendix Electronics service 0411 - BP 1149 - 31036 Toulouse Cedex.

ALLIED Automotive

VALENS CONSEIL



SECTEURS DE POINTE

Le Monde



ALCATEL THOMSON RADIOTELEPHONE

Vous souhaitez, grâce à vos compétences techniques, participer à notre réussite commerciale nationale et internationale.

Vous souhaitez collaborer avec une équipe jeune, ambitieuse et évolutive.

Vous souhaitez enrichir votre expérience en prenant de nouvelles responsabilités techniques, commerciales et humaines.

Première société française de radiotéléphone, filiale du groupe C.G.E., nous concevons, fabriquons et mettons en *œuvre tous les types de réseaux et systèmes de radio*-communications publics ou privés.

Nous nous donnons les moyens de la réussite en investissant, actuellement, dans d'importants projets à vocation *nationale et internationale*.

Nous recherchons des ingénieurs débutants et confirmés pour répondre à la croissance conjuguée de notre technicité et de notre marché.

Venez partager notre passion de communiquer et intégrer notre équipe, responsable de l'ingénierie des radiocommunications, en devenant :

• RESPONSABLES AFFAIRES

• INGÉNIEURS APPLICATIONS

Après une période de formation à nos produits, vous serez personnellement chargé de l'élaboration de projets techniques et de la rédaction de propositions, en liaison avec les services commerciaux, ce qui vous conduira à être responsable du suivi et de la réalisation d'affaires **"France + Export"**.

Merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature (lettre + C.V. + prétentions), sous référence 70087 LM, à PATRICK CELAUDOUX, ALCATEL THOMSON RADIOTÉLÉPHONE 66, RUE DU FOSSÉ-BLANC – B.P. 144 – 92231 GENNEVILLIERS CEDEX.



ALCATEL THOMSON RADIOTÉLÉPHONE, LA PASSION DE COMMUNIQUER

HAVAS CONTACT

EUREST

Décentraliser notre système de gestion

Paris

Nous sommes l'une des premières sociétés européennes de restauration filiale de la Compagnie Internationale de *Wagons-Lits et du Tourisme. Notre forte* expansion en France doit s'accompagner d'une décentralisation de notre système de gestion.

Chef de Projet rattaché au Directeur Financier, vous avez un rôle de conception, d'animation et de coordination : en collaboration avec le Service Informatique et la comptabilité, vous établissez les cahiers des charges, contrôlez la réalisation du projet et participez à sa mise en oeuvre.

Une mission à votre mesure si, diplômé d'une **grande école de gestion** *vous possédez une expérience* d'au moins 5 ans dans le contrôle de gestion ou l'audit et si possible dans la mise en place de systèmes informatiques.

Adressez votre lettre manuscrite avec CV, photo et *prétentions* à EUREST, Service Recrutement et Développement, 14 rue d'Athènes, 75009 PARIS.

DESSEIN

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL H-F

Filiale d'un des leaders mondiaux de la chimie, nous réalisons en France un chiffre d'affaires proche de 5 milliards, dont 40% viennent de la production française. Nous recherchons pour notre Agence de Paris un Ingénieur Technico-Commercial qui sera chargé de la promotion et de la commercialisation d'une **GAMME de PIGMENTS.**

De formation supérieure (Chimique ou Commerciale), il aura déjà une expérience de 2 à 5 ans dans la chimie et si possible dans les matières plastiques.

La connaissance de l'allemand est vivement souhaitée.

La politique interne de développement ouvre de larges possibilités d'évolution vers d'autres secteurs de l'entreprise.

Merci de préciser la réf. 705 dans la candidature (CV et prétentions) que vous adresserez au Département des Ressources Humaines de la Société Française HOECHST, *Tour Roussel Hoechst, Cx 03, 92080 Paris la Défense.*

Hoechst

DESSEIN

ET. INDUSTRIEL RÉGION CLERMONT Fd 63 RECHERCHE Pour bureau d'études

1 INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE

Grandes écoles, ENSI débutant ou quelques années d'expérience. Envoyez C.V. à HAVAS 63002 CLERMONT-FD Cedex n° 93.247.

Constructeur Informatique recherche URGENT

2 INGÉNIEURS

LOGICIELS diplômés désirant valoriser leurs connaissances dans l'environnement industriel. Tél. pr R.V. 47-84-74-52.

Partager notre slogan :

L'EFFICACITÉ PASSE PAR L'INNOVATION

• Rejoignez une **PMI DYNAMIQUE** leader dans son domaine (300 personnes, 1/3 du C.A. à l'exportation) qui recherche dans le cadre de son **EXPANSION**

1 INGÉNIEUR Hard électronique pour son service ***ÉTUDES*** Développement de cartes micro 8 et 16 bits. Minimum 2 ans d'expérience

1 TECHNICIEN dépannage cartes électroniques analogiques/logiques à microprocesseur. Poste sédentaire.

Localisation des postes banlieue EST:

Merci d'adresser CV, photo et prétentions aux:



Ets MULLER & Cie
Service du Personnel, B.P. 25
2, av. de la Trentaine, 77500 CHELLES



est spécialisée dans l'installation et la maintenance de stations-services. Implantation nationale, 9 centres régionaux, 200 personnes.
La Société, essentiellement de service, progresse avec succès dans un contexte de forte évolution technologique, tout en se diversifiant. Elle crée le poste d'

LYON

Ingénieur électronicien adjoint du directeur technique

Vous avez en charge le labo de réparation de matériels électroniques. Vous êtes l'interlocuteur des clients lorsque le matériel proposé comprend des logiciels.
Vous entretenez des relations régulières avec les constructeurs et les sociétés de logiciels.
Vous assurez l'information et la formation des technico-commerciaux et des techniciens d'intervention.
Enfin, vous participez à l'évolution de l'organisation de la Société liée à l'évolution technologique.
Après quelques années d'expérience acquise, par exemple en SAV, mises en route, adaptation de logiciels, ... vous souhaitez des responsabilités plus étendues.
Merci d'envoyer votre candidature à G. SCHNEIDER qui vous assure toute discrétion. Référence YHM.

SCHNEIDER RECRUTEMENT 55 montée de Choulans 69323 LYON CEDEX 05.

AFCOREM

INGENIEUR LOGICIEL Bus Optique

Nous sommes une société d'ingéniérie appartenant à un groupe français très important. L'un de nos clients nous a chargés d'adapter à un système d'information un bus optique de conception américaine.

Le cadre que nous recherchons devra d'abord effectuer un séjour de 2 mois aux U.S.A. chez le constructeur pour s'imprégner de la technique et recueillir le maximum d'informations. À son retour, il devra être en mesure d'utiliser, de mettre en service et d'intégrer le bus optique à l'équipement conçu et réalisé par nous.

Formation Ingénieur orientation informatique temps réel. Formation complémentaire micro pourra être acquise sur place. Débutant compétent ou petite expérience en téléphonie, réseaux locaux, hard et soft.

Anglais courant indispensable. Séjour dans une société US souhaité.

Lieu de travail : BANLIEUE PARISIENNE

Adresser C.V. détaillé *sous réf. 262/03* à

France Cadres 22, rue St-Augustin 75002 Paris.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

BUREAU D'ETUDES ET DE COORDINATION recherche pour poste à responsabilités sur Paris

INGENIEUR DIPLOME

Ponts, ESTP, AM ou similaire
ayant entre 5 et 10 ans expérience en particulier direction de chantiers.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prét. s/réf. 5338 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Parmi les tout premiers au monde dans notre spécialité : ***LA SIMULATION*** conduisant à la réalisation de matériel d'instruction, 30 % de nos effectifs se consacrent à la recherche.
Pour affermir notre avance technologique en FRANCE et à l'ETRANGER, nous recherchons

2 JEUNES INGENIEURS ELECTRONICIENS

pour nos laboratoires d'ETUDES et de RECHERCHES
Diplômé d'une Grande Ecole d'Electronique, vous serez associé au développement de nos *réalisations. Vous avez quelques années* d'expérience dans plusieurs des domaines suivants : *Electronique digitale et analogique,* microprocesseurs, video électro-optique.
Vous avez une bonne connaissance de l'**ANGLAIS**.
Le poste est basé en toute proche BANLIEUE OUEST. Vous rejoindrez une équipe jeune et performante en écrivant avec C.V., sous la référence GS/LM1, à

michel jouhannaud conseils
40 bis, av. de Saxe - 75007 PARIS

MEDIA BA

ARTHUR ANDERSEN & CIE

CONSEILS EN ORGANISATION

Recherche, pour faire face au développement rapide de son groupe "Techniques Avancées", spécialisé dans les missions de conseil de haut niveau en informatique, plusieurs :

INGÉNIEURS CONSEILS

• Jeunes diplômés de grandes écoles (X - Centrale - SUP-TELECOM - SUPELEC - MINES - PONTS - ENSIMAG - ENSEEIHT...).
• Intéressés par un métier dynamique, un travail d'équipe, une ambiance de profession libérale.

NOUS VOUS OFFRONS

• La possibilité de développer des compétences techniques nouvelles dans tous les secteurs de l'informatique (réseaux, *télématique, CAO, systèmes temps réel, bureautique, traite*ment de l'image, robotique...).
• Des possibilités d'évolution motivante, dans un contexte international, au sein d'une équipe jeune.
• Une formation intensive aux Etats-Unis.

Envoyer dossier de candidature à : Bruno CORMOULS, ARTHUR ANDERSEN & CIE, Cédex 13, 92082 LA DEFENSE.

FABRICANT DE MATÉRIELS ET PRODUITS DE SOUDAGE recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR

ayant quelques années d'expérience en réalisation de machines et outillages électro-mécaniques Formation E.N.I.M. - I.N.S.A. - E.N.S.A.M.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à :
TREFILERIES ET ATELIERS DE COMMERCY
B.P. 79 - 55202 COMMERCY CEDEX

Bleu

Linguistique et informatique

ERLI, première société de Conseil et d'Etudes en Linguistique et Informatique. Sa forte croissance (CA x 2 en 85) l'amène à recruter un

INGENIEUR COMMERCIAL

Sa mission consistera en priorité à développer les ventes et à renforcer la présence d'ERLI auprès des grands comptes.
Ce poste très évolutif s'adresse à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur (Ingénieur ou ESC), passionné de l'intelligence artificielle et de la linguistique. Il a acquis une expérience de quelques années dans la vente de logiciels sophistiqués et il a l'habitude des négociations à haut niveau. L'anglais est indispensable.
Lieu de travail : proche banlieue Sud-Est.

Merci de nous adresser CV; photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 602 136 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS 115, rue du Bac - 75007 Paris
PARIS LYON NEW-YORK

BRETAGNE
PME située à proximité de Rennes et fabricant du matériel électrique et électronique, recherche un

INGÉNIEUR en ÉLECTRONIQUE

qui aura pour fonction de concevoir ses futurs produits.

Le candidat, de formation type INSA - ISEN option électronique ou électromécanique, *justifiera d'une expérience de 4 à 5 ans.*

CE POSTE DE RESPONSABLE ÉTUDES ET PRODUCTION DOIT ÉVOLUER RAPIDEMENT VERS UNE FONCTION DE DIRECTION.

Adressez CV. et lettre manuscrite à :

CHALLENGE RECRUTEMENT
BP. 6 - 35140 ST-AUBIN-DU-CORMIER - Tél. 99.39.12.39

COMMUNICO

IMPORTANTE STE DE SERVICE filiale d'un groupe international recherche

INGENIEURS

pour participer aux développements de réseaux de transmission de données.

- Base matérielle : Mini-ordinateurs (MITRA, SOLAR)
- Langages d'applications : FORTRAN, PASCAL, LTR.
- Expérience requise : 2 à 4 ans dans la conception et le développement de logiciels techniques, l'intégration et la qualification de logiciels de télécommunications.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et *photo N. 5218* - ***PUBLICITES REUNIES*** **112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transm.**

DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

GROUPE FINANCIER

Recherche dans le cadre de son expansion pour renforcer son Etat-Major
Cadres Supérieurs ayant formation grandes écoles
Dynamisme et sens commercial indispensables

Le profil idéal serait celui de candidats
d'un âge minimum de 35 ans ayant 10 à 12 ans
d'expérience bancaire
et/ou de grandes entreprises du secteur tertiaire

Directeur central

Chargé de la gestion d'un groupe de Sociétés Financières

Poste à créer au sein d'une équipe jeune.

PROVINCE

Directeur du département banque commerciale

Appelé à remplacer le titulaire qui partira à la retraite dans un an.

PARIS

Ecrire sous nº 7.155 M - LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Directeur d'agence centrale

BANQUE DE DEPOT PRIVEE

Nous sommes dans le peloton de tête des banques privées françaises, 200 personnes, total du bilan 1985 : 1,8 milliard. Nos clients sont essentiellement des PME auxquelles nous essayons d'apporter le maximum de services. Le poste de Directeur de l'agence de notre siège (Paris 8 ème), est à pourvoir (15 personnes, 250 M d'emplois, 600 M de ressources). Rattaché au Directeur de l'exploitation, ce collaborateur a la responsabilité du développement commercial de l'agence et il définit le plan commercial et le met en œuvre avec l'aide de commerciaux ; il assure les contacts et les négociations avec les chefs d'entreprise. Ce poste convient à un H.E.C ou équivalent de 35 ans environ, ayant une expérience réussie de Directeur d'agence, acquise dans une banque de dépôt où les critères de développement et d'efficacité soient importants dans l'évaluation des hommes. La croissance rapide de notre banque et du groupe auquel nous appartenons doit permettre à un candidat à fort potentiel de trouver chez nous des perspectives de carrière.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous réf. 578.86 M à notre conseil 61 boulevard Haussmann 75008 Paris.

SOURCE 2



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

FEDERATION NATIONALE DES SAPEURS POMPIERS FRANCAIS
recherche son futur

Directeur Administratif

Placé sous l'autorité du Comité Directeur, il sera appelé à diriger à terme un personnel administratif et comptable. Il devra être opérationnel dans les 3 ans.

Ce poste conviendrait à un candidat de 35 ans environ. Sa formation supérieure (BAC + 3 minimum) et une solide expérience professionnelle lui ont permis d'acquérir des compétences sérieuses en procédures administratives et comptables, de bonnes connaissances informatiques.

Son envergure personnelle lui permettra de s'affirmer tant à l'intérieur de la Fédération que vis-à-vis des partenaires extérieurs (administrations, ministères...).

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 01.610 M à Catherine DUBIN,

bac Personnel conseil
86, rue de Lille 75007 PARIS
CSNCR

Importante Société de haute technologie, spécialisée dans des biens et services destinés à l'Industrie, cherche son :

DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Son objectif principal sera de développer la part de l'activité à l'exportation.

Il devra remodeler l'offre de l'entreprise, en fonction des créneaux les plus porteurs sur le marché international, et l'aider à s'adapter à l'évolution de ce marché par la création d'activités nouvelles, basées sur des technologies de pointe.

Rattaché à la Direction Générale, il coordonnera l'ensemble de la prospection internationale depuis les études de marché, en passant par les plans marketing, jusqu'à la mise en place et l'animation des représentations locales.

Homme de Marketing, sa formation et son expérience devront lui permettre d'évaluer le potentiel de nouvelles technologies face au marché des biens d'équipement et services industriels, et de dialoguer avec les ingénieurs responsables des différentes activités.

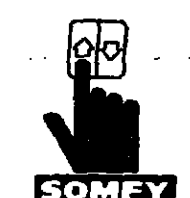
L'expérience du commerce international, notamment dans les pays à niveau d'industrialisation élevé, jointe à une finesse de jugement, à la diplomatie et à une capacité incontestable d'animation seront des atouts indispensables pour ce poste à fort potentiel d'évolution.

Ecrire avec C.V. et prétentions, s/réf. 3796, qui seront transmis par :



Pierre Lichau S.A. - 10, rue de Louvois
75063 PARIS Cedex 02

LA QUALITE INTERNATIONALE AVEC SOMFY



SOMFY est le leader mondial des automatismes et de la motorisation de stores et fermetures.
SOMFY assure sa distribution par ses filiales en France et dans 9 pays étrangers, son C.A. consolidé atteint 275 MF en 85, ses effectifs : 450 personnes, son siège et ses usines sont situés en Haute-Savoie.
SOMFY, POUR ASSURER SON EXPANSION, RECHERCHE UN

DIRECTEUR INDUSTRIEL

(Rémunération motivante en fonction de l'expérience du candidat)

Rattaché au Président du Directoire, membre du Comité de Direction, secondé par des cadres de valeur, il sera responsable de la totalité de l'activité industrielle (Bureaux d'Etudes, Méthodes, Prototypes, Achats, Fabrication, Sous-traitance, Qualité) environ 220 personnes.

Il coordonnera toutes les activités techniques et industrielles en France et à l'étranger.

Le candidat idéal sera un ingénieur diplômé ayant une expérience confirmée en électro-mécanique ou en électronique. Anglais INDISPENSABLE, autres langues appréciées.

Il sera amené à animer une équipe dynamique, devra savoir négocier avec les Directeurs de filiales en France et à l'étranger. Son rôle principal, dans le cadre de son budget, consistera à promouvoir la QUALITE des produits conçus et fabriqués par la Division dont il sera le responsable.

Merci d'envoyer votre C.V., photo et salaire actuel à notre consultant qui garantit une discrétion totale sous référence S-1012 à :
RAYMOND S. ELKIN. - Conseiller en Relations Humaines
82, rue de Bagnolet, 75020 Paris.

CONTESSE

Secrétaire général HF

PARIS

Vous avez acquis une première expérience dans la fonction, fait preuve de diplomatie et vous voulez confirmer votre savoir-faire.

Vous êtes à l'aise dans la préparation des assemblées, les ordres du jour, la rédaction des procès verbaux ; vous disséminez judicieusement l'information aux intéressés et vous vous assurez de la mise à exécution des décisions prises et de la suite qui leur est donnée ; vous centralisez la collecte des informations recueillies à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise et en faites la synthèse pour le Comité de Direction.

Nous offrons à un jeune Cadre âgé de 28 ans minimum, formation universitaire ou Grande Ecole, avec des notions de droit et de comptabilité, une opportunité au sein de notre firme de réputation internationale regroupant des professions à caractère libéral.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés), prétentions, sous réf. 10.430-M à Mamrégies qui transmettra.

Mamrégies

3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

Importante association de tourisme social recherche

pour villages de vacances bord de mer (+ 1 000 lits).

UN DIRECTEUR

exp. confirmée et motivations.

Ecrire sous le nº 7 153
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CMG
SSII 200 personnes
recherche le

DIRECTEUR

de son département CONSEIL et ASSISTANCE
10 ans d'expérience minimum en informatique de gestion.
C.V., lettre et prétentions à Mme Gouffier CMG, ZA de Courtabœuf, B.P. 38, 91942 Les Ulis Cedex.

PRESTIGIEUSE AGENCE PHOTOGRAPHIQUE INTERNATIONALE
recherche

DIRECTEUR DES VENTES

Motivé et imaginatif, ayant une bonne connaissance du journalisme et une passion pour la photo.
Anglais obligatoire.

Ecrire sous le nº 7 170 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Pour rentrée de septembre

INSTITUT DE COMMERCE INTERNATIONAL
recherche pour Paris

DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE

35 ans minimum

Son rôle :
- Suivi pédagogique Etudiants/Professeurs ;
- Relations parents/Direction ;
- Coordination du corps professoral.

Expérience pédagogique et de direction des études pour préparation au BTS, minimum 5 ans indispensable.

Envoyer c.v. et prétentions à Publicité CLAUDE MICHEL, 82, boulevard de Sébastopol, 75003 Paris qui trans.

Groupe de distribution d'équipement de la maison

recherche

SON DIRECTEUR FINANCIER

minimum 30 ans
D.E.S. complet exigé

Lieu de travail :
PERPIGNAN

Envoyer C.V. + photo à
HAVAS Nº 6258/66
B.P. 66004
PERPIGNAN CEDEX.

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

COPGO HUNTING
recherche

INGÉNIEUR LOGGING

Formation électronicien.
Quelques années d'expérience en production souhaitable.
Lieu de travail : ITALIE.
Langue : anglais (italien apprécié).
Ecrire : 14 B, Z. A. Bastide Blanche, 13125 VITROLLES.

SOCIÉTÉ
recherche

STATISTICIEN

DIPLOMÉ
5 années expérience connaissant micro-ordinateurs.
Anglais courant et si possible arabe pour mission env. 6 mois Arabie Saoudite.
Avantages liés à l'expatriation.

Ecrire sous le nº 7 163 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
ouvre une inscription pour la pourvue d'un poste à temps partiel de
PROFESSEUR EXTRAORDINAIRE D'INTRODUCTION A LA PSYCHOPATHOLOGIE
à la Faculté des sciences sociales et politiques. (Entrée en fonctions : 1er sept. 1986.)
Renseignements complémentaires et dépôt de candidatures (avec C.V. et publications en deux exemplaires) à : Commission de présentation prof. extr. d'introduction à la psychopathologie, Faculté des SSP, 19, avenue Vinet, 1004 LAUSANNE (Suisse).
Délai d'inscript. : 30-4-86.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Comment chasser le "GASPI" en Afrique ?

Chasser tout gaspillage d'énergie, de temps et d'argent, c'est l'objectif prioritaire d'une SSII responsable et performante, chargée de l'informatisation de plusieurs grands groupes africains.

Comment ? En délégant responsabilités et autonomie après formation à un

INGENIEUR GRANDES ECOLES

ayant dans un 1er temps pour mission de réunir tous les paramètres nécessaires à l'établissement d'un cahier des charges «anti-gaspi» et adapté. Dans un 2ème temps, de participer à sa mise en œuvre et dans un 3ème temps de devenir

CHEF DE PROJETS METSYS INTERNATIONAL

Nous cherchons un candidat bilingue anglais disposant d'une solide formation jalonnée d'une expérience informatique ou ayant une très forte motivation pour ce secteur d'activité, attiré par de fréquents séjours à durée variable à l'étranger et disposant d'une forte personnalité basée sur la réussite.

A titre d'informations, METSYS SSII, c'est 150 personnes, 9 sociétés informatiques d'activités diverses, un contrat d'agent agréé IBM, une très importante progression du C.A. annuel et.... du **PUNCH** !

Prêt pour le safari ? Nous chasserons toutes les candidatures ayant su nous motiver pour cette opportunité.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : J.P. HELLEC - **METSYS SSII**
4, passage Saint Antoine
92500 RUEIL MALMAISON.

METSYS INTERNATIONAL
Société de Services et d'Ingénierie en Informatique

ASSISTANCE TECHNIQUE... ... A BAGDAD

Leader mondial des SYSTEMES ANALYTIQUES et INFORMATIQUES pour laboratoires, notre développement est très important.
Pour notre CENTRE SAV de BAGDAD, nous recherchons des

ingénieurs et techniciens supérieurs

Après une formation à nos matériels, ils effectueront une mission d'assistance technique (installation, formation et maintenance) de 2 ans dans notre centre SAV.
Pour ces postes, nous recherchons de jeunes ingénieurs ou techniciens supérieurs en ELECTRONIQUE, AUTOMATISME, MESURES PHYSIQUES ou équivalent, ayant un sens aigu des responsabilités et de l'organisation, et une excellente connaissance de l'Anglais.
Nous offrons tous les avantages d'un statut contractuel à l'expatriation.

Adresser C.V., photo et prétentions à M. COLISTRO



TECHNICON® B.P. 10 95330 DOMONT

Les candidats retenus seront convoqués le 29 Avril.
Prévoir la journée.

Organisation et Publicité

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Société d'Ingénierie Nucléaire et de Technique de pointe, filiale d'une importante société industrielle, recherche dans le cadre de son implantation à **LYON**

Jeunes ingénieurs

ESE, ECP, ENSEEIHT, ENSTA, ENSAM...

Intégrés à une équipe de premier plan disposant de moyens de calcul importants, vous participez à des travaux de recherche et développement ainsi qu'à leurs applications industrielles dans les domaines suivants : Thermohydraulique, calcul de structure... Réf. ET/VD

Ingénieurs confirmés

Notre technologie exige la mise au point et l'utilisation à l'échelle industrielle des méthodes les plus avancées.

Nous souhaitons donc intégrer dans une équipe de très haut niveau des ingénieurs spécialisés en mécanique de la rupture vibrations programmes de calcul afin de développer notre programme d'études. Réf. ET/VE

Notre compétence scientifique, reconnue sur le plan international, nous permet d'offrir à terme de larges possibilités de formation et d'opportunités de carrière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) en précisant la réf. du poste choisi à M. Palomo - Novatome, 10 rue Juliette-Récamier 69006 LYON.

média-system



novatome

Société d'Ingénierie Nucléaire et de Technique de pointe, filiale d'une importante société industrielle, recherche dans le cadre de son implantation à **LYON**, un

Informaticien scientifique

Vous assurez la mise en œuvre et le suivi de nos logiciels d'exploitation (VMS) ainsi que la gestion optimisée des logiciels de nos utilisateurs (calculs scientifiques et CAO).

Vous apportez également une assistance technique à nos équipes d'ingénieurs (conseil et développement d'outils systèmes).

De formation ingénieur, vous avez une expérience de 5 ans en informatique scientifique. Votre connaissance du matériel VAX-DIGITAL serait appréciée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous réf. 4DZ à M. Palomo - Novatome, 10 rue Juliette-Récamier, 69006 LYON.

média-system

Jeune analyste

evian

La Société Évian (1,4 Milliard de Francs de CA, 1250 personnes) poursuit son expansion sur le marché français avec ses marques Evian, Badoit, Fruité, Athlon, et consolide son rang de leader mondial de l'exportation d'eaux minérales.

Dans le cadre de son développement informatique, la société Evian recherche pour son équipe Etudes un JEUNE ANALYSTE, diplômé d'études supérieures (MIAGE ou Ecole d'Ingénieurs) débutant ou ayant acquis une toute première expérience (1-2 ans) de l'analyse.

Rattaché au responsable des Etudes, vous assurerez l'analyse fonctionnelle détaillée de vos projets, participerez à l'analyse organique et superviserez la programmation.

Vous serez particulièrement attentif à la formation et à l'information des utilisateurs.

L'importance du développement informatique de la société vous permettra d'évoluer vers un poste de chef de projet.

La localisation du poste en Haute-Savoie vous garantit un cadre de vie de qualité.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. P 17 M., en précisant votre rémunération actuelle, à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran 75381 Paris Cédex 08.

BSN GROUPE

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS



RECHERCHE SON CHEF DE PUBLICITÉ POUR L'ÉDITION RHONE-ALPES Le Monde

Homme ou Femme possédant 2 ans d'expérience minimum de prospection publicitaire, un bagage universitaire et l'enthousiasme pour la création d'un marché nouveau.

Poste à LYON au siège du journal.

Contacter Jacques TAILLASSON au « Monde » Publicité S.A. 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Ford

RECHERCHE
POUR SON ÉTABLISSEMENT DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

UN CONTREMAITRE D'ENTRETIEN

Pour encadrer une équipe de professionnels en mécanique, électricité, automatismes et électronique.

Outre de bonnes connaissances techniques (BTS, DUT), vous justifierez d'une expérience d'encadrement dans l'industrie et vous avez affirmé vos aptitudes relationnelles.

Vous êtes très motivé par un poste technique, vous avez le goût du terrain et saurez vous adapter à des technologies diverses et en pleine évolution.

L'anglais constituera un atout **Référence : 3516 U.N.**

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions en précisant la référence de l'annonce à :
Société FORD FRANCE S.A., établissement de Charleville
S. REYMOND, B.P. 228, 08102 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES.

Une volonté de perfection.



Source européenne à rayonnement synchrotron (ESRF) Grenoble, France

Les gouvernements de la République Fédérale d'Allemagne, de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et d'Espagne ont décidé d'implanter à Grenoble la Source Européenne à Rayonnement Synchrotron (ESRF).

Il s'agit d'un anneau de stockage d'électrons d'une puissance de 5 GEV dont le rayonnement synchrotron devrait être à la disposition des chercheurs européens dans un délai de 5 ans environ.

En vue de la construction de cette installation, nous recherchons dès maintenant.

LES PREMIERS AGENTS

dans les domaines suivants :

- CONSTRUCTION DE L'ACCÉLÉRATEUR ;
- EXPÉRIENCES (INSTRUMENTATION) ;
- SERVICES TECHNIQUES ;
- ADMINISTRATION.

Ceux-ci collaboreront à la réalisation d'un projet de recherches dont la mise en service est prévue à partir de 1990.

Les dossiers de candidatures sont à adresser d'ici le 15 MAI 1986 à M. le Directeur Général de la Source à Rayonnement Synchrotron
B.P. 220 - 38043 GRENOBLE Cedex - FRANCE.

OFFRES D'EMPLOIS

STEIN INDUSTRIE
groupe ALSTHOM

Etude et construction de grands matériels thermiques industriels, chaudières pour centrales thermiques, tuyauteries nucléaires, recherche pour l'une de ses filiales située dans l'Est de la France

CHEF DU SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Chargé de :
- La comptabilité générale et analytique.
- Le contrôle de gestion.
- La gestion de la trésorerie.
- L'informatique et l'organisation.
- La gestion du personnel.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant une formation Ecole de Commerce et une expérience de plusieurs années dans une société de fabrication de biens d'équipement. Allemand et/ou Anglais souhaités.

Envoyer C.V. + photo et prétentions sous réf. 86/14 à :
STEIN INDUSTRIE
Boîte postale 74
78141 Vélizy-Villacoublay Cedex

LA VILLE DE BELLEGARDE-SUR-VALSERINE (AIN)
12 000 habitants, en expansion
(30 km de Genève, 40 km d'Annecy)

UN(E) CHARGÉ(E) DE MISSION POUR LES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Il (elle) devra assurer :
- La promotion économique de la ville (plaquettes publicitaires, salon, etc.) ;
- La recherche de nouvelles implantations ;
- Les relations avec les entreprises locales, accueil des créateurs d'entreprise (montage de dossiers : primes, prêts, aides à l'innovation, assistance technique).

Ce poste conviendrait à un(e) :
- Jeune, titulaire d'un bac + 3 minimum (IEP, Sciences-Eco, Ecoles de commerce, etc.)

dans le cadre d'une première expérience professionnelle !
- Le ou la candidat(e) devra avoir le sens des contacts et des relations publiques.

Candidature avec c.v. et photo, à adresser à :
Monsieur le Maire de Bellegarde
B.P. 246, 01200 Bellegarde-sur-Valserine.

AVANT LE 19 AVRIL 1986.

CLECIM, 1460 personnes, 900 millions de F de CA dont 70% à l'export, filiale de SPIE BATIGNOLLES conçoit, **CLECIM** fabrique et commercialise des équipements et ensembles pour les industries sidérurgiques et métallurgiques.

INGENIEUR AUTOMATICIEN

Vous intervenez dès la phase de conception de systèmes d'automatismes gérant nos équipements en assistant les services projets-devis.

Vous participez à la phase de réalisation : rédaction d'analyses fonctionnelles, modélisation de nos procédés, coordination interne et suivi des sous-traitants, ainsi qu'aux mises en route sur site. Enfin, vous intervenez sur les équipements en fonctionnement.

Pour ce poste basé dans la Loire (à 50 km de Lyon), nous désirons rencontrer un ingénieur Grande Ecole, débutant ou ayant une première expérience, spécialisé en automatisme. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Adressez votre dossier de candidature complet sous réf. IA/M à CLECIM, Service Gestion des Ressources Humaines, 107 bd de la Mission Marchand, 92400 Courbevoie.

média-system

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

CORRESPONDANT DES RELATIONS PUBLIQUES

IMPORTANTE SOCIETE

recherche pour son Etablissement de TOULOUSE un correspondant des relations publiques. Formation BTS ou DUT. Expérience minimum de 2 ans.
Adresser CV sous réf. 5223 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ARTCURIAL
Paris

Responsable de fabrication d'œuvres d'art éditées HF

Il seconde efficacement le Directeur Technique dans l'élaboration et la mise au point des œuvres éditées, bijoux, porcelaine, textile... Il assure, en relation avec les Fournisseurs (industriels ou artisans), l'organisation et le suivi des fabrications dans le respect des normes en qualité, quantité et prix.
Il a la charge de l'administration, de la production et de la gestion des achats.

Il doit exprimer sa créativité, faire preuve d'autonomie, d'initiatives et s'intégrer dans une équipe très opérationnelle.

Ce poste de Cadre, basé à Paris, s'adresse à un jeune professionnel, de formation arts décoratifs, ayant déjà acquis une réelle expérience dans les domaines des techniques d'art appliqué (orfèvrerie, petite fonderie, céramique...)

De fréquents déplacements sont prévus en Région Parisienne.

Merci d'adresser votre candidature, C.V., prétentions, sous référence 9244, à ARTCURIAL, 9 avenue Matignon 75008 Paris, qui s'engage à observer la plus totale discrétion.

média-system

THOMSON-CSF
DIVISION ÉQUIPEMENTS AVIONIQUES

recherche

UN CADRE COMMERCIAL

- Homme de contact, vous possédez le sens des responsabilités.
- De formation supérieure, vous justifiez d'une expérience réussie de quelques années dans une fonction commerciale.
- Vous êtes intéressé par la gestion des contrats export.
- Vous avez une bonne expérience des pays du Moyen-Orient.
- Vous parlez l'anglais.

Si vous souhaitez participer à la gestion de nos grands contrats, rejoignez-nous. Vous animerez une petite équipe de commerciaux.

De larges possibilités d'évolution au sein de notre Division ou du Groupe vous seront offertes en fonction de vos résultats.

Merci d'adresser lettre manuscriste + photo + C.V. sous réf. 90842/M, à HAVAS-CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

THOMSON-CSF

BUE

BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE

recherche

CONSULTANT INFORMATIQUE DE SERVICE H/F
(Infocentre, bureautique intégrée)

De formation supérieure (Ingénieur Ecole Supérieure de Commerce ou MIAGE), il aura si possible une première expérience d'un ou deux ans.

Le poste nécessite :
- une réelle aptitude à la communication et à la négociation
- un fort potentiel technique pour aborder les problèmes informatiques (de la conception à la réalisation).

Le candidat retenu aura à faire l'analyse des besoins (fonctionnels et organiques) des utilisateurs, la promotion des produits et la mise en place des procédures informatiques.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 5361 à B.U.E. - Service du Recrutement 75107 PARIS Cedex 02.

GMV CONSEIL — EUREQUIP

recherchons

JEUNES INGÉNIEURS-CONSEIL MARKETING

Formation commerciale (HEC, ESSEC, ESCP) ou école d'ingénieurs (X, Centrale, Mines, Arts & Métiers, ESTP). 3 ans d'expérience.

Vous trouverez auprès de notre société
- La possibilité d'acquérir une expérience diversifiée dans le domaine du marketing ;
- Une formation pratique approfondie aux techniques modernes ;
- Un travail en équipe, dans une ambiance jeune et dynamique.

Adresser votre c.v. détaillé avec photo à GMV Conseil, 19, rue Yves-Du-Manoir, 92420 Vaucresson.

SNPE

7000 personnes - 3 milliards de C.A. - 7 usines en France
recherche

Responsable emploi formation

Au sein du Service du Personnel du siège social à PARIS (450 personnes dont 50% de cadres), responsable du plan de formation, vous serez chargé de l'organisation des actions de formation et de l'animation de stages.
Vous participerez à des opérations de recrutement et à la gestion des carrières.
De plus, vous développerez et suivrez l'élaboration de notre bulletin d'information interne.

De formation supérieure BAC + 4 (Droit, Gestion, Sciences Eco.) avec de préférence une spécialisation en Gestion du Personnel (CELSA, CIFFOP), vous avez acquis une première expérience de 3 à 5 ans ainsi que des connaissances en informatique.

Mobile géographiquement, dynamisme et efficacité sont les qualités déterminantes qui vous permettront d'évoluer au sein de notre Groupe.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. s/réf. 86/03.U.O à SNPE, Marie-Renée QUILLIEN, 12, quai Henri IV, 75181 Paris Cedex 04.



emplois régionaux

CLECIM, 1460 personnes, 900 millions de F de CA dont 70% à l'export, filiale de SPIE BATIGNOLLES conçoit, fabrique et commercialise des équipements et ensembles pour les industries sidérurgiques et métallurgiques. Dans le cadre du département Engineering, nous recherchons un

CLECIM

COORDINATEUR TECHNIQUE

qui saura seconder le Chef de Projet dans l'analyse des contrats et l'évaluation des risques, participer aux choix techniques, coordonner l'exécution de l'ensemble des études de réalisation d'une ou plusieurs affaires en s'assurant du respect de la qualité, des délais et des budgets. Vous assisterez par ailleurs le service montage et mise en route sur site. Pour ce poste basé dans la Loire (50 km de Lyon), nous désirons rencontrer un jeune ingénieur Grande Ecole débutant ou ayant une première expérience. La maîtrise de l'anglais est indispensable. Déplacements de courte durée fréquents.

Adressez votre dossier de candidature complet sous réf. CT/M à CLECIM, Service Gestion des Ressources Humaines, 107, bd de la Mission Marchand, 92400 Courbevoie.

média-system

LA DEPECHE DU MIDI
RESPONSABLE DEPARTEMENTAL

LA DEPECHE DU MIDI est l'un des principaux groupes de presse quotidienne régionale, avec un chiffre d'affaires de 650 millions de francs environ, dont 50% en budget publicitaire.

Le groupe de LA DEPECHE DU MIDI comprend 3 quotidiens régionaux, 11 gratuits, 1 magazine spécialisé et 1 hebdomadaire.

Au sein de la direction commerciale dont il dépend, ce responsable départemental est chargé d'animer une équipe d'une dizaine de personnes dont plus de la moitié sont des attachés commerciaux.

Zone d'activité : un des départements de la zone de diffusion du journal de LA DEPECHE DU MIDI.

Homme de terrain, il est lui-même chargé d'assurer une partie de la vente d'espaces publicitaires.

Nous souhaitons rencontrer un candidat d'environ 32 ans, à fort potentiel, si possible de formation supérieure (Sup de Co, maîtrise, etc.), justifiant d'une première expérience de l'animation d'une équipe de vente dans un secteur à forte dynamique commerciale.

Parmi les qualités requises : sens de la communication et du dialogue, vendeur et négociateur, dynamisme, imagination.

Les conditions offertes, la qualité de l'équipe dirigeante, la notoriété de ce groupe de presse sont de nature à intéresser un professionnel compétent et une personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous référence DM 20/705 S à

EGOR MIDI-PYRENEES
Le Sully, 1 place Occitane
31072 TOULOUSE CEDEX

egor
PARIS LYON BORDEAUX NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

COMMISSAIRE AUX COMPTES

clientèle AUDIT Nationale ou Internationale recherche pour

LYON SENIOR ou CHEF DE MISSION

3 à 5 ans d'expérience.
Env. c.v. sous n° 5 901 M.P.A., 69298 LYON CEDEX 02.

CAISSE D'ÉPARGNE
cherche
PERSONNE
dynamique ayt une exp. banc. ou ciale pour démarchage et tenue d'agence. Rémunération intéressange et promotion en fonction résultats. Téléphoner à M. AUER : 25-24-81-91.

VILLE DU HAVRE (76)
recrute

ANIMATEURS
(Rédacteurs et Commis)

POUR SES SERVICES
- animation enfance ;
- jeunesse ;
- centres de loisirs et d'échanges culturels.

SUR DES POSTES DE
- Direction d'Équipements ;
- d'animation de quartiers.

Les lettres de candidature accomp. d'un C.V. précis et de photocopies des diplômes devront être adressées à M. le Maire de la ville du Havre, bureau Gestion Recrutement du Personnel B.P. 51, 76084 Le Havre Cedex.

RADIALL
recherche

ADJOINT AU RESPONSABLE
ADMINISTRATION DES VENTES EXPORTATION
- Formation BTS commerce international
- Première expérience souhaitée dans service export ;
- Anglais courant.

Adresser c.v. et prétentions 101, rue Philibert-Hoffmann, 93116 Rosny-s Bous Cedex.

UN AVENIR PROMETTEUR
pour un jeune diplômé
IUT-BTS MAINTENANCE
ÉLECTROMÉCANIQUE OU ÉLECTROTECHNIQUE

Vous êtes : jeune diplômé ou avec une première expérience. Plein d'enthousiasme, attiré par la restauration, vous avez le goût des responsabilités.

Nous sommes : le leader de la restauration libre-service : 95 unités autonomes en France.

Nous vous offrons :
- Une formation aux techniques de la restauration et de l'organisation du travail ;
- Pour les candidats de valeur, une évolution certaine dans les trois ans vers un poste de Directeur de Restaurant.

Pour nous permettre de mieux vous connaître, écrivez-nous.
D. DUHAMEL FLUNCH S.A.
21, rue Saint-Fiacre,
75002 PARIS.

Bureau d'études secteur santé pays en développement rech,

RESPONSABLE ADMINISTRATIF FINANCIER

Chargé prospection dans P.V.D.
Profil : directeur hôpital (ENSP) et/ou économiste et/ou planificateur :
- exp. travail dans structure santé • expér. PVD :
- anglais courant.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. sous n° 7.167 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e

CABINET CONSEIL EN RECRUTEMENT DE CADRES
Excellente notoriété rech.

PSYCHOLOGUE VACATAIRE H.F.

pour :
- entretiens + comptes rendus ;
- bilans de personnalité ;

Nous exigeons :
- psychologue diplômé ;
- au moins 5 ans expér. du recrutement Cadres en Entreprise et/ou Cabinet.

Merci d'adresser lettre man., C.V. s/réf. 166.905 M à
AFFLUENTS
49, av. Trudaine, 75009 PARIS.

Journaliste d'entreprise

Dans le cadre du développement de l'information et de la communication, le responsable des publications d'un important groupe industriel recherche un journaliste d'entreprise.
Diplômé ou autodidacte, il a environ 30 ans. Il est capable de dialoguer à tous les niveaux de l'entreprise.
Au sein d'une équipe, il collabore à la conception, la rédaction, la mise en page des différentes publications et assure le suivi technique de leur exécution.
Des qualités de photographe, pour illustration des publications, constitueraient un atout supplémentaire. Ses fonctions l'amènent à de courts déplacements en France et à l'Etranger.
Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence 215 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

RADIALL

Fabricant de composants électroniques passifs No 1 des connecteurs coaxiaux en Europe, recherche un

Adjoint au Directeur Scientifique
INGÉNIEUR DE RECHERCHE

- Formation technique supérieure : Physique matériaux, mécanique.
- Ouvert aux nouvelles technologies.
- Anglais courant souhaité.

Possibilité d'évolution intéressante pour candidat de valeur.

Envoyer C.V. et prétentions RADIALL
101, rue Philibert-Hoffmann - 93116 ROSNY-SOUS-BOIS

BLEU

ORGANISME LEADER DE CONSEIL ET DE FORMATION
recherche

CONSULTANTS
en gestion de la qualité
TEMPS PLEIN OU VACATAIRES

Ces postes nécessitent une expérience de 5 ans minimum en entreprise dans la mise en place et le pilotage de systèmes de gestion de la qualité, soit dans le domaine industriel, soit dans le domaine tertiaire.
Au-delà de leurs compétences techniques, les candidats devront posséder, des capacités d'animation et de pédagogie.

Envoyer C V. sous réf. 2612 M à BLEU Conseil
218, rue de Fontenay, 94300 VINCENNES - qui transmettra

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise nationalisée

recrute pour son
CENTRE DE RECHERCHES EN PROCHE BANLIEUE PARISIENNE

UN INGÉNIEUR SPÉCIALITÉ ÉLECTRONIQUE

(ENSI, INSA, etc.)

Pour définir les modalités et prendre en charge la responsabilité des essais d'appareils spécifiques de mesure faisant appel à la mécanique des fluides. Maîtrise de l'anglais parlé souhaitée.

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

(DÉBUTANT OU PREMIÈRE EXPÉRIENCE)

Formation :

Supélec, Centrale Paris, Mines, Supaéro.

Il sera chargé d'études et d'installations en mini-informatique industrielle. Connaissances en systèmes d'exploitation, en réseaux d'ordinateurs et en instrumentation.
Sens des responsabilités, ouverture sur les sciences appliquées.
Anglais technique nécessaire.

Adresser c.v. détaillé et photo sous n° 7 162 M
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

JURISTE H.F.

Un important organisme professionnel recherche un Juriste. Intégré dans un département chargé des problèmes de personnel, il sera affecté au secteur

DROIT DU TRAVAIL

pour réaliser des études et conseiller les organismes adhérents. Le candidat sera un débutant possédant une maîtrise ou un doctorat en Droit.

Ce poste évolutif permet l'accès à des fonctions de responsabilités.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence 145 à ORGANISATION ET PUBLICITÉ 2, rue Marengo - 75001 PARIS - qui transmettra.

Yves Baruchel
Docteur en médecine

A le plaisir de vous faire part de la création de son cabinet de Conseillers de Direction spécialisé dans la recherche de Cadres.

BARUCHEL & ASSOCIÉS
38, rue de Lisbonne 75008 Paris
Tel : 45.63.03.10 +

DESSEIN

IMPORTANTE UNITE DE PRODUCTION
INDUSTRIELLE D'UN GRAND GROUPE MULTINATIONAL
— ENVIRONS DE COMPIEGNE —
recherche

RESPONSABLE EXPLOITATION INFORMATIQUE

En collaboration avec le responsable administratif de l'une des deux divisions de production et en liaison avec le siège parisien, il s'agit, avec une petite équipe d'exécution, de prendre en main l'équipement informatique (D.P.S.6 + MICROS) qui gère : les commandes, les stocks, le magasin, les expéditions, la facturation et une partie de l'ordonnancement.

Ce poste convient à un jeune informaticien débutant ou avec une première expérience, d'une bonne formation technique (DUT, BTS...), voulant s'investir à fond dans l'exploitation de cet équipement récemment installé et performant.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS. (Réf. 2635).

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

Nous sommes une société française de première importance

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables, après stage, d'atteindre après un an 10 000 à 15 000 F mensuels.

Nous leur offrons :

- Une formation complète ;
- Une activité prenante ;
- Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec c.v. et photo à n° 5 217 Publicité Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris. La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
- SOIT de bonnes études ;
- SOIT la preuve de leur personnalité.

Société cherche

AGENT DE FABRICATION D'ÉDITION

expérimenté et méthodique. Envoyer c.v. et photo à : Guillou, 1, rue Beaujon, Paris-8e.

Mouvement d'action catholique, siège à Paris recherche, pour gestion administrative et financière, PERSONNE niveau IUT ou équivalent. Ecrire sous le n° 7 165 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Banque britannique recherche pour service clientèle EMPLOYÉ(E) expérimenté(e), compensation comptes courants. Niveau CAP Banques, anglais courant indispensable. Env. C.V. à Media-System 2, rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris (Réf. 4372).

ÉCOLE D'ART DRAMATIQUE, cherche

UN RESPONSABLE GESTION-COMPTA. au 1-5-86

Sérieuses références exigées. Tél. 43-21-76-75 pour R.-VS de 11 heures à 18 h 30.

Pour accompagner son développement **OBEA Formation** recrute un

CHEF DE DEPARTEMENT FORMATION ENTREPRISES

Il devra :
- analyser la demande des clients
- concevoir, rédiger ou valider des projets pédagogiques
- assurer la mise en œuvre
- contrôler la réalisation.

Ce poste nécessite de solides compétences pédagogiques, le sens des contacts et une expérience d'au moins 5 ans en entreprise.
Adresser CV, photo et prétentions à Alain COSCAS, OBEA - Immeuble Montréal 3, rue du Javelot - 75013 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

LE COURRIER DES YVELINES
recrute pour son Agence de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

UN (E) SPECIALISTE P.A.

Commercial (e) confirmé (e), il (elle) aura pour double mission de prospecter une clientèle potentielle d'annonceurs (principalement en offres d'emploi) et d'assurer le bon déroulement de la réception des annonces (de la prise des textes aux corrections à l'imprimerie).
Nous attendons des candidats (es) dynamiques et ambitieux (euses). Une expérience dans un support ou une agence serait vivement appréciée.

Merci d'adresser C.V. photo et prétentions au Courrier, sous référence E 617170 X8, 6, place de Porcaro 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE.

A. N. T.
(Agence Nationale pour l'Insertion et la promotion des Travailleurs d'Outre-Mer)

RECHERCHE pour son établissement de ROSNY (93)

UN (E) ASSISTANT(E) DIRECTEUR D'ANTENNE DÉPARTEMENTALE

PROFIL : 30 ans minimum.
Etudes supérieures juridiques, économiques, sociales.
Expérience dans le secteur public ou para-public et connaissance des populations d'Outre-Mer souhaitées.

DOMAINES D'INTERVENTION :
Accueil et Etudes de situations sociales notamment dans le domaine de la formation professionnelle et de l'emploi.

Adresser candidature + C.V. au Service du Personnel
A.N.T.
3, rue de Brissac - 75004 PARIS.



GROUPE SONEPAR
recherche dans le cadre de son développement

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

POUR VENTE INSTRUMENTATION DE MESURE PHYSIQUE
- DUT mesure physique ou équivalent.
- Anglais lu et écrit.
- Expérience souhaitée 2/3 ans minimum.
- Rémunération fixe + intéressement.
- Poste basé à PALAISEAU.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à EUROPAVIA FRANCE 6 et 8, rue Ambroise Croizat 91120 PALAISEAU.



Laboratoire pharmaceutique proche (RER) recherche

ASSISTANTE(E) CHEF DE CONTROLE CHIMIQUE

Mission : encadrer une équipe de 6 techniciennes, vérifier les bulletins d'analyses, les cahiers de laboratoire, superviser le maniement et l'entretien des appareils, assurer les rapports avec les fournisseurs de matière 1res, et les services de productions.
Profil : Ingénieur Chimiste ou Technicien Supérieur très expérimenté, ayant impérativement 3 ans d'expérience en laboratoire (Paillasse, CPG, H PLC).
Adresser lettre manuscrite, CV à
Mme LESAGE - Laboratoires SEPTODONT
58, rue du Pont de Créteil - 94107 St-MAUR cedex.

---

secrétaires

UN ORGANISME PARAPUBLIC NATIONAL
dont la vocation est l'animation écon. des PME-PME
recherche

UNE STÉNO-DACTYLO A MI-TEMPS

l'après-midi de 14 h à 18 h.

Adr. CV + prétentions sous le n° 7147. Le Monde publicité, 5, rue de Monttessuy, Paris 7e.

PARIS-8e

Important établissement financier recherche

SECRÉTAIRE HAUT NIVEAU

115 000 F ENVIRON

Profil requis : BTS ou, au minimum, BAC G1 + 2-3 ans minimum d'expérience.

Outre les tâches de secrétariat classique, elle saura mettre en place des dossiers d'emprunt et les gérer, assurer les relations clients, etc. Ouverte aux chiffres et à la finance, c'est une femme d'excellent contact et de très bonne culture générale.

Poste stable offrant de nombreux avantages sociaux. La rémunération, de l'ordre de 115 000 F annuels sera évaluée en fonction de l'exp.

Merci de préciser la référence 600 sur l'enveloppe du dossier de candidature (lettre manuscrite, c.v., coordonnées téléphoniques) que vous adresserez à B.B.E., 18, av. des Champs-Elysées, 75008 PARIS.

AGENT DE CHANGE US
recherche

SECRÉTAIRE DACTYLO

BILINGUE ANGLAIS
esprit méthodique, précis sachant bien rédiger.
Envoyer lettre manus. en anglais + c.v. sous n° 7 164 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

MÉDECIN SPÉCIALISTE
recherche

SECRÉTAIRE CONFIRMÉE

pour emploi à temps partiel (4 après-midi par semaine)
Ce poste de confiance exige une solide expérience du secrétariat (accueil, téléphone, dactylo) ainsi que des qualités d'organisation, de discrétion et d'aisance relationnelle

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant sur l'enveloppe la référence 4.065/LM à MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE AGENCE DE PUBLICITÉ
à Neuilly-sur-Seine
recherche
pour sa Direction Générale
SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS
Sténo de préf. - Exp. 3 ans dans la publicité
Dynamique, disponible, organisée
Poste à pourvoir rapidement
Adresser C.V., lettre manuscrite photo et prétentions
ECOM UNIVAS
Liliane SMOLARSKI
8, rue de l'Hôtel-de-Ville
92200 NEUILLY

---

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS CEDEX 09.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée. FRANCE CARRIÈRES (C 16), B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

UN C.V. POUR OBTENIR DES ENTRETIENS
Rédaction personnalisée en fonction de vos employeurs cibles — valorisation de vos forces et originalités — souligne vos réalisations et responsabilités, mise en page par traitement de texte. Documentation. Tél. : 64-47-00-87.

travail à domicile

Je frappe vos thèses, mémoires, etc. travail rapide et soigné. Tél. 48-65-69-69.

Agrégée lettres classiques, prend travaux rédaction/correction de textes scientifiques journalistiques, littéraires. Tél. : 43-40-81-38.

villégiature

Littoral belge, loc. semaine AGM R. D'OULTREMONT 1040 BRUXELLES Tél. 19.32.2.733.08.29.

LITTORAL BELGE LOC. SEMAINE. AGM. Tél. 19.32.2.733.08.29.

DEMANDES D'EMPLOIS

Ingénieur grande école, spécial. calculs de structures, expér. industrielle confirmée, statut indépendant. Accepte travaux calculs, conception en équip. mécaniques et génie civil. Ecrire sous le n° 7 168 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DIRIGEANT PME 43 ans DESS gestion + 20 ans expérience commerciale, finances, personnel, ayant remis à flots 2 PME. Etudie vos propositions. Tél. : 42-71-13-17.

H. 38 a., licence droit, 16 a. commerce dont 6 technico-commerciales biens équipement ch. place commerciale. Ecrire sous le n° 7 169 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Future hôtesse de l'air cherche à partir d'avril 1986 place au pair dans un hôtel ou dans une famille pour améliorer ses connaissances du français. Durée : environ 6 mois contre nourriture et logis + argent de poche. Birgit. Mann, Hohgartenstr. 31, 5900 Siegen, R.F.A. Tél. 0049/271/62502.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION mi-temps, le matin ou 3 j. sem. Téléphone : 48-75-34-99.

Sophie Delagroux ch. emploi stable, assistante secrétaire direction. Exp. salariée 12 ans, indépendante, 2 ans, disponible. Tél. 34-51-14-03.

DIRECTEUR GÉNÉRALADJOINT
Spécialisé dans la restructuration, ayant occupé plusieurs années un poste de direction en : organisation administrative, informatique contrôle de gestion et crédits aux entreprises, au sein d'une grande banque française. A la recherche d'une nouvelle situation. Formation : études supérieures. Faire offre : n° M. 6118. Bleu, pté 17, rue Label, 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

D. 60 ans, excel. présentation, sérieuse réf. rech. place dame de compagnie auprès personne seule voyageant beaucoup. Ecrire sous le n° 7166M, le Monde publicité, 5, rue de Monttessuy, Paris 7e.

Cadre ccial 32 ans, célibataire, exc. présentation, très disp., 10 ans exp. dans même société de services. Etudie toutes propositions. Tél. 40-24-03-76.

Jeune commercial, bilingue français-hongrois, 2 ans en poste à Budapest, recherche exportateurs souhaitant développer leurs affaires en Hongrie. Tél. 21-75-24-01.

JEUNE DIPLOMÉ

27 ans, docteur en droit européen (3e cycle), ancien stagiaire Parlement européen, sciences-po Paris, anglais courant, mobilité totale, cherche emploi en liaison avec aff. européennes. Tél. 43-73-92-77.

J.H., 28 ans, DESS droit soc. et relat. prof., maîtrise droit privé, lic. prof. informat. et communic., étud. tres propos. d'emploi évolutif en gest. pers., inform. prof., relations publ. ou juriste droit social. Tél. matin 39-76-88-47.

CADRE SUPÉRIEUR
très solide expérience PME, nombreuses réorganisations réussies, imaginatif, pragmatique, disponible, dynamique. Offre ses services à P.-D.G. soucieux de rentabilité, d'optimalisation, souhaitant bras droit efficace pour développement d'entreprise existante, restructuration, annexion d'entreprises à redresser. Ecr. : S.N.E.P. — BP 58. 92123 MONTROUGE CEDEX.

INGÉNIEUR LOGICIEL SUPELEC 80

cherche poste

ASSISTANT TECHNIQUE CHEZ INDUSTRIELS

- Logiciel de base.
- Conseil en organisation de développement de logiciels.
- Architecture d'applications.
- Supervision d'équipes de réalisation.

Paris - Paris-Ouest - Rouen

Ph. RICHETON
3, place Lieutenant-Aubert
76000 ROUEN.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

BEAUBOURG CARACTÈRE dble séj., 40 m², cft raffiné poutres. 530.000 F. Téléphone : 42-96-00-45.

BEAUBOURG, CARACTÈRE dble séj., 40 m², confort raffiné poutres. 530.000. 42-96-00-45.

4e arrdt

Près PLACE DES VOSGES appt de réception, original raffiné (120 m²), bel imm. XVIIe Jolie vue. 47-05-61-91.

ILE SAINT-LOUIS VUE SUR SEINE SUD
Immeuble classé, étage élevé 163 m² + studio service balcon, travaux
FRANK ARTHUR. 45-62-01-69.

QUAI DES CÉLESTINS
DUPLEX CARACTÈRE
150 m² - soleil - Exclusivité
EMBASSY - 45-62-16-40.

5e arrdt

LOFT sur 3 niveaux, 160 m² + 45 m² ss/sol, calme, volume soleil. Tél. 45-46-12-53.

GAY-LUSSAC p. de taille, 3 P., w.-c., cuisine sud. 780.000 F. Téléphone : 43-25-97-16.

LUXEMBOURG. 3 pces, 85 m² pl. sud, vue dégagée, soleil grand calme, verdure, charme Agences s'abstenir 1.800.000 F. - 43-26-87-40.

6e arrdt

ODÉON, 2/3 PIÈCES charme. 45 m². 820.000 F. Téléphone : 46-44-98-07.

Pr. PL. ST-GERMAIN-DES-PRÉS 6 P. BEAUCOUP DE CHARME DORESSAY - 46-24-93-33.

7e arrdt

VANEAU, 90 m² à rénover bel imm. pierre de taille idéal profession libérale GARBI 45-67-22-88.

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES BEAU 2 P., 60 m², 6e ÉTAGE GRAND STANDING, SOLEIL GARBI - 45-67-22-88.

14e arrdt

ALÉSIA
MAISON ATELIER D'ARTISTE 250 m², 5 chambres, 3 s. de bains, état exceptionnel. Ag. s'abstenir. Tél. : 42-94-03-42.

RASPAIL, s/boul., récent 3 P., 72 m². ETAT PARFAIT 1.160.000 F. - 43-22-61-35.

15e arrdt

CHARME, SOLEIL, STANDING Mo Lourmel, duplex 70 m², 2/3 P. + 70 m², terrasse panor. 1.550.000 Tél. 45-57-60-55.

16e arrdt

HENRI-MARTIN, 290 m². ét. sup., bel imm. 4 chbres, 3 s. de bns, chambres de service AGENCE VIEUX-PONT DE SÈVRES 48-25-50-50.

17e arrdt

RUE DES ÉPINETTES Immeuble ancien, 3 pièces confort. 350.000 F
RUE POUCHET Immeuble récent, 3 pièces tout confort. 476.000 F
IMMO MARCADET 42-52-01-82.

18e arrdt

LAMARCK CAULAINCOURT 2 P. + CHAMBRE D'ENFANT CFT à rénover, 50 m² 350.000 F. - 46-26-99-04.

93 Seine-Saint-Denis

MONTREUIL. Part. 50 m métro Mairie, bus, tous commerces, beau duplex, 155 m² (110 habit.), 4-5 p., 7e et 8e dernier étage, petit imm. stdg. 1975, tt cft, sans vis-à-vis, soleil, double exposition nord-est, sud-ouest, calme, jardins, larges balc., terrasse, interphone, cave, box, plain-pied. Px 950 000 F. T. 858-85-81.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE
à 100 mètres du RER et BOIS Très bel imm., 130 m² séjour + 3 chbres, box 2 voitures TRÈS BELLE AFFAIRE
DEMICHELI
48-73-50-22 - 48-73-47-71.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartiers résid., paiement compt. chez notaire Téléphone : 45-44-44-45.

DORESSAY
rech. pour DIPLOMATES et CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE APPTS 4 ET 8 PIÈCES et HOTEL PART. ACHAT ou LOCATION - 46-24-93-33.

ACHÈTE COMPTANT
Studio ou 2 P., même à rénover. Paris. Tél. 42-23-73-73.

locations non meublées offres

Paris

JULES-JOFFRIN
Studio cft., 2.100 F C.C.
2 pièces, cft. 2.250 F C.C.
LAMARCK, 3.250 F C.C.
PL. DU TERTRE, 3.250 F C.C.
IMMO MARCADET 42-52-01-82.

CHAMPS-DE-MARS près, CHARMANT 3 PCES, meublé tt cft, asc. Prix intéressant. Téléphone : 47-05-19-43.

GAITÉ, 2 Pièces moderne tt confort + divers, studios Téléphone : 43-45-78-93.

Région parisienne

CROISSY ville récente, récept., 50 m², 5 chbres, sous-sol jard., 500 m², loyer 13.325 F mens. CARLIER 30-71-37-61.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadres et employés mutés, IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PRODUITS PÉTROLIERS rech. Paris et env. appts 2 à 6 P., studios, villas. 45-03-30-33, 9 h 30 à 19 heures.

URGENT
Jeune homme recherche chambre ou studio dans Paris, loyer maximum 1.500 F. Téléphoner à partir de 18 h 30 au 40-03-33-67.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 48-89-89-66 - 42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour Ambassades et Sociétés S'adr. : SERVICE ACCUEIL Téléphone : 42-56-28-16.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. Tél. : 45-26-18-95.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS.
Recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps dipl. et cadres de stés multinationales.
45-62-78-99

bureaux

Locations

ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS TRÈS HAUT NIVEAU
SALLES DE RÉUNIONS DOMICILIATIONS SECRÉTARIAT-TÉLEX
TÉL. (1) 47-27-15-58.

Votre adresse commerciale ou SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

17e, PLACE WAGRAM
(prox.) BUREAUX ÉQUIPÉS
OUVERTS 24 H SUR 24
avec tous services. Tél., télex, télécopie, secrétariat, salles de réunions, restaurant, etc.
ACTE 43-80-90-10.

DOMICILIATION DEPUIS 90 F/MS Rue St-Honoré ou Paris-12e CONSTITUTION SARL 2000 F. INTER DOM. Tél. 43-40-68-50.

immeubles

J.M. CLEMENT ach. cpt tous IMM. dans Paris, 111, avenue V.-Hugo (75116) 45-53-60-35.

propriétés

VENDS DOMAINE 30 km nord de TOULOUSE, 26 hectares. Tél. : 63-30-53-09.

viagers

ÉTUDE LODEL
Viagers. 35, bd Voltaire 75011 PARIS. 43-55-61-58.

Libre de suite beau 2 p., entr., cuis., s. d'eau, w.-c., bel imm. pierre, 5e sans asc. 185.000 cpt + 3.000/fme 79 ans. F. CRUZ, 42-66-19-00.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château propriété, terrain, commerce sur toute la France
INDICATEUR LAGRANGE
Fondé en 1876
5, rue Greffulhe, 75008 Paris
APPEL GRATUIT 05-07-09-11

économie

LES SUITES DE LA DÉVALUATION DU FRANC

Les banques centrales sont favorables à une baisse des taux

Le réaménagement du système monétaire européen a tout naturellement été au centre des discussions des gouverneurs des banques centrales, réunis, le lundi 7 avril à Bâle, pour leur rencontre mensuelle. D'accord pour estimer qu'une telle opération devrait ouvrir la voie à une nouvelle baisse des taux d'intérêt au cours des semaines à venir, ils se sont félicité, de voir une fois de plus renforcé le SME tout en espérant que les nouvelles parités demeureront inchangées pendant un certain temps, *« au moins trois ans »*, a précisé un participant.

Sans rêver à un avenir si lointain dans un monde économique incertain, la Belgique a donné le signal de la détente des loyers de l'argent en annonçant une baisse d'un demi-point à 9,25 % de son taux d'escompte. Une décision qui ne peut que soulager les industriels, le taux d'escompte ayant été remonté à 10 % en juillet dernier, lors d'une attaque contre le franc belge, avant d'être prudemment ramené à 9,75 % quatre mois plus tard.

Un mouvement à la baisse que devraient suivre avant longtemps les Pays-Bas et la RFA, bien que Bonn soit poussé à la circonspection au lendemain d'une réévaluation du deutschemark. Les observateurs n'excluent pas non plus un assouplissement en Grande-Bretagne, mais, compte tenu des premières déclarations du gouvernement français ne s'attendent pas à un relâchement rapide sur les taux d'intérêt en France, prudence anti-inflationniste oblige.

Il n'empêche que les gouverneurs des banques centrales ont souligné que l'environnement actuel était « propice » à une réduction du loyer de l'argent, les taux d'intérêt à long terme restant à la baisse, notamment aux Etats-Unis. Quant à la remontée du dollar, elle n'est due selon les grands argentiers qu'à des « facteurs techniques ».

En France, la portée politique de la dévaluation du franc a provoqué de nouvelles réactions. C'est ainsi que l'ancien premier ministre, M. Laurent Fabius, a estimé que le réajustement monétaire signifie *« sévérité pour les couches moyennes et modestes, liberté pour les autres »*, alors que le gouvernement bénéficie d'un environnement économique exceptionnel. Dans un communiqué publié lundi, le PSU se montre tout aussi critique.

Une vision que ne partage bien évidemment pas M. Edmond Alphandéry, député UDF proche de M. Raymond Barre, qui juge *« techniquement bien »* le plan du ministre de l'économie, M. Edouard Balladur.

Le casse-tête des taux d'intérêt et de la masse monétaire

M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, dans son communiqué sur les mesures d'accompagnement de la dévaluation, a précisé que les autorités monétaires s'attacheront à limiter la progression de la masse monétaire à moins de 5 % et que l'évolution des taux d'intérêt sera conduite avec prudence, en fonction des progrès de la désinflation.

En clair, cela veut dire que le rythme de croissance de ladite masse devrait être sensiblement freiné puisqu'à la fin de 1985 il était d'environ 7 % au lieu des 4 % à 6 % prévus, même si l'évolution des nouveaux agrégats monétaires retenus par la Banque de France pour 1986 (M 3) est légèrement différente de l'ancienne définition plus étroite M 2 R (1). Or comme on le sait (*le Monde* du 22 février et du 27 mars) la responsabilité de ce dérapage incombe pour un quart seulement aux crédits bancaires, créateurs de monnaie, et pour trois quarts aux entrées de devises, également créatrices de monnaie qui, contre toute attente, auraient dépassé 30 milliards de francs en 1985.

Les entrées de devises sont dues essentiellement aux opérations de non-résidents qui, par exemple, achètent des actions ou des obligations françaises dont les rendements sont encore parmi les plus élevés d'Europe. Quant aux dépôts en devises effectués par ces mêmes non-résidents auprès des banques françaises, très abondants actuellement et qui accroissent les liquidités de ces banques lorsqu'elles cèdent leurs devises à la Banque centrale, ils sont en théorie neutralisés : la Banque centrale réduit à due concurrence le volume des liquidités qu'elle fournit aux établissements bancaires par la procédure de l'*open market*, mais les ajustements nécessaires se font souvent avec retard.

Ainsi, d'une manière générale, un afflux de devises rend plus difficile un bon réglage de la masse monétaire lorsque celui-ci s'effectue désormais par les taux et non plus par un encadrement quantitatif. Si on y ajoute la suppression prévisible du contrôle des changes et de tout le corset des réglementations qui enserre encore le système monétaire français, ce réglage devient encore plus délicat.

L'action sur les crédits

Un tel phénomène explique la lenteur avec laquelle le gouvernement et la Banque de France ont baissé les taux d'intérêt, contrairement aux espoirs du marché financier et de la Bourse. Pour eux, une réduction rapide du loyer de l'argent à court terme compromettrait le ralentissement de la croissance de la masse monétaire, puisqu'elle favoriserait l'octroi de crédits bancaires, créateurs de monnaie. Il faut donc ne pas se hâter et agir sur l'un des éléments que l'on peut appréhender, à savoir l'octroi de ces crédits.

Quant au facteur entrées de devises, c'est un véritable casse-tête. La persistance de taux d'intérêt élevés en France contribue à attirer les capitaux étrangers, surtout après une dévaluation qui lève désormais l'hypothèque d'un réajustement. La dévaluation de dimanche dernier ne peut qu'inciter les non-résidents à se ruer de plus belle sur la place de Paris et il est à prévoir que la Banque de France sera contrainte d'accumuler des devises pour empêcher le franc de monter trop rapidement.

Une des solutions serait, évidemment, d'utiliser une partie de cet afflux de devises à rembourser des dettes extérieures des établissements publics. Une autre solution consisterait à abaisser vigoureusement les taux d'intérêt en France, mais on a vu qu'en haut lieu on s'y refusait, du moins dans l'immédiat. Ajoutons-y un phénomène assez peu courant, à savoir une inversion des taux sur le marché financier. Les opérateurs ont si fortement anticipé une baisse du loyer de l'argent que les taux à long terme ont glissé en dessous de ceux à court terme. Ainsi, à l'heure actuelle, les rendements des emprunts d'Etat sont tombés en-dessous de 7,80 % alors que le loyer de l'argent au jour le jour se maintient au-dessus de 8,5 %. Une telle situation pourrait être pernicieuse si elle se perpétuait dans la mesure où elle peut inciter les détenteurs de capitaux à privilégier les placements à court terme aux dépens de ceux à long terme (obligations).

Dans l'immédiat, elle est instable puisqu'elle risque de déboucher sur une remontée des taux à long terme, lourde de conséquences sur un marché orienté à la baisse des rendements et qui se trouverait ainsi en porte à faux : que de cadavres alors sur le tout nouveau marché à terme des instruments financiers (MATIF) !

Une autre issue serait, évidemment, une baisse des taux à court terme mais cette baisse pourrait bien ne pas intervenir avant plusieurs mois, toujours par prudence. Dans ce cas, il sera intéressant de voir qui l'emportera : l'anticipation forcenée d'une baisse des taux à court terme d'ici la fin de l'année, ou une remontée technique et temporaire des taux à long terme avec les graves conséquences que cela implique. En ce cas, les autorités de tutelle du marché auront besoin de tout leur sang-froid.

FRANÇOIS RENARD.

(1) Entrent dans 3M la composition de M 2 R (soit les billets, pièces, dépôts à vue, les placements à vue en francs rémunérés), plus les dépôts en devise, placements à échéance non négociables et placements à court terme négociable.

● **La Belgique abaisse son taux d'escompte.** — La Banque nationale de Belgique (BNB) a annoncé lundi 7 une baisse d'un demi-point de son taux d'escompte, en prévision d'une période de calme sur les marchés des changes après le réaménagement monétaire décidé ce week-end au sein du SME. Le taux passe à compter de mardi de 9,75 % à 9,25 %, ce qui rendra le crédit moins cher pour les entreprises et facilitera la reprise. Le taux d'escompte avait été fortement augmenté en décembre, passant de 8,75 % à 9,75 %.

La grande prudence du nouveau gouvernement sur les prix et le budget

Sur deux sujets importants, le nouveau ministre de l'économie et des finances manifeste une prudence qui risque d'éloigner quelque peu la pratique gouvernementale des promesses faites avant les élections dans la plate-forme commune RPR-UDF.

Sur les prix d'abord. Contrairement au contrôle des changes dont la libéralisation n'a pas tardé, les prix ne seront pas totalement libérés dans l'immédiat. A la production, les choses semblent devoir aller vite à quelques exceptions près (produits pharmaceutiques par exemple).

Pour le commerce, la libération va être importante mais non totale : le quart du chiffre d'affaires de la distribution devrait demeurer sous contrôle (produits alimentaires frais).

Pour les services, la réglementation continuera d'être la règle pendant plusieurs mois. Dans ce domaine, les prix et les tarifs ne seront libérés qu'à partir du moment où un nouveau code de la concurrence, qui reste à mettre au point — ce sera long et difficile — aura remplacé les ordonnances de 1945, qui doivent être abrogées. C'est dire que les services ne retrouveraient pas la liberté avant la rentrée de septembre.

Un autre problème reste de savoir si le nouveau code de la concurrence rendra vain tout accord de régulation entre l'Etat et les professions. L'intention des nouveaux gouvernants est actuellement, semble-t-il, de tout abroger dans ce domaine même si à l'évidence la priorité est actuellement donnée à la prudence en matière d'inflation. Aucun risque ne doit être pris avec l'indice des prix, a recommandé M. Balladur.

C'est cette préoccupation majeure — le réajustement monétaire va coûter 0,5 à 0,6 point d'indice du fait de la hausse des coûts de produits importés — qui explique l'extrême défiance avec laquelle est examinée l'idée d'une majoration de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) qui soustrairait une partie de la manne pétrolière aux appétits des automobilistes. Une hausse de la TIPP pourrait facilement rapporter des milliards de francs à l'Etat, milliards qui seraient les bienvenus pour financer le collectif budgétaire 1986, dont on verra la semaine prochaine qu'il contient un certain nombre de dépenses nouvelles : chantiers navals, régie Renault, pacte pour l'emploi, sans compter la réévaluation de certaines charges que devraient faire ressortir — selon nos informations — le rapport que M. Renaud de la Genière doit remettre dans quelques jours au gouvernement.

Mais l'inconvénient d'une hausse de la TIPP est de peser très lourd sur l'indice des prix qui reste, dans l'immédiat, une préoccupation majeure de M. Balladur, comme elle l'était pour M. Bérégovoy.

Aussi, M. Juppé, ministre du budget, en a-t-il presque écarté la possibilité, lundi 7 avril, en déclarant : *« Tout ce qui peut avoir une influence sur la hausse des prix doit être évité. L'Allemagne, qui est notre principale partenaire, a choisi de répercuter intégralement sur le consommateur la baisse du prix du pétrole. Je pense que nous suivrons une démarche identique. »*

Affaire à suivre...

AL. V.

Les syndicats, à l'exception de la CGT, réagissent avec modération au gel des salaires

A l'exception de la CGT, aucune organisation syndicale n'a déterré la hache de guerre à la suite du gel des salaires dans la fonction et le secteur publics pour 1986. M. Hervé de Charette, ministre délégué à la fonction publique, devait achever, ce mardi 8 avril, sa première consultation des fédérations de fonctionnaires, qui n'a pas pour autant démarré sous les auspices les plus favorables.

Si, comme l'assure le communiqué du 6 avril de M. Edouard Balladur, le pouvoir d'achat est maintenu en masse pour 1986, la politique contractuelle s'annonce bien délicate à remettre sur les rails, avec le gel de toute augmentation générale cette année. Si l'on ajoute à l'effet de report des augmentations de 1985 sur 1986 (2,1 %) les mesures automatiques de promotion et d'ancienneté (le fameux glissement vieillesse technicité), qui compte pour 0,5 % dans la masse, et les mesures catégorielles (0,27 %), on aboutit à une hausse mécanique de la masse salariale pour 1986 de 2,87 %.

Ce qui ne laissait qu'une faible marge en cas de négociation d'augmentations générales en 1986 — et constituait un handicap — devient paradoxalement un atout en cas de gel, puisque cette hausse de 2,87 % rapportée à l'objectif d'augmentation des prix en moyenne (2,4 %) assure même un petit bonus en pouvoir d'achat. Seul problème : les syndicats et, notamment, FO, refusent de considérer comme acquise l'inclusion du glissement vieillesse technicité (GVT) dans la masse...

Cette situation a conduit FO à une position pour le moins étrange. M. André Giauque, secrétaire général de la fédération des fonctionnaires, qui avait été très critique vis-à-vis de la méthode choisie pour la clause de sauvegarde en 1985 par le gouvernement Fabius — méthode qui devrait permettre le maintien du pouvoir d'achat en 1986, — a contesté qu'il y ait *« gel »*, se contentant de dire qu'il n'y aura pas d'augmentations générales *« dans l'immédiat »*. Mais, selon lui, M. de Charette n'écarte pas une discussion *« pour déterminer les conditions d'une clause de sauvegarde permettant le maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires en cas de dérapage des prix »*. Au même moment, le bureau confédéral de FO estimait que *« le gouvernement est allé trop fort et trop loin en ce qui concerne les rémunérations des fonctionnaires »*.

La fédération CFDT des fonctionnaires, tout en n'acceptant pas le *« gel »*, a également indiqué qu'une discussion pourrait intervenir sur la clause de sauvegarde. Une position identique à celle que pourrait prendre la FEN ce 9 avril, même si elle insistera pour que des négociations s'ouvrent. Quant à la CGT, elle a réaffirmé son *« désaccord le plus net »*, Mme Hirszberg estimant que *« le gouvernement de droite se sert des mécanismes instaurés par le gouvernement socialiste »*. Elle est la seule à avoir, pour l'instant, annoncé une *« initiative d'action »*.

M. N.

La France demandera une suppression totale des montants compensatoires agricoles

La France estime que le démantèlement des montants compensatoires monétaires (MCM) est dû, dit-on, au cabinet de M. Guillaume, ministre de l'agriculture. La demande de principe en a déjà été faite. La demande formelle suivra dès que les experts des Douze auront approuvé les propositions de la Commission, ce mardi 8 avril.

Les MCM sont institués, à la suite de la dévaluation du franc et de la réévaluation du mark. Ils jouent désormais uniquement comme des taxes à l'exportation et des subventions aux importations dans les pays qui ont dévalué. Leur suppression revient à augmenter d'autant les prix agricoles, libellés en francs. La France, dit-on Rue de de Varenne, demandera une suppression totale mais la décision appartient au conseil des ministres de la Communauté.

La Commission a proposé les MCM suivants : France, 4,7 % pour le vin, le porc et le lait, 6,3 % pour les autres produits contre 0 précédemment ; Irlande : 1,5 % pour tous les produits contre 0 ; Italie : 6,1 % contre 4 % ; Grande-Bretagne : 7,3 % contre 6,6 %, et Grèce, 40 % contre 37,7 % (dans ces trois pays les MCM varient chaque semaine). Pour la Belgique, le Luxembourg et le Danemark, les MCM resteront au niveau zéro, tandis que les MCM existants pour l'Allemagne fédérale et les Pays-Bas sont inchangés.

Les effets du démantèlement des MCM en France seront différents selon les produits. Par exemple, ils ne devraient pas jouer sur le prix de la viande bovine, car les prix de marché sont inférieurs aux prix d'intervention, et c'est ce niveau théorique de l'intervention qui sera relevé. Pour les céréales, l'augmentation ne pourrait être effective qu'à la date du début de campagne (1er juillet), mais la FNSEA demandera une entrée en vigueur immédiate.

Dans ce domaine aussi, les prix de marché sont aussi inférieurs à l'intervention, mais l'augmentation s'applique également au prix de seuil (prix-plancher pour les importations). Ce relèvement-là aura un effet sur les prix de marché des produits nationaux concurrencés par les importations, comme le maïs. A l'inverse, il n'en aura pas sur l'orge. Enfin, dans le secteur du porc, le maintien de prix « réévalués » en Allemagne fédérale et aux Pays-Bas ne devrait pas inciter les salaisonniers à s'approvisionner dans ces pays, mais plutôt à acheter français.

J. G.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	7,5820	7,5970	+ 25	+ 45	+ 30	+ 70	+ 90	+ 220
$ can.	5,4791	5,4919	− 140	− 114	− 231	− 191	− 581	− 463
Yen (100)	4,1797	4,1903	+ 92	+ 108	+ 162	+ 192	+ 471	+ 576
DM	3,1817	3,1893	+ 80	+ 95	+ 152	+ 176	+ 430	+ 498
Florin	2,8249	2,8313	+ 53	+ 62	+ 92	+ 111	+ 263	+ 321
F.B. (100)	15,6137	15,6510	− 269	− 133	− 419	− 210	− 647	− 127
F.S.	3,7806	3,7900	+ 109	+ 129	+ 204	+ 235	+ 594	+ 681
L (1 000)	4,6465	4,6579	− 240	− 186	− 447	− 368	− 1166	− 1011
£	11,1300	11,1676	− 350	− 284	− 684	− 589	− 1538	− 1277

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7	7 1/4	7 1/8	7 1/4	7 1/16	7 3/16	6 15/16	7 1/16
DM	4 1/4	4 1/2	4 7/16	4 9/16	4 3/8	4 1/2	4 3/8	4 1/2
Florin	5	5 1/4	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	10	12	9 3/4	9 3/4	8 3/8	9 1/4	7 3/4	8 1/2
F.S.	2 1/2	3 1/2	3 15/16	4 1/16	3 7/8	4	3 7/8	4
L (1 000)	13	15	12 1/4	14	12 1/2	13 1/2	12 3/8	12 3/4
£	11 3/8	11 5/8	11 3/16	11 5/16	11 1/16	11 3/16	10 1/16	10 3/16
F. franç.	8 1/4	8 3/4	7 1/8	7 7/8	7 1/4	8	7 3/8	8 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

M. Chirac entend appliquer sans hâte son programme social

Conscient de la chance que représente pour lui la modération des organisations syndicales — qui, à l'exception de la CGT, se sont toutes aventurées sur le terrain de la contre-proposition, — le gouvernement paraît décidé à mettre en œuvre avec prudence son programme social. Si les orientations sont claires et non négociables, puisqu'elles constituent un engagement devant le corps électoral, une marge de discussion existe sur le contenu et l'application concrète des mesures envisagées.

Ainsi y a-t-il peu de chances que MM. Maire, Bergeron et Marchelli, malgré leurs propositions de négociations, fassent fléchir le gouvernement sur la question de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. Même si cette mesure a été soustraite des ordonnances, M. Jacques Chirac devrait confirmer, dans son discours à l'Assemblée nationale, qu'il fera l'objet, assez rapidement semble-t-il, d'un projet de loi.

Le gouvernement paraît d'autant plus décidé à agir qu'il ne veut ni ne peut décevoir le patronat — déjà impatient. Il sait, en outre, que les syndicats eux-mêmes reconnaissent le côté factice de la protection des salariés, puisque, dans neuf cas sur dix, l'autorisation est accordée. Acceptera-t-il en contrepartie de majorer les indemnités de licenciement ? Il semble plutôt s'orienter vers une garantie de respect des procédures de contrôle juridictionnel. Une petite marge pour une négociation ?

Les syndicats auront avant le discours de M. Chirac une première illustration des intentions gouvernementales dans le domaine social lors du conseil des ministres du 9 avril qui adoptera le projet de loi d'habilitation des ordonnances. Il semble acquis qu'y figureront des mesures visant à assouplir les formes d'emploi : travail à temps partiel, travail temporaire — en tenant compte de l'accord conclu pour l'intérim par les partenaires sociaux le 13 mai 1985, — contrats à durée déterminée.

Pas de « SMIC jeunes »

L'aménagement du temps de travail pourrait également être inscrit comme objectif, étant entendu que les partenaires sociaux pourraient être invités à négocier, au niveau de leur choix. Le gouvenement étant habilité à intervenir par ordonnances pendant six mois, il tirerait à la fin de ce délai la conclusion législative des éventuelles négociations. Ainsi pourrait être évitée, du moins dans un premier temps, une abrogation de la loi Delebarre du 28 février, abrogation jugée inacceptable par la CFDT.

La loi d'habilitation devrait également comporter des mesures améliorant le service public de placement de l'ANPE et devrait introduire le dispositif pour l'emploi des jeunes (sans que soient écartées des dispositions pour d'autres catégories de chômeurs, notamment ceux de longue durée). Le gouvernement devrait se montrer sur ce point particulièrement prudent.

Il n'est plus du tout question de créer un *« SMIC jeunes »*. Il s'agirait plutôt de maintenir et de renforcer le dispositif déjà existant de formation en alternance, qui a le mérite d'avoir été mis sur pied d'abord par la voie contractuelle. Le financement serait assuré dans le collectif budgétaire. Le gouvernement innoverait en allégeant sensiblement les charges des entreprises acceptant d'accueillir des jeunes. La formule n'est pas encore définitivement arrêtée, même s'il pourrait s'agir d'une exonéraion des cotisations supportées par les entreprises pour les prestations familiales.

Une autre question sensible — le gel des seuils sociaux envisagé par la plate-forme RPR-UDF tant que la situation de l'emploi ne sera pas améliorée — ne semble pas avoir été encore tranchée. L'idée du gouvernement, qui pourrait alors être concrétisée dans un projet de loi, est cependant d'aboutir à un régime social simplifié pour les petites entreprises ce qui entraînerait plutôt qu'un gel, un relèvement des seuils sociaux. La loi d'habilitation devrait enfin prévoir une relance de la participation, selon une idée chère à M. Balladur quand il était conseiller social de Georges Pompidou.

Premier problème : le sort de la loi de démocratisation du secteur public. La plate-forme prévoit son abrogation *« immédiate »*, ce qui suscite le courroux de la CGC. Il est probable que cette loi continuera à s'appliquer dans les entreprises qui ne seront pas dénationalisées. Pour les autres, une abrogation ne devrait intervenir que *simultanément* à la mise en œuvre d'une formule de *« substitution »* permettant de maintenir une représentation des salariés dans les conseils d'administration.

Quant à la participation elle-même, elle fait encore l'objet d'études et de discussions, l'objectif semblant être de prévoir des systèmes facultatifs qui permettraient aux entreprises privées de choisir par exemple — c'est une des formules envisagées — entre le statut juridique de société anonyme et celui de *« société anonyme de participation »*. Ainsi que le souhaitait M. Balladur, des *« libertés nouvelles »* seraient accordées aux salariés qui pourraient participer aux responsabilités — suivant une représentation à définir, — tandis que, parallèlement, l'actionnariat serait remis au goût du jour Amorce du *« libéralisme populaire »* ?

MICHEL NOBLECOURT.

AFFAIRES

MALGRÉ 11 MILLIARDS DE FRANCS DE PERTES POUR RENAULT EN 1985

Les raisons d'espérer de M. Besse

« Je ne garantirai jamais que je suis capable de guérir Renault. » Avec une prudence toute paysanne, un an après son arrivée à la tête de la Régie, M. Georges Besse se défend de vouloir jouer les sauveurs providentiels. Face aux 23,5 milliards de francs de pertes accumulées au cours des deux dernières années par le constructeur automobile, on le comprend. Et pourtant... une semaine après avoir annoncé près de 11 milliards de francs de déficit pour la Régie en 1985 (*le Monde* daté 30-31 mars 1986), M. Besse ne peut dissimuler une certaine confiance.

Même s'il refuse d'en révéler l'ampleur, le PDG de la Régie admet que le compte d'exploitation est en voie de redressement. Les opérations de restructuration industrielle et commerciale sont bien engagées et porteront leurs fruits dès cette année. Avec 75 900 personnes à fin 1986, en France, la Régie aura réalisé en deux ans, et à production égale, un gain de productivité de 25 %. *« Nous serons au niveau de nos concurrents européens »*, affirme M. Besse. Alors que l'on évaluait la production annuelle d'un ouvrier de la Régie à 10,8 voitures il y a un an, elle est aujourd'hui de 11,9 à 12 voitures et devrait atteindre quelque 14 voitures à la fin de 1986.

La restructuration du réseau commercial, quant à elle, est achevée depuis la fin de l'année dernière : 5 succursales, 107 concessionnaires et 400 agents ont disparu. Redimensionné à la nouvelle part de marché visée par la Régie (32 % pour les voitures particulières et les véhicules utilitaires contre 40 % précédemment), le réseau gagne à nouveau de l'argent depuis septembre 1985, et a *« retrouvé le moral »*.

Les efforts entrepris par ailleurs pour résorber les stocks en cours et de produits finis ont permis de réaliser les trois quarts de la diminution du besoin en fonds de roulement (4,3 milliards de francs sur 5,4 milliards). Les stocks de voitures sont ainsi passés de 290 000 il y a un an à 190 000 aujourd'hui. Les jours chômés, qui ont accompagné cette réduction en 1985 et au début de cette année, appartiennent désormais à l'histoire ancienne. *« A partir de maintenant, il n'y aura plus de jours chômés »*, promet M. Besse.

Au chapitre de l'assainissement, le président de la Régie classe aussi diverses opérations héritées du passé, sur lesquelles il s'empresse de jeter un voile pudique, se contentant d'affirmer : *« J'ai éliminé ou limité certaines opérations de façon qu'elles ne pèsent pas sur les années futures. »* Le Mexique, où l'usine de moteurs de Gomez Palacio avait été taillée pour un marché local de 800 000 voitures par an, alors qu'il s'est effondré à moins de 150 000, émarge ainsi pour plus de 1 milliard de francs sur les provisions de 3,4 milliards de francs passées en 1985.

Tous ces efforts ne permettent cependant pas à la Régie d'envisager d'atteindre son *« point mort »* (niveau de production à partir duquel le constructeur gagne de l'argent) de 1,2 million d'unités avant 1987. Celui-ci se situe actuellement aux environs de 1,5 million, soit au-dessus de sa production (1,4 million d'unités en 1985).

Mais les raisons d'espérer de M. Besse reposent aussi sur le retournement du marché français qui semble se faire sentir depuis mars et sur les bonnes performances de Renault sur ce marché. A force de s'accumuler, les facteurs positifs qui devaient présider à un redémarrage des ventes (remboursement de l'emprunt obligatoire, allégement de l'impôt sur le revenu...) ont fini par jouer. Si le chiffre des immatriculations sera encore mauvais en mars (en recul de 10 % sur 1985), celui des commandes (qui ne se reflétera que dans les immatriculations d'avril) est en nette progression. Il fait un bond de 15 %, Renault détenant une part de 35 %. La R21, qui a dépassé les espoirs que l'on fondait sur elle, y est pour beaucoup (trente-huit mille commandes en mars contre une prévision de vingt-huit mille).

Servie par la jeunesse de sa gamme (moins de cinq ans) dont M. Besse parle avec enthousiasme, l'entreprise va également ressentir les bienfaits de la dévaluation du week-end dernier, en reconstituant ses marges, notamment en Allemagne où sa filiale devrait désormais gagner de l'argent. Sur l'ensemble de l'Europe du nord, c'est ainsi près de 1 milliard de francs (en année pleine) que devrait *« rapporter »* à Renault le changement de parités monétaires.

Une nécessaire restructuration financière

M. Besse va cependant devoir s'atteler à une nouvelle restructuration, financière celle-ci. L'endettement a atteint des niveaux insupportables : 48 milliards de francs à moyen terme et long terme en progression de 8 milliards sur 1984, 53 milliards avec le court terme, 62 milliards avec les filiales financières. La situation nette de la Régie est négative de 15 milliards (contre – 4,8 milliards à fin 1984), celle du groupe consolidé de 9,1 milliards (contre un solde positif de 1,8 milliard à fin 1984).

Si le statut particulier du constructeur nationalisé lui permet de se payer le luxe — juridique — de vivre avec des fonds propres négatifs, cette situation est économiquement malsaine. La Régie n'est pour l'heure assurée que de 3 milliards de francs de dotation en capital de la part de l'Etat en 1986. Faut-il voir dans l'expression de M. Besse (*« l'effort de l'actionnaire est en cours »*) l'indice d'une possible *« rallonge »* dans le prochain collectif budgétaire ? Peut-être. Il faudra envisager, à la manière de la sidérurgie, une vaste restructuration de la dette de Renault, avec par exemple un recours à des recettes du type Fonds d'intervention sidérurgique. Une chose est pour l'instant certaine aux yeux du PDG de Renault : il faut commencer par une restructuration financière de certaines filiales. En d'autres termes, la quête de partenaires continue pour Renault Agriculture (machinisme agricole), pour American Motors Corp. ou pour la filiale mexicaine. Voire pour les poids lourds de Renault Véhicules industriels.

Reste l'avenir « automobile » de Renault. N'y aura-t-il pas un creux dans la gamme en 1987-1988 en attendant les premières voitures à l'estampille Besse ? Le coup de frein sur les investissements, perceptible dès 1985 (8,3 milliards de francs contre 9,9 milliards en 1984), sera, au dire de M. Besse, encore plus net en 1986. « *Mais,* assure-t-il, *les économies sont faites en privilégiant fondamentalement les véhicules.* » Car ce familier de l'atome et du lingot d'aluminium s'est visiblement piqué au jeu de la « bagnole ». Qui l'eût dit il y a un an, alors qu'on l'accusait précisément de ne pas être issu du sérail automobile ?

Son vocabulaire s'est désormais enrichi des termes en usage chez les initiés, et la découverte de la naissance d'une voiture entre les mains des stylistes de la maison semble l'inspirer infiniment plus que la vision du compte d'exploitation de la Régie...

CLAIRE BLANDIN.

Les grandes manœuvres de la privatisation

A la veille de la présentation par le premier ministre au Parlement de la loi-cadre de dénationalisation, les grandes manœuvres s'accélèrent dans les milieux financiers. Les sociétés privées intéressées par la reprise de tout ou partie de leurs consœurs nationalisées fourbissent leurs armes et nouent des alliances.

Le groupe privé Victoire, numéro deux de l'assurance en France, va lancer une augmentation de son capital de 1,36 milliard de francs. Ce « trésor de guerre » devrait lui permettre de prendre des participations diverses. Victoire convoite notamment quelque 10 % de la Compagnie de Suez, société financière nationalisée. Cette augmentation de capital passera par des certificats d'investissements, actions sans droit de vote, dont le prix d'émission est fixé à 2 400 F. Victoire sera le premier groupe privé à utiliser ces instruments financiers jusque-là réservés aux entreprises nationales.

En 1983, à la suite d'une bataille boursière, la Compagnie de Suez avait acquis 34 % du groupe Victoire. Une revanche est donc en préparation.

Par ailleurs, les Rothschild viennent de créer une société d'investissements en vue de prendre des participations en France. La Compagnie financière (Edmond de Rothschild), PO Banque (David de Rothschild) et N.M. Rothschild (branche londonienne) vont constituer une société commune dénommée *« Saint-Honoré-Matignon »*, qui devrait être par la suite cotée en Bourse. Le conseil sera présidé par M. David de Rothschild et le comité de gestion par M. Bernard Esambert. Plusieurs organismes institutionnels et industriels français participeront à cette opération.

REPÈRES

Dollar : repli à 7,56 F

Très ferme en début de semaine, le dollar s'est sensiblement affaibli vis-à-vis de toutes les monnaies, mardi 8 avril, sur les grandes places financières internationales, notamment contre le franc français. Il a coté 7,5650 F (contre 7,6545 F la veille) et 2,3760 DM (contre 2,4057 DM). Les échanges ont été dans l'ensemble très actifs. Selon les cambistes, l'échec de la mission de conciliation de M. George Bush en Arabie saoudite serait à l'origine de ce revirement de tendance, la spéculation ayant trop hâtivement tablé sur un accord sur les prix du pétrole. Le franc français est resté ferme à l'égard du deutschemark, qui valait 3,1837 F (sans changement).

Dette : son poids va s'accroître en France jusqu'en 1990

La dette brute de l'Etat pourrait passer de 22,6 % du PIB (produit intérieur brut) en 1984 à 31 % du PIB en 1990, à moins *« qu'une politique volontariste ne réduise davantage les déficits publics »*, note l'IPECODE, institut de conjoncture proche du patronat. Selon cet institut, la montée de la dette publique, depuis 1976, est essentiellement le fait de l'Etat, en raison des déficits budgétaires. Ils se sont accumulés après le premier choc pétrolier (moindres recettes fiscales sous l'effet du ralentissement de l'activité) et ont été amplifiés par la relance budgétaire de 1981-1982. En 1984, la dette brute des administrations publiques s'est élevée à quelque 1 450 milliards de francs, dont notamment 67 % pour l'Etat (970 milliards de francs), 28 % pour les administrations locales (400 milliards de francs) et 3 % pour la Sécurité sociale (40 milliards de francs).

Fiscalité : augmentation le 15 avril de la taxe pétrolière

La taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) va augmenter de 5,6 % le 15 avril, soit environ 17 centimes par litre pour le super. C'est là le résultat d'une décision prise par le gouvernement socialiste dans le budget de 1986. Il n'est pas totalement exclu que le gouvernement Chirac alourdisse cette fiscalité pour financer son programme. Les taxes sur le pétrole dépassent désormais 70 % du prix du super et la TIPP a rapporté 106 milliards de francs à l'Etat en 1985.

Prix : stabilité en RFA

Les prix de détail, en RFA, ont baissé de 0,2 % en mars. En un an (mars 1986 comparé à mars 1985), les prix sont quasi stables (+ 0,1 %). L'Office statistique fédéral indique que le prix de l'essence a baissé de 23 % en un an (entre fin mars 1985 et fin mars 1986), et que cette baisse atteint 37 % pour le fuel domestique. Globalement, la hausse des prix de l'alimentation n'a été que de 1,1 % depuis mars 1985. Les services ont augmenté de 2,5 % et les loyers de 2,1 %.

LA SIGNATURE DU CONTRAT DU GAZODUC INDIEN

L'histoire d'une guerre commerciale à outrance

De notre correspondant

New-Delhi. — Ainsi donc, il ne suffit plus, dans l'Inde des « années Rajiv », d'avoir de hautes relations pour remporter des contrats. La firme italienne Snam Progetti, battue au poteau par le français Spie-Capag, vient de s'en rendre compte.

L'enjeu de la longue, et souvent pénible, bataille commerciale qui a opposé les deux groupes européens était évidemment de taille : 1 730 kilomètres de gazoduc pour acheminer le gaz naturel de Hazira (15 millions de mètres cubes par jour et 40 millions en 1990), non loin de Bombay, jusqu'à Babrala, à 100 kilomètres de New-Delhi, au pied de la chaîne himalayenne. Entre les deux : six unités de production d'engrais azotés ; dix centrales thermiques à gaz ; des stations de compression et des postes de surveillance.

Facture totale du projet : 4 milliards de dollars. Montant du contrat offert dans un premier temps à la concurrence internationale : 7,39 milliards de roupies, soit près de 5 milliards de francs. D'après les spécialistes, le contrat remporté à l'arraché par Spie-Capag et ses associés japonais (NKK et Tokyo) (*le Monde* du mardi 8 avril 1986) constituait tout simplement *« la plus grosse affaire de génie civil proposée en ce moment sur la planète Terre »*. Un beau succès donc pour la société française — leader du consortium, — qui aura dû mener deux années durant une lutte commerciale d'une exceptionnelle âpreté.

Bataille de communiqués vengeurs et tir nourri de fausses et de vraies rumeurs répandues, à foison, dans la presse locale par le challenger italien (également associé avec des Japonais). Guerre des nerfs, savamment entretenue par le client indien qui prit tout son temps avant d'annoncer enfin le nom du vainqueur. Encore récemment, le directeur général de Spie, M. Jean Monville, faisait exprès le voyage à Delhi pour répondre aux *« Nouvelles contre-vérités »* énoncées à l'égard de l'offre française par le concurrent italien.

Snam-Progetti est dirigé à New-Delhi, par un redoutable homme d'affaires, dont le dernier des atouts n'est pas sa nationalité : M. Ottavio Quattrocchi, comme Sonia Gandhi, l'épouse du premier ministre dont il est l'ami, est italien. Il est, de surcroît, installé dans la capitale indienne depuis de longues années et fréquentait le *« couple régnant »* bien avant qu'il ne soit question, pour M. Rajiv Gandhi, d'entrer dans l'arène politique.

Jusque-là, cette amitié n'avait jamais freiné le développement des affaires indiennes de M. Quattrocchi... Ce n'est apparemment plus le cas, et il est clair que si le contrat avait été attribué à son ami italien, le premier ministre indien se serait exposé aux insinuations habituelles sur ses *« liaisons italiennes »*...

Déjà, en avril 1985, les critiques avaient fusé, lorsqu'un an après avoir lancé — et reçu — des appels d'offres pour un contrat morcelé (il n'était alors question que de la fourniture de pipe-lines), le gouvernement avait changé tout à trac de stratégie, annulé son offre précédente, et l'avait remplacée par un contrat clé en main mis aux enchères.

Le candidat canadien (Novacrop) réclamait 12 milliards de roupies, le mexicain (Condux) 7,6 milliards, l'italien (Snam) 8,6 milliards et le français 7,4 milliards seulement. Beaux joueurs, les deux premiers se retirèrent plus ou moins discrètement de la compétition. Mais l'italien battu sur les prix n'allait pas s'avouer vaincu pour autant. Il fit donner l'artillerie lourde : *« Les associés japonais de Spie n'ont pas l'expérience nécessaire »*, laissa-t-il d'abord entendre. Puis, *« les Français offrent un pourcentage de contrats locaux nettement moins élevé que le nôtre. Avec eux, l'industrie indienne ne profitera pas du projet. (...) Nos conditions de remboursement des prêts sont bien meilleures. (...) Avec nous, le projet coûtera moins cher en sorties de devises »*, etc.

Tout y passa, y compris, tout récemment, la hausse du yen. Le projet devant être exécuté à 80 % par la partie japonaise allait *« coûter les yeux de la tête au Trésor indien »* et *« rendait finalement l'offre française moins attrayante que l'italienne »*. Bref, de longs mois durant, les commerciaux de Spie et de NKK allaient s'employer à rendre coup pour coup et à répondre point par point aux arguments parfois tendancieux développés par Snam.

Et pendant deux mois, le français et l'italien allaient oublier qu'ailleurs dans le monde, les ouvriers de leurs entreprises travaillent ensemble sur des projets remportés en commun. Ainsi va la guerre commerciale des années 80...

PATRICE CLAUDE.

ENTREPRISES

DMC et Boussac se séparent

Boussac et DMC ont mis fin au contrat conclu, au début de l'année dernière, entre les deux groupes textiles, selon lequel DMC apportait son assistance technique à la gestion des divisions habillement et linge de maison de Boussac. Cet accord, qui constituait l'un des éléments déterminants de la reprise de Boussac par M. Bernard Arnault, arrivait à expiration le 30 avril. Il aurait dû être renouvelé par tacite reconduction.

M. Arnault a préféré proposer au PDG de DMC une redéfinition de l'accord. M. Julien Charlier ne devrait plus conserver ses fonctions de conseiller technique qu'à titre personnel, et non conjointement avec une équipe de cadres de DMC. Il s'agissait notamment de réduire la rémunération versée à DMC, jugée excessive : 0,75 % du chiffre d'affaires de la division concernée de Boussac. Soit près de 8,25 millions de francs en 1985. M. Charlier a refusé cette offre.

Plusieurs raisons à ce durcissement. D'une part, la division habillement et linge de maison de Boussac a réduit ses pertes, de 100 millions de francs en 1984, à près de 60 millions de francs l'année suivante, selon les premières estimations du groupe.

D'autre part, Bernard Arnault a nommé en février 1986, à la tête de la Compagnie Boussac-Saint-Frères, un nouveau directeur général, M. Christophe Mujagic — un redresseur d'entreprises. Un signe de la volonté de Boussac de reprendre lui-même en main le secteur textile.

Cette solution règle-t-elle pour autant le sort de la division la plus déficitaire de Boussac (près de trois quarts des pertes totales en 1975) ? L'accord DMC-Boussac avait été salué comme le rapprochement nécessaire de deux concurrents. Reste encore l'éventualité du rachat de la division habillement et linge de maison de Boussac par DMC. En effet, le groupe de M. Charlier conserve son droit de préemption, à des conditions avantageuses, jusqu'en 1988, des divisions dont il assurait l'assistance technique. Mais DMC est-il encore intéressé ?

Union Carbide cède sa division « piles »

Le groupe chimique américain Union Carbide poursuit sa cure d'amaigrissement. Après s'être désengagé des métaux stratégiques, des matières plastiques et de l'emballage, il cède maintenant ses activités dans les piles électriques. Un accord a été conclu avec la société Ralston Purina, qui s'en porte acquéreur pour un montant confidentiel. L'opération devra être achevée le 30 juin prochain. Avec sa marque Ucar, notamment, Union Carbide était numéro un sur le marché des piles (7,6 milliards de francs de chiffre d'affaires) avec une part de 60 % aux Etats-Unis et de 30 % à l'échelon mondial. Cette opération s'inscrit dans le cadre de désinvestissements globaux de 3 milliards de dollars (15 milliards de francs) et de réductions des effectifs de 9 000 personnes (98 000 en 1984).

ÉTRANGER

LE RAPPORT MAEKAWA SUR LES EXCÉDENTS COMMERCIAUX NIPPONS

Les Japonais veulent mieux vivre et travailler moins longtemps

De notre correspondant

Tokyo. — Le moment est venu pour le Japon de procéder à une *« transformation historique »* de sa gestion et de son style de vie s'il veut mettre fin à des excédents commerciaux qui menacent le *« développement harmonieux »* de l'économie mondiale et, à terme, la croissance du pays lui-même.

Le rapport remis lundi 7 avril au premier ministre Yasushiro Nakasone par un groupe d'experts privés, réunis à sa demande, n'hésite pas à employer un ton dramatique pour convaincre les responsables et l'opinion publique japonaise de faire de la diminution des surplus commerciaux un *« objectif de politique nationale »* (1).

En présentant les recommandations issues de cinq mois de travaux, le président du groupe, M. Haruo Maekawa, a voulu répondre par avance au scepticisme qui accueille généralement les initiatives de Tokyo pour rééquilibrer une balance commerciale chroniquement excédentaire.

Ce document, a affirmé l'ancien gouverneur de la Banque du Japon, diffère fondamentalement des précédents en abordant pour la première fois le problème des structures économiques du Japon.

Les recommandations en six points élaborées par les dix-sept « sages » demandent au Japon de renoncer à une économie orientée sur l'exportation à tout crin, pour appuyer sa croissance sur la demande intérieure en *« améliorant la qualité du niveau de vie de la nation »*.

Au titre de l'expansion de la demande intérieure, le rapport insiste particulièrement sur l'amélioration des conditions de logement, notoirement insuffisantes, de la population japonaise. Il préconise des incitations fiscales à la construction, un réaménagement urbain et des efforts pour stabiliser le prix des terrains.

Le rapport présente le développement du temps libre comme une incitation à la consommation et recommande l'alignement de la durée du travail au Japon sur celle en vigueur dans les principaux pays développés, notamment par l'instauration rapide de la semaine de cinq jours. Il se prononce pour une *« redistribution appropriée de la croissance »* aux salariés et des allégements ficaux en leur faveur.

La transformation des structures industrielles, seconde tête de chapitre, passe d'abord par la réduction de capacité des industries non compétitives. Le rapport ne mentionne explicitement que l'extraction charbonnière. M. Maekawa y a ajouté l'aluminium primaire et vingt-cinq autres secteurs industriels déjà désignés dans une loi antérieure. Le Japon doit également promouvoir l'investissement direct à l'étranger et adapter son agriculture à l'*« âge de l'internationalisation »*.

Sauf pour les *« produits agricoles fondamentaux »* (riz et viande principalement), cela signifie une augmentation soutenue des importations pour les productions dont les prix de revient au Japon sont très supérieurs au niveau mondial.

En ce qui concerne le libre accès au marché japonais et la promotion des importations de produits manufacturés, les experts insistent notamment sur l'amélioration des circuits de distribution et l'examen des restrictions qui entravent la circulation des produits étrangers.

Les experts se prononcent ensuite pour une stabilisation des taux de change et la poursuite des efforts pour libéraliser les marchés financiers japonais et développer le rôle du yen sur la scène monétaire internationale. *« Le développement de marchés des capitaux à court terme »*, vieille ambition de la Banque du Japon, est défini comme une *« tâche urgente »*.

Après un plaidoyer pour que le Japon apporte à l'économie mondiale une contribution *« en rapport avec son statut international »*, en particulier dans la coopération avec les pays en développement et par son rôle au sein du GATT, le rapport s'achève sur la question de la réforme fiscale, délicate entre toutes. Il se prononce notamment pour une abolition de l'exemption d'impôt dont bénéficient actuellement les intérêts sur les petits dépôts à terme bancaires ou postaux, jugés responsables du taux d'épargne excessif des Japonais.

« Ce sera dur mais nous devons le faire », a déclaré M. Nakasone en évoquant, lundi, les résistances que l'application de ce rapport ne manquera pas de susciter au sein de sa propre organisation, le parti libéral-démocrate, au pouvoir à Tokyo. Les premières réactions patronales sont loin d'être enthousiastes.

(1) Voir *le Monde* daté 6-7 avril.



AGRICULTURE

OUVERTURE A BREST DU CONGRÈS DE LA FNSEA

M. Guillaume face à la crise du porc

Le congrès de la FNSEA débute ce mardi 8 avril à Brest à huis clos et se poursuit en séance publique jusqu'à jeudi, avec un face à face hors série : M. Guillaume, l'ancien président devenu ministre, opposé au nouveau président, M. Lacombe. Opposé ? Pas vraiment mais les deux hommes ont maintenant leur rôle respectif à tenir. La FNSEA s'est recentrée sur un objectif unique : l'augmentation du revenu agricole. Le ministre devrait annoncer à Brest des mesures allant dans ce sens.

Le démantèlement des montants compensatoires monétaires négatifs, que la France a demandé avec fermeté à ses partenaires européens, devrait y contribuer. Mais trois dossiers retiendront l'attention : la situation des producteurs de viande bovine, celle des producteurs de porc, dont les cours chutent, enfin les pénalités de dépassement des quotas laitiers, que personne ne tient vraiment à payer.

Venir à Brest n'est pas un choix innocent : la FNSEA ne pourra éviter le débat entre les partisans du libéralisme, favorables à la concentration des élevages, porcins notamment, et les tenants d'une répartition des moyens de production entre un plus grand nombre d'éleveurs. Même si elle feint de ne s'intéresser qu'au revenu, la FNSEA devra aussi parler doctrine.

Etre ou ne pas être libéral ?

Wagons et gare saccagés, graffiti, trains arrêtés : la Bretagne traverse une nouvelle crise porcine. Chaque fois, les chiffres varient, et les explications restent, de même que les solutions proposées par la FDSEA. La clé de ces crises épisodiques est à Bruxelles et réside dans le quasi-équilibre du marché : la CEE couvre 103 % de ses besoins et la moindre modification bouleverse cet équilibre précaire. Quant à la Bretagne, qui produit 46 % du porc français, elle est systématiquement propulsée en première ligne.

Des explications ? On n'en manque pas à la FDSEA du Finistère. La production des pays européens augmente (10 % pour le Danemark, 7 % pour les Pays-Bas, 5 % pour l'Allemagne fédérale, 0,8 % pour la France), tandis que la consommation ne s'est accrue que de 3,3 % entre 1977 et 1984.

Sans doute la France est-elle déficitaire et a-t-elle importé en 1984 380 000 tonnes de porc, mais la Bretagne subit de plein fouet les fluctuations du marché européen. Pourquoi les salaisonniers de la CEE iraient-ils s'approvisionner à l'Ouest quand les importateurs des pays qui n'appartiennent pas au Marché commun cassent les prix ? Les Pays-Bas, qui enregistrent un début de peste porcine, bradent. Les Danois, qui vendaient aux Etats-Unis, victimes de la chute du dollar, se replient sur le marché européen. Les montants compensatoires, qui n'avaient pas disparu, vont être augmentés.

Les deux principaux acheteurs de Bretagne eux-mêmes, la coopérative de Landerneau et Unicopa, sont aussi tentés de s'approvisionner ailleurs. Les éleveurs bretons ont, en effet, joué la carte de la quantité, alors que les salaisonniers préfèrent désormais la qualité de la viande. Enfin, le dispositif mis en place lors de la précédente crise, il y a deux ans, et permettant aux éleveurs de bénéficier d'emprunts à bas prix a été rapidement dépassé.

La FDSEA du Finistère réclame donc l'arrêt des importations depuis les pays extérieurs au Marché commun, la suppression des « distorsions » de concurrence que constituent à leurs yeux les montants compensatoires , la multiplication des contrôles sanitaires aux frontières.

L'affaire n'est pas seulement l'une des péripéties habituelles. Elle devient politique. L'élevage porcin est une « chance » pour la Bretagne puisqu'il s'agit d'une activité hors sol, alors que dans la région les exploitations sont petites. Mais la FDSEA peut-elle impunément se réclamer du libéralisme le plus pur et demander dans le même temps aux pouvoirs publics d'intervenir vigoureusement ?

En 1984, les « libéraux » sont restés au pouvoir, tandis que d'autres militants fondaient l'UDSEA (Union départementale des syndicats d'exploitants agricoles). L'Union prône une certaine réglementation pour l'agriculture bretonne. Elle est favorable à de nouvelles installations de jeunes, et à des élevages plus petits, donc plus faciles à gérer (quarante-deux truies environ). Elle demande enfin que ces nouveaux arrivants bénéficient de réelles garanties — notamment avec le respect d'un prix plancher — de la part des pouvoirs publics. L'expérience prouve, en effet, qu'ils sont les premières victimes des crises du porc.

La crise peut-elle être durablement résolue ou la Bretagne est-elle condamnée à ces soubresauts périodiques ? Une aggravation est plutôt à prévoir. Selon les prévisions européennes, la CEE devrait produire 106 % de sa consommation d'ici quelques mois. L'état de grâce dont bénéficie M. François Guillaume risque d'être bref. L'arrivée du ministre de l'agriculture à Brest est, en effet, fermement attendue.

L'empire du « paysan-directeur général »

De notre correspondant

Brest. — Mille cinq cents personnes ont manifesté, le dimanche 6 avril à Hanvec, commune où M. Alexis Gourvennec possède une porcherie industrielle de trois mille deux cents porcs, qu'il doit porter à cinq mille cent places. A l'initiative de ce rassemblement, l'Union départementale des syndicats d'exploitants agricoles (UDSEA) du Finistère (hostile à la FNSEA), soutenue par la FDSEA du Morbihan (membre de la FNSEA) et les travailleurs paysans. La date n'a pas été choisie par hasard, un jour avant l'ouverture à Brest du congrès de la FNSEA. L'occasion était belle de montrer son opposition sur une question au centre de laquelle se trouve une forte personnalité du monde paysan, M. Gourvennec.

Celui que l'on appelle le « paysan-directeur général », qui fut dans les années 60 un ardent défenseur du marché légumier du Léon, puis le créateur de la compagnie Britanny Ferries, est aujourd'hui à la tête de la SICA de Saint-Pol-de-Léon et de la caisse du Crédit agricole du Finistère. On ne peut pas, estime l'UDSEA, tenir de cette façon les cordons de la bourse et se trouver propriétaire d'un « empire » évalué par le syndicat à 594 hectares dont 254 dans le Finistère et 295 en Gironde.

Dans ce contexte, le projet d'extension de la porcherie d'Hanvec a déclenché l'hostilité des adhérents de l'UDSEA tandis que la FDSEA du Finistère (membre de la FNSEA) n'a pas pris de position franche, certaines sections cantonales apportant leur appui inconditionnel, d'autres se montrant plus réservées.

M. Gourvennec fonde son plan d'agrandissement sur le déficit de la production porcine en France. « *Et localement*, ajoute-t-il, *cela va créer cinq emplois.* » L'UDSEA souligne, pour sa part, que l'agrandissement prévu à Hanvec permettrait à plusieurs familles de vivre.

Un symbole

L'élevage de M. Gourvennec n'est pas unique dans le Finistère. Mais c'est un symbole pour les « non libéraux » comme pour les écologistes. Selon l'association Eaux et rivières de Bretagne, qui porte l'affaire devant le tribunal administratif ou la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, une porcherie de 5 000 porcs pollue autant qu'une ville de 17 500 habitants.

Les Verts font remarquer que l'étude d'impact est « *inexistante ou presque* », puisque l'éleveur doit seulement remplir une fiche de renseignements qui ne comporte aucun détail sur la constitution du terrain, l'homogénéité du sol, les eaux souterraines, etc.

G. S.

● **Un sommet pour le blé.** — Le Canada vient de proposer aux principaux producteurs mondiaux de céréales (Etats-Unis, CEE, Argentine et Australie) de tenir une réunion cet été consacrée aux problèmes de surproduction et de baisse des cours mondiaux. M. Guillaume, ministre français, y était favorable lorsqu'il présidait la FNSEA. La réponse des Etats-Unis et de leur nouveau secrétaire à l'agriculture, M. Richard Lyng, reste attendue.

● **Pour un service communautaire de répression des fraudes.** — A la suite du scandale des vins italiens au méthanol, deux parlementaires européens socialistes, MM. Louis Eyraud (France) et Enzo Mattina (Italie) demandent, dans une résolution d'urgence, la création d'un véritable service communautaire de répression des fraudes doté d'un pouvoir de décision et même de sanction.

● **M. Pierre Dap, président du CES de Lorraine.** — M. Pierre Dap a été élu président du Comité économique et social de Lorraine le 7 avril au second tour de scrutin avec 52 voix contre 20 bulletins blancs, 1 nul, 2 à M. Jean-Marie Robert, représentan FO (qui n'était plus candidat), et 1 à M. Gérard Moulet, qui n'était pas candidat. M. Dap est directeur général de la Banque populaire de Lorraine. Il succède à M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, qui avait été élu président du CES en décembre dernier avec 50 voix.

TRANSPORTS

LES FERRIES DE TOWNSEND THORESEN PARALYSÉS AU HAVRE

Depuis le samedi 5 avril, un conflit oppose l'armateur britannique Townsend Thoresen à l'équipage de son car-ferry, *le Léopard*. Aucun des quatre navires de la compagnie n'a pu effectuer, lundi, les rotations prévues entre Portsmouth (Grande-Bretagne) et Le Havre. Fin avril, le navire sera mis en vente alors que l'armateur s'était engagé par écrit à conserver *le Léopard* sous pavillon français jusqu'en décembre 1986. Les cent dix-neuf hommes d'équipage, menacés de licenciement, se sont mis en grève et empêchent les autres ferries de la compagnie de venir au Havre. Townsend Thoresen a dérouté ceux-ci vers Calais et Cherbourg.

ÉNERGIE

GRÈVE EN MER DU NORD NORVÉGIENNE

Les prix pétroliers se raffermissent

Les prix pétroliers ont fortement augmenté, le 7 avril, à l'annonce de la grève sur les champs pétrolifères norvégiens et du fait des déclarations de M. George Bush, le vice-président des Etats-Unis, lors de sa tournée dans les Etats du Golfe. M. Bush a répété à Ryad qu'une trop forte chute des prix pétroliers pourrait avoir de sérieuses conséquences sur l'économie des Etats américains producteurs de pétrole tout en rejetant toute intervention sur le mécanisme de fixation des prix par le marché. Toujours est-il que les livraisons pour juin de brut de qualité « West Texas Intermediate » sont remontées à 13,87 dollars le baril et pour août à 14,17 dollars, le « Brent », en mer du Nord, suivant la même tendance à 13,90 dollars pour livraison immédiate.

De notre correspondant

Stockholm. — La production de pétrole et de gaz sur les plates-formes fixes a cessé, dimanche 6 avril, dans le secteur norvégien de la mer du Nord. Les négociations entre les compagnies pétrolières et le syndicat des 675 employés de la restauration à bord des installations offshore (CAF), qui réclame un relèvement de 28 % des salaires, ont échoué. Le patronat a immédiatement répliqué à la grève par un lock-out de l'ensemble du personnel des plates-formes, soit environ quatre mille personnes, dans les zones d'Ekofisk, Valhall, Frigg, Ula et Statfjord.

En Norvège, les conflits sociaux sont généralement de courte durée, car le gouvernement intervient, directement ou indirectement, pour imposer la reprise du travail. Cette fois, cependant, les pouvoirs publics ne semblent pas vouloir prendre rapidement des mesures de réquisition. Certes, les pertes économiques sont considérables — de l'ordre de 1 milliard de couronnes par semaine, — mais grèves et lock-out vont probablement entraîner une augmentation des prix du pétrole de la mer du Nord. Par ailleurs, le syndicat des employés de restaurant contribue involontairement à la réduction de la production de pétrole norvégienne, demandée depuis des mois par l'OPEP mais dont le gouvernement d'Oslo, pour des raisons politiques, ne veut pas entendre parler.

Le syndicat CAF réclame une harmonisation des salaires des différentes catégories de personnel travaillant sur les plates-formes. A l'heure actuelle, un employé de cuisine gagne en moyenne 164 000 couronnes (environ autant de francs français) par an, tandis que la rémunération annuelle d'un technicien est de 211 000 couronnes.

A. D.

SOCIAL

SELON UNE ENQUÊTE DU CREDOC

Le chômage, source principale de la « nouvelle pauvreté »

Le chômage est bien à l'origine d'une nouvelle précarité : c'est ce que confirme une enquête menée en septembre-octobre 1985 par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) avec l'aide de travailleurs sociaux, auprès de mille sept cents ménages dans neuf sites variés (villes de la banlieue parisienne, du Nord et de Lorraine, et deux zones rurales de l'Ouest et du Sud-Ouest).

En effet, 67 % des chefs de ménage venus demander une aide des travailleurs sociaux ne touchent aucun revenu de travail, 37 % étaient au chômage (contre 4 % pour l'ensemble des ménages) : la grande majorité d'entre eux (72 %) ne sont pas indemnisés et les autres n'ont touché que des indemnités réduites (2 000 francs en moyenne dans le mois). « *Ce sont pour la plupart des jeunes dont la durée d'activité a été courte* » ou « *des femmes n'ayant jamais travaillé* », enfin des étrangers et des ouvriers non qualifiés plus âgés privés par la crise de l'accès à un emploi stable.

Le plus souvent leur situation de précarité est récente : moins de deux ans dans les deux tiers des cas. Mais elle est grave, car 47 % sont des couples où le mari est chômeur et où la femme ne travaille pas, et 33 % des familles monoparentales.

30 % des chefs de ménage ont un emploi, mais il est alors généralement instable, et ils ont connu des périodes de chômage. Leur revenu, supérieur à celui des chômeurs, est cependant insuffisant, car ils ont généralement des enfants et leur épouse ne travaille pas. Ils ont accumulé des dettes, et certains se trouvent dans une situation durable de précarité, ce qui les rapproche de la clientèle traditionnelle des services sociaux.

Celle-ci forme un quart des ménages venus solliciter les travailleurs sociaux : plus âgés que les autres, ils ont souvent eu une scolarité difficile et ont aussi connu fréquemment le chômage ensuite. Paradoxalement, leur situation financière est moins mauvaise que celle des chômeurs car ils touchent fréquemment des prestations liées à une mauvaise santé ou, « *pour les femmes seules avec enfants, des allocations familiales importantes* ».

Ainsi le chômage peut être justement considéré comme « *la cause principale de précarité* » ; son allongement et « *la difficulté pour les personnes non qualifiées de retrouver un emploi régulier* » mettent en situation financière grave des catégories nouvelles de population : en effet, on trouve parmi elles beaucoup de ménages jeunes (42 % ont moins de trente-cinq ans), de familles monoparentales (30 %), de familles nombreuses (plus de la moitié des familles ont trois enfants ou plus), d'étrangers, de personnes seules, notamment parmi les chômeurs.

Leur situation est réellement grave : « *Au cours du mois précédant l'enquête, 12 % des ménages n'avaient perçu aucun revenu, 45 % avaient eu moins de 1 500 francs pour vivre.* » Dans la plupart des ménages, « *les prestations familiales constituent le pivot des ressources, les seules stables et régulières, auxquelles s'ajoutent de façon beaucoup plus aléatoire, des revenus du travail, des indemnisations, des allocations mensuelles ou des pensions alimentaires* ».

(*) Elisabeth Pascaud et Bernard Simonin, « La pauvreté et la précarité, diversité des recours à l'aide sociale », *Consommation et modes de vie*, n° 9, mars 1986.

Reçue par M. de Charette

FO : « Il n'y a pas de gel des rémunérations des fonctionnaires »

Première organisation syndicale de fonctionnaires à être reçue le 7 avril par M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique, la délégation de Force oOuvrière a été entendue pendant deux heures à propos du blocage des salaires. « *Il n'y a pas de gel des rémunérations des fonctionnaires* », a déclaré à sa sortie M. André Giauque, secrétaire général des fédérations FO des fonctionnaires.

Selon M. Giauque, le ministre « *n'écartait pas l'ouverture ultérieure de discussions avec les organisations syndicales pour déterminer les conditions d'une clause de sauvegarde permettant le maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires, en cas de dérapage des prix* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



BANQUE NATIONALE DE PARIS

LA BANQUE NATIONALE DE PARIS OUVRE UNE SUCCURSALE EN REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE A SHENZHEN

La **BANQUE NATIONALE DE PARIS**, présente dans la Zone Economique Spéciale de **SHENZHEN** depuis l'installation en 1983 d'un Bureau de Représentation, vient d'être autorisée par les autorités chinoises à y ouvrir une **Succursale.**

L'activité de cette Succursale permettra à la **BANQUE NATIONALE DE PARIS** de contribuer plus encore au développement de la Zone Economique Spéciale de **SHENZHEN** et de resserrer ses liens avec les entreprises et institutions financières des provinces du Sud de la Chine. La **BANQUE NATIONALE DE PARIS** disposera aussi de moyens accrus sur place pour aider sa clientèle.

Avec la construction de la Centrale Nucléaire de **DAYA BAY**, située dans la Zone Economique Spéciale de **SHENZHEN**, l'ouverture de cette Succursale revêt une importance toute particulière pour la **BANQUE NATIONALE DE PARIS** en raison de sa position de chef de file pour le financement des contrats obtenus par les groupes français intervenant dans ce grand projet.

La **BANQUE NATIONALE DE PARIS**, qui dispose déjà d'une forte implantation à **HONG KONG**, renforce ainsi son dispositif en **Chine méridionale**, région qui constitue un des pôles privilégiés de la politique d'ouverture de ce pays.

BNP. la banque est notre métier



UNIFRANCE

Union de placement en Valeurs françaises
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Les actionnaires de la SICAV UNIFRANCE réunis en assemblée générale ordinaire du 27 mars 1986 ont approuvé la mise en paiement, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1985, d'un dividende net de 14,11 F par action représentant un revenu global de 16,42 F dont 2,31 F d'impôt déjà payé au Trésor.

Ce dividende net est mis en paiement à la Caisse Nationale de Crédit Agricole et dans l'ensemble des bureaux des Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel depuis le 29 mars 1986.

Les actionnaires peuvent réinvestir ce dividende net en actions de la SICAV en franchise totale de droits d'entrée jusqu'au 30 juin 1986.

La valeur liquidative d'UNIFRANCE au 31.12.85 s'élevait à 334,91 F marquant une progression de 30,3 % sur l'année 1985 compte tenu d'un coupon de 17,59 F versé en mars 1985.

Au 29 mars 1986 la valeur liquidative s'élevait à 402,17 F.



CRÉDIT AGRICOLE

VOLVO

Les ventes du groupe Volvo sur 1985 s'élèvent à 86 196 millions de SEK. Elles s'élevaient en 1984 à 87 052 millions de SEK. Ce chiffre de ventes, sans grand changement par rapport à celui de 1984, s'explique par la diminution du courtage pétrolier effectué par la STC.

Les ventes sur les marchés hors Suède se sont élevées à 72 318 millions de SEK (1984 : 73 379 millions de SEK), représentant 84 % des ventes totales (1984 : 84 %). Les exportations se sont élevées à 29 842 millions de SEK (1984 : 30 237 millions de SEK).

Les résultats du groupe pour 1985 avant dotation, impôts, et parts des actionnaires minoritaires, se sont élevés à 7 602 millions de SEK, par rapport à 7 647 millions de SEK en 1984.

Le résultat d'exploitation du secteur automobile a continué de progresser bien que plus lentement que ces dernières années.

Le résultat pour 1985 équivaut à une rentabilité de 20,3 % (22,9 %) des capitaux investis, moins dettes à court terme ne portant pas d'intérêt.

Le conseil d'administration et le président-directeur général proposent un dividende par action pour 1985 de 8,50 SEK, ce qui représenterait un total de 660 millions de SEK (411 millions de SEK).

L'assemblée générale annuelle de AB Volvo se tiendra à Göteborg le 21 mai 1986.

Situation du Crédit Lyonnais

au 28 février 1986

La situation au 28 février 1986 s'établit à 700 550 millions contre 728 646 millions au 31 janvier 1986.

Au passif, les comptes d'Instituts d'Émission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 35 676 millions de francs et les comptes d'Institutions Financières à 243 516 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 248 231 millions de francs.

A l'Actif, les comptes d'Institutions Financières s'élèvent à 251 974 millions de francs, les Crédits à la Clientèle à 248 933 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 36 655 millions de francs.

Europartenaires: Banco di Roma, Banco Hispano Americano, Commerzbank.



CREDIT LYONNAIS



Groupe CIC

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Comptes consolidés du Groupe CIC en 1985

Les comptes consolidés de l'exercice 1985 font apparaître les évolutions suivantes :

– les principaux postes du bilan n'ont guère varié, la hausse des opérations en francs étant compensée par la baisse des opérations en devises, liée à la dépréciation du dollar contre franc ; seuls les dépôts de la clientèle ont enregistré une hausse significative (+ 5,4 % à 122,4 milliards de francs) résultant de l'augmentation des dépôts à vue (+ 5,2 % à 56,9 milliards) et de celle de l'épargne à régime spécial (+ 13,4 % à 21,9 milliards) ;

– les fonds propres du Groupe ont été fortement accrus (+ 36,2 % à 7 015 MF, hors résultats de l'exercice) essentiellement grâce aux deux augmentations de capital souscrites par le GAN et aux émissions de titres participatifs ;

– les résultats d'exploitation sont en progression sensible :

. le produit net bancaire augmente de 6,4 % par rapport à 1984 et de 9,5 % si l'on exclut les recettes exceptionnelles de cet exercice,

. grâce à une bonne maîtrise des frais généraux, en hausse de 6,2 %, les résultats avant amortissements et provisions s'établissent à 2 639 MF, en progression de 7,3 % par rapport à 1984 et de 22,2 % si l'on exclut les recettes exceptionnelles de cet exercice,

. l'augmentation des amortissements (+ 39,7 % à 493 MF) s'explique en partie par la forte progression des frais d'établissement due au volume des émissions réalisées par le Groupe en 1985,

. la baisse des provisions (– 18,7 %) n'est qu'apparente : hors la couverture du sinistre Creusot-Loire en 1984, elles se stabilisent à un niveau relativement élevé (+ 3,6 % à 1115 MF), traduisant une baisse des dotations sur risques domestiques, compensée par la hausse de la couverture des risques pays,

. les résultats d'exploitation avant impôts s'établissent à 1 031 MF, en hausse de 41 %,

. **les résultats d'exploitation courants après impôts, part du Groupe, s'établissent à 420 MF contre 316 MF en 1984** ; cette hausse de 32,9 % est significative de l'évolution de la capacité bénéficiaire du Groupe ; ainsi dès 1985, le bénéfice par action, après émission de 4,2 M de certificats d'investissement, a pratiquement atteint le niveau attendu pour 1986 (24,30 F),

. **compte tenu des plus-values de cessions d'actifs, d'un montant de 232 MF, à comparer à des moins-values de 35 MF en 1984, les résultats consolidés s'établissent à 849 MF contre 399 MF en 1984 ; la part du Groupe passe de 279 MF à 641 MF,**

. la rémunération des titres participatifs émis en Mai 1985 par la Compagnie, calculée conformément aux conditions fixées dans la note d'information ayant reçu le visa n° 85-108 de la COB, sera de 12,029 %

EXERCICE 1985

COMPTES DE LA COMPAGNIE

Le Conseil d'administration de la Compagnie générale d'électricité s'est réuni le 27 mars 1986 pour procéder à l'examen des comptes de la compagnie pour l'exercice 1985.

Le résultat net hors plus-values nettes à long terme et hors opérations d'apport et de fusion s'établit à 326,3 millions de francs contre 264 millions de francs pour l'exercice 1984. L'essentiel de ce résultat est constitué par les revenus du portefeuille de participations, qui atteignent 315 millions de francs contre 239,7 millions de francs en 1984.

Les plus-values nettes à long terme s'élèvent à 18,9 millions de francs contre 148,1 millions de francs en 1984.

Par ailleurs, les opérations d'apport et de fusion dégagent un solde positif de 69,4 millions de francs contre 253,2 millions de francs en 1984.

En tenant compte des plus-values nettes à long terme et des opérations d'apport et de fusion, le résultat net s'établit ainsi à 414,6 millions de francs contre 666 millions de francs en 1984.

Le Conseil a laissé le soin à l'assemblée générale ordinaire de procéder à l'affectation du résultat.



CIGIE

FUTUROBLIG

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Le Crédit Agricole élargit sa gamme de Sicav obligataires Long Terme en créant "Futuroblig".

Cette Sicav est destinée aussi bien aux particuliers qu'aux investisseurs institutionnels qui recherchent la valorisation de leur capital.

Sa rentabilité est celle d'un placement obligataire à long terme améliorée par l'efficacité d'une gestion professionnelle. L'objectif de gestion privilégiera la recherche permanente de plus-value. Les revenus distribués seront très faibles.
Futuroblig sera investie en obligations françaises et étrangères.

La composition du Conseil d'Administration est la suivante :
- Président :
M. Ph. d'HAULTFŒUILLE (Chef du Département Développement de la Caisse Nationale de Crédit Agricole).
- Administrateurs :
M. H. CUKIERMAN (Directeur Central chargé de la fonction Ressources de la CNCA).
Mlle M. BOURVEN (Chef du Département Marchés Financiers et Titres de la CNCA).
UNIPLAN, représenté par M. J. DONY (Directeur Central des filiales de la CNCA).
- Directeur Général : M. M. DESCLOS LE PELEY.
- Directeur : M. F. AILHAUD.
- Secrétaire Général : Mme M. DROUIN.

La date d'ouverture au public de Futuroblig est fixée au 7 avril 1986.



CRÉDIT AGRICOLE

CHAFFOTEAUX et MAURY

Les actionnaires de la société Chaffoteaux et Maury sont informés que la Société SIDAM, Société anonyme au capital de 11 476 000 F, dont le siège social est à Montrouge 92120, 111, avenue Aristide-Briand, achète pour la somme unitaire de 20 F toutes quantités des droits de souscription à l'augmentation de capital de la société Chaffoteaux et Maury se présentant sur le marché.

Les droits de souscription sont négociables au hors-cote de la Bourse de Paris.

La période de souscription s'étend du 24 mars au 14 avril 1986 inclus.

La domiciliation est faite au Crédit du Nord.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

7 avril

Le fait accompli

La confirmation officielle de la dévaluation du franc a joué comme le fait accompli sur une Bourse qui, à la veille du week-end, avait été littéralement dopée par une telle perspective. Ajoutons-y la forte baisse de Wall Street vendredi soir. Résultat : la hausse des cours, qui avait été de 2,66 % vendredi 4 avril, a fait place lundi à un effritement de 0,48 %.

Quelques hausses notables ont été enregistrées, sur les valeurs exportatrices notamment, comme Dassault (+ 10 %), l'Oréal (+ 6,6 %), Moët-Hennessy (+ 5 %), Thomson CSF (+ 4,5 %), tandis que le bâtiment était ferme, avec Bouygues (+ 3,8 %). Peugeot, très demandé à la Bourse du matin (+ 5,8 %), n'affichait plus qu'un gain de 2,8 % à la séance de la mi-journée. A noter, enfin, que la cotation de Moulinex a dû être réservée en raison de l'abondance des demandes. Quelques reculs à signaler : SCREG (– 11 %), Générale des Eaux (– 6,4 %), Chargeurs (– 5,6 %), Télémécanique (– 5 %). Aux valeurs étrangères, la hausse de la devise titre (7,65 F, + 0,7 %) a compensé une partie du recul des américaines.

Sur le marché obligataire, les cours ont consolidé leur hausse de la veille du week-end.

Sur le marché de l'or, le lingot a gagné 1 950 F à 82 900 F et le napoléon 9 F à 950 F.

NEW-YORK

Attentisme

Après la purge subie la semaine passée, Wall Street avait encore lundi les jambes flageolantes. Des ventes bénéficiaires se sont de nouveau produites, mais elles ont été mieux absorbées. D'une façon générale, la tendance a été plus irrégulière. Un moment tombé à 1 712,52, l'indice des industrielles a culminé à 1 749,04. Finalement, il s'est inscrit à 1 735,51, en recul de 3,71 points.

Le bilan de la journée a reflété ce résultat. Sur 2 039 valeurs traitées, 989 ont baissé, 671 ont monté et 379 n'ont pas varié.

De l'avis général, les investisseurs sont, pour la plupart, dans l'expectative et attendent les dernières données sur l'évolution de l'activité économique avant de prendre des décisions d'investissements. En particulier, beaucoup s'interrogent sur les résultats des entreprises pour le premier trimestre, dont nul ne sait trop quelle qualité ceux-là vont avoir.

Autour du Big Board, les analystes assuraient que le marché avait, ces derniers temps, beaucoup trop anticipé les bonnes nouvelles, qui tardent encore à venir. D'où l'attentisme général. Les courants d'échanges témoignent de la prudence ambiante. Environ 130,27 millions de titres ont été échangés, contre 147,30 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 4 avril	Cours du 7 avril
Alcoa	41 1/4	40 7/8
A.T.T.	21 7/8	21 3/4
Boeing	54	54 1/4
Chase Manhattan Bank	44 1/2	43 5/8
Du Pont de Nemours	71 3/4	72 1/8
Eastman Kodak	68 3/8	68 1/8
Exxon	55 1/8	54 7/8
Ford	80 1/4	79
General Electric	73 7/8	72 7/8
General Motors	80	80 3/8
Goodyear	33 3/4	33 3/8
I.B.M.	148 1/2	149 5/8
I.T.T.	44 1/8	43 3/8
Mobil Oil	29 1/2	30
Pfizer	56 1/4	56 1/8
Schlumberger	31 1/2	31 1/2
Texaco	29 1/2	30 5/8
U.A.L. Inc.	53 3/8	53 1/4
Union Carbide	20 3/4	20 1/2
U.S. Steel	21 1/8	21 1/2
Westinghouse	53 3/4	53 1/8
Xerox Corp.	64	63 5/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

BSN-GERVAIS-DANONE : LE CHAMPAGNE RAPPORTE. – Le champagne et l'eau minérale rapportent de l'argent. Pour 1985, ces activités ont permis au groupe de dégager 83 millions de francs de bénéfices (+ 84,4 %). La bière, en revanche, ne paie plus : 78 millions de francs (– 31,6 %). Au total, le résultat net consolidé de BSN (part du groupe) atteint 798 millions de francs (+ 5,7 %) pour l'exercice écoulé. La marge brute est de 2.338 millions de francs (+ 9,5 %).

GOODYEAR : UNE PERTE EXTRAORDINAIRE. – Pour le premier trimestre, le fabricant de pneus américain (numéro un mondial) pourrait inscrire une perte de 110 millions de dollars, en liaison avec la baisse des prix pétroliers. Ce déficit correspond à des amortissements sur les réserves de gaz et de pétrole de sa filiale Celeron. De ce fait, au 31 mars, les comptes de Goodyear pourraient faire ressortir un résultat négatif net de 60 à 70 millions de dollars.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	4 avril	7 avril
Valeurs françaises	141	140,4
Valeurs étrangères	114,7	113,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	4 avril	7 avril
Indice général	372,1	375,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 8 avril .... 8 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7 avril	8 avril
1 dollar (en yens)	181,15	181,45

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34	1 553
5 %	52	0 904
3 % amort. 45-54	....	2 055
Emp. 7 % 1973	7850	..
Emp. 8,80 % 77	124 95	7 716
9,80 % 78/93	106 70	7 240
8,80 % 78/86	100 75	2 821
10,80 % 79/94	110 20	6 391
13,25 % 80/90	112 40	11 217
13,80 % 80/87	108 95	6 579
13,80 % 81/89	115 01	3 138
16,75 % 81/87	112	9 637
16,20 % 82/90	127	3 773
16 % juin 82	128 60	13 282
E.D.F. 7,8 % 61	153 30	3 100
E.D.F. 14,5 % 80-92	116 10	11 227
Ch. France 3 %	151	..
CNB Bques janv. 82	104 40	2 866
CNB Paribas	106 80	2 866
CNB Suez	106	2 866
CNI janv. 82	104 40	2 866
CRH 10,90% déc.85	115 40	2 661

BOURSE DE PARIS — Comptant — 7 AVRIL

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 7/4

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1543	4,5 % 1973	1525	1511	1511	– 0 91
....	C.N.E. 3%	4120	4120	4120	....
1082	B.N.P.	1145	1135	1135	– 0 87
1110	C.C.F.	1269	1280	1305	+ 3 06
230	Elf-Aquitaine	238	239	236	– 0 8[illegible]
220	– (certific.)	233 50	235	235	+ 0 6[illegible]
1780	Epeda-B-Faure	1940	1980	1980	+ 2 0[illegible]
2460	Essilor	2700	2780	2700	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
38	East Rand	38 30	38 80	38 80	+ 0 78
280	Electrolux	295	287 80	287 80	– 2 44
280	Ericsson	297	292 80	292 80	– 1 48
395	Exxon Corp.	430	428 50	434	+ 0 93
530	Ford Motors	627	610	610	– 2 71
83	Freegold	85 10	84 40	85 10	....
96	Gencor	100 90	101 20	101 20	+ 0 29
560	Gén. Electr.	589	576	576	– 2 20
415	Gén. Belgique	515	515	513	– 0 38
590	Gen. Motors	621	608	576	– 7 24
50	Goldfields	55 30	53 50	53 50	– 3 25
42	GdMetropolitain	48 80	47 40	47 40 c	– 3 06
89	Harmony	89	86 80	86 80	– 2 47
220	Schlumberger	246	246 50	246 50	+ 0 61
80	Shell transp.	86 60	86 60	86 60	....
2280	Siemens A.G.	2288	2270	2265	– 1
138	Sony	165	162	162	– 1 81
141	T.D.K.	174	174	173 50	– 0 28
14	Toshiba Corp.	17 85	17 80	17 80	– 0 28
1160	Unilever	1236	1226	1227	– 0 72
380	Unit. Techn.	409	392	392	– 4 15
580	Vaal Reefs	543	534	535	– 1 47
300	Volvo	392	380	380	– 3 06
290	West Deep	272	273	273	+ 0 36
505	Xerox Corp.	501	495	496	– 0 99
1 55	Zambia Corp.	1 56	1 55	1 56	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 324	7 654	7 300	7 950
ECU	6 692	6 886	....	....
Allemagne (100 DM)	307 700	318 370	30 600	32 700
Belgique (100 F)	15 036	15 612	14 850	15 750
Pays Bas (100 fl.)	273 090	282 880	272	292
Danemark (100 krd)	83 280	86 500	82	90
Norvège (100 k)	99 820	103 090	100	108
Grande-Bretagne (£ 1)	10 730	11 126	10 650	11 400
Grèce (100 drachmes)	4 978	5 133	4 750	5 600
Italie (1 000 lires)	4 523	4 654	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	369 680	380 500	368	391
Suède (100 krs)	98 610	102 050	98	105
Autriche (100 sch)	43 870	45 370	43 500	45 500
Espagne (100 pes.)	4 905	5 038	4 850	5 400
Portugal (100 esc.)	4 760	4 904	4 400	5 300
Canada ($ can 1)	5 262	5 513	5 250	5 750
Japon (100 yens)	4 076	4 219	...	....

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/4
Or fin (kilo en barre)	81200	83000
Or fin (en lingot)	80950	82900
Pièce française (20 fr)	550	559
Pièce française (10 fr)	480	.....
Pièce suisse (20 fr)	536	546
Pièce latine (20 fr)	482	483
Souverain	625	630
Pièce de 20 dollars	3305	3345
Pièce de 10 dollars	1600	1605
Pièce de 5 dollars	1080	.....
Pièce de 50 pesos	3195	3155
Pièce de 10 florins	505	519
Or Londres	335 60	.....
Or Zurich	334	337 50
Or Hongkong	336 15	336 40
Argent Londres	5 10	5 24

Le Monde

Bourse du matin

REPLI

La tendance était encore à l'effritement mardi matin à la Bourse de Paris. A la fin de la petite séance, l'indicateur instantané accusait un léger repli de 0,6 % environ. Baisse de Michelin (– 3 %), Compagnie bancaire (– 2,8 %), CSF (– 2,3 %), BSN (– 2 %), Dumez (– 1,9 %), Peugeot (– 1,7 %) et L'Air liquide (– 1,6 %). Quelques hausses se sont néanmoins produites, à savoir, Club Méditerranée (+ 5,8 %), Navigation mixte (+ 2,3 %), Lafarge (+ 1,8 %), Télémécanique (+ 1,7 %).

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 8 AVRIL

Indicateur de séance (%) : – 0 75

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	450	446	443
Agence Havas	1780	1760	1750
Air Liquide (L')	765	755	755
Alsthom	485	490	482
Bancaire (Cie)	1271	1235	1235
Bongrain	1930	1910	1910
Bouygues	1068	1068	1072
B.S.N.	3990	3920	3895
Carrefour	3550	3490	3520
Chargeurs S.A.	1282	1275	1275
Club Méditerranée	565	595	598
Dumez	1170	1150	1147
Elf-Aquitaine	236	240	238
Essilor	2700	2700	2700
Lafarge-Coppée	1375	1420	1405
L. Vuitton S.A.	1200	1210	1220
Michelin	3290	3200	3180
Midi (Cie)	6200	6100	6050
Moët-Hennessy	2665	2650	2650
Navig. Mixtes	889	910	910
Oréal (L')	3900	3850	3835
Pernod-Ricard	1120	1120	1115
Peugeot S.A.	1150	1126	1105
Sanofi	750	750	752
Source Perrier	683	673	667 c
Télémécanique	3520	3570	3570
Thomson-C.S.F.	1270	1240	1220
Total-C.F.P.	338	336 50	338
T.R.T.	2625	2625	2625
Valéo	560	....	....

Le numéro du « Monde » daté 8 avril 1986 a été tiré à 543 759 exemplaires

LA PRÉPARATION DE LA LOI ÉLECTORALE

Les ordonnances seront publiées au plus tard le 30 juin prochain

Le conseil des ministres doit adopter le mercredi 9 avril deux projets de loi d'habilitation autorisant le gouvernement à adopter par ordonnances un ensemble de mesures économiques et sociales (portant sur la privatisation, l'emploi des jeunes et la participation des salariés) et à rétablir, par la même voie, le scrutin majoritaire uninominal à deux tours pour l'élection des députés.

Le conseil des ministres doit aussi autoriser formellement M. Jacques Chirac à engager la responsabilité du gouvernement sur la déclaration de politique générale que le premier ministre fera mercredi après-midi à l'Assemblée nationale (et qui sera lue, au Sénat, par M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation).

M. Chirac a présidé mardi une réunion de préparation du collectif budgétaire que le conseil des ministres doit adopter le 16 mars, avant de recevoir à déjeuner, comme chaque mardi, les responsables de la majorité. Il devait assister, en fin d'après-midi, à la lecture par M. Jacques Chaban-Delmas du message adressé par le président de la République à l'Assemblée nationale.

Le projet de loi d'habilitation autorisant le gouvernement à légiférer par ordonnances pour rétablir le scrutin majoritaire a été soumis au Conseil d'État, qui l'a examiné le lundi 7 avril dans la matinée. Dans ce texte, le gouvernement fixe la fin de l'année 1986 et six mois à compter de la publication des ordonnances comme délai pour déposer le projet de loi de ratification de celles-ci, qui seront donc « bouclées » au plus tard le 30 juin. Faute de ce projet de ratification, les dispositions instituées selon cette procédure deviendraient caduques (l'article 38 de la Constitution rend obligatoire le dépôt du projet de loi de ratification, non son inscription à l'ordre du jour des Assemblées ni son adoption par celle-ci).

Le projet de loi d'habilitation énonce les principes du découpage des circonscriptions, en se référant notamment aux décisions du Conseil constitutionnel. Celui-ci avait été amené à se prononcer par deux fois, en août 1985, saisi par les députés et les sénateurs de l'opposition, sur le découpage des circonscriptions pour l'élection du congrès de Nouvelle-Calédonie. La question posée était celle de l'écart de représentation entre deux des régions appelées à élire les membres du congrès. Le Conseil constitutionnel avait estimé que la mesure acceptable était *« manifestement dépassée »* lorsque cet écart était de 2,13 et qu'elle ne l'était pas lorsque cet écart avait été ramené par M. Edgard Pisani, dans un nouveau projet de loi, à 1,82.

Les principes de découpage retenus par le gouvernement l'amènent à demander une certaine souplesse par rapport à la stricte application du quotient résultant de la division du nombre de députés — le chiffre de 577 étant conservé — par celui des électeurs. Sans même parler de la règle selon laquelle aucun département, si faible que soit sa population, ne peut élire moins de deux députés, le gouvernement souhaite que le découpage des circonscriptions respecte les limites des cantons. Bien que ceux-ci aient été eux-mêmes redécoupés en 1982 et en 1985, leurs frontières correspondent à des densités de population très variables.

Les réserves formulées lundi par le Conseil d'Etat concernent l'écart de population admissible d'une circonscription à l'autre. Sur la base d'un député pour 108 000 habitants — taux de représentativité résultant de l'actuelle loi proportionnelle, — le ministère de l'intérieur proposait, dans son texte initial, une possibilité de variation de plus ou moins 20 % (toujours pour les départements élisant plus de deux députés). Le Conseil d'Etat a souhaité que cette possibilité soit moins large. Le gouvernement préparait donc mardi matin une nouvelle disposition, fixant la variation maximale à 15 %.

Le projet de loi d'habilitation devait comporter, en outre, le principe de la consultation, sur le découpage, d'une commission de « sages » annoncée par M. Chirac et réunissant des magistrats, membres de la Cour de cassation, du Conseil d'Etat et de la Cour des comptes. Le texte devait préciser que le gouvernement *« peut »*, s'il le souhaite, rendre publics les avis de cette commission, mais qu'il n'est pas obligé de le faire.

Dès l'adoption du projet de loi d'habilitation par le Parlement, les services du ministère de l'intérieur, qui ont en fait déjà entrepris ce travail, transmettront au fur et à mesure à la commission les projections ou simulations qu'ils réaliseront. La commission rendra des avis ponctuels, puis sera de nouveau consultée sur l'ensemble du découpage.

La concertation entre le gouvernement et sa majorité parlementaire se fera uniquement, pour le moment, au niveau des chefs de cette majorité, lors de leur réunion hebdomadaire du mardi autour du premier ministre. Les formes d'une éventuelle concertation plus poussée avec l'ensemble des élus de la majorité, dans les différents départements, n'ont pas encore été arrêtées.

P.J. et A.P.

LA STATION PUBLIQUE « BRANCHÉE » EN SURSIS

« Les gazelles » de Radio-7

Des cartons traînent dans tous les coins. Radio-7 fait le nettoyage du printemps, réaménage ses locaux, s'informatise et peaufine sa grille toute neuve. Aller de l'avant, créer un besoin, telles sont les devises de l'équipe « branchée » qui, depuis quelques mois, travaille autour de Charlotte Latigrat, la nouvelle directrice de la radio publique parisienne. Au diable les esprits chagrins qui brandissent le spectre de la privatisation ! Charlotte a peu de temps pour montrer qu'il existe une place pour une antenne « jeune » au sein de la grande maison Radio-France. Et pour faire remonter l'audience, dramatiquement descendue au-dessous de 1 % en 1985.

L'urgence était de donner un ton à la chaîne, une place, une spécificité. Le premier choix a été de réduire la fourchette d'âge du public visé pour la fixer aux quinze-vingt ans. Seconde option : jouer ostensiblement la carte du service public. *« Nous voulons rendre des services que les autres stations, obnubilées par les seuils de rentabilité, ne peuvent pas offrir »*, explique Charlotte Latigrat, qui ajoute aussitôt : *« En même temps, nous ne voulons surtout pas être ennuyeux à l'antenne. »*

Pour résoudre cette équation, l'idée a été de créer, à côté de la station, un service téléphonique : « les Gazelles » (42-88-00-07). Chaque semaine, un thème est retenu et fait l'objet sur les ondes de reportages et d'enquêtes. Entre 17 heures et 19 heures, des spécialistes, ainsi que les « gazelles » (animatrices, documentalistes) répondent aux auditeurs hors antenne. Les « gazelles », grâce à leurs ordinateurs flambants neufs et un beau carnet d'adresses, acceptent toutes les questions, même celles qui n'ont rien à voir avec le thème retenu. Il y a quelques jours, il a fallu aider un potache à calculer le nombre II pi et expliquer une fillette de treize ans comment on peut protéger le fer de la rouille.

Des jeux et des concours sont organisés dans la journée. Il y a quelques semaines Jacques Séguéla faisait partie des spécialistes invités pour parler de la publicité on en a profité pour lancer un concours. Question : quel slogan pour la radio ? Le gagnant fera un stage de deux mois à l'agence RSCG. Tout cela bien sûr enveloppé de musique. Jeune mais *« surtout pas marginale »* souligne Charlotte Latigrat. De 16 heures à 17 heures, Dominique et Corinne s'affrontent dans la guerre des tubes pour faire gagner leur sélection. Ce sont les auditeurs qui tranchent. Une recette classique.

Un club va être lancé prochainement, et il existe déjà un « comité d'écoute critique », qui regroupe quinze lycéens et collégiens, renouvelé par tiers tous les mois. Comme leurs aînés de la Haute Autorité, ils notent et jugent les émissions. Enfin, dernière innovation, l'arrivée de « Régis »... Régis est un ordinateur sur lequel on programme des heures de musique et grâce auquel l'antenne ne ferme jamais. Charlotte Latigrat compte aussi sur lui pour gagner son pari.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Sur le vif

Mère indigne

Mon amie Martine, sa fille a un mec. Un petit mec de son âge, dans les vingt ans, plutôt mignon. Ils se sont rencontrés à la fac. Lui, ses parents habitent en grande banlieue. Alors, au début, il venait souvent en fin d'après-midi rue Gay-Lussac. Et puis, bon, il est resté dîner. Et même coucher sur le divan du living. Ils avaient cours tôt le lendemain, alors c'était un peu idiot de... Du salon, il est passé subrepticement, imperceptiblement, dans la chambre de Stéphanie. Et là, il n'y a plus moyen de le déloger. Hier, elle m'appelle, Martine :

— Déjà, avant, c'était une poubelle, cette piaule. Ça faisait des mois que je n'y mettais plus les pieds. Mais là, maintenant, c'est devenu une porcherie. Avec une de ces odeurs ! Ça pue jusque dans l'entrée. Et comme leur porte ne ferme plus, leurs cochonneries se répandent dans tout l'appart, c'est invivable.

— Ecoute, tu l'as bien voulu. Si ça avait été le contraire, si Stéphanie était allée squatter chez Laurent, si tu t'étais retrouvée toute seule, on t'aurait entendue ! T'as tout fait pour en arriver là. A commencer par le coup du lit.

— Tu voulais pas que je les oblige à dormir à même le plancher, sur un matelas de 80 centimètres de large. Je leur en ai acheté un de 120. C'est pas le Pérou.

— Non, c'est Calcutta. En plus, j'ai bien vu l'autre soir à dîner, ils te prennent pour la bonne. Ils ne bougent ni pied ni patte. Les courses, c'est toi qui te les tapes. Plus la bouffe. Plus le ménage. Plus ton boulot. Ça peut pas continuer comme ça. Faut leur parler.

— J'ai essayé. Je leur ai dit qu'à mon âge j'avais besoin d'un coin à moi où je puisse recevoir mes copains, écouter Mozart ou Chopin sans être priée de baisser le son. Que j'en avais marre des plateaux-repas et des piqueniques à heures variables. Que.. Ils m'ont interrompue : Tu veux vivre ta vie ? T'as trouvé une chambre d'étudiant ? Génial ! Pour ton linge sale, t'hésites pas, hein ! Tu viens te servir de la machine à laver quand tu veux. Ça nous donnera l'occasion de te voir.

CLAUDE SARRAUTE.

NOUVELLES BRÈVES

● *Remaniement ministériel au Liberia.* — Le président libérien, M. Samuel Doe, a procédé, lundi 7 avril, à un remaniement du gouvernement, caractérisé par la nomination de nouveaux titulaires des portefeuilles des finances et de l'information. Banquier et avocat de renom, M. Robert Tubman prend en charge les finances, en remplacement de M. Alvin Jones, qui devient ministre des affaires présidentielles. Cousin de l'ancien président libérien, M. William Tubman était jusqu'à présent vice-président de la Banque nationale et avait exercé dans le passé les fonctions de président du Fonds de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). M. Carlton Karpeh, ministre de l'information, est, d'autre part, remplacé par M. Momolu Gataweh. Ces nominations s'accompagnent de plusieurs changements à la tête des sociétés d'Etat. — *(Reuter.)*

● *M. Jean-Claude Duvalier renonce à son action judiciaire.* — L'ancien président haïtien Jean-Claude Duvlier a renoncé aux poursuites judiciaires engagées contre les anciens ministres de l'intérieur et des relations extérieures, MM. Pierre Joxe et Roland Dumas, a indiqué lundi 7 avril son avocat, Me Sauveur Vaisse. M. Duvalier reprochait à la France de le séquestrer à l'Hôtel de l'Abbaye, à Talloires. L'affaire devait être entendue ce mardi en référé au tribunal de grande instance de Paris, et l'audience a été annulée à la suite du désistement de M. Duvalier, qui réside depuis le début du mois de mars à Grasse et est assigné à résidence avec sa famille dans les Alpes-Maritimes. Officiellement, les autorités françaises recherchent toujours un pays d'accueil pour l'ancien dictateur. — *(AFP, Reuter.)*

● *Nouveau ministre des finances au Maroc.* — Le roi Hassan II du Maroc a nommé, lundi 7 avril, M. Mohamed Berrada ministre des finances, en remplacement de M. Abdellatif Jouahri, qui devient président-directeur général de la Banque marocaine du commerce extérieur (BMCE). M. Berrada est professeur d'économie politique à la faculté de droit de Casablanca. — *(AFP.)*

● *Pendaison de cinq meurtriers au Zimbabwe.* — Cinq personnes reconnues coupables d'assassinats ont été pendues, lundi 7 avril, à Harare. Deux d'entre eux, Gilbert Mgwenya et Austin Mpofu, avaient été condamnés à mort pour avoir assassiné, en juin 1982, dans la province du Matabeleland (sud-ouest du Zimbabwe), six touristes étrangers. Il s'agissait de deux Britanniques, James Greenwell et Martin Hodson, deux Américains, Brett Baldwin et Kevin Ellis, et deux Australiens, Tony Bajzelj et William Butler. Les corps des six victimes avaient été retrouvés dans une fosse commune, dans le village de Lupane. Trois autres criminels ont également été pendus pour vol à main armée et assassinat d'un couple de fermiers blancs, M. et Mme Hughes Garves, en octobre 1984, et d'un policier. — (AFP, Reuter.)

En Seine-Saint-Denis

AGRESSION DANS UN TRAIN : UN VOYAGEUR EST BLESSÉ

Un voyageur, âgé de quarante ans, M. Serge Goënaga, a été victime d'une agression et blessé, dans un train de banlieue en Seine-Saint-Denis, pendant la nuit du lundi 7 au mardi 8 avril. M. Goënaga, domicilié à Sarcelles (Val-d'Oise), a été admis à l'hôpital ; il est blessé au cou et à la main droite.

Selon les premiers éléments de l'enquête, deux individus ont réclamé une cigarette à M. Goënaga entre les gares de Saint-Denis et de Stains-Pierrefitte, vers 1 heure du matin. Face à son refus, les deux hommes l'ont alors pris à partie, *« en présence d'autres voyageurs »*, selon les policiers et l'ont frappé à coups de couteau avant de prendre la fuite.

● *M. Pierre Dap, président du CES de Lorraine.* — M. Pierre Dap a été élu président du Comité économique et social de Lorraine le 7 avril au second tour de scrutin avec 52 voix contre 20 bulletins blancs, I nul, 2 à M. Jean-Marie Robert, représentan FO (qui n'était plus candidat), et 1 à M. Gérard Moulet, qui n'était pas candidat. M. Dap est directeur général de la Banque populaire de Lorraine. Il succède à M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, qui avait été élu président du CES en décembre dernier avec 50 voix.

A B C D E F G